



Acerca de este libro

Esta es una copia digital de un libro que, durante generaciones, se ha conservado en las estanterías de una biblioteca, hasta que Google ha decidido escanearlo como parte de un proyecto que pretende que sea posible descubrir en línea libros de todo el mundo.

Ha sobrevivido tantos años como para que los derechos de autor hayan expirado y el libro pase a ser de dominio público. El que un libro sea de dominio público significa que nunca ha estado protegido por derechos de autor, o bien que el período legal de estos derechos ya ha expirado. Es posible que una misma obra sea de dominio público en unos países y, sin embargo, no lo sea en otros. Los libros de dominio público son nuestras puertas hacia el pasado, suponen un patrimonio histórico, cultural y de conocimientos que, a menudo, resulta difícil de descubrir.

Todas las anotaciones, marcas y otras señales en los márgenes que estén presentes en el volumen original aparecerán también en este archivo como testimonio del largo viaje que el libro ha recorrido desde el editor hasta la biblioteca y, finalmente, hasta usted.

Normas de uso

Google se enorgullece de poder colaborar con distintas bibliotecas para digitalizar los materiales de dominio público a fin de hacerlos accesibles a todo el mundo. Los libros de dominio público son patrimonio de todos, nosotros somos sus humildes guardianes. No obstante, se trata de un trabajo caro. Por este motivo, y para poder ofrecer este recurso, hemos tomado medidas para evitar que se produzca un abuso por parte de terceros con fines comerciales, y hemos incluido restricciones técnicas sobre las solicitudes automatizadas.

Asimismo, le pedimos que:

- + *Haga un uso exclusivamente no comercial de estos archivos* Hemos diseñado la Búsqueda de libros de Google para el uso de particulares; como tal, le pedimos que utilice estos archivos con fines personales, y no comerciales.
- + *No envíe solicitudes automatizadas* Por favor, no envíe solicitudes automatizadas de ningún tipo al sistema de Google. Si está llevando a cabo una investigación sobre traducción automática, reconocimiento óptico de caracteres u otros campos para los que resulte útil disfrutar de acceso a una gran cantidad de texto, por favor, envíenos un mensaje. Fomentamos el uso de materiales de dominio público con estos propósitos y seguro que podremos ayudarle.
- + *Conserve la atribución* La filigrana de Google que verá en todos los archivos es fundamental para informar a los usuarios sobre este proyecto y ayudarles a encontrar materiales adicionales en la Búsqueda de libros de Google. Por favor, no la elimine.
- + *Manténgase siempre dentro de la legalidad* Sea cual sea el uso que haga de estos materiales, recuerde que es responsable de asegurarse de que todo lo que hace es legal. No dé por sentado que, por el hecho de que una obra se considere de dominio público para los usuarios de los Estados Unidos, lo será también para los usuarios de otros países. La legislación sobre derechos de autor varía de un país a otro, y no podemos facilitar información sobre si está permitido un uso específico de algún libro. Por favor, no suponga que la aparición de un libro en nuestro programa significa que se puede utilizar de igual manera en todo el mundo. La responsabilidad ante la infracción de los derechos de autor puede ser muy grave.

Acerca de la Búsqueda de libros de Google

El objetivo de Google consiste en organizar información procedente de todo el mundo y hacerla accesible y útil de forma universal. El programa de Búsqueda de libros de Google ayuda a los lectores a descubrir los libros de todo el mundo a la vez que ayuda a autores y editores a llegar a nuevas audiencias. Podrá realizar búsquedas en el texto completo de este libro en la web, en la página <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

COLUMBIA LIBRARIES OFFSITE



1000345598

Columbia University
in the City of New York

THE LIBRARIES



CATÉCHISME
S O C I A L.

CATÉCHISME

SOCIAL,

OU

INSTRUCTIONS ÉLÉMENTAIRES

SUR LA

MORALE SOCIALE

A L'USAGE DE LA JEUNESSE,

DIÉE À SON ALTESSE SÉRÉNISSIME
MONSIEUR LE DUC DE VALOIS.

Achille Nicolas Isnard

Mi satis est, si

Traditum ab antiquis morem servare, tuam que

Dum custodis egēs, vitam famamque tueri

Incolorem possum.

HORAT. Lib I. Sat. IV.



A PARIS,

CHEZ GUILLOT, Libraire de Monsieur, rue
St. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

M. DCC. LXXXIV.

Avec approbation & privilège du Roi.

170

Is 6



A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MONSEIGNEUR

LE DUC DE VALOIS.

MONSEIGNEUR,

LES PRINCES ont plusieurs motifs qui les engagent à l'étude de la Morale & à se former dès leur plus

193280

P. 18 Je 95

Je 29

tendre jeunesse un plan de conduite propre à les rendre réellement heureux ; les Princes ont aussi plusieurs motifs qui les portent à travailler par les exemples qu'ils donnent , ainsi que par leur crédit , à la conservation des Mœurs Publiques. Exposés aux yeux de la multitude , ils en peuvent d'autant moins échapper au jugement sévère de l'opinion publique. Si d'un côté ils jouissent avec plus d'éclat des récompenses qui établissent la félicité intérieure & la volupté pure de l'ame ; de l'autre le vice les expose à subir avec plus de rigueur les peines que la Société lui décerne. D'ailleurs , les vices des grands sont la source d'une dépravation qui se communique aux classes inférieures de la

DÉDICATOIRE. vij

Société. Plus la Société se déprave , plus elle tend à se dissoudre ; & la grandeur des Princes décroît avec la prospérité d'un Etat.

C'est par l'intérêt qui a été inspiré à VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME pendant son éducation en faveur de l'étude de la Morale que j'ose espérer qu'elle voudra bien accueillir un Ouvrage élémentaire qui a été composé dans la vue de le rendre de quelque utilité aux Hommes dans le commencement de leur carrière , pour parvenir au bonheur qu'ils peuvent espérer dans la Société. Je m'estimerai très-heureux s'il peut , MONSIEUR , sous vos auspices , remplir le but que je me suis proposé , & s'il peut contribuer

viiij É P I T R E , &c.

*à vous entretenir dans les sentimens
qui vous ont été inspirés & à vous
rappeler les principes que vous avez
reçus.*

Je suis avec respect ,

MONSEIGNEUR ,

DE VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME ;

*Le très-humble & très-
obéissant serviteur ,*
ISNARD.



CATÉCHISME

S O C I A L.

CHAPITRE PREMIER.

*Réflexions préliminaires sur la Morale Sociale.
Définition de cette science. Plan du Catéchisme
Social.*

LE but que l'on propose à la jeunesse dans l'étude de la morale sociale, c'est le bonheur dont les hommes peuvent jouir sur la terre. Les instituteurs doivent chercher à diriger l'entendement, les passions, les inclinations, les sentimens & la volonté de leur élève, de manière qu'il ne s'écarte jamais de la route du bonheur. Après avoir expliqué les principes sur lesquels l'homme doit établir les règles de sa conduite dans la société, pour jouir du

I.
But de la morale sociale.

A

bonheur auquel il peut aspirer sur la terre; ils doivent présenter à leur élève le tableau des sentimens & des inclinations auxquels l'homme doit sa félicité, & le tableau des passions dangereuses & des mauvaises habitudes, dont l'homme ne tire d'autres fruits que les peines les plus amères, les agitations, les tourmens intérieurs, & tous les mouvemens de l'ame qui le rendent malheureux. Tel est le plan que je me suis proposé dans cet ouvrage.

II.
L'homme
peut être heu-
reux sur la
terre.

O vous qui avez à parcourir la douce ou pénible carrière de la vie, dès votre plus tendre jeunesse vous entendrez dire dans le monde que l'homme ne peut être heureux sur la terre (a); c'est une erreur contraire au but d'une bonne morale: l'homme qui croit que la vie est une longue suite de souffrances, peut lui-même être disposé à se distraire par des jouissances, & en général la vie doit être regardée comme une longue jouissance, qui ne peut être interrompue que par des actions contraires aux règles de la morale; d'ailleurs lorsque l'homme n'est pas heureux, ses mauvaises habitudes, ou même ses vices, l'ont entraîné hors de la voie du

(a) Il ne s'agit ici que du bonheur social, & non du bonheur considéré relativement à la religion; sous ce dernier aspect, la proposition est exactement vraie. Personne n'est pénétré plus que nous du plus profond respect pour les dogmes du christianisme; mais il ne s'agit dans tout cet ouvrage que d'une morale universelle, propre également aux hommes de toutes les nations & de toutes les religions.

bonheur. C'est contre une maxime si pernicieuse que je veux vous mettre en garde ; elle vous conduiroit infailliblement aux vices , & vous ne deviendriez sur la terre qu'un triste exemple qui pourroit servir à confirmer cette proposition contraire à la morale. Lorsque vous aurez fait quelques progrès dans la connoissance des hommes , & que vous pourrez les juger , vous reconnoîtrez que celui qui croit que l'homme ne peut être heureux sur la terre , a dans son cœur le germe de quelque passion qui l'a conduit hors du sentier de la vertu ; vous verrez que quelque passion l'aura fait succomber aux attrait de quelques plaisirs trompeurs , qu'il en aura subi les peines , & qu'il en fera tellement agité encore , qu'il ne pourra plus espérer de recouvrer la félicité. Il est de votre intérêt sans doute d'être le plus heureux qu'il soit possible ; mais vous ne pouvez l'être , si vous saisissez toutes les occasions possibles de jouir des plaisirs qui se présentent à vous. Il est des privations nécessaires à procurer la somme générale des plaisirs. La morale règle ces privations. La nature a placé en vous le germe des sentimens qui peuvent faire votre bonheur ou qui peuvent vous nuire ; je me propose de nourrir & d'enflammer les uns , en cherchant à éteindre les autres. Je veux d'ailleurs vous convaincre , par les lumières de la raison , de la nécessité des règles qu'on doit suivre pour parvenir au bonheur social , au bonheur dont les hommes peuvent jouir en société. Il est des plaisirs trompeurs : ce sont ceux qui promettent à l'ame une volupté , une

jouissance propres à la satisfaire , propres à lui procurer le souverain bien , & qui la plongent dans les peines dont la nature a fixé le siège dans le cœur même des hommes. Je ne vous interdirai pas les plaisirs par mes principes ; parce que je veux vous conduire au bonheur terrestre : je ne vous interdirai pas les jouissances & les voluptés ; parce que je ne connois de bonheur pour l'homme sur la terre que celui que les plaisirs , les jouissances & les voluptés lui procurent : mais je vous indiquerai le choix des plaisirs , des jouissances & des voluptés qui ne portent point leurs peines.

III.
Définition
de la morale
sociale.

La morale sociale est la connoissance des principes sur lesquels l'homme placé en société doit se conduire pour parvenir au bonheur social. Lorsque plusieurs moralistes recommandent de suivre la nature , ils entendent que l'homme doit se soumettre aux loix naturelles. Il y a des loix naturelles pour l'homme , ainsi que pour les animaux , si on les considère isolés ; il y a des loix naturelles pour l'homme placé en société. La morale sociale peut même varier suivant les suppositions que l'on peut faire des constitutions sociales ; mais quelles que soient ces suppositions , il y a nécessairement une constitution sociale la plus avantageuse , & c'est celle relativement à laquelle nous traiterons de la morale. Cette science est nécessaire à tous les hommes dans quelque état qu'ils soient placés ; l'étendue de ses principes varie seulement en raison des différens intérêts que la diversité des conditions établit dans la société.

C'est lorsque les jeunes gens font leur premier début dans le monde qu'ils peuvent le mieux ressentir le prix de la morale & de ses principes. Incertains à chaque pas, s'ils ne sont pas encore entraînés par l'impulsion de quelque passion violente, ou de quelque mauvaise habitude, ils ont deux écueils à éviter : ils ont à craindre les mauvais effets de leur propre conduite, & les mauvais effets de la conduite des autres. Pour déterminer quels sont les principes de conduite des hommes dans la société, pour apprendre à se conduire & pour éviter d'être dupes, il est nécessaire d'étudier les hommes en général & leurs rapports moraux ; il faut observer les actions & les caractères des hommes les uns relativement aux autres ; il faut découvrir quels sont les mobiles de leurs actions. La connoissance de l'homme est une des instructions les plus utiles que l'on puisse procurer dans l'éducation, & même jusqu'à un certain point dans l'éducation des classes inférieures de la société. Pour se former un plan de conduite, il faut que l'homme s'étudie lui-même, & qu'il étudie ceux avec qui il vit : il faut qu'il s'étudie pour appercevoir par quelles voies & par quels moyens il agira sur ses propres facultés ; il faut qu'il étudie les hommes avec qui il vit, pour appercevoir par quelles voies & par quels moyens il les déterminera à concourir avec lui au but de ses actions particulières.

IV.
Connoissance
des hommes
nécessaire à
l'étude de la
morale.

Lorsque nous aurons reconnu que le bonheur de la vie dépend de l'étude de la morale & de l'observation de ses règles, sachant d'ail-

V.
Utilité de la
morale. Né-
cessité de la

démonstration de cette science.

leurs que le bonheur de la vie est le but auquel tous les hommes aspirent le plus généralement, nous ferons bien convaincus qu'il n'est pas de science plus généralement utile. On peut étudier la morale pour sa propre félicité ou pour l'instruction d'autrui ; on peut étudier cette science pour devenir moraliste ou pour devenir homme de bien. L'étude de la morale est très-différente dans ces deux cas. Tout ouvrage de morale ne peut être lu par le bas peuple. Il lui faut des résumés, des maximes & des règles générales ; il lui faut des explications dans l'enfance, & des sermons ou des discours moraux pour l'entretenir dans les bons sentimens de l'éducation, pour rappeler les premières leçons & pour réveiller les sentimens. Mais lorsque l'homme est placé dans les rangs de la société où les rapports sont plus multipliés & moins simples, où les intérêts sont plus compliqués, où les facultés de l'ame se perfectionnent nécessairement davantage à raison du besoin, la morale doit être démontrée. Si l'homme instruit, dans quelque genre que ce soit, n'a pas sur la morale des idées aussi nettes & aussi précises que sur les sciences ou sur les arts dont il fait son occupation particulière, la morale a peu d'influence sur sa conduite, la voie de démonstration est trop négligée dans l'éducation ; cependant les démonstrations ne contribuent pas peu à former l'esprit & le jugement. Une suite de démonstrations attache, la difficulté d'en saisir l'enchaînement intéresse, & l'attention qu'il faut soutenir pendant le cours des démonstrations, grave plus profondément

quel ent, s de étu- pour ette enit rés- e de il lui gles l'en- raux s de cons que cieté ois rés, né- la ini- pas pré- lont- rale e de ica- ntr- em. iff- & urs eat.

dans la mémoire. Les maximes générales répandues dans la société, peuvent, il est vrai, mouvoir & faire agir l'homme de manière qu'il ne s'égare point; mais ces maximes, quoiqu'adressées à la raison, n'influent que sur les sentimens, si elles ne sont pas à la suite des principes; elles ont peu d'énergie, ou sont sujettes à l'influence des maximes contraires.

Celui qui est chargé de l'instruction des autres, ne doit pas moins étudier cette science par principe: on ne peut se flatter de persuader si l'on n'est pas convaincu soi-même. L'instituteur doit parler aux sentimens ainsi qu'à la raison. Ce n'est pas que je prétende qu'il soit nécessaire de suivre le goût de ce siècle, en romanisant les principes pour donner quelque vogue aux ouvrages mêmes les plus sérieux, en répandant des fleurs sentimentales sur les productions de la raison pour vaincre la répugnance qu'elles excitent; mais nous verrons & nous démontrerons que quoique l'homme jouisse, entre tous les animaux, de la prérogative d'agir par les impulsions de sa raison, il n'en est pas moins soumis au pouvoir des passions & des sentimens, qu'il est souvent impérieusement dominé par ces mobiles actifs, & qu'une heureuse habitude le conduit souvent au but de la morale avec autant de sûreté que les lumières de sa raison. C'est sur-tout envers le peuple & envers les têtes peu susceptibles de réflexion, que la persuasion réussit plus que la conviction. Les sermons produisent souvent plus d'effet que les démonstrations lorsque l'esprit est formé & lorsque la raison

§ C A T É C H I S M E

n'a pas acquis assez de perfection pour saisir les raisonnemens : il est cependant nécessaire que dans le peuple même les enfans soient formés de bonne heure à saisir les vérités de la morale par les lumières de la raison. Il seroit très-utile au progrès des mœurs que les Curés, qui sont chargés par état de la direction des mœurs & de l'instruction populaire, enseignassent, outre le Catéchisme religieux, un Catéchisme social qui fût à la portée de leurs paroissiens, & insistassent davantage dans l'éducation commune sur la valeur des récompenses sociales.

VI.
Morale trop
négligée.

Les hommes n'étudient souvent la morale sociale que par leur propre expérience, & souvent ils sont aux portes du tombeau, après avoir été en butte à tous les revers de l'infortune, lorsqu'ils ont acquis, par l'expérience, les connoissances qui auroient dû les rendre heureux pendant le cours de leur vie. Si les vieillards sont souvent abandonnés, & ne sont pas respectés, c'est par l'effet de cette négligence. Si l'homme, connoissant les vrais biens de la vie, préféreroit dans sa jeunesse les occupations préférables aux voluptés, & n'usoit des plaisirs que de manière à satisfaire la nature, les maux du corps dans un âge avancé seroient effacés par les jouissances de l'ame; la douce satisfaction qui résulteroit de ces jouissances, seroit peinte sur la physionomie à travers les rides & les décrépitudes; la conversation du vieillard seroit plus intéressante pour la jeunesse, & les lumières de l'expérience inspireroient plus de respect. Dans l'état de

corruption des mœurs, les vieillards ne trouvent de respect & d'attention que par les suites d'une espèce de bienfiance ou par l'espoir des successions. L'expérience des vieillards est un fruit tardif qu'ils ne peuvent plus favoriser. Les leçons qu'elle leur suggère en faveur de la jeunesse, sont de peu de valeur s'ils n'ont pas profité eux-mêmes des avantages qu'ils proposent. Le bonheur de la vieillesse dépend du bonheur de l'âge mûr, & le bonheur de l'âge mûr dépend de l'instruction de la jeunesse.

Le défaut d'instruction ne contribue pas peu à la décadence des mœurs. Cependant quoique cette instruction paroisse en général assez négligée, la décadence des mœurs n'est pas aussi effrayante que quelques déclamateurs nous la représentent. On peut remarquer quelques taches de corruption dans les hommes de ce siècle; mais il ne faut pas le déprimer à toute outrance: il existe encore des vertus. Si les hommes étoient aussi vicieux qu'on pourroit le déduire des déclamations de quelques moralistes, la société seroit bientôt dissoute. Les maximes fondamentales se transmettent dans les familles, & si nos pères ne nous eussent pas transmis des mœurs, l'ordre de la société & des biens ne seroit pas tel qu'il subsiste. Il est des hommes qui s'égarent; mais la généralité des hommes exerce encore des vertus. Il y a peu de vertus qui ne soient ternies par quelques vices; mais les vertus principales & essentielles à l'ordre de la société sont encore en vigueur; les vices principaux & essentiellement contraires à l'ordre de la société sont

VII.
De la décadence des mœurs.

encore généralement réprouvés. Quoique la morale sociale ne soit pas en général démontrée théoriquement dans le cours de l'éducation, une espèce d'instruction pratique supplée à la théorie. Lorsque nous parlerons de la corruption des mœurs, nous ne parlerons que des progrès de quelques vices particuliers qui tendent à la destruction générale. C'est pour prévenir ces progrès que nous nous sommes occupés des moyens de consolider l'instruction morale en renfermant ses principes dans un traité démonstratif.

VIII.
Défauts de
quelques ou-
vrages de mo-
rale.

Il s'en faut de beaucoup que le sujet que je traite soit neuf; je ne réclame sur les auteurs modernes que l'ordre, la brièveté & la simplification. La plupart des anciens philosophes nous ont laissé des préceptes ou des maximes de morale; quelques philosophes modernes se sont attachés à la démonstration; la plupart des auteurs moralisent dans leurs ouvrages; la morale se trouve parsemée dans les histoires, dans les contes, dans les fables, dans les romans, dans les dialogues, dans les discours & dans les poèmes de toute espèce. On peut reprocher à la morale des premiers philosophes ou des sept sages d'avoir été outrée, & de rebuter par ses extrêmes. Les préceptes ou les maximes de morale des anciens philosophes qui les ont suivis, sont d'une grande utilité sans doute pour entretenir l'homme dans l'habitude de la vertu, mais les traités démonstratifs sont d'une utilité plus étendue: leurs ouvrages sont plutôt des sermons que des traités démonstratifs: or chacun peut dire au

fermoneur, cela vous plaît à dire. On peut reprocher aux philosophes modernes sur leurs traités de morale, ou qu'ils sont trop volumineux, & que la lecture en est trop pénible, & trop loin de la portée de la jeunesse, ou que l'enchaînement des démonstrations est incomplet, & n'est point satisfaisant. C'est pourquoi nous nous attacherons à établir pour la morale sociale un ordre bref & démonstratif, sans nous effrayer de cette proposition consignée dans la première édition de l'Encyclopédie (a): *la morale ne peut être traitée par des argumens démonstratifs*. La morale est si étendue & cette science a tant de rapports, que toutes les remarques qu'il est possible de faire pour parvenir à une parfaite connoissance de l'homme & toutes les maximes qu'il est possible d'en déduire pour régler sa conduite dans toutes les circonstances possibles, ne peuvent être renfermées dans un ouvrage démonstratif; mais nous tâcherons d'y renfermer & d'y démontrer les propositions fondamentales, celles dont toutes les maximes possibles peuvent être déduites, & dans lesquelles ces maximes puissent leur vérité.

Nous allons nous appliquer à la connoissance de l'homme & de ses rapports moraux, pour en déduire la science de la morale. Nous examinerons d'abord quels sont les mobiles de ses actions. L'homme agit premièrement en vertu de son instinct & en vertu des impulsions de ses sentimens & de ses passions, ainsi

IX.
Plan du Cours
de l'arithmétique sociale.

(a) Article *Morale*.

II C A T É C H I S M E

que tous les animaux. Secondement, l'homme agit en vertu des délibérations de sa raison. L'homme est mû par des causes volontaires & par des causes involontaires. Nous analyserons ces deux espèces de causes ; nous remonterons jusqu'à l'origine de ces causes, & nous tâcherons de découvrir leur première source, en nous mettant sous les yeux un tableau succinct des fonctions de l'ame & de ses facultés. Ce coup-d'œil, que nous jetterons sur les facultés de l'ame, nous est nécessaire pour établir les définitions de plusieurs termes dont nous ferons usage.

Pour nous préparer à l'étude de la morale, il sera encore nécessaire d'observer la différence des tempéramens & l'influence de la constitution physique sur les facultés de l'ame. Cette observation est d'une nécessité indispensable, pour suppléer par l'instruction aux refus de la nature, ou pour préparer par les moyens physiques la perfection des facultés de l'ame.

Ce traité aura pour base le droit naturel, ou les loix naturelles ; nous en démontrerons la réalité contre l'opinion de quelques philosophes. Nous examinerons comment ces loix de la nature sont obligatoires, & comment la raison qui les apperçoit s'oblige elle-même en appercevant en même temps les peines ou les récompenses qui sont attachées à l'infraction ou à l'observation de ces loix. Nous observerons l'efficacité de ces peines & de ces récompenses sur les actions des hommes.

Combien y a-t-il d'hommes qui sont instruits sur leurs véritables intérêts, & qui suivent

une conduite opposée ! pour vouloir & savoir, pour établir l'empire de la raison sur les passions, il faut perfectionner les facultés de l'homme. Nous démontrerons que la perfection des facultés de l'ame est nécessaire à la perfection de la volonté ; & nous traiterons des moyens de les perfectionner, soit par l'éducation de l'enfance, soit par une éducation réparée dans l'adolescence.

Nous entrerons dans le détail des devoirs de l'homme. Tous ces devoirs sont le produit de quelques vertus. Nous traiterons des vertus chacune en particulier ; nous observerons leurs effets. L'homme étant obligé à ces effets, leur tableau sera celui des obligations ou des devoirs. Nous entrerons de même dans le détail des vices dont nous observerons les effets. L'homme étant obligé à éviter ces effets, leur tableau sera celui des obligations ou des devoirs considéré dans un sens opposé. Ce traité étant destiné à toutes les sociétés, à toutes les nations, on ne considérera pas les vertus relativement à la religion. Nous n'avons d'autre but dans cet ouvrage, ainsi que nous l'avons déjà déclaré, que de traiter des obligations & des règles de conduite de l'homme placé en société ; c'est pourquoi nous n'y comprendrons point les obligations de l'homme envers la Divinité.

Les vertus & les vices auxquels l'homme est enclin, sont la source des qualités que l'on attribue au cœur pour les distinguer des qualités de l'esprit. Ces qualités du cœur & de l'esprit, seules ou réunies, forment les

caractères de l'homme. Nous observerons ces qualités relativement aux vertus & aux vices, & relativement à l'esprit. Les qualités de l'esprit ont la plus grande influence sur les mœurs; les qualités du cœur & de l'esprit ont entr'elles la plus grande analogie; & il est utile d'observer dans l'étude de la morale combien les unes influent sur l'accroissement des autres.

On apprend assez dans le cours de la vie quels sont les crimes; mais en instruisant la jeunesse, nous ne pouvons nous dispenser de leur présenter le tableau des crimes ou des actions punies par les loix humaines & de leur inspirer contre ces actions toute l'horreur & toute l'indignation qui doivent résulter d'un tel tableau.

Un des devoirs de la morale est de chercher à plaire dans la société. Il ne suffit pas pour cet objet de pratiquer les vertus propres à plaire, il faut encore acquérir des qualités par ses manières, par ses façons extérieures d'agir. Les règles des manières font partie de la morale: nous en traiterons brièvement, parce qu'une longue instruction pratique contribue beaucoup plus à former les hommes relativement aux manières qu'une leçon théorique: celle-ci auroit même peu d'efficacité sans l'exercice & l'usage; mais il est nécessaire de mettre les élèves sur la voie des bonnes manières, & hors de la voie des mauvaises: d'ailleurs, dans une nomenclature générale, on ne doit rien obmettre.

Nous terminerons cet ouvrage par un résumé

des règles fondamentales & principales de conduite.

Nous ajouterons au Catéchisme social un tableau moral que nous croyons propre & utile à rappeler dans le cours de l'instruction les principes que l'on pourroit avoir perdus de vue. On ne doit point le considérer comme un tableau général & universel de morale : la crainte des longueurs & des expressions trop familières, nous a fait supprimer plusieurs noms particuliers. D'ailleurs, il est des vices particuliers qui, pour l'intérêt de la jeunesse, doivent être compris sous des dénominations générales. Non-seulement ce tableau rappellera à la jeunesse les principes de morale, & leur mettra sous les yeux les vertus qu'ils doivent observer, les vices qu'ils doivent éviter, les qualités du cœur & de l'esprit, & les manières auxquelles ils doivent aspirer, celles qu'ils doivent perfectionner, ou dont ils doivent se corriger ; mais tout homme, à quelque âge qu'il soit, peut en faire usage pour porter un jugement sur lui-même en observant ses propres traits.



C H A P I T R E I I.

De l'Ame & de ses facultés.

I.
De la faculté
de sentir.

L'HOMME a plusieurs facultés communes avec les autres animaux, & il a plusieurs facultés qui le distinguent particulièrement : nous observerons ces facultés séparément. Il est actuellement reconnu, & il est bien démontré que l'ame n'a d'idées que par les sens. Les idées sont les représentations internes des sensations, c'est-à-dire, des impressions reçues par les sens. Nous n'examinerons pas quel est le mécanisme par lequel les sensations sont reçues dans l'ame, & comment elles y sont renouvelées en l'absence des objets sentis. Tout le monde connoît la différence de cette représentation & de la sensation. L'objet n'est jamais aussi parfaitement représenté qu'il est senti. Les différences dans la netteté des représentations ou des idées, établissent sans doute des différences dans la perfectibilité des hommes, dans les moyens physiques de perfectionner les facultés de l'ame : c'est ce que l'on peut reconnoître plus particulièrement dans les artistes qui ont d'autant plus de dispositions naturelles que les objets mieux représentés intérieurement, sont mieux rendus sur le papier, sur la toile ou sur le marbre.

La faculté de sentir est commune aux hommes, aux animaux, & même à quelques végétaux ;

végétaux ; mais la faculté représentative est supérieure dans les hommes , est extrêmement confuse dans les animaux & est absolument nulle dans les végétaux. On peut comparer , ce me semble , l'être sensitif aux matières , qui , ayant subi différens degrés de coction ou différens degrés d'action chymique quelconque , ont acquis différens degrés de pureté ou de perfection. Dans les végétaux , l'être sensitif est borné au pouvoir progressif : ses molécules sont trop chargées de parties étrangères & grossières pour produire le développement des sens & les sensations. Dans la plupart des animaux cette faculté a fait des progrès ; mais l'être sensitif n'est pas assez épuré pour produire la faculté représentative ; à peine les animaux obtiennent-ils quelques commencemens de représentation. Dans les hommes cette faculté a fait les plus grands progrès ; mais l'on peut observer encore entre les hommes eux-mêmes des différences dans la perfectibilité des facultés de l'ame.

Depuis la sensitive jusqu'à l'homme tous les êtres sensitifs sont doués d'instinct , c'est-à-dire , de la faculté d'agir pour jouir des impressions reçues ou pour les fuir. Les êtres sensitifs ont reçu de la nature la faculté de fuir ce qui leur est contraire & d'être attirés par ce qui leur convient. On peut comparer cette faculté à celle qui met en mouvement certaines matières , lorsqu'elles sont pénétrées d'une trop grande quantité de feu. Le mouvement de la sensitive est la représentation

II.
L'instinct ,
faculté com-
mune aux
hommes &
aux animaux.

B

simple de cette faculté. Nous verrons par la fuite qu'on attribue souvent à l'amour de soi la vertu de l'instinct. Dans les animaux cette faculté est plus composée que dans la sensitive ; le système nerveux l'exerce sur toutes ses branches, & il n'est point borné au mouvement dans un même sens pour fuir l'objet contraire : chaque rameau a la faculté d'être mû dans tous les sens pour garantir le système général.

Les animaux agissent presque uniquement en vertu de cette faculté. Son action s'exerce diversement suivant la diversité du mécanisme ou des organes qu'elle rencontre. On ne peut attribuer uniquement à cette faculté, telle que nous l'avons définie ; les actions par lesquelles les oiseaux font leurs nids, les garnissent de duvet & des matières les plus propres à faire éclore & à conserver leurs petits ; par lesquelles les animaux vont chercher la nourriture de leurs petits ; par lesquelles les fourmis font pendant l'été les provisions de l'hiver suivant ; par lesquelles les castors forment leurs habitations. Ces actions doivent être attribuées, non-seulement aux facultés organiques, mais encore à une espèce de prévoyance, à un sentiment de besoin futur, que nous nous garderons bien de regarder comme inné. Mais on peut attribuer à l'instinct les mouvemens que l'homme & les animaux exécutent pendant le sommeil, l'indignation des chiens contre un homme qui a disséqué un autre chien, & la plupart des mouvemens qui sont exécutés avec plus de vitesse que la volonté n'en est capable.

Les oiseaux , les fourmis , les abeilles , les castors rassemblent ce qu'ils ont la faculté organique de rassembler. On ne peut refuser entièrement à ces animaux , ainsi qu'à beaucoup d'autres , la faculté de se représenter ce qu'ils ont senti , de manière à rassembler les choses qu'ils ont vu rassemblées ; & l'on ne peut nier qu'il y ait pour les animaux , ainsi que pour les hommes , un perfectionnement d'actions nécessaires à leur besoin , qui s'est établi successivement.

Nous ne pensons pas , ainsi que quelques philosophes , que si les animaux avoient des pieds , des mains & des doigts , formés ainsi que ceux des hommes , ils seroient de même parvenus à un degré de perfectibilité semblable ; nous pensons que les animaux ont encore dans l'être sensitif un degré physique d'imperfectibilité. On a reconnu d'ailleurs que l'homme a par la capacité de son cerveau une source plus étendue de perfectibilité. La longueur de la croissance de l'homme contribue encore à cette perfectibilité ; & l'on sait combien le perfectionnement des individus accroît progressivement le perfectionnement général. L'homme a pendant vingt-cinq ans de croissance les facultés organiques beaucoup plus propres à acquérir des idées que dans la décroissance. Combien y a-t-il peu d'animaux dont l'aptitude à acquérir des connoissances dure aussi long-temps ?

Nous ne bornons pas l'instinct des animaux à une promotion ou à une prédétermination indépendante des sensations & des connois-

fances, ainsi que quelques auteurs. L'instinct agit en vertu d'une sensation présente, ou en vertu d'un besoin, ou en vertu d'un désir, ou en vertu d'une crainte. Le besoin, le désir & la crainte ne sont que des renouvellemens, ou des représentations de sensations agréables ou désagréables. Le besoin est ou une sensation désagréable produite par une interruption des fonctions animales, ou une représentation des sensations désagréables produites par des interruptions passées. Les besoins peuvent être considérés relativement au corps & relativement à l'ame. L'ame a des besoins, ainsi que le corps: l'ennui est pour l'ame un état de besoin. L'empire des besoins de l'ame est au-dessus de celui des besoins du corps. L'homme satisfait les besoins nécessaires de sa vie, seul & isolé dans un bois. Les besoins que les sensations & les idées ajoutent à ces besoins nécessaires, sont dans un rapport immense avec ces besoins simples. Le désir & la crainte sont produits par des représentations de sensations d'objets éloignés ou cachés. L'instinct n'agit donc pas toujours en vertu des sensations présentes. Les sens ajoutent des désirs au besoin. Les plaisirs qui sont attachés à la satisfaction des besoins naissent souvent des sens qui précèdent & préviennent les organes des besoins.

III.
Autres facultés communes aux hommes & aux animaux.

Cette faculté dont l'homme jouit, ainsi que les animaux, n'est pas aussi bornée dans son espèce que dans celles des animaux, & elle n'est point aussi bornée dans la plupart des animaux, qu'elle l'est dans quelques espèces & dans la sensitive. Nous verrons bientôt que

L'instinct croît en raison des passions dont les êtres sensitifs sont susceptibles. L'homme perfectionne son instinct par la perfection de ses facultés sensitives. De la faculté de recevoir & de se représenter les sensations, l'homme déduit ses autres facultés. L'action par laquelle les sensations sont reçues dans l'ame se nomme perception ; la faculté par laquelle l'ame se représente les sensations est la mémoire ; les sensations représentées sont les idées ; lorsque les idées sont moins simples ou plus composées, elles sont appelées notions ; l'action par laquelle l'ame excite en elle-même, la représentation & la combinaison des sensations est l'imagination. Ces facultés primitives de l'ame appartiennent à l'homme comme animal, puisque nous avons dit que les animaux ont à un certain degré la faculté représentative. Il y a quelques animaux qui n'en jouissent pas ; elle a différens degrés dans les différens animaux, & il y a une distance considérable entre celle qui est la moins confuse dans les animaux, & celle dont jouissent les hommes. On peut donc fixer là le terme de la pensée des animaux, puisque la pensée est l'emploi, l'exercice ou l'usage des différentes facultés de l'ame.

L'action par laquelle l'ame réunit plusieurs idées est la conception ou la compréhension. La conception perfectionnée est l'intelligence ; l'ame considérée comme usant de ces facultés est appelée entendement ou intellect. Observons ainsi les différentes actions de l'ame, & nous découvrirons successivement ses diffé-

IV.
Facultés particulières à l'homme.

sances, ainsi que quelques auteurs. L'instinct agit en vertu d'une sensation présente, ou en vertu d'un besoin, ou en vertu d'un désir, ou en vertu d'une crainte. Le besoin, le désir & la crainte ne sont que des renouvellemens, ou des représentations de sensations agréables ou désagréables. Le besoin est ou une sensation désagréable produite par une interruption des fonctions animales, ou une représentation des sensations désagréables produites par des interruptions passées. Les besoins peuvent être considérés relativement au corps & relativement à l'ame. L'ame a des besoins, ainsi que le corps: l'ennui est pour l'ame un état de besoin. L'empire des besoins de l'ame est au-dessus de celui des besoins du corps. L'homme satisfait les besoins nécessaires de sa vie, seul & isolé dans un bois. Les besoins que les sensations & les idées ajoutent à ces besoins nécessaires, sont dans un rapport immense avec ces besoins simples. Le désir & la crainte sont produits par des représentations de sensations d'objets éloignés ou cachés. L'instinct n'agit donc pas toujours en vertu des sensations présentes. Les sens ajoutent des désirs au besoin. Les plaisirs qui sont attachés à la satisfaction des besoins naissent souvent des sens qui précèdent & préviennent les organes des besoins.

III.
Autres facultés communes aux hommes & aux animaux.

Cette faculté dont l'homme jouit, ainsi que les animaux, n'est pas aussi bornée dans son espèce que dans celles des animaux, & elle n'est point aussi bornée dans la plupart des animaux, qu'elle l'est dans quelques espèces & dans la sensitive. Nous verrons bientôt que

l'instinct croît en raison des passions dont les êtres sensitifs sont susceptibles. L'homme perfectionne son instinct par la perfection de ses facultés sensitives. De la faculté de recevoir & de se représenter les sensations, l'homme déduit ses autres facultés. L'action par laquelle les sensations sont reçues dans l'ame se nomme perception ; la faculté par laquelle l'ame se représente les sensations est la mémoire ; les sensations représentées sont les idées ; lorsque les idées sont moins simples ou plus composées, elles sont appelées notions ; l'action par laquelle l'ame excite en elle-même, la représentation & la combinaison des sensations est l'imagination. Ces facultés primitives de l'ame appartiennent à l'homme comme animal, puisque nous avons dit que les animaux ont à un certain degré la faculté représentative. Il y a quelques animaux qui n'en jouissent pas ; elle a différens degrés dans les différens animaux, & il y a une distance considérable entre celle qui est la moins confuse dans les animaux, & celle dont jouissent les hommes. On peut donc fixer là le terme de la pensée des animaux, puisque la pensée est l'emploi, l'exercice ou l'usage des différentes facultés de l'ame.

L'action par laquelle l'ame réunit plusieurs idées est la conception ou la compréhension. La conception perfectionnée est l'intelligence ; l'ame considérée comme usant de ces facultés est appelée entendement ou intellect. Observons ainsi les différentes actions de l'ame, & nous découvrirons successivement ses diffé-

IV.
Facultés par-
ticulières à
l'homme.

rentes facultés. La faculté que l'ame a de se fixer particulièrement à une ou à plusieurs sensations, à une ou à plusieurs idées est l'attention ; l'attention portée à l'étude est l'application. L'action par laquelle l'ame compare les idées est la réflexion. Cette opération de l'ame donne naissance à une nouvelle espèce d'idées. Antérieurement à cette opération, les idées sont les représentations des objets physiques. Lorsque l'ame a comparé ces représentations, elle déduit de cette comparaison des rapports, des qualités ou des quantités qu'elle considère hors du sujet où ils ont été aperçus. Ces rapports, ces qualités ou ces quantités sont des idées abstraites que l'ame considère généralement comme pouvant être appliquées à tout sujet quelconque ; telles sont les idées de grandeur, de blancheur & de nombre. Les idées sont composées, lorsqu'elles sont la représentation de plusieurs idées, soit abstraites, soit réelles, lorsque pour les concevoir parfaitement, il est nécessaire de les décomposer, de se représenter les idées qui les composent, & leurs rapports entr'elles. La réflexion se subdivise en méditation, observation, examen, contemplation, spéculation ou pénétration, lorsqu'elle est attentive, lorsqu'elle s'étend à des recherches, ou lorsqu'elle s'occupe d'un grand nombre d'idées. L'action par laquelle l'ame nie ou affirme l'identité des idées comparées est le jugement. La faculté de juger sainement & de bien distinguer les idées dont on s'occupe est le discernement ; la faculté de juger sainement est quelquefois simplement

appelée le bon sens, ou le sens commun. L'exercice de la réflexion & du jugement est la raison. Une partie des fonctions de la raison est de comparer les motifs des actions, de choisir ou opter les buts & les moyens, ou de délibérer & de découvrir le vrai & le faux. La raison compare souvent deux idées à une troisième, pour décider du rapport des deux premières; cette opération de la raison est appelée raisonnement. La faculté de délibérer dont jouit la raison est appelée liberté. La volonté est une faculté de l'âme, par laquelle elle se détermine, & par laquelle elle choisit ou opte les buts & les moyens.

La volonté de l'homme diffère donc beaucoup de l'instinct. Elle agit en vertu de plusieurs facultés de l'âme que les animaux en général n'ont point en partage. L'instinct est une espèce de réaction produite par l'action interne des sensations, ou par la représentation des sensations; la volonté agit en vertu de la réflexion & du jugement, ou de la raison.

La volonté peut être foible, & alors elle n'est qu'une velléité; elle peut avoir lieu sur des objets ou sur des moyens qui ne sont pas présens, ou qui ne sont pas au pouvoir de l'homme, & alors elle ne peut être considérée que comme vue, comme projet, comme dessein, ou comme intention. La manière dont l'homme fait usage de sa raison & de sa volonté dans la suite de ses actions, est sa conduite. La faculté dont jouit l'homme d'observer les règles de ses actions, & de les juger, forme sa conscience.

B. iv.

L'action par laquelle l'ame fait usage de la plupart de ses facultés pour acquérir un grand nombre d'idées , pour les classer & les mettre en ordre , suivant le genre auquel elles appartiennent , pour porter des jugemens sur ces idées , & pour découvrir leurs rapports , est l'étude. La somme ou une partie des idées acquises par l'étude , est la science , qui se subdivise en savoir , en érudition , en connoissance , en instruction , en lumières. Lorsque la science acquise ne concerne que des faits , elle est appelée expérience. La manière de penser qu'ont produite les jugemens portés dans l'étude , forme l'opinion. Si les jugemens portés sont présentés clairement à l'ame , & qu'il n'y ait pas de jugement contraire à porter sur le même objet , l'opinion est une évidence. Si le jugement est fondé sur un raisonnement solide & sur des vérités reconnues , l'opinion est une certitude. Si l'homme a beaucoup de raisons pour affermir son jugement , mais n'en a pas assez pour se décider , son opinion est une probabilité. Si l'homme a beaucoup de raisons pour ne point porter de jugement , son opinion n'est qu'un doute. Si son jugement est fondé sur un faux raisonnement , ou sur de fausses notions , ou sur des principes faux , son opinion est une erreur.

V. Les sensations & les idées produisent sur les facultés de l'ame & du corps des manières d'être qui sont appelées sentimens ou passions. L'ame a des sensations par les objets extérieurs , & des passions par la manière d'être intérieure. Les sentimens & les passions pour-

Sentimens
& passions. Fa-
cultés de l'a-
me attribuées
au cœur.

roient être regardés comme synonymes relativement à l'ame : la passion est une expression générique dont le sentiment est l'application particulière à l'ame ; néanmoins , dans l'usage ordinaire , la passion est regardée comme une amplification du sentiment. Les sentimens & les passions sont des mobiles assez puissans des actions des hommes pour que nous en cherchions avec soin la source. Ce sont des manières d'être ; cependant ils font agir l'homme & préviennent souvent des délibérations de sa raison. Non-seulement les sensations & les idées déterminent l'instinct , mais encore elles produisent dans la machine intérieure , ou une espèce particulière de volupté , ou une espèce particulière d'irritation , ou des mouvemens quelconques qui influent sur la plupart des organes , dont les signes sont portés jusques vers l'enveloppe extérieure , & dont la réaction accroît la force instinctuelle. C'est ce que nous expliquerons plus particulièrement lorsque nous aurons parcouru le tableau des facultés de l'ame.

Les facultés de l'ame relatives aux passions dont nous venons de parler sont attribuées au cœur. Lorsque l'ame a perfectionné ses facultés , elle prend le nom d'esprit , & ses facultés sont considérées alors comme facultés de l'esprit ; cependant l'ame perfectionnée , où l'esprit a des facultés qui lui sont particulières. La finesse , la délicatesse dans le jugement , prennent le nom de goût. La force , la grandeur des idées , des jugemens & des découvertes , est le génie ; l'abondance des idées , &

VI.
Facultés de
l'esprit.

l'activité de l'esprit , forment le feu , la fougue , l'enthousiasme. La faculté par laquelle l'esprit fait des découvertes utiles dans les sciences est l'invention. Si l'invention est relative aux arts mécaniques , elle prend le nom d'industrie.

C H A P I T R E I I I .

Des principaux mobiles des actions humaines.

I. **I**L est facile d'appercevoir de quelle utilité nous doit être l'observation des facultés de l'ame. Notre but étoit de découvrir dans ses opérations ou dans ses fonctions, quels sont les mobiles des actions de l'homme. Nous n'avons traité des facultés de l'ame que pour parvenir à ce but , & nous nous en sommes tenus à de simples énonciations & à de simples définitions des facultés dont la connoissance complete n'est point de notre sujet. Nous avons vu que l'homme est mû par son instinct , que les sentimens & les passions accroissent la force instinctuelle , & que la raison , en éclairant les mouvemens de cette force , peut en changer les directions pour le plus grand avantage de l'homme. L'animal , par les effets de son instinct , fuit le danger qu'il voit suspendu sur sa tête ; l'homme , par les effets de sa raison , apperçoit que ce danger n'est pas le plus imminent. L'animal court au plaisir qui se présente à ses sens ; l'homme apperçoit

I.
Instinct, sentimens ou passions, & raison. mobiles principaux.

un danger où l'animal n'a vu que du plaisir.

Arrêtons-nous donc à ces mobiles; observons en le plus qu'il nous sera possible la nature, les causes, les effets, & les rapports. Nous commencerons par les sentimens ou les passions.

Les anciens distinguoient les passions morales en appétits concupiscibles, & en appétits irascibles. Les appétits concupiscibles sont ceux dans lesquels l'homme désire; les appétits irascibles sont ceux dans lesquels il se fâche. Il y a cependant des passions dans lesquelles l'homme ne désire ni ne craint; c'est ce qui a déterminé les philosophes modernes à étendre l'énumération des passions primitives.

II.
Des sentimens & des passions; leur nature, leurs causes, leurs effets & leurs rapports, avec l'instinct.

On peut ranger dans une première classe des passions l'admiration, l'amour, le désir & la joie; & dans une seconde classe opposée, l'horreur, la haine, la crainte & la tristesse (a): les autres passions sont analogues à celles-ci, ou dérivent de la combinaison de quelques-unes de ces passions primitives. Entre les passions, il y en a qui sont indifférentes à la moralité des actions humaines; nous nous contenterons de les indiquer dans le tableau moral; nous traiterons particulièrement des autres dans l'ordre que nous avons adopté pour analyser ces actions.

III.
Huit passions primitives.

Les passions produisent sur les facultés corporelles des effets physiques, dont tout le

IV.
Effets des passions, sur l'économie animale.

(a) Descartes dans son traité des passions ne compte que six passions primitives: l'admiration, l'amour, la haine, le désir, la joie & la tristesse.

monde peut observer les signes sur les physionomies des hommes. Elles influent sur l'activité de la circulation des fluides, & quelquefois elles arrêtent ou suspendent cette circulation. Dans la tristesse & dans la douleur la circulation est gênée, & réciproquement lorsque par l'effet de quelque maladie la circulation est embarrassée, il en résulte un état de tristesse. Dans la joie, au contraire, il semble que la circulation est plus vive, & les signes de cette accélération sont exprimés sur le teint ou dans les yeux. Les muscles même se ressentent de ces effets, & produisent, ou les physionomies allongées, ou le sourire. La joie & la douleur n'agissent pas seulement sur la physionomie; la joie, à mesure qu'elle s'accroît, produit sur le diaphragme, ou sur la membrane qui sépare la poitrine de la région inférieure, ces espèces de convulsions que tout le monde connoît sous le nom d'éclats de rire. Dans la douleur, une vive émotion de cette membrane, produit les hoquets, les sanglots; le fluide se décompose & produit ces larmes qui accompagnent ordinairement de vives convulsions des muscles de la physionomie. La joie & la tristesse ne produisent pas ces effets régulièrement: des impressions trop fortes ou trop vives changent les signes de joie en signes de tristesse, & réciproquement; des douleurs trop vives altèrent quelquefois tellement le système nerveux que de grands éclats de rire en expriment les affections; quelquefois les larmes sont les signes & l'expression d'une grande joie.

La plupart des animaux sont susceptibles des affections de douleur & de joie ; mais aucun n'en exprime aussi sensiblement les signes à l'extérieur que l'homme. Le fluide sensitif de l'homme est le plus propre à subir ces variations qui produisent le rire & les pleurs , & le fluide sensitif des femmes l'emporte encore à cet égard sur celui des hommes ; d'où il résulte qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître qu'il y a dans les fluides nerveux des hommes & des animaux des différences d'où l'homme déduit sa supériorité de puissance pour la perfectibilité. Les pleurs & le rire ont donc une espèce d'analogie avec la faculté de penser , & la sensibilité exprimée dans l'enfance par ces signes extérieurs , seroit peut-être un thermomètre , où l'on pourroit reconnoître de bonne heure jusqu'à quel point l'esprit pourra se perfectionner , s'il est suffisamment cultivé.

L'admiration , l'amour , le désir , l'horreur , la haine & la crainte produisent encore sur l'économie animale des effets qu'il est souvent aisé de reconnoître au dehors , tels que les exclamations , les mouvemens de surprise , l'éclat & le feu dont brillent des yeux pleins d'ardeur , le doux coloris dont se teint rapidement une physionomie par un sentiment mêlé de plaisir , de désir & d'embarras ; le frémissement , le tremblement , les mouvemens d'indignation ; l'étourdissement , la stupeur , la perte absolue des forces & la pâleur. Il en est de même des passions qui dérivent de ces passions primitives ; il est certain que ces

passions ont une influence considérable sur le mécanisme intérieur, & que cette influence est reconnue non-seulement par les effets que chaque homme peut ressentir en lui-même, mais encore par les signes extérieurs dont chacun ne pourroit se garantir qu'en substituant un sentiment factice au sentiment dont il est réellement pénétré.

V.
Effets des
passions sur
l'instinct.

C'est par ces effets des passions qu'il se produit une réaction sur l'instinct, & que l'homme est entraîné antérieurement à l'exercice de sa volonté, ou agit par ce que l'on appelle communément un premier mouvement. C'est par ces effets que l'homme produit souvent des actions qui sont réellement contraires au but que se seroit proposé sa volonté, si elle eût été assez promptement avertie. C'est par ces effets que l'homme évite souvent un danger par un mouvement antérieur à la détermination de la volonté. C'est par ces effets que l'exercice des facultés animales est souvent troublé.

VI.
Des impres-
sions.

La plupart des sentimens & des passions sont produits physiquement & indépendamment de la réflexion : l'état de sentiment ou de passion existe non-seulement par les effets des sensations & des idées présentes, mais il subsiste encore par les impressions reçues en l'absence de ces sensations & de ces idées. Lorsque l'homme est dans un certain état d'amour & de sensibilité, son ame est émue à la vue d'un être qui pâtit, & il sera porté à le soulager avant de chercher des motifs de le faire. Il en est de même de la colère qui

survient à un homme lorsqu'il est dans un certain état de haine & de crainte. L'homme qui s'est livré à quelque passion en ressent encore les effets, lorsqu'elles semblent éteintes par l'absence des sensations & des idées qui les ont produites. Lorsque les sensations & les idées ont agi avec force sur l'ame, elles y produisent les manières d'être que l'on nomme impressions. Les fortes impressions, celles qui sont acquises par un renouvellement fréquent des mêmes sensations & des mêmes idées, celles sur-tout de l'enfance, lors même qu'elles ne sont point présentes à la mémoire, sont souvent pour l'homme des causes motrices par lesquelles il agit antérieurement à la volonté sans les appercevoir. L'imagination supplée souvent aux impressions vraies; elle rassemble diverses impressions vraies, & elle en forme des tableaux faux.

Il y a des passions dont l'effet est subit, & des passions dont l'effet ne se déclare pas instantanément, soit qu'il soit retenu & contrebalancé par l'effet de quelqu'autre passion, soit que les organes ne soient pas complètement dans la disposition nécessaire à le produire: ce sont ces manières d'être que l'on distingue par le nom d'impressions.

Il est encore pour l'homme une manière d'être qui est produite par la répétition des sensations, des idées & des actions; c'est l'habitude. Il n'est pas, ce me semble, difficile de concevoir les effets de l'habitude en se rappelant les définitions que nous avons données de l'instinct, depuis son état le plus simple jusqu'à

VII.
De l'habitu-
tude.

son état le plus composé. L'instinct n'étant primitivement que le mouvement de l'être sensible qui refuse ce qui lui est contraire, ou s'en éloigne, & qui tend à se rapprocher ou à jouir ou à user de ce qui lui est analogue; il n'est pas difficile de concevoir que la répétition de ces mouvemens rend les molécules du fluide qui les exerce plus souples, en diminue le frottement, en augmente la fluidité, ou en débarrasse les molécules qui pourroient nuire à son action. L'instinct, par les effets de l'habitude; accroît donc ses forces pour influer sur les actions des hommes & des animaux sans la participation de la volonté. La répétition des exercices, la répétition des mouvemens des membres, & la répétition d'une infinité d'opérations du corps & de l'esprit établissent dans les facultés animales une aptitude à produire les mêmes mouvemens avec plus de facilité & antérieurement à toute délibération. C'est par les effets de cette habitude que les doigts d'un musicien exécutent souvent de grandes difficultés sans que ces mouvemens soient dirigés par la volonté; que l'homme fait souvent une route sans se tromper, & va à son but dans les rues d'une grande ville, quoiqu'il soit occupé de méditations ou de spéculations; c'est par les effets de cette habitude que l'on mange & que l'on boit sans y penser.

Mais si l'instinct a une telle supériorité sur la volonté par les effets de l'habitude, nous verrons aussi que la volonté reprend son empire par les mêmes effets, & que c'est par le moyen des

des habitudes que la volonté contracte, qu'elle s'oppose aux effets dangereux de l'instinct, & qu'il résulte des effets de la réflexion, que l'homme acquiert un instinct différent de celui qu'il a reçu de la nature.

Les effets de l'habitude ne se bornent pas à son influence sur l'instinct, elle agit encore sur les facultés de l'ame & sur les passions. L'homme en contractant l'habitude de laisser échapper les sensations & les idées, ou de les retenir pour les comparer, s'abrutit ou perfectionne les facultés de son esprit. L'homme en contractant l'habitude des sensations ou des idées qui peuvent entretenir ses désirs ou ses craintes, se soumet de plus en plus à l'empire de ses passions : l'habitude accroît les passions & les besoins.

Lorsque nous avons dit que l'habitude ou la répétition des mouvemens & des actions accroît la force active, ce n'est qu'en tant qu'elle agit sur les organes fluides ou solides sans les décomposer : car l'on fait que tout est sujet dans ce monde à une dissipation plus ou moins sensible ; & l'usage ou l'habitude, après avoir débarrassé les molécules utiles des molécules contraires à l'action, ajoute souvent à l'activité de la dissipation des molécules utiles, & finit par diminuer la force active.

Nous nous étendrons davantage sur les effets de l'habitude, lorsque nous observerons les avantages que l'homme en peut tirer pour sa conduite ; il nous reste encore à faire quelques observations sur les passions.

C

VIII.
Modifica-
tions des pas-
sions.

Il y a des passions qui par leur violence prennent le titre de flammes, de transports: ce sont celles qui sont analogues au désir & à l'amour. Les passions en tant qu'elles se rapportent à l'admiration, à l'amour & au désir, ou à leurs opposées, forment les inclinations de l'homme, ses penchans, ses propensions, ses appétits; les passions poussées à l'excès sont des manies; les manières d'être & les qualités que l'homme acquiert par ses passions forment ses dispositions, son humeur, son caractère; la manière dont il agit forme ses mœurs; les sentimens dont l'homme est susceptible, & qui le conduisent au bien ou au mal, indépendamment de toute délibération constituent son bon ou mauvais naturel.

IX.
Influence des
causes physi-
ques sur les
passions.

Les passions ont plus ou moins de force, & agissent plus ou moins sur les animaux suivant la nature de leur tempéramment, suivant la température de l'air qu'ils respirent, suivant la nature des alimens ou des boissons qu'ils ont pris. L'homme est soumis à une multitude de causes motrices qui sont en lui & hors de lui. On fait combien les digestions difficiles influent sur l'humeur, combien les différentes boissons influent sur la tristesse ou sur la gaieté, sur la chaleur ou le refroidissement des facultés de l'esprit; on fait combien l'activité des esprits animaux, mûs par des causes quelconques, influe sur la chaleur de l'esprit, & sur l'ardeur des passions. Un habile botaniste parviendroit peut-être à classer toutes les plantes dans l'ordre qui conviendroit à exciter & à entretenir toutes

les passions particulières, & produiroit par cet art nouveau les principaux effets dont la musique a déjà la propriété.

La constitution physique de l'homme, ainsi que des animaux, ayant la plus grande influence sur les qualités de son cœur & de son esprit, & par conséquent sur ses actions; il est nécessaire, soit pour la direction de sa propre conduite, soit pour la direction de la conduite d'autrui, de se former quelques notions des différens tempérammens de l'homme, & d'observer les effets de ces tempérammens sur les passions, & leur rapport avec la morale.

x.
Influence
des tempé-
rammens sur
les passions.

Les tempérammens varient suivant les âges & suivant les sexes : les femmes ont plus de délicatesse, les hommes ont plus force. Les tempérammens changent & s'altèrent considérablement, soit par la croissance, soit par les maladies. C'est à raison de ces différences qu'il s'en établit beaucoup dans les tempérammens, & qu'il y a beaucoup de tempérammens mixtes entre les tempérammens principaux que les médecins ont observés.

Les tempérammens se réduisent à quatre, savoir : le tempéramment sanguin, le bilieux, le mélancolique & le pituiteux, ou le phlegmatique. Le sanguin est chaud & humide : c'est celui où les parties intégrantes des fluides sont dans la proportion la plus convenable à l'équilibre qui doit exister entre les fluides & les solides ; c'est celui où la chaleur & le phlegme dominant chacun en particulier, sont dans la proportion nécessaire à produire la meilleure santé, les meilleures digestions, la

meilleure nutrition , le contentement. Le bilieux est chaud & sec : la chaleur domine dans ce tempéramment , & le phlegme y est moins abondant : cet état convient moins à la santé & au contentement ; mais il en résulte plus de force & plus de sensibilité : le système nerveux & les facultés de l'ame gagnent à la diminution du phlegme. Le mélancolique est opposé au sanguin : ce tempéramment est froid & sec ; il y a dans ses fluides peu de feu & peu de phlegme : le rapport du feu & du phlegme est le même que dans le sanguin ; mais la quantité du mélange domine dans le sanguin. A raison de cette diminution des fluides , les fonctions animales s'exécutent plus lentement , plus difficilement , le contentement est moindre ; le système nerveux se ressent de cette diminution & de ce ralentissement. Le pituiteux ou le phlegmatique est opposé au bilieux ; il est froid & humide ; il a beaucoup de phlegme & peu de feu. Il en résulte des qualités diamétralement opposées à celle du bilieux. La chaleur du tempéramment , ainsi que la chaleur produite par des causes accidentelles , excite la vivacité de l'imagination & l'ardeur des passions. Le phlegme produit des effets contraires ; il en résulte que le bilieux est ordinairement spirituel & passionné ; mais l'excès de chaleur est contraire à la réflexion : il n'y a qu'un grand exercice de la réflexion qui puisse perfectionner cette faculté dans ce tempéramment. Le sanguin est naturellement moins propre à devenir spirituel & passionné que le bilieux ; mais il est plus

susceptible de réflexion. Le mélancolique a moins d'imagination, moins de passions; mais il est susceptible de réflexion. Le pituiteux est ordinairement borné, peu passionné, & peu propre à l'exercice des facultés de l'ame.

Cette courte analyse des tempérammens doit servir de base à un jeune homme, pour observer en soi-même quel est l'état de son esprit & de son cœur, & peut servir de base aux instituteurs, pour observer quelles sont les causes physiques des qualités qu'ils doivent diriger & pour rechercher les moyens de suppléer par l'art aux causes naturelles.*

L'instinct est le premier mobile ou le mobile primitif des hommes. Les sentimens & les passions ou les révolutions, & les impressions produites dans le mécanisme des hommes par les sensations & les idées accroissent la force instinctuelle. L'habitude ou la répétition des sensations, des idées & des passions augmente la force des passions, & les passions ont plus ou moins d'activité suivant la nature des tempérammens. Jusqu'ici l'homme est dominé par des forces majeures, & il est soumis, ainsi que les animaux, à des puissances physiques dont dépendent toutes ses actions. Découvrons actuellement dans l'exercice des facultés qui le distinguent, les sources d'où il tire sa liberté; nous en déduirons des raisons de rendre ses actions méritoires & imputables, & nous aurons établi par-là les principes fondamentaux de la moralité des actions humaines.

XI.
Sources de
la liberté.

C'est principalement par la culture & par la

XII.
De la raison

& de la vo-
lonté.

perfection de sa raison que l'homme diffère des autres animaux : c'est par l'exercice de cette faculté qu'il peut se rendre maître de ses actions & s'opposer aux effets de l'instinct & des passions, ou aux impulsions de ses organes. Par la réflexion, il établit en lui un combat des passions. Lorsqu'il est agité par de violens désirs, l'imagination lui ramène de nouvelles idées qui excitent des passions propres à contrebalancer ces désirs. Par le jugement, il décide quelles seront les actions nuisibles, quelles seront les actions utiles.

Il résulte du pouvoir de réunir plusieurs idées, de les comparer & d'exercer les fonctions dont nous avons parlé, que l'homme n'est pas entraîné nécessairement, ainsi que les autres animaux, par l'idée & la sensation présentes, ou par la passion excitée par l'idée & la sensation présentes. C'est ce pouvoir qui est la source de la liberté de l'homme : c'est par lui qu'il délibère & qu'il veut.

XIII.
De la liberté
de l'homme.

Plusieurs philosophes & plusieurs écrivains ont pensé que l'homme n'est pas libre, qu'il n'agit que par l'effet d'une éducation machinale, ou par fatalisme, ou par l'effet des changemens qui surviennent dans le sang par des causes physiques. Ces auteurs ne reconnoissent dans l'homme que des verus de machines. La plupart de ces auteurs ont soutenu que l'homme est nécessairement déterminé par son intérêt. De ce que l'homme ne se détermine pas sans motif & sans intérêt, on en a conclu qu'il n'étoit pas libre : mais la liberté ne consiste pas dans le pouvoir de se déterminer sans

motif. Le système, qui en formant l'homme à la vertu, lui ôte le plaisir de se déterminer, en lui ôtant la liberté, est très-vicieux : il n'en résulteroit pour un cœur vertueux d'autre satisfaction que celle d'être entraîné au bien par une fatalité irrésistible, ou par une suite d'événemens auxquels il n'est pas maître d'apporter aucun changement ; non-seulement ce système est défectueux, mais il est contraire au sentiment interne que chacun éprouve de sa liberté.

Dans certains cas l'homme est soumis à des impulsions qui le dominant & l'asservissent ; dans d'autres il est libre.

La liberté de l'homme consiste dans la puissance de délibérer & de choisir : s'il a en lui une puissance qui choisit & qui le détermine, il est libre : or l'homme a cette puissance. Lorsque l'homme délibère, c'est par ce qu'il y a plusieurs motifs ou plusieurs intérêts qui peuvent le déterminer, ou le retenir : la puissance qu'il a de choisir entre ces motifs ou ces intérêts, constitue sa liberté. L'homme par l'exercice de cette faculté résiste aux motifs les plus pressans : ceux, par exemple, qui agissant directement sur les sens produisent l'impression la plus vive sur l'ame ; il se rend maître, par la délibération, des impulsions physiques auxquelles il est exposé & sujet. Lorsque l'homme flotte entre deux motifs, l'un est l'intérêt présent, l'autre est l'intérêt éloigné. L'impulsion physique de l'intérêt présent & sensible, auroit plus d'énergie sur les mouvemens actuels de la volonté, si la raison n'étoit pas formée à réagir contre cette impulsion & à

la repousser. Ce pouvoir de la raison sur les impulsions puissantes des passions actuelles, est la source de sa liberté.

Le pouvoir de délibérer qui élève l'homme au-dessus des bêtes s'acquiert dès que l'homme a le pouvoir de comparer ses idées & de juger : c'est principalement de la faculté de prévoir & de se représenter les sensations pour les comparer aux sensations présentes, que l'homme déduit la faculté de délibérer.

Il sembleroit résulter du système de quelques moralistes que la volonté n'est qu'une impulsion involontaire ; la volonté agit, soit pour écouter, soit pour rejeter les conseils de la raison ; c'est en cela que consistent la délibération & la volonté. Si l'homme n'étoit pas libre, le mobile des actions des hommes seroit donc une puissance involontaire ; il faudroit donc bannir de la langue les mots *Volonté*, *volontaire*. » Nous sommes heureux » ou malheureux, raisonnables ou déraisonnables, sans que notre volonté entre pour « rien dans ces différens états ». C'est ainsi que s'exprime un auteur moderne (a). Il ne falloit donc pas dire notre *volonté*. Le même auteur dit : » La volonté est une modification dans » le cerveau par laquelle il est disposé à » l'action, ou préparé à mettre en jeu les » organes qu'il peut mouvoir ». Ces deux phrases sont contradictoires : ici la volonté n'entre pour rien dans nos actions ; là la volonté agit ou dispose le cerveau à l'action.

(a) S. D. L. N.

Au reste , cette dispute sur la liberté est assez chimérique , car tous les auteurs conviennent que l'homme a la faculté de choisir entre des règles de conduite. Cette proposition suffit à la morale. On convient que l'homme est susceptible de volonté , c'est-à-dire , d'un état de l'ame , par lequel il est disposé à agir ; on convient qu'il y a différentes impulsions qui peuvent changer alternativement cet état de l'ame : ce n'est autre chose que de délibérer. On convient qu'une de ces impulsions doit l'emporter sur les autres : c'est ce qu'on appelle la détermination.

Non-seulement l'homme en choisissant entre différens intérêts n'est pas emporté par une impulsion irrésistible ; mais encore il est souvent entraîné par des sentimens dont l'action est antérieure à la recherche des intérêts : ainsi en supposant que l'homme ne se décidât qu'en vertu de son intérêt , on n'en pourroit pas conclure qu'il est dominé par les motifs de son intérêt. On ne peut donc affirmer que l'homme est toujours mû par son intérêt.

En reconnoissant le sentiment & la raison comme deux mobiles différens des actions, on peut considérer la morale sous deux points de vue ; on peut la considérer comme art & comme science : sous le premier , elle agit sur les sentimens ; sous le second , elle agit sur la raison. C'est ce qui établit une grande différence entre la persuasion & la conviction : l'une est l'effet de l'art , l'autre de la science.

Nous sommes en état de reconnoître actuellement deux espèces de mobiles différens , les

XIV.

Comparai-
son des effets,
des sentimens
& de la rai-
son.

XV.

Comparai-
son de l'inf-

instinct & de la
volonté,

mobiles involontaires & la volonté. Quoique nous ayons établi une différence entre l'instinct & la volonté, il paroît que nous pouvons considérer aussi les plus grandes analogies entre ces deux mobiles, & même que l'on peut les réduire à un seul mobile qui mis immédiatement en mouvement par les sensations, les idées ou les passions, prend le titre d'instinct, & qui mis en mouvement par la raison, ou par la comparaison des sensations & des idées, prend le titre de volonté.

L'instinct & la volonté ont la même action sur les muscles, & souvent des ordres donnés par la volonté ne sont exécutés qu'en vertu de l'instinct. La volonté de l'homme n'a presque toujours qu'un premier ordre à donner, & il semble qu'elle ait sous elle des volontés subalternes, qui, en obéissant à cet ordre général, en exécutent tous les détails, sans lui en donner connoissance & sans attendre des ordres particuliers; cette exécution est même beaucoup plus vive que l'exercice de la réflexion qui dirige la volonté principale. Ces volontés subalternes ont la plus grande analogie avec l'instinct, ou avec les volontés de l'animal, qui étant une fois lancées agissent & produisent divers effets, parce qu'elles ont déjà agi semblablement & produit de semblables effets, & parce que les organes sont disposés mécaniquement de manière à les produire. La main étant lancée à écrire, les doigts étant lancés à toucher les cordes d'un instrument, la volonté n'est point avertie de toutes les lettres que la main trace successive-

ment, de toutes les notes ou de tous le tons qui sont rendus par l'instrument. Lorsque l'homme lit en méditant sur un autre sujet, il parcourt plusieurs pages & retourne même le feuillet sans s'en apercevoir.

Plus on réfléchit sur l'exercice de la volonté de l'homme, plus on est obligé de reconnoître que depuis sa plus tendre enfance, sa volonté est soumise à des forces supérieures, & que l'exercice seul de la raison rend l'homme à lui-même. C'est sans doute parce que l'on a été vivement frappé de la multitude de ces forces supérieures que l'on s'est décidé à penser que l'homme n'est point libre; mais on ne peut lui refuser cette faculté, dès qu'on le suppose capable de réflexion & de jugement. On a de même donné dans l'erreur lorsqu'on a pensé que l'homme est toujours mû par son intérêt; on a supposé que l'homme raisonnable délibéroit dans toutes ses actions, & qu'il étoit toujours déterminé par l'intérêt apparent. C'est en partie pour désabuser de ces deux opinions erronnées que nous avons recherché quels sont les mobiles des actions des hommes. Nous ne nous en tiendrons pas à l'analyse & aux raisonnemens que nous avons déjà exposés sur ces deux questions; nous ferons en sorte de fonder encore notre opinion sur les raisonnemens les plus propres à convaincre; nous ferons en sorte de prouver de plus en plus que l'homme se rend maître des impulsions physiques en délibérant sur les motifs d'intérêt présent & sensible, & sur les motifs d'intérêt éloigné; nous ferons en sorte

de prouver aussi que l'homme est entraîné souvent par les impulsions de ses sentimens & de ses passions, avant de faire usage de sa réflexion & de sa faculté de délibérer.

C H A P I T R E I V.

De la Moralité des actions humaines ; de l'obligation Morale & des devoirs de l'homme placé en société.

L'HOMME agit naturellement en vertu de son instinct & de ses passions ; mais non-seulement la pensée lui ramène des passions propres à contrebalancer l'effet des premières impulsions, il porte encore sur les passions des jugemens propres à en arrêter les effets : usons donc de ces facultés pour diriger les pensées, les jugemens & les actions des hommes.

I. De l'attention nécessaire à saisir l'ensemble des démonstrations de ce chapitre.

Le chapitre que nous traitons est le principal & le plus intéressant de notre ouvrage ; ceux qui l'ont précédé ne sont que des préparatifs ; ceux qui le suivront ne sont que des développemens de celui-ci. Il ne peut avoir de prix réel que par l'ordre qui y régnera ; l'abondance des matières rend cet ordre plus difficile. Si d'un côté nos soins doivent être proportionnés à ces difficultés, l'attention doit s'accroître dans le même rapport ; nous prions le lecteur d'observer avec toute l'attention dont il est capable, la manière dont nous ferons en sorte de le conduire des no-

tions les plus simples , aux notions définitives.

La politique & la morale sociale ont la même base ; ces deux sciences contiennent les règles que la raison prescrit , soit dans les actes qui ont rapport au public , soit dans les actes qui ont rapport aux particuliers ; l'une & l'autre fixent les droits & les obligations des particuliers envers eux-mêmes , les droits & les obligations réciproques des particuliers envers d'autres particuliers , ou envers le public , ou envers le souverain. Le bonheur des nations tient à la morale & à la politique. Ces deux sciences ont aussi le même but : elles diffèrent seulement en ce que la politique est la science de l'homme public , & que la morale est la science du citoyen. Nous considérerons l'homme relativement à lui & relativement à la société. La morale de l'homme relative à lui-même fait nécessairement partie de la morale sociale , parce que sa conservation & sa perfection sont utiles à l'harmonie générale de la société.

Quelles sont les règles que la raison prescrit aux hommes pour leur conduite relativement à eux-mêmes & relativement à la société ? Sur quoi sont fondées ces règles ? Qu'est-ce qui oblige de s'y conformer ? Telles sont les questions que nous avons à résoudre. Lorsque nous aurons reconnu sur quels principes sont fondées les règles de la morale , nous aurons découvert les principes de la moralité. Lorsque nous aurons reconnu ce qui oblige l'homme de se conformer à ces règles , nous aurons aperçu les principes de l'obligation morale.

Les principes de la moralité & les principes

II.
Rapports de
la politique &
de la morale
sociale.

III.
Questions
principales à
résoudre.

de l'obligation morale sont les mêmes ; car ce n'est qu'en appercevant les principes sur lesquels sont fondées les règles de la morale, qu'on apperçoit en même temps comment on y est obligé. Lorsque nous aurons démontré que la nécessité de tendre au but commun de tous les hommes, de parvenir au bonheur social est le principe de la moralité, ou le principe sur lequel sont fondées les règles de la morale sociale, nous reconnoissons facilement que c'est cette même nécessité qui rend ces règles obligatoires. Les règles apperçues par la raison sont règles de morale, lorsqu'elle reconnoît que ces règles sont nécessaires pour atteindre le but commun ; ces règles sont reconnues par la raison comme obligatoires, parce que la raison reconnoît que celui qui ne s'y conforme pas, ne travaille point à atteindre le but commun.

IV. Les moralistes ont été assez divisés sur le principe de la moralité des actions humaines. Ce n'est point dans l'origine de la philosophie que nous pouvons découvrir les vrais principes de la moralité. Nous avons déjà dit que la morale des sept sages, qui a succédé à la théologie poétique, ne contient que des maximes éparpillées. Socrate donna des leçons de morale, qui furent recueillies par ses disciples. Ce philosophe fonde la morale sur l'existence de Dieu & sur l'immortalité de l'ame. Il se forma parmi ses disciples plusieurs écoles qui donnèrent des fondemens particuliers à la morale, & dont il résulta des sectes différentes. Les principales sectes furent les académiciens, les péripathéti-

Opinions
des moralistes
sur le prin-
cipe de la mo-
ralité & de
l'obligation
morale.

ciens, les stoïciens & les épicuriens. Platon fut chef de la première, Aristote de la seconde, Zénon de la troisième, & Epicure de la quatrième. Les platoniciens reconnoissant les idées innées, admettoient une idée de la vertu indépendante de l'établissement des sociétés; ils pensoient que l'homme a en naissant une idée naturelle du beau, du bien, de l'ordre & de l'harmonie: pour donner plus de force à ce système, ils disoient que les rapports moraux sont co-éternels avec la divinité. Les stoïciens pensoient qu'il n'y a de biens & de maux réels que ceux de l'ame; ils pensoient aussi que les biens & les maux du corps ne sont que dans l'opinion, & que l'homme est obligé d'agir conformément à sa nature. Les épicuriens ne donnoient le nom de bien qu'aux jouissances du corps, & celui de mal qu'aux douleurs du corps. Ils ne regardoient les biens & les maux de l'ame que comme des représentations des biens & des maux produits par les sensations. Les péripathéticiens admettoient les biens & les maux du corps ainsi que ceux de l'ame.

La plupart des anciens philosophes attribuoient le principe de la moralité à la nature & à l'ordre des choses naturelles. Les philosophes modernes ont beaucoup plus varié sur ce principe.

Hugues Grotius fonde le droit naturel, ou le système des loix naturelles, principalement sur le témoignage des nations & des auteurs, & sur la conformité de leurs maximes.

Clarcke a dit que la convenance, ou la dis-

convenance que l'on apperçoit dans les actions est le principe de l'obligation.

Hobbes ne reconnoît d'autre obligation morale que celle des loix humaines. Cet écrivain pense qu'il n'y a rien qui soit purement & simplement bien & mal ; qu'il n'y a aucune règle commune du bon , du mauvais & du vile , qui dérive de la nature des choses ; que ces choses dépendent hors de la société de la personne qui parle , & dans la société du représentant ou du juge civil. Il dit que l'injustice envers les hommes suppose des loix humaines qui sont nulles dans l'état de nature.

Le docteur Cumberland , qui a combattu les principes de Hobbes , prend pour principe une bienveillance universelle envers tout le système des agens raisonnables par laquelle chaque homme , comme faisant partie de ce système , trouve son bonheur.

Puffendorf fonde l'obligation morale sur la sociabilité : il dit que la loi fondamentale du droit naturel , c'est que chacun doit travailler autant qu'il dépend de lui à procurer & à maintenir le bien de la société humaine en général.

Wolf & d'autres philosophes ont dit que la perfectibilité de l'homme est le principe de l'obligation morale. Wolf pense que le droit naturel dérive des obligations auxquelles l'homme est naturellement soumis.

Jean Selden a fondé le droit de la nature sur les maximes des anciens juifs & sur la législation divine.

Hubner fonde l'obligation morale sur les règles

règles imposées par l'Être Suprême & reconnues par la raison.

Barbeirac établit aussi que la volonté de l'Être Suprême est le principe de l'obligation morale.

Quelques-uns ont soutenu qu'il n'y avoit point de droit naturel (a), d'autres disent que la vertu dépend des nations & est arbitraire : c'est le système de Montaigne & de plusieurs philosophes modernes. D'autres soutiennent que la raison n'a pas une autorité suffisante pour rendre ses maximes obligatoires.

Locke a pensé, ainsi que Carnéade, que le juste & l'injuste n'existent qu'en vertu des loix positives.

Hutcheson & les Shaftesburistes ont avancé qu'il y a dans l'ame une faculté de discerner le bien & le mal indépendamment de toute réflexion, que les fonctions de cette faculté sont analogues à celles des sens, & que le bien & le mal causent des sensations involontaires de plaisir & d'aversion. Cette idée subtile a été peu adoptée. L'habitude de distinguer le bien & le mal peut donner à l'ame une finesse de tact propre à cette opération antérieurement à l'exercice de la réflexion ; mais cette faculté n'est point innée, & l'homme ne distingue le bien & le mal qu'après avoir été instruit des rapports du bien & du mal.

Enfin plusieurs auteurs ont dit que l'amour de soi raisonnable est le principe de l'obligation morale.

Selon nous le bonheur social est le but ou

V.
Le bonheur

(a) Voy. Plut. Apophtegmes des Lacédémoniens,

social rend
obligatoires
les règles de
la morale so-
ciale.

la fin qui rend obligatoires les règles des actions humaines relatives à chaque individu & à la société : nous ferons en sorte de prouver que cette fin de l'homme rend suffisamment obligatoires les règles de la conduite particulière & sociale. Nous entendons par bonheur social une continuité de jouissances & de plaisirs qui croissent en raison de la soumission aux règles de la conservation & de la perfection particulière & à celles de la conservation, de l'harmonie & de la prospérité de la société.

Le bonheur, selon quelques philosophes, consiste dans les perfections du corps & de l'esprit, selon d'autres dans les perfections du cœur, selon d'autres dans les perfections du cœur & la connoissance de la vérité. Je crois que le bonheur terrestre consiste dans les perfections du corps, du cœur & de l'esprit, dans la connoissance de la vérité, dans la jouissance des biens terrestres & des récompenses sociales, & dans la privation des maux contraires. Il existe souvent sans doute un bonheur d'illusion : l'homme qui ignore, & celui qui erre, peuvent jouir d'une espèce de bonheur, s'ils ne sont pas poursuivis par l'inquiétude & par la défiance. Un homme borné qui ne croit pas aux perfections supérieures à son état, peut jouir d'une espèce de bonheur ; mais le bonheur est susceptible du plus grand accroissement & du plus grand décroissement, & le bonheur d'illusion n'est pas à un terme assez élevé, pour qu'on néglige de perfectionner les qualités du cœur & de l'esprit qui peuvent l'accroître.

Quelques personnes nous opposeront peut-

être qu'il est un bonheur d'apathie, une espèce de bonheur produit par un doux repos & même par l'usage de l'opium, & que si cette espèce de bonheur est préférable à tout autre, les règles de conduite ne sont pas obligatoires, parce que les hommes peuvent le préférer & se livrer d'ailleurs à toutes les actions qui ne seront pas contraires à cette jouissance. L'apathie est une négation de plaisirs & de peines, & ce seroit une contradiction de soutenir qu'une négation de plaisirs est préférable à une continuité de plaisirs. Il en est à-peu-près de même du bonheur de repos, si on ne le regarde pas comme l'effet d'un besoin indispensable; mais nous n'accorderons pas même que le bonheur de repos puisse subsister dans un cœur agité par des passions contraires aux règles que nous établirons. Nous verrons que la paix de l'ame est une des récompenses qui rendent ces règles obligatoires. La paix de l'ame est un état opposé à cette succession alternative de douleurs & de plaisirs qui a lieu lorsque l'ame est livrée, lorsqu'elle est en proie au désordre des passions, lorsque les courriers qui la conduisent ne sont soumis à aucun frein, à aucune loi, à aucune règle.

Il y a des espèces de douleurs qui tiennent de près au bonheur : telles sont les douces langueurs, les douces mélancolies d'un cœur qui attend de grands plaisirs : tels sont les pleurs de l'amour.

On conçoit aisément une grande différence entre les plaisirs du corps & ceux de l'ame. Les uns sont ceux dont l'ame jouit par les

VI.
Différence
entre les plaisirs
du corps
& les plaisirs
de l'ame.

sensations ou par les organes du corps ; les autres sont ceux dont l'ame jouit par les idées ou par les représentations de sensations. Il est aisé aussi de conclure de cette explication que les plaisirs de l'ame contribuent plus à la continuité essentielle au bonheur que les plaisirs du corps ; car l'ame a nécessairement plus d'idées à sa disposition que de sensations ; elle peut favoriser à son gré les idées de plaisir, lors même que la fortune lui ôte les moyens de satisfaire ses sens. Les idées dououreuses seront toujours prêtes à accabler l'homme beaucoup plus fréquemment que les sensations, s'il ne s'applique de bonne heure à n'admettre dans le tribunal de sa conscience que les idées présentées par une volupté pure. Le bonheur social consiste véritablement dans la volupté de l'ame & le plaisir des sens.

VII.
De la douleur & du plaisir considérés dans l'être sensible.

Nous avons établi comme un principe fondé sur l'expérience que tout être sensible hait la douleur & aime le plaisir : cette haine & cet amour sont indiqués par l'approche & la fuite ; il seroit peut-être très-difficile d'en assigner les différences. Cette tendance générale des êtres sensitifs pour jouir des objets qui leur conviennent, & pour fuir ce qui leur est contraire, ne peut être désignée, ainsi que l'ont pensé quelques philosophes, par l'amour de soi. Cet effet physique ou naturel des êtres sensitifs ne peut pas plus être expliqué par l'amour de soi que l'effort par lequel la poudre à canon enflammée tend à remplir un plus grand espace, ne peut être expliqué par ce sentiment.

La douleur est un état contraire à la nature

de l'être sensible; le plaisir est un état analogue à la nature de cet être : entre la douleur & le plaisir extrêmes, on peut concevoir les états intermédiaires de plaisir & de douleur qui ne sont séparés que par l'apathie. L'homme est soumis à ces loix générales de tous les êtres sensibles. L'instinct & les passions en tirent leur source. Lorsque l'homme admire, aime, désire & se réjouit, c'est parce qu'il a éprouvé, qu'il éprouve ou qu'il espère du plaisir; lorsqu'il éprouve quelque horreur, lorsqu'il hait, qu'il craint ou qu'il s'afflige, c'est par l'effet de quelque douleur, présente ou prévue. La volonté n'est pas moins soumise à ces loix : l'homme choisit entre les plaisirs qui se présentent, ou entre les peines qu'il a à éviter; mais on ne peut supposer, qu'il veuille souffrir ou qu'il ne veuille jouir en aucune manière.

La continuité de plaisirs forme le bonheur; la continuité de peines ou de douleurs forme le malheur : ainsi soit que l'homme soit mû par son instinct, soit que sa force instinctuelle soit accrue par les passions, soit qu'il soit mû par sa volonté, il tend donc toujours à chercher le bonheur & à éviter le malheur.

Il y a des choses qui ne sont pas au pouvoir de l'homme, & qui lui font éprouver des peines; mais il n'en a que plus de raisons d'éviter d'être malheureux par les choses qui sont en son pouvoir; nous verrons dans la suite que l'homme qui suit avec soin les règles générales du bonheur, trouve dans sa conduite & dans ses sentimens des ressources pour s'op-

poser aux efforts des puissances supérieures auxquelles il est sujet.

L'homme est intéressé à satisfaire les besoins nécessaires à sa subsistance, les besoins de ses sens & les besoins que ses sensations ont fait naître dans son ame : cet intérêt & ces besoins sont la source de ses devoirs & de ses obligations.

VIII.
Règles principales d'obligation : première classe.

Parmi les objets qui peuvent se présenter à l'homme considéré comme isolé sur la terre, & qu'il peut désirer pour son plaisir, il en est qui peuvent nuire à sa conservation ou faire succéder la douleur au plaisir ; d'où il résulte pour l'homme une première classe de règles, d'obligations ou de devoirs. L'intérêt qu'il a d'éviter la douleur & de se conserver pour jouir du bonheur, l'oblige d'éviter de jouir des plaisirs qui peuvent nuire à sa conservation & de ceux auxquels peut ou doit succéder la douleur.

IX.
Seconde classe ; nécessité de la société.

L'homme ayant intérêt de chercher le plaisir, de fuir la douleur & de se conserver, il est obligé de vivre en société. Non-seulement la société pourvoit à la conservation des individus & les garantit des attaques de tous les animaux qui sont plus forts qu'eux, mais encore elle pourvoit à leurs besoins réciproques & les satisfait en y joignant les plaisirs, & chacun jouit dans la société de tous les plaisirs que l'union, les arts & l'industrie lui préparent.

Tout concourt à prouver que la société est nécessaire à l'homme : la perfection de ses facultés n'a lieu qu'en société, l'usage de la

parole, l'usage de ses doigts, son industrie, son esprit, toutes les facultés qui augmentent son bien être sur la terre ne se perfectionnent qu'en société. Les hommes ont besoin les uns des autres, & se procurent réciproquement des secours, soit par les facultés de l'esprit, soit par les facultés du corps. Il suffit de comparer la vie sociale à la vie sauvage pour appercevoir rapidement les avantages de la société, & il n'y a qu'un projet décidé de soutenir des paradoxes ou des choses extraordinaires, qui puisse engager à soutenir que la vie sauvage ou animale est préférable à la vie sociale.

L'homme accoutumé à voir tous les jours ses semblables se fait rarement un tableau des tourmens auxquels seroient exposés des hommes qui seroient condamnés à ne pas voir d'autres hommes, ou du plaisir qu'un homme éprouve à revoir ses semblables au sortir d'un désert. C'est dans la société que l'homme trouve le plus de moyens de satisfaire les besoins de son corps & de son ame, & de multiplier ses jouissances. Cette abondance de biens d'où il tire ses richesses & ses jouissances, ne s'acquiert & ne s'accroît que par la société & par le commerce réciproque. Sans la société chacun seroit borné aux produits de son travail ; & son travail seroit borné aux produits d'une industrie grossière & peu développée.

Il n'y a point de société sans conditions réciproques : pour jouir des avantages de la société, l'homme est donc obligé de se soumettre aux conditions sociales, aux conditions nécessaires à la conservation, à l'harmonie & à

D iv

la prospérité de la société ; d'où il résulte pour l'homme une seconde classe de règles, d'obligations ou de devoirs. Ces conditions sont relatives au bonheur des associés considérés collectivement ou particulièrement, à la conservation des personnes & à la conservation des biens.

X.
Troisième
classe.

L'homme trouve dans la société les moyens de perfectionner les facultés de son corps & de son esprit ; cette perfection est nécessaire à accroître les jouissances particulières de l'homme, & la prospérité de la société ; d'où il résulte une troisième classe de règles, d'obligations & de devoirs.

L'homme est donc obligé de se soumettre aux règles nécessaires à sa conservation, à sa perfection, à la conservation, à l'harmonie & à la prospérité de la société pour obtenir le bonheur social.

Il est nécessaire qu'un homme soit bien convaincu des avantages de la société, pour connoître parfaitement l'intérêt qu'il a de se soumettre aux loix sociales. Les auteurs qui ont écrit contre la vie sociale en faveur de la vie sauvage étoient vertueux, quoiqu'ils affectassent une opinion contraire aux principes des vertus sociales. En même temps qu'ils cherchoient à jouir des avantages de la société en pratiquant les vertus sociales, ils renioient les avantages de la société. Combien ces auteurs eussent-ils peu estimé leur bonheur, s'il eût été indépendant des autres hommes ?

XI.
La raison
propre à don-

Dès que la raison apperçoit que l'homme tend naturellement au bonheur, & qu'il est

exposé à rencontrer des plaisirs ; qui bien loin de concourir à ce bonheur, tendent à le détruire ; dès que l'homme apperçoit que la perfection de ses facultés est nécessaire à accroître son bonheur, que la société est de la même nécessité, & que pour jouir des avantages de la société, il est nécessaire de concourir à la conservation, à l'harmonie & à la prospérité de la société, la raison se soumettra volontiers à ces nécessités. Les obligations de la morale sociale sont reconnues, par la raison, nécessaires à la fin que l'homme se propose nécessairement sur la terre. Ces obligations sont en lui ; il se les prescrit à soi-même, sous peine de renoncer aux avantages qui y sont attachés. La peine ou la récompense, que la raison prévoit a autant d'efficacité pour rendre obligatoire la règle prescrite par la raison, que la peine infligée par la loi.

Pour éclaircir de plus en plus cette proposition, nous devons observer en quoi consistent les lois naturelles & leur sanction.

La loi est, en général, ce qui exprime les rapports d'une cause à son effet, dans toute action physique & morale, soit immédiatement, soit par des moyens de comparaison. Lorsque l'homme a la connoissance des rapports qui existent entre un effet & ses causes, il a plus de moyens de mettre ces causes en mouvement & de produire cet effet, que lorsqu'il n'agit qu'en vertu de ses facultés organiques. La connoissance des lois naturelles en morale, ainsi qu'en politique, est la connoissance des rapports qui existent entre les causes & les

ner une sanction suffisante aux règles d'obligation.

XII.

Des lois naturelles & des lois positives.

effets moraux & politiques. Dès que l'on peut supposer un effet & qu'il y a des moyens nécessaires à le produire, il existe des loix naturelles. On voit donc combien sont chimériques les doutes qui ont été formés par quelques auteurs sur l'existence des loix naturelles.

Le droit naturel considéré relativement à la morale en général, est le recueil des loix naturelles qui sont relatives au plus grand avantage des hommes en général; le droit naturel considéré relativement à la morale sociale est le recueil des loix naturelles qui sont relatives aux plus grands avantages de l'homme placé en société, des loix qui expriment les rapports subsistant entre les causes ou les moyens les plus propres à produire l'effet dont il s'agit, & cet effet.

Les loix positives diffèrent des loix naturelles. Les hommes placés en société après avoir bien ou mal étudié, bien ou mal reconnu les loix naturelles de la société, ou les moyens propres à produire ou à empêcher l'effet qu'ils se proposent, prescrivent l'observation des moyens utiles, & défendent l'observation des moyens contraires. Les loix positives sont donc les loix naturelles auxquelles les hommes ont joint des permissions, des ordres & des défenses, & sur l'infraction desquelles ils ont réglé des peines. Les hommes après avoir reconnu, par exemple, que la propriété des biens & la sûreté des personnes sont nécessaires à l'ordre de la société, ont recherché tous les rapports suivant lesquels

cette propriété & cette sûreté peuvent être troublées & maintenues , & ils ont fondé les loix positives sur ces rapports.

Nous ne dirons pas , ainsi que Platon & quelques philosophes , que les rapports sont co-éternels avec la Divinité , & nous ne confondrons pas avec M. le Président de Montesquieu les loix avec les rapports : une loi n'est point un rapport. La loi est ce qui peut être lu en termes algébriques, numériques ou tirés de quelque langue que ce soit. La question métaphysique sur l'éternité des rapports est étrangère a notre sujet ; cependant nous observons ici , de même que nous l'avons déjà fait ailleurs , que les rapports des choses qui n'existent point sont nuls , si ces choses ne sont pas en supposition.

Il y a des écrivains qui ont attribué aux loix des facultés actives , en empruntant à-peu-près le langage de ceux qui personnifient la nature. Le lecteur doit se prêter sans rigueur à ces licences lorsqu'elles sont employées pour donner de la chaleur au style ; mais l'observateur & le philosophe doivent apprécier ces manières de s'exprimer.

Les loix naturelles de simples deviennent composées , lorsque l'espoir des récompenses & la crainte des peines y sont joints. C'est ce qui arrive dans la société où l'homme est non-seulement obligé par la fin qu'il se propose mais où il est obligé encore par les peines & les récompenses qu'elle inflige & qu'elle distribue en vertu de la connoissance seule des loix naturelles , & sans sanction authentique.

De ce que les loix positives ne sont pas toujours conformes aux loix naturelles, il ne faut pas avec quelques philosophes modernes, en conclure que les loix naturelles n'existent pas. De ce que quelques législateurs ont méconnu les loix naturelles, il ne faut pas nier leur existence, & en conclure qu'il n'y a de loix que celles des législateurs. S'il y a eu des loix qui ont permis la communauté des femmes, la nudité, le meurtre des enfans mal constitués ou difformes & des vieillards même avant leur terme naturel, il n'en faut pas conclure que ces loix sont les plus avantageuses à l'ordre social, au bonheur des hommes en général & en particulier. Il y a nécessairement des loix qui remplissent ce but, & qui procurent les plus grands avantages qui soient possibles; c'est aux législateurs à connoître ces loix naturelles, s'ils veulent établir de bonnes loix positives. Les philosophes qui nient l'existence des loix naturelles, bien loin d'aspirer au titre de législateurs, ne sont pas dignes de travailler à l'instruction des hommes; ils pèchent par les principes fondamentaux.

On pourroit nous demander si l'homme peut sans blesser la morale faire une action, qui défendue par les loix positives, ne l'est pas par les loix naturelles. Quelque absurdes que soient des loix positives, quoiqu'elles ne tendent pas au plus grand avantage de la société, & qu'en cela elles soient contraires aux loix naturelles, il seroit cependant contraire au bonheur des individus & à l'ordre de la société, que les membres se crussent dégagés des loix positives.

par leur manière particulière de raisonner sur les loix naturelles ; quoique les membres soient parfaitement convaincus de l'erreur des loix positives, ils n'en sont pas moins astreints par les loix naturelles mêmes à se conformer aux loix positives.

Un homme se croyant dégagé envers la société sous prétexte qu'il renonce à ses bienfaits, ou qu'il la trouve injuste ou qu'il la juge corrompue, ne peut en troubler l'ordre. Il peut la quitter & renoncer à la société où la nature l'a placé, pourvu qu'il n'en trouble pas l'ordre avant ou après son départ.

Il en est de ceux qui nient la sanction des loix naturelles, ainsi que des philosophes qui nient leur existence. La sanction de ces loix est ce qui les rend obligatoires, ce qui oblige à s'y soumettre. Le but proposé, les peines & les récompenses établissent cette sanction. L'homme est obligé par l'intérêt qu'il a d'être heureux, par l'intérêt qu'il a de concourir à l'ordre social qui doit le rendre le plus heureux qu'il soit possible, & par les peines & les récompenses de la société. Quoique la morale sociale ne donne pas à l'homme d'autre cause d'obligation que celle de son bonheur, de son plus grand avantage & de la réciprocité, l'homme n'en est pas moins astreint aux loix de la morale sociale, puisque ces loix seules lui procurent le bonheur & son plus grand avantage.

XIII.
De la sanction des loix naturelles.

Chaque associé est donc obligé de concourir à la conservation, à l'harmonie & à la prospérité générale de la société, de ne point attenter aux personnes & aux biens des autres

affociés, & de faire relativement aux autres affociés toutes les actions nécessaires à mériter par réciprocité & par compensation tous les plaisirs que la société peut procurer ; il résulte de cette obligation de chaque affocié que l'on peut inspirer à tous les membres d'une société un esprit de corps général, en le fondant sur le bien particulier qui doit résulter du bien général.

XIV.
Des droits
en général.
Du droit naturel.

L'obligation dans laquelle se trouve chaque affocié de ne point attenter aux biens & aux personnes des autres, forme pour chacun ses droits. Chacun a droit à sa personne & à ses biens dans la société par l'obligation où sont les autres de les conserver, & tous les affociés ont cette obligation par l'intérêt qu'ils ont de jouir des avantages de la société.

Les droits dans la société sont relatifs aux biens ou aux personnes. Le droit relatif aux biens est la faculté de jouir des biens dont la raison cède la propriété à chaque affocié pour l'avantage général de la société. Le droit relatif aux personnes est le droit de disposer des personnes suivant les règles établies par la raison pour l'avantage général de la société. Les droits relatifs aux personnes peuvent être relatifs à la propre personne d'un affocié, ou relatifs aux personnes des autres affociés. Les droits de disposer des personnes des autres sont fondés sur les loix de la subordination qui doit avoir lieu dans la société, suivant certains rapports déterminés par la raison pour l'avantage commun.

On a beaucoup écrit sur le droit naturel.

On a distingué quel est le droit naturel de l'homme dans l'état de nature & dans l'état de société. Beaucoup d'auteurs se sont égarés en recherchant quel est le droit dans l'état de nature. Les uns ont dit qu'il est nul ; d'autres que le droit naturel n'est que celui de tous les animaux ou le droit de tous à tout ; d'autres que c'est le droit de la force & de l'adresse ; d'autres que le droit naturel ne peut être que conventionnel. Pour nous, nous ne le considérons que relativement à la société ; mais de ce que nous ne le considérons que relativement à la société, il ne faut pas en conclure qu'il n'est pas réel ; les droits sont réels dans la société, & le droit hors de la société est une chimère. Les droits sont des attributs de la société qui n'en sont pas moins réels dans leur sujet, quoiqu'ils soient nuls hors de ce sujet. Le droit est à la société, ce que les fondemens sont à un édifice. Si l'on construit des fondemens sans continuer l'édifice, cette construction cesse d'être des fondemens ; mais si l'on bâtit entièrement l'édifice, cette première construction n'en est pas moins réellement des fondemens.

Il résulte des principes que nous avons exposés jusqu'ici, que le code des loix morales de l'homme social est le tableau des devoirs nécessaires à sa conservation, à sa perfection, nécessaires à mériter les compensations & la réciprocité, & nécessaires à la conservation, à l'harmonie & à la prospérité de la société.

Les bonnes actions sont celles qui satisfont

XV.
Du bien, du mal ; des vertus, des vices en général.

à ces devoirs; les mauvaises actions sont celles qui y sont contraires. La vertu est une disposition aux bonnes actions; le vice est une disposition aux mauvaises actions. Les vertus particulières & les vices particuliers sont des dispositions de l'ame à des actions particulières bonnes & mauvaises.

L'homme vicieux est principalement & relativement à la société, celui qui cherche le bonheur sans se servir des moyens sociaux, & travaille seul, ou travaille dans une société vicieuse au bonheur particulier, dont il espère qu'il jouira sans le secours de la société générale.

On peut considérer les vertus comme personnelles, ou comme sociales: les unes sont nécessaires à la perfection & à la conservation particulière; les autres sont nécessaires à la conservation, à l'harmonie & à la prospérité de la société.

L'homme est intéressé à pratiquer les vertus personnelles pour son utilité immédiate, & à pratiquer les vertus sociales pour l'intérêt de la société, par l'intérêt qu'il a de vivre en société.

Il en est de même des vices en les considérant par opposition aux vertus.

Les actions contraires aux droits des associés sont appelées fautes, torts ou griefs en raison de l'étendue ou de la force de l'atteinte portée à ces droits, ou suivant l'infraction des droits des citoyens ou de la société. Les torts & les griefs supposent principalement des dommages causés, soit dans les richesses, soit dans la personne; soit dans la réputation.

Il y a des actions réellement indifférentes à la conservation ou à la perfection des individus, à la conservation, à l'harmonie ou à la prospérité de la société; elles peuvent être regardées comme vertueuses dans un pays, & vicieuses dans d'autres. Le philosophe ne les juge ni vertueuses ni vicieuses, lorsqu'elles sont réellement indifférentes à ces objets.

Toute action utile à l'homme, & propre à son intérêt personnel est un devoir pour lui, si elle n'est pas contraire aux loix sociales: l'action honnête lui devient utile parce qu'elle est nécessaire à l'intérêt de la société. Lorsque l'on dit qu'une action est honnête ou honteuse, c'est qu'elle mérite honneur ou honte; c'est qu'elle est permise dans la société ou défendue: l'homme placé en société ne peut choisir généralement ce qui lui est utile: mais il doit choisir ce qui est utile & honnête. De même que lorsqu'il a à délibérer entre les choses qui lui sont utiles, il choisit celle qui lui est plus utile, lorsqu'il a à choisir entre des actions honnêtes, il doit préférer celle qui est la plus honnête, celle qui produit plus de récompenses sociales ou qui préserve le plus des peines sociales.

L'utilité publique ne rend pas toujours une action honnête, dit Cicéron: un homme très-utile à sa patrie ne pourroit pas dans un pressant besoin s'emparer du superflu d'un homme inutile ou nuisible. Pour qu'une action soit honnête, il faut qu'elle ne soit pas contraire à l'intérêt général de la société.

Il y a des moyens qui ne sont pas permis,

E

malgré leur utilité & leur efficacité pour la réussite d'un but permis.

En parlant des vertus & des vices en particulier, nous exposerons en détail quels sont les devoirs de l'homme social, & les avantages que les différentes vertus procurent dans la société à ceux qui les exercent.

Il y a des vertus & des vices de sentiment, des vertus & des vices réfléchis. Les vertus & les vices de sentiment tiennent aux passions, sont naturels à l'homme, s'entretiennent ou se corrigent par l'habitude, & ne sont métamorphosés en sentimens contraires que par des habitudes contraires. Les vertus & les vices réfléchis sont acquis par réflexion à raison de leur nécessité ou des avantages qu'on en espère. Les vertus & les vices de sentiment sont souvent obligés de céder aux vertus réfléchies : la commisération est une vertu, par exemple, qui cède souvent à l'observation des devoirs. Il en est des devoirs ainsi que des vertus ; il y a des devoirs nécessaires, & des devoirs de sentiment. L'intérêt général qui résulte de la somme des intérêts particuliers ajoute une sanction générale à la sanction de l'intérêt particulier. Cette sanction générale rend les devoirs d'autant plus nécessaires que l'intérêt est plus général : les devoirs nécessaires tiennent à la sanction générale & à la sanction particulière ; les devoirs de sentiment ne tiennent qu'à la sanction particulière.

XVI.
Différentes
manières de
considérer les
devoirs.

Les devoirs & les droits peuvent être considérés relativement à la société générale des hommes, relativement aux sociétés civiles,

relativement aux sociétés particulières, relativement aux sociétés privées, & relativement aux individus. En considérant ces différentes sociétés & les individus deux à deux, il existe entr'eux des droits & des devoirs réciproques. Il n'y a personne, quelle que soit sa puissance; qui ne soit sujet à des devoirs, qui ayant à travailler à son bonheur ne soit assujetti à des règles sociales. Quelles que soient la richesse & les qualités du corps, il n'y a pas de bonheur tout préparé. Malgré l'inégalité des conditions, il y a une espèce d'égalité dans la réciprocité d'une partie des devoirs; le grand est autant lié relativement au petit, que le petit l'est relativement au grand. Les grands sont dans une erreur fatale à la société, & contraire à leur propre félicité, lorsqu'ils croient que leur rang les met au-dessus des idées populaires sur la vertu: ils deviennent malheureux même dans leur position lorsqu'ils oublient qu'il n'y a point de grand, qu'il n'y a point de supérieur qui n'ait des devoirs à remplir pour obtenir la réciprocité. L'homme a des devoirs à remplir dans quelque état qu'il soit placé, parce que son bonheur dépend toujours de ceux avec qui il est associé, soit dans la société générale, soit dans les sociétés particulières.

Quoique les devoirs soient fondés sur la réciprocité, il ne s'ensuit pas que les membres de la société puissent se croire dégagés envers elle & renoncer à leurs devoirs, parce que ses loix sont défectueuses, ou parce que les autres membres négligent l'observation des loix & de leurs devoirs. Les loix naturelles prescri-

vent de fermer les yeux sur les torts, ainsi que sur les défauts de ceux envers lesquels on est tenu par des devoirs, & des obligations, & d'observer soi-même ces devoirs & ces obligations, malgré les torts & les défauts qu'il est possible de reprocher.

Il existe nécessairement dans les sociétés civiles, outre la puissance législative à laquelle tous les associés sont soumis, une puissance souveraine ou exécutive. L'avantage commun de la société établit des devoirs & des droits réciproques entre cette puissance & les associés.

Le souverain a lieu d'exiger le respect, la soumission à son autorité, la soumission aux loix, la soumission à la puissance de juger, & la contribution aux dépenses publiques. Ses grandes qualités lui obtiennent la gloire & l'amour de ses sujets. Les citoyens obtiennent par réciprocité les droits de sûreté, de liberté & de protection. Ils obtiennent par leurs qualités personnelles les faveurs & les graces du prince.

Entre ces différens droits & ces différens devoirs, il en est qui ne font pas partie de la morale, & qui tiennent à la politique ou au droit des gens; nous ne nous occupons pas de ceux-ci. Nous nous occupons seulement des droits & des devoirs de l'homme & du citoyen, c'est-à-dire, des devoirs de l'homme considéré relativement à lui-même, & relativement à la société.

XVII. Il résulte de ces devoirs que l'homme placé en société ne peut jouir généralement de tous les plaisirs qui se présentent, & que le bonheur

Rapports des devoirs aux privations.

dont les hommes peuvent jouir diffère du bonheur dont les hommes doivent jouir. C'est par le choix des jouissances que l'on peut jouir du bonheur ou de la félicité. L'homme doit étudier en premier lieu si les plaisirs qui se présentent ne nuiront pas à lui-même, ensuite s'ils ne nuiront pas à la société, & s'ils ne seront pas contraires aux obligations de la société. L'espèce de bonheur auquel l'homme peut aspirer sur la terre dans l'état social fondé sur les principes actuels, c'est-à-dire, sur le travail & sur la propriété des biens acquis par le travail, & dans l'état actuel des besoins de l'homme, ne peut pas être une continuité de plaisirs quelconques; mais il consiste dans une continuité de plaisirs soumis aux règles sociales: c'est pourquoi nous l'avons distingué par le nom de bonheur social. L'intérêt que l'homme a d'être heureux en général ou de jouir du bonheur est donc déterminé par l'intérêt d'aspirer au bonheur social. Ce n'est pas l'espoir du bonheur en général qui doit déterminer, c'est l'espoir d'un bonheur constant & invariable pendant le cours de la vie; c'est l'espoir du bonheur social qui est le *maximum* du bonheur ou le bonheur le plus grand, quoiqu'il soit soumis à des privations. Si le bonheur d'un jour est préféré au bonheur de la vie, l'homme ne peut atteindre au souverain bien.

De ce qu'il y a des privations nécessaires pour acquérir le bonheur social, quelques philosophes ont adopté une fausse idée des privations. Les uns ont prescrit entièrement

les privations des plaisirs des sens ; les autres ont réellement exclu les plaisirs des sens du nombre des plaisirs réels , & ont espéré qu'ils détermineroient à une privation générale de ces plaisirs par l'habitude de croire que ces plaisirs sont nuls. Ces extrêmes sont contraires aux saines maximes de la raison : il n'y a de privations déterminées par la morale sociale que celles qui sont contraires au but de cette science. Il y a de grands inconvéniens dans la difficulté des devoirs à remplir , parce que l'homme rebuté par les uns , renonce bientôt à la plûpart des autres ; c'est pourquoi il faut déterminer les règles des privations dans les limites exactes qui conviennent à l'avantage personnel & social.

XVIII.
Objections
de l'homme
vicieux.

Le bonheur social assujetti aux privations prescrites par les loix sociales est au-dessus du bonheur de l'homme sauvage. » La société est » toute établie, dira un homme vicieux, j'aurai » beau faire des dupes, j'aurai beau accroître » mes richesses aux dépens du peuple & par » des injustices, si je suis seul vicieux sur cent » hommes vertueux, ce ne seront pas mes » vices qui feront dissoudre la société; je jouirai » donc des avantages de la société sans en » remplir les engagements & les obligations. » Les vertus sociales sont nécessaires à la con- » servation, à l'harmonie & à la prospérité de » la société; mais quelle influence peuvent » avoir mes actions sur l'harmonie du tout. » Les idées que se forment les hommes de » l'estime & du mépris sont factices : si les » hommes me refusent ce qu'ils appellent de

» l'estime, j'aurai des jouissances physiques en
» échange de ces plaisirs imaginaires. Il est
» vrai, diront les frippons, que nous avons
» intérêt de vivre en société; mais nous
» n'avons cet intérêt que parce que nous
» pouvons y tromper les autres, & ce n'est
» qu'en trompant les autres que nous jouissons
» des avantages de la société, parce que si
» nous n'accroissions pas notre fortune par des
» moyens appelés iniques, nous serions dans
» le mal-aise; comment persuaderez-vous,
» ajouteront-ils, à un homme prêt à succomber
» à la tentation qui lui est inspirée de commet-
» tre une mauvaise action propre à faire sa
» fortune, qu'il sera plus heureux en préfé-
» rant la vertu, sur-tout si cette tentation est
» soutenue par les passions analogues à la soif
» de l'or, en faisant abstraction des loix pénales.
» Quel intérêt, objectera une femme vicieuse
» aux moralistes, ai-je de me fixer dans la
» médiocrité pour être vertueuse, au lieu de
» jouir d'une fortune considérable, & de la
» plûpart des plaisirs que procurent les ri-
» chesses? Il y a, dites-vous, des loix sociales
» qui prescrivent un ordre relativement à
» l'union des deux sexes. Une fille qui trans-
» gresse ces loix est, il est vrai, coupable re-
» lativement à la société; mais qui me persua-
» dera en vertu des principes de votre morale
» sociale qu'un cœur qui respecte les loix
» sociales, qu'une conscience pure sont des
» biens préférables aux jouissances d'une grande
» fortune, & aux plaisirs physiques. Qu'est-ce
» qui persuadera à une courtisane sensible

E. iv.

« par son âge & par son tempéramment aux
 » plaisirs, tentée par l'appât des richesses,
 » recherchée, fêtée & comblée de caresses
 » par les hommes les plus distingués & les
 » plus élégans de la cour & de la capitale,
 » que le mépris public est une punition qu'elle
 » doit redouter ; ce mépris d'une populace
 » qu'elle méprise elle-même, ou des femmes
 » honnêtes dont elle dédaigne elle-même la
 » société autant qu'elle en est dédaignée » ?

XIX.
 Observations
 sur ces Objec-
 tions.

La morale sociale, pour n'être point en défaut, doit prouver qu'il est une conduite préférable à celle de la courtisane la plus favorisée de la fortune, à celle du fripon qui jouit de tout l'éclat des grandes richesses, à celle de l'homme qui fait le plus de dupes dans la société. Ce n'est que par l'ensemble de notre ouvrage que nous nous flattons d'établir cette preuve & de répondre à ces objections. Nous observerons seulement en passant que la satisfaction intérieure, l'élévation d'ame qui peut exister dans tous les états, & la dignité d'un homme ou d'une femme estimés sont des biens préférables à tous les produits des plus grandes richesses. Il n'est point de courtisane qui ne cherche le bonheur & qui ait été bien convaincue que l'on peut être heureux dans tous les états. L'ambition de voler au-dessus de leur sphère, perd la plupart des hommes. La politique qui diminue l'aisance des familles, ne contribue pas peu à faire adopter des moyens illégitimes d'acquérir des richesses. L'état d'une femme vertueuse, douce & douée des qualités morales au sein de son ménage, dans quelque rang

qu'elle soit placée, n'est-il pas aux yeux de toute ame qui n'est point entraînée par le torrent des passions, préférable à l'état d'une femme livrée à tous les désordres que les vices établissent dans le cœur d'une femme débauchée, livrée aux inquiétudes, aux soucis & à la crainte même de la misère? Combien celle-ci n'a-t-elle pas à craindre que livrée à elle-même, elle ne devienne le rebut de sa famille, ainsi que de la société? Le vice fait plus de progrès par les effets de la corruption épidémique que par les raisonnemens que nous avons cités.

Il est de l'intérêt de la courtisane, du fripon & du fourbe de n'aspirer qu'au bonheur dont la jouissance est assujettie aux règles de la société. Lorsque l'on dit que l'intérêt de l'homme est le mobile de ses actions, il faut observer que dans les délibérations qui se présentent à l'esprit, l'homme a plusieurs intérêts à balancer : il a à choisir entre l'intérêt présent d'une impulsion quelconque & l'intérêt éloigné de la conduite qui le mène au bonheur social. Un homme en s'enrichissant contre les loix sociales, peut objecter qu'il travaille au bonheur général de sa vie en renonçant au stérile plaisir du moment où il est honnête ; il se trompe : ce prétendu bonheur ne peut être aussi pur que celui de l'homme vertueux & honnête. L'homme instruit des règles sociales sera déterminé par l'intérêt du bonheur social, & non par toute espèce d'intérêt dont l'impulsion se présentera à son esprit.

Il est de l'intérêt de l'homme d'être souve-

XX.
De l'intérêt
des hommes,

rainement heureux sur la terre ; mais l'homme ne fera pas toujours souverainement heureux en se déterminant conformément à son intérêt ; car s'il se livre à l'intérêt de toutes les jouissances physiques qui se présentent, s'il jouit réellement pour quelque tems d'un grand bien par l'effet de ces jouissances, & que ces jouissances momentanées soient contraires aux loix du bonheur social & nuisent au bonheur général de sa vie, il aura préféré le bonheur véritable d'un moment au souverain bonheur de sa vie ; il aura préféré l'intérêt du moment à l'intérêt général de sa vie ; il aura agi contre cet intérêt général. L'homme doit donc se tenir en garde contre l'intérêt du moment, & balancer avec cet intérêt, l'intérêt général de sa vie.

L'homme ayant à choisir entre différens intérêts, il sacrifie souvent son intérêt personnel. Il le sacrifie, par exemple, lorsqu'en exerçant un acte de bienfaisance, il est mû par le seul plaisir que procure ce sentiment, & lorsqu'il rejette la voix du raisonnement qui lui présente de puissans motifs d'intérêt personnel. Que deviendront les vertus & les sentimens les plus précieux, si l'on attribue toutes nos actions à l'intérêt personnel !

XXI.
De l'amour
de soi ou de
l'intérêt per-
sonnel confi-
déré comme
mobile des
actions. Des
sentimens dé-
intéressés.

On dit que l'amour de soi est le mobile de toutes les actions des hommes, & qu'ils se déterminent toujours en raison du plaisir qu'ils espèrent & de la douleur qu'ils craignent. En admettant la seconde partie de cette proposition comme vraie, la première n'en seroit pas une conséquence nécessaire ; car nous avons vu

que l'homme mû instinctuellement par une sensation convenable & analogue à son être sensitif, n'est point mû alors par l'amour de soi : ce ne seroit tout au plus que dans les actions & dans les mouvemens réfléchis que l'on pourroit supposer une telle cause, & même le pouvoir des sentimens l'emportera souvent sur les effets de la réflexion. Il y a une multitude de cas où les motifs d'intérêt cèdent aux impulsions du sentiment ; & il y a beaucoup de cas aussi où le sentiment aura agi avant la réflexion. Le duc de la Rochefoucault qui a le plus contribué à mettre en vogue la puissance de l'intérêt personnel & de l'amour de soi, n'a pas méconnu, ainsi que ceux qui l'ont suivi, le pouvoir des sentimens & des vertus considérées comme sentimens. *On prend souvent, selon lui (1), pour l'effet de la vertu ce qui n'est que l'effet de l'intérêt.* Lorsque l'on dit que l'amour de soi est le mobile des bienfaits, on entend sans doute que le but des bienfaits est le plaisir dont jouit un bienfaiteur : cela pourroit être lorsque le bienfait est l'effet de la réflexion ; mais l'ame est souvent portée à la bienfaisance par la réaction de la peine qu'elle éprouve à voir souffrir, & ce mouvement n'est pas l'effet de l'amour de soi. Tous les hommes, avec un même amour de soi, ne sont pas également sensibles aux plaisirs de la bienfaisance & à la peine de voir souffrir ; ceux qui ont appris que la bienfaisance procure de grands plaisirs, &

(a) Maximé L.

qui l'ont même éprouvé dans quelques circonstances, n'y sont pas non plus tous également sensibles. Les sentimens varient évidemment, quoique l'intérêt soit toujours le même. Il y a donc dans les hommes des manières d'être qui les portent plus ou moins à la bienfaisance.

Ce qui donne quelque poids au sentiment qui attribue toutes les déterminations à l'intérêt, c'est la facilité de supposer des motifs d'intérêt aux déterminations sentimentales.

On soutient que l'amitié est toujours intéressée; ce sentiment n'est pas toujours dicté par l'intérêt: plusieurs circonstances auxquelles la volonté n'a point eu de part, font naître & entretiennent ce sentiment qui contribue le plus à accroître le bonheur terrestre: ses nœuds sont peu assujétis à la volonté.

Si la reconnoissance étoit dictée par l'intérêt, ce ne seroit plus un sentiment. On détruit les sentimens en les assujétissant aux motifs d'intérêt. La reconnoissance est naturelle chez tous les hommes dont les facultés sentimentales ne sont pas éteintes par les passions dominantes des vices. C'est un sentiment qui est plus souvent un effet de la nature que de la réflexion. Les animaux en sont plus susceptibles, parce qu'ils sont moins exposés à le perdre par les causes auxquelles l'homme est sujet. Les sentimens peuvent en général être observés dans toute leur pureté chez les animaux & chez les enfans. Les sentimens moraux se dénaturent par l'éducation; souvent il est nécessaire de suppléer, par des vertus réfléchies, aux sentimens moraux, lorsqu'ils sont éteints. Les au-

teurs qui ont écrit sur les sentimens & les ont attribués à l'amour de soi, ont fans doute pris ces vertus réfléchies pour les sentimens réels; parce que malheureusement ces sentimens sont éteints chez un trop grand nombre d'hommes : c'est ce qui a fait errer en cette matière.

L'homme conserve des sentimens naturels tant qu'ils ne sont pas détruits par de mauvaises impressions. L'amour paternel & maternel est naturel à tous les animaux. Chaque espèce des animaux a ses sentimens & ses inclinations propres; ils les ont reçus de la nature ainsi que les hommes. Ces sentimens proviennent fans doute de leur organisation ou de la nature de leurs fluides sensitifs. Les principes des sentimens moraux sont innés. L'homme naît avec l'aptitude à devenir vertueux ou vicieux. Ses sentimens se tournent vers le vice ou la vertu suivant les habitudes du vice ou de la vertu qu'il contracte.

Les maximes que l'on a publiées sur l'intérêt sont extrêmement dangereuses à cause des sophismes que l'on en déduit : ces sophismes n'ont pas peu contribué à annuler les sentimens. On a publié que l'homme n'est mû que par son intérêt, & que ce mobile doit être la base de la morale : on a malheureusement conclu de cette opinion qu'en se déterminant conformément à son intérêt, l'homme agit conformément à sa nature, & que toutes les fois qu'on est réellement persuadé qu'on agit selon son intérêt véritable, on ne contrevient point à la règle fondamentale de la morale. Il est résulté de ces fausses conséquences & des faux jugemens por-

XXII.

Sophismes
dédiés de l'o-
pinion répan-
du sur l'inté-
rêt personnel.

tés sur l'intérêt, un commencement de révolution fatale aux sentimens qui portoient l'homme aux grandes actions.

Un flatteur, par exemple, en appercevant qu'il est de son intérêt de flatter un homme sensible à la flatterie, ne sera-t-il pas tenté de croire qu'en lui procurant un plaisir, il satisfait en même tems à son propre intérêt & à celui du flatté ? Le flatteur ne tâchera-t-il pas par ce raisonnement de justifier le vice dont il est atteint au tribunal de sa propre conscience ? L'homme pour son intérêt ne sera-t-il pas tenté de faire naître, d'exciter ou de nourrir dans les autres des défauts dont le blâme ne retombe que sur eux.

Il est aisé de faire de faux calculs dans la recherche des véritables intérêts. Une mauvaise action peut procurer à l'homme vicieux une grande somme de plaisirs ou de jouissances physiques : pour peu qu'il fût enclin au vice & qu'il eut de fausseté dans le jugement, la morale fondée uniquement sur l'intérêt ne produiroit que peu d'effets sur sa conduite, s'il pensoit que les remords peuvent être effacés par la multitude de plaisirs sensuels dont il pourroit jouir ensuite d'une mauvaise action. Il ne faut que s'écarter d'un pas de la route indiquée par la morale fondée uniquement sur l'intérêt, pour s'égarer dans le sentier dangereux de l'égoïsme.

XXIII
 Comparaison
 des sentimens
 aux déterminations
 fondées sur l'in-
 térêt.

Admettons la puissance des sentimens involontaires ; déterminons bien exactement qu'elle est l'espèce d'intérêt auquel la volonté est obligée de se déterminer ; nous serons en état de

repousser avec avantage les sophismes & les erreurs du vice.

Il y a des hommes chez lesquels le plaisir de la vertu l'emporte sur le plaisir des sens; il y en a d'autres chez lesquels le plaisir des sens l'emporte sur le plaisir de la vertu. Les intérêts de l'homme considéré en général varient suivant les positions où il se trouve: s'il est considéré seul, il a des intérêts personnels; s'il est en société, il a des intérêts sociaux. Pour apprendre à se déterminer, il faut principalement prévoir les rapports où l'on se trouvera placé, il faut connoître des règles relatives aux circonstances.

Les motifs de détermination des hommes ne sont pas toujours un intérêt bien certain. Souvent, par exemple, l'esprit de corps porte à des actions dont le but n'est propre qu'à procurer au corps entier des avantages éloignés. Un membre pénétré de l'esprit de corps, concourt par ses actions à procurer à d'autres membres d'autres avantages dont l'éclat & la splendeur rejaillissent sur tout le corps en général, & dont ce membre ne jouit que par les effets de quelques rayons de cette splendeur. Les motifs sont souvent calculés sur les possibilités ou sur les probabilités.

L'homme est souvent plutôt entraîné par ses passions que conduit par une utilité même reconnue. La générosité, l'amour de la gloire & la charité engagent souvent à renoncer à de grands biens. C'est, dit-on, pour acquérir des biens qui sont dans l'opinion plus considérables: oui; mais combien y a-t-il d'hommes qui con-

noissent tous les avantages de ces grands biens d'opinion, & qui ne sont déterminés que par de vives émotions indépendantes de la réflexion? Si le bon moment de ces émotions est manqué, la belle action est perdue. Un amour vif, un attendrissement momentané, l'exemple même déterminent une action qui n'auroit pas eu lieu dans le moment tranquille de la réflexion, dans le moment où la pénétration la plus profonde présenteroit le plus de motifs d'intérêt pour cette action.

Ceux qui ont regardé l'amour de foi comme le mobile unique des actions, ont étendu trop loin leur doctrine, en niant l'existence des sentimens moraux, ou du moins en les réduisant à de froids effets d'une réflexion intéressée. Selon Helvétius, la douleur & le plaisir sont les seuls moteurs de l'univers moral; le sentiment de l'amour de foi est la seule base sur laquelle on puisse jeter les fondemens d'une morale utile. Je conviens de la première partie de cette proposition: le plaisir & la douleur sont les mobiles, non-seulement de l'instinct, des sentimens & des passions, mais encore de la volonté. Nous avons vu que ces mobiles secondaires reçoivent eux-mêmes leur premier ébranlement par les sensations; leurs mobiles primitifs sont donc le plaisir & la douleur. Mais lorsque les moralistes modernes veulent expliquer toutes les actions de l'univers moral par l'amour de foi, ils me rappellent la manie des anciens phyficiens qui expliquoient la plûpart des effets de l'univers physique par l'horreur du vuide. Helvétius tire
les

les conséquences les plus fausses de ces principes : il dit qu'il n'y a point de probité relativement à l'univers, parce qu'il ne peut y avoir d'actions utiles à toutes les nations.

Helvétius réduit tous les plaisirs aux plaisirs des sens, & regarde l'amour des femmes comme le ressort presque unique des sociétés policées. Il pense que les avantages que l'estime procure, se réduisent toujours à des plaisirs physiques. Lorsqu'un homme se refuse aux moyens de séduire la femme de son ami dont il est éperdument amoureux, qu'est-ce qui le détermine à cette privation, à cet acte de vertu ? est-ce l'espérance de l'estime publique & les avantages qu'elle procure ? Mais si ces avantages se réduisent aux plaisirs des sens ou aux plaisirs des deux sexes, peut-on croire que l'homme vertueux dont il s'agit se contient, dans l'espoir d'obtenir des jouissances physiques, ou de plaire à d'autres femmes ? Si l'homme qui aime la femme de son ami ne consultoit uniquement que ses sens, il succomberoit à la tentation de la séduire, & préféreroit ce plaisir à tous les plaisirs de ses sens & à toutes les séductions possibles. L'homme qui ne consulteroit que ses sens préféreroit toujours les jouissances présentes aux jouissances possibles, aux avantages que peut procurer l'estime, si ces avantages se réduisoient aux plaisirs physiques des sens.

Helvétius pense aussi qu'on n'aime son ami que pour soi-même, qu'il n'y a nulle amitié sans besoin. L'amitié sans doute a des charmes, & les amis se procurent mutuellement des plaisirs, soit par leur commerce & leurs entretiens,

E

soit par les autres services qu'ils se rendent dans la société ; mais il est des sentimens qui concourent à l'amitié, & qui ne sont point fondés sur les calculs de l'intérêt personnel. On aime long-tems avant d'avoir apperçu que l'amitié est utile ; on est entraîné par le plaisir qu'on éprouve avant de s'être proposé ce plaisir pour but ; on se brouille souvent pour des misères avec l'ami dont on a le plus besoin ; l'on vient même souvent à haïr les personnes dont on a le plus besoin dans la société, & l'on éprouve les goûts les plus bizarres pour des personnes dont on n'éprouve d'autre service que le plaisir seul d'aimer. Il y a des actions sentimentales auxquelles la raison n'a point de part. Helvétius accorde trop à la réflexion, & n'accorde pas assez aux sentimens. Dans les délibérations mentales on est déterminé par l'intérêt du plaisir ; mais dans les actions sentimentales on est entraîné par le plaisir lui-même. Les sensations de douleur ou de plaisir font agir antérieurement à la réflexion par la seule force de l'instinct & des sentimens ou des passions qu'elles excitent. Les actions dictées par l'intérêt supposent l'exercice des facultés de la raison. Une sensation de douleur qui excite la colère & ses mouvemens ne fait pas ordinairement agir conformément à son intérêt : les forces sentimentales de la colère sont arrêtées par les effets de la réflexion qui apperçoit les véritables intérêts.

XXIV.
Deux manières de considérer la morale.

Nous déduisons de ce que nous avons dit jusqu'ici des principaux mobiles des actions des hommes, deux manières de considérer la mo-

rale. Nous la considérerons comme sensible (a) ou comme démontrée : dans le premier cas la morale s'adresse au sentiment ; dans le second elles'adresse à la raison. Si nous nous occupons des moyens de démontrer la morale à la raison, nous ne devons pas moins nous occuper des moyens de la perfectionner relativement aux sentimens : c'est ce que nous ferons dans le chapitre suivant, lorsque nous aurons donné à la démonstration de la morale considérée comme science toute l'étendue dont nous la croyons susceptible.

Nous avons dit que la raison trouve une obligation suffisante dans l'espoir du bonheur qu'elle doit obtenir en travaillant à la conservation & à la perfection particulière de l'homme, & en concourant à la conservation, à l'harmonie & à la prospérité de la société ; mais la raison n'apercevant pas toujours la nécessité de cette obligation, elle s'égare souvent, & la société ne parvient à la ramener qu'en ajoutant à cette sanction primitive une nouvelle sanction qui consiste principalement dans les peines & les récompenses d'opinion. La plupart des vertus & des vices sont relatifs à des loix dont la sanction n'existe que dans la félicité personnelle & dans l'opinion publique. Lorsque cette sanction reste encore sans effet, c'est alors que l'autorité joint une troisième sanction aux deux premières par l'établisse-

XXV.
Sanction sociale jointe à la sanction de la nature.

(a) Les arts sont pour ainsi dire des sciences sensibles ; ils sont au sentiment ce que les sciences sont à l'esprit.

ment des peines légales sur les biens ou sur les personnes. Toutes ces peines & ces récompenses se rapportent à la félicité de l'homme, & cette félicité est toujours le but définitif des actions des hommes.

XXVI.
Avantage
d'un plan de
conduite.

Cette félicité résulte de tous les avantages que l'homme retire de sa conservation & de sa perfection particulière, de l'accroissement de ses jouissances par l'union sociale & par le commerce réciproque; elle résulte encore de la jouissance des récompenses d'opinion.

L'homme ne peut parvenir à jouir de ces avantages qu'en se formant dès sa jeunesse un plan de conduite sur les principes de la morale.

Ne pourroit-on pas supposer un instant que l'homme pût avoir une faculté relativement à l'avenir, telle qu'est la mémoire relativement au passé, & que l'homme pût appercevoir la chaîne des évènements auxquels il doit être exposé, ainsi qu'il se représente la chaîne des évènements auxquels il a été sujet. Il est peu d'hommes qui en jettant les yeux sur le passé, & considérant toutes les délibérations & les déterminations de leur volonté qui ont concouru à leurs plaisirs & à leurs peines, n'aperçoivent que, dans une multitude d'occasions, les déterminations de leur intérêt présent ont nui à l'intérêt général, & ne disent que s'ils avoient à recommencer à vivre, ils se conduiroient bien différemment. Supposons qu'un homme parvenu à l'âge de raison, ait en partage la divine faculté de considérer dans l'avenir les circonstances où

il sera placé, & l'ensemble des délibérations qu'il aura à prendre; ce mortel ne sera-t-il pas le plus heureux des hommes, s'il peut en un moment de sa vie combiner toutes ses délibérations les unes relativement aux autres, & les déterminer de manière que tous les évènements de sa vie lui procurent les plus grands avantages physiques & moraux? La morale supplée à cette faculté qui manque à l'homme; elle lui présente le code des loix suivant lesquelles il doit régler ses jugemens, ses délibérations & ses actions pour parvenir à la suprême félicité de la vie, dans quelque circonstance qu'il soit placé. L'homme qui s'est formé un plan de conduite, peut prévoir en un instant quel sera l'état de son ame dans tous les instans de la vie, quelle que soit la vicissitude des évènements. Ce plan de conduite doit éprouver quelques différences suivant les rangs & les conditions; mais il est toujours fondé sur les mêmes principes.

L'homme en cherchant à chaque pas le moyen d'être heureux laisse échapper continuellement le bonheur. Il n'y a qu'un plan de conduite solidement tracé dès le premier âge de la raison, qui le retienne pour tout le cours de la vie. Un tel plan assure à l'homme la félicité intérieure, en lui assurant les récompenses sociales, & en le préservant des peines sociales. Il obtient des récompenses par ses jouissances immédiates & par le moyen de la société. Il éprouve des peines immédiatement & par le moyen de la société. L'homme est récompensé par la société des avantages géné-

XXVII
Des récompenses & des peines sociales.

raux auxquels il contribue comme concitoyen ; & trouve au-dedans de lui-même les plaisirs qui sont le partage de la vertu. Il est puni par la société lorsqu'il ne remplit pas les charges de l'union sociale & lorsqu'il nuit à cette union ; il trouve au-dedans de lui-même les peines qui sont le partage du vice.

XXVIII.
Des récompenses sociales.

Quoique les récompenses que l'homme obtient dans l'opinion de la société ne soient telles que par le plaisir intérieur qu'elles procurent, nous distinguerons cependant les récompenses sociales & les récompenses intérieures, parce que les premières ne sont point immédiates. Les récompenses sociales sont principalement l'approbation, l'estime & les distinctions. L'approbation est accompagnée d'applaudissemens, de louanges, de félicitations & des bons suffrages. L'estime est accompagnée d'amour, d'admiration, de vénération, de respect, des hommages, de la reconnoissance, de la vogue, de la considération, de l'honneur, de la réputation, de la gloire, de la renommée & de l'immortalité ; nous pouvons ajouter encore la confiance publique qui est nécessaire à l'homme dans la plupart de ses entreprises, & qui une fois perdue est rarement regagnée. Les distinctions consistent dans les prééminences, dans les préférences, dans les honneurs & dans tous les attributs du pouvoir & de l'autorité. L'homme est récompensé intérieurement par le bien être d'une conscience pure, par le témoignage d'une bonne conscience dont la félicité dépend moins des événemens que de l'observation des bons principes, par la confiance intérieure, par la

serénité, la volupté de l'ame, le calme de l'esprit, la tranquillité, la paix de l'ame, la satisfaction de soi-même & par la félicité pure. Il est récompensé en lui-même par la conservation, la force, la santé, la perfection du corps & de l'esprit.

L'homme qui se conduit sans principes atteint difficilement la perspective du bonheur de la vie d'un homme dont le cœur s'est maintenu & soutenu sans interruption dans les sentimens vertueux, depuis les premiers momens de l'âge de raison, & qui réunit en lui les principaux avantages que l'homme peut espérer sur la terre des fruits de l'étude & de la vertu.

C'est principalement par le moyen des plaisirs de l'ame que nous fondons le règne du bonheur de la vie. La morale prescrit principalement de résister aux tentations sensuelles, ou aux passions qui peuvent nuire aux plaisirs de l'ame & à la santé du corps dans le cours de la vie ou dans des momens particuliers de la vie. Les plaisirs de l'ame conduisent aux plus grandes actions & aux plus grandes privations. Le contentement intérieur est l'état de l'ame le plus propre à lui procurer le souverain bien auquel elle peut aspirer sur la terre. Le souverain bien ne peut résider pour l'homme sur la terre que dans soi-même. Les jouissances physiques ou les plaisirs des sens nuisent au souverain bien de l'ame, lorsque ces jouissances ou ces plaisirs ne sont pas honnêtes.

Le témoignage d'une bonne conscience est

F iv

XXIX.
Du vrai bonheur.

la jouissance la plus pure dont l'humanité ait été douée. Je ne serois pas étonné que quelques philosophes payens eussent pensé que l'ame humaine en s'épurant par la vertu, devoit propre à être réunie à ce qu'ils appelloient l'ame du monde, ou à l'esprit universel, ou à l'être suprême ; & qu'au contraire, l'ame de l'homme vicieux au lieu de s'épurer, restoit toujours confondue avec les principes grossiers de la matière. Quoique cette idée doive paroître absurde aux hommes pénétrés des véritables principes sur la spiritualité de l'ame & la nature de l'être suprême, l'opinion des anciens philosophes ainsi conçue auroit pu donner une haute idée de la félicité dont jouit l'homme vertueux, jusqu'à la séparation de l'ame & du corps.

La félicité la plus pure est celle d'un homme qui s'étudie à pratiquer le plus de vertus qu'il soit possible, qui jouit de toutes les récompenses de la vertu, qui jouit purement de tous les plaisirs physiques que ses facultés & le rang où il est placé peuvent lui procurer, ou auxquels il peut aspirer par ses talens, & qui se préserve de l'ennui, soit par des talens agréables, soit par le travail, soit par l'exercice des fonctions de son état. Envain prétendrait-on qu'une telle félicité ne peut exister que dans la spéculation, & n'est point le partage de l'homme. Dès que l'on sera bien convaincu qu'il y a des moyens d'y aspirer, plus on employera ces moyens, plus on obtiendra leurs effets.

La félicité qui succède à un repentir tardif n'est jamais aussi pure que celle d'une vie bien

commencée dès l'âge de raison. Le souvenir des actions vertueuses est une des jouissances les plus pures que l'homme puisse se procurer sur la terre.

La félicité est due à l'exercice des vertus. Les avantages particuliers & sociaux des vertus sont tellement sentis par les hommes en général, qu'il est presque impossible de citer un homme qui réunisse tous les vices. La plupart des hommes vicieux ne le sont que parce qu'ils s'abandonnent à une passion dominante : ils s'efforcent à en cacher tous les effets. Les hommes les plus vicieux sentent la nécessité de faire parade de quelques vertus & même d'en pratiquer plusieurs. La plupart des débauchés sont braves, & la plupart des poltrons ont une conduite réglée. Les femmes galantes sont souvent charitables, compatissantes, elles ont, ce que l'on appelle dans les sociétés vicieuses, un excellent cœur.

Il est une espèce de fidélité dans une société de voleurs, & les courtisannes exercent plusieurs vertus. Les hommes vicieux se bornent ordinairement aux vices qui sont nécessaires à satisfaire leur vice principal, & ils espèrent qu'ils ne se soustrairont pas aux récompenses sociales en se cachant.

Les hommes vicieux savent que les vices sont des vices ; mais ou ils n'en connoissent pas toutes les peines, ou ils secouent les préjugés, ou ils se cachent. S'ils secouent les préjugés, c'est parce que l'opinion publique se prête à appeler préjugés les principes contraires aux vices auxquels ils se livrent. S'ils

XXX.

Le vice échappe rarement à la connoissance publique.

se cachent, c'est qu'en cédant à l'empire de leurs passions, ils espèrent se soustraire au mépris public. L'homme qui se cache n'échappe pas aux remords. On pensera peut-être que les remords ont peu d'efficacité chez l'homme vicieux ; mais les hommes les plus éclairés & qui ont le plus d'expérience reconnoîtront que les vices n'échappent que très-rarement à la vigilance sociale.

Il est difficile de ne pas reconnoître l'habileté du public à découvrir les vices que les hommes croient les plus cachés. Avec quelle facilité un menteur n'est-il pas démasqué ? Le fourbe, le dissimulé échappent-ils à l'observation de la défiance ? Y a-t-il des richesses acquises injustement que l'opprimé ne réclame ? Est-il un ambitieux dont on ne découvre pas les détours & les démarches ? Est-il une femme adultère qui passe pendant tout le cours de sa vie pour vertueuse ? Combien y a-t-il peu de crimes qui échappent à la connoissance publique ? Le vice & les crimes se démasquent souvent eux-mêmes.

On a trop de confiance dans le mystère. Il n'y a que le séducteur qui puisse, par le venin de la corruption, aveugler en faveur du mystère. On pourroit représenter dans l'iconologie le séducteur sous une figure qui tiendrait d'une main l'idole du plaisir, & de l'autre celle du mystère. Le mystère est un dieu trompeur à qui l'on adresse envain des hommages. Il est des fautes qui peuvent rester ignorées : un mensonge, par exemple ; mais à chaque fois qu'un homme se livre à une faute, dût-elle

rester ignorée, il en affoiblit d'autant plus l'empire de sa raison, & il doit être sûr que les passions en acquièrent d'autant plus d'empire. Les mauvaises inclinations ne font que croître; c'est à la facilité avec laquelle on s'est permis de premières fautes que l'on doit les plus mauvaises inclinations.

Les fautes commises une fois peuvent rester ignorées: mais l'habitude de faire des fautes produit le vice, & il n'y a point de vice caché. Il n'y a, dit-on, que le premier pas qui coûte. Une faute ignorée entraîne dans le vice, & le vice se découvre lui-même. D'ailleurs l'homme habitué à la vertu par sentiment & par conviction, acquiert un amour de la vertu, un amour du bien qui le rend coupable à ses propres yeux, & par lequel il devient son propre juge.

Les hommes livrés à quelque vice important ont beau pratiquer quelques vertus, ils n'ont qu'un foible droit aux avantages qu'elles procurent.

La satisfaction intérieure résulte d'une comparaison frappante des effets du vice & de la vertu. Cette comparaison & ces effets aperçus & fortement imprimés par les effets du sentiment dans l'âge tendre & par les effets du raisonnement dans l'âge mûr, accoutument le cœur à jouir du plaisir d'avoir suivi la route la plus avantageuse, & d'être prêt à la suivre dans toutes les circonstances. Les sentimens vertueux portent encore leurs plaisirs, en ce qu'ils sont eux-mêmes un état convenable à la nature de l'ame, aussi que le plaisir; tandis que les sentimens vicieux sont un état contraire

XXXI.
Avantages
de la vertu.

à la nature de l'ame , ainsi que la douleur. La colère & la fureur sont des états de l'ame contraires à l'état du plaisir. Il y a peu de personnes qui ne se repentent à la suite d'un état de colère , & qui ne préfèrent l'état qui succède à l'état précédent. Les actions inspirées par la colère ne peuvent être regardées par aucun moraliste comme inspirées par l'attrait du plaisir , & ne sont pas toujours l'effet de la crainte de la douleur ; mais elles sont produites par un sentiment violent excité par quelque douleur. Si ce sentiment violent est inspiré par la crainte de la douleur , cette crainte n'est autre chose que l'idée de la douleur qui est elle-même une douleur ou une peine.

Il y a donc des avantages dont jouissent en général les hommes comme membres de la société ; il y a des avantages particuliers dont jouissent ceux qui pratiquent les vertus sociales ; il y a des avantages auxquels aspirent ceux qui en jouissant des avantages généraux de la société , ne veulent point en supporter les charges ou s'assujettir à ses conditions.

Il y a des avantages généraux pour les vertus en général : il y a des avantages particuliers pour quelques vertus particulières ; tels que la conservation de la beauté , de la fraîcheur , le choix d'un mari , qui sont les récompenses particulières de la modestie & des qualités auxquelles aspire une jeune personne. Ces avantages particuliers ne peuvent être analysés qu'en considérant les vertus en particulier.

On ne proposera pas l'amour des femmes

comme une des récompenses de la vertu lorsque les mœurs sont corrompues ; car les roués trouvent souvent plus d'accès que les honnêtes gens.

L'homme vicieux est exposé à subir dans la société les peines légales , la censure , le blâme & le mépris. Le blâme est exprimé par des reproches , des injures , des réprimandes , des mercuriales , le ridicule , des marques d'indignation. Le mépris consiste dans la mésestime , le déshonneur. L'homme mésestimé subit le dédain , l'abjection , l'aviilissement , la turpitude , les mortifications , l'humiliation , la honte , les affronts , la confusion , l'exclusion des sociétés vertueuses , le discrédit. L'homme déshonoré subit les flétrissures , l'ignominie , l'infamie , les souillures , les taches & l'opprobre. L'homme est puni intérieurement par les regrets , les remords , les reproches intérieurs , la crainte d'être découvert & démasqué , les tourmens , les agitations , le repentir , l'ennui & le malheur , par le mal être d'une conscience dévorée par les passions & agitée de remords. Il est encore puni en lui-même par le délabrement de sa santé , par les douleurs du corps , par l'imperfection des qualités du corps & de l'esprit.

Non - seulement les sentimens particuliers d'honneur & d'infamie agissent & influent sur les déterminations de l'homme ; l'honneur d'une famille , l'honneur d'un corps , l'honneur d'une société , l'honneur d'un pays sont encore des mobiles qui conduisent l'homme à la vertu. Les illustrations d'une famille , la gloire & la

XXXII.
Des peines
sociales.

XXXIII.
Réflexions
sur les peines
& les récompenses sociales.

réputation d'un corps, la gloire d'un pays sont de puissans motifs qui agissent sur les déterminations particulières.

L'homme se pardonne aisément les fautes commises contre lui-même; mais la société pardonne d'autant moins les fautes commises contre les loix sociales que la société est plus lésée. Cinquante ans de bonne conduite effacent à peine le souvenir des bassesses: l'homme couvert d'infamie trouve dans ses concitoyens des juges inexorables, si ce n'est dans le tems de mœurs corrompues où le vice est moins méprisé. Alors la vertu en est plus méritoire: elle est moins intéressée; car plus les principes de morale sont généralement observés, plus l'homme vertueux trouve de récompenses. La sévérité des principes dans des tems de corruption amène quelquefois la mélancolie.

L'opinion publique des contemporains récompense les vertus par l'estime, & punit les vices par le mépris. L'immortalité couronne les grandes vertus, ou flétrit les grands vices. C'est surtout dans les rangs élevés de la société où les vices & les vertus sont de la plus grande importance. La mémoire des hommes placés dans un rang élevé est le juge suprême de leurs actions. Les hommes d'un rang élevé devroient souvent se représenter le jugement que l'on portera d'eux après leur mort, ou dans les premiers momens qui la suivront.

Les peines sociales d'opinion ont une telle efficacité, que la vie est une carrière pénible pour l'homme qui n'a ni principes ni règles de conduite. Il y a dans l'âge des passions des mo-

mens d'ivresse que l'homme prend pour le comble des plaisirs ; mais la satiété ayant ramené le dégoût , il ne reste à l'homme que des souvenirs languissans qui rendent le dernier terme de sa vie d'autant plus fastidieux , qu'il s'est livré plus ardemment aux plaisirs.

Un cœur dévoré de passions ne connoît pas les bornes de ses desirs. Une passion satisfaite laisse dans le cœur de l'homme habitué aux grandes agitations un vuide qui le rend malheureux , si une autre passion ne succède pas à la première. Le mal-être de la satiété succède au mal-être des agitations. Que reste-t-il à l'homme qui s'est abandonné au torrent des passions , lorsqu'elles ont perdu le feu qui les entretenoit ? L'homme aveuglé par les passions peut juger du mal-être dont il est menacé par celui qu'il éprouve dans les intervalles des passions.

Tous les hommes & toutes les femmes qui en jouant le rôle d'agréables dans leur jeunesse , croient qu'ils sont placés dans la carrière du bonheur , sont rarement heureux dans leur vieillesse. Le dernier période des passions est l'époque où le malheur commence à reprendre son empire sur le faux bonheur qui a régné quelques instans dans l'âge des passions. C'est à cette époque que l'ennui se fait connoître.

L'ennemi le plus cruel des hommes, c'est l'ennui. Ce n'est point dans les cabanes qu'il va les chercher pour les combattre , c'est chez les riches & les propriétaires. Ce n'est point dans l'âge des passions qu'il réussit le mieux auprès des deux sexes , c'est lorsqu'elles commencent à se calmer. C'est en employant les secours de

la paresse & de la mollesse que l'ennui parvient à engourdir les sens pour triompher avec plus de succès. L'homme n'a pas de meilleures armes à lui opposer que les occupations de l'esprit & du corps ou le travail. Plus l'homme s'est tenu en garde contre l'ennui dans l'âge des passions, & plus il lui a résisté par le moyen des plaisirs les plus vifs, plus cet ennemi cruel devient dangereux. Il faut donc se préparer de bonne heure à pouvoir lui résister continuellement pendant le cours de sa vie par le choix des plaisirs de l'esprit & des occupations.

La nature a distribué les jouissances physiques en raison des richesses, & les richesses en raison des travaux de l'homme. Cet ordre en établissant nécessairement une grande inégalité de richesses, rend la jouissance de la plupart des biens physiques très-disproportionnée; mais les jouissances de l'ame sont des biens que cette mère généreuse a partagés également à tous les hommes sains, ou dont elle leur a donné la faculté de jouir également.

L'ame éprouve du plaisir, non-seulement à observer les règles de morale, mais encore à les connoître, à jouir du plaisir de délibérer. Le pouvoir de délibérer fait entrevoir à l'homme les jouissances les plus parfaites; il jouit par l'espérance. L'ame éprouve encore du plaisir à connoître les moyens de délibérer. Ce plaisir de délibérer diminue lorsque l'ame observe les embarras ou les difficultés de délibérer. L'homme perd le plaisir d'user de la faculté de délibérer particulière aux êtres raisonnables, lorsqu'il se livre aux appétits du corps. Plus l'ame
éprouve

éprouve de plaisirs à connoître les règles de conduite, plus elle éprouve de plaisir en les observant. L'ame éprouve nécessairement une peine intérieure, lorsqu'elle se reconnoît capable de s'être déterminée contre ses principes ou contre les bons principes en général, lorsqu'elle a préféré un plaisir passager à la jouissance constante & perpétuelle de la vertu : quoique les ames les plus vertueuses soient les plus sensibles aux remords, il n'est pas moins vrai qu'ils agissent réellement sur les cœurs les plus endurcis, & l'on peut facilement reconnoître les remords à la difficulté de soutenir les regards d'un homme vertueux.

L'homme vertueux a la ressource des plaisirs intérieurs dans les tems de corruption où l'estime & la reconnoissance des hommes se réduisent à rien ou sont mal placés.

L'espoir des récompenses sociales, & la crainte des peines sociales, ont plus d'efficacité sur l'esprit de la plûpart des hommes que l'espoir des récompenses divines, ou la crainte des peines divines. Combien y a-t-il d'hommes qui ne manquent jamais aux loix de la délicatesse & de la probité, & qui commettent souvent des crimes dont la punition doit être éternelle, sans qu'on puisse les accuser d'incrédulité. L'homme qui s'aperçoit de bonne heure que la société n'est point aussi miséricordieuse que la divinité, est retenu par les peines qui peuvent influer sur le bonheur de sa vie d'une manière irrévocable. L'homme reconnoît le pouvoir des ces peines & des récompenses de

G

l'opinion publique sur les plaisirs & sur la félicité de son ame.

Dans le moment où les passions violentes tendent à se satisfaire, la crainte des peines éloignées & peu sensibles fait peu d'impression. Il faut au passionné des objets présens, & les menaces dont l'objet est éloigné, ou ne lui sont pas sensibles, ou ne l'affectent que légèrement si elles se présentent à sa mémoire. L'homme pêche souvent malgré son respect pour les vérités de la religion qu'il professe. Les peines de ce monde ont souvent plus d'effet parce qu'elles sont plus sensibles.

XXXIV.
Avantages
des plaisirs de
l'ame.

Combien ne sacrifie-t-on pas de jouissances physiques aux grandes jouissances de l'ame. L'homme expose sa vie pour la gloire. L'homme abandonne souvent ses foyers où règne l'aisance pour aller chercher la gloire au milieu des plus grandes privations. L'acquisition des richesses n'a souvent d'autre but que les plaisirs de l'ame, & c'est toujours le principal. Le désir d'illustrer sa famille, de perpétuer son nom, d'acquérir de la gloire, de l'estime, de la considération, des honneurs dans l'exercice d'une grande charge, est souvent soutenu par les privations économiques. Le plaisir d'être recherché & de jouir par l'affluence des parasites d'une grande partie des plaisirs de l'ame, ne contribue pas peu à faire désirer les richesses. Les besoins du corps, les besoins des plaisirs physiques sont satisfaits à peu de frais. Plus il est nécessaire d'être riche pour aspirer à quelque espèce particulière de félicité, plus cette

espèce particulière tient à l'opinion & aux plaisirs de l'ame.

Les plaisirs de l'amour eux-mêmes ont d'autant plus de prix qu'ils sont plus accompagnés des plaisirs de l'ame. Les motifs de choix & de préférence, par exemple, tiennent plus aux plaisirs de l'ame qu'aux plaisirs des sens. Le plaisir de la propriété ajoute un grand prix à toutes les jouissances physiques, & le plaisir de la propriété tient aux plaisirs de l'ame. Le bonheur de l'amour tant vanté par les séducteurs, ce délire du bonheur doit ses plus grands charmes aux tableaux de l'imagination qui diffèrent souvent des tableaux réels.

On a donc écrit contre les vrais principes de la morale, lorsqu'on a cherché à prouver que la sensibilité physique est le mobile de toutes les actions, que tous les désirs se rapportent toujours à quelques jouissances physiques, & que les plaisirs de l'amour étant les principales jouissances, l'amour de la gloire n'a presque d'autre guide que le désir des plaisirs de l'amour.

De ce que l'opinion publique est quelquefois injuste, il n'en faut pas conclure que ses jugemens n'ont pas d'efficacité. De ce que la réussite n'est pas de toute certitude, il ne s'en suit pas qu'on doit cesser d'y aspirer. Si l'opinion publique est injuste, il faut convenir aussi que l'on tombe souvent dans le vice qu'on lui reproche en la taxant d'injustice.

La vertu n'obtient pas toujours la récompense à laquelle elle aspire, & la récompense due à la vertu est quelquefois le partage du vice; mais des exceptions à la règle générale

G ij

XXXV.
De l'opinion
de l'opinion
publique.

ne sont pas des raisons de l'enfreindre. Il y a beaucoup de circonstances où l'homme vertueux est réduit à jouir intérieurement de la régularité de sa conduite, & où l'homme vicieux se félicite d'avoir usurpé les droits de la vertu. Quelquefois entre les enfans d'un même père, l'un avec plus de vices reçoit plus de faveurs, que l'autre avec plus de vertus. Il en est de même dans la société auprès des hommes puissans. Les hommes coupables d'une telle injustice sont coupables encore des vices qu'elle produit. L'homme vertueux qui en est la victime dans quelques circonstances ou dans quelques instans, n'en peut craindre les effets dans toutes les circonstances de sa vie, & il jouit en lui-même, par anticipation, de la justice qui lui sera rendue par d'autres hommes, dans d'autres circonstances, dans d'autres temps ou même par la postérité. C'est ce qui arrive principalement à l'homme qui vit dans un pays où la corruption générale soutient le vice au détriment de la vertu, où la vertu éprouve les effets de l'injustice des hommes.

Les souverains ou les princes, sont sur-tout coupables de cette corruption, lorsque la vertu n'est pas honorée par eux, & les mœurs en éprouvent de funestes effets. Ils sont coupables lorsqu'en ne récompensant pas les vertus en raison de leur utilité publique & particulière, les mœurs générales de leurs nations en sont privées; lorsqu'en accordant leurs faveurs sans consulter le mérite, les sentimens particuliers, les services rendus &

le patriotisme, ils laissent remplacer les vertus par l'intrigue & l'égoïsme.

On ne peut se dissimuler que le vice n'ait ses récompenses. La corruption est d'autant plus rapide que ces récompenses sont plus multipliées. Les progrès du vice dépendent donc principalement du prince. Il a par la distribution des grâces, par ses actions, par ses paroles & par sa conduite la plus grande influence sur ces progrès. C'est du prince que dépend la distribution des récompenses qui favorisent la corruption.

Le bonheur de l'homme vicieux dépend ordinairement de l'indulgence que la corruption des mœurs lui ménage dans la société. Dans les républiques où tous les citoyens chargés du gouvernement prennent plus de part à l'intérêt général, l'opinion publique est plus sévère, & elles conservent plus long-temps leurs vertus.

Pour que les récompenses sociales aient la plus grande efficacité qu'il soit possible, il est nécessaire que les vertus soient établies dans l'opinion publique : d'où il résulte que l'épidémie de la corruption morale s'accroît progressivement avec une grande rapidité dès que l'opinion publique commence à favoriser le vice, dès que les vices sont affichés, ou que quelques vices principaux ne sont pas réprouvés par l'opinion publique. La vertu existe plus difficilement dans les particuliers, lorsque la société ne donne pas une valeur aux récompenses & aux peines sociales. Quoique l'on ait souvent éprouvé que la vertu imprime tou-

jours un certain respect à l'homme le plus corrompu, ce respect est moins satisfaisant que l'estime réelle d'une société vertueuse.

Les mœurs se corrompent, lorsque l'opinion de la société favorise les vices, & lorsque certaines vertus sont la fable ou le jouet des sociétés, ou sont reniées par la société; lorsque les hommes qui réunissent les vices & les graces tiennent le premier rang dans la société; lorsque la tendresse conjugale, par exemple, est tournée en ridicule; lorsque les époux qui s'aiment encore après quelques années de mariage sont obligés de cacher leurs sentimens sous les apparences d'une froide honnêteté pour être du bon ton; lorsque les moralistes & les sentences de morale sont bernés en société. Les charmes qu'éprouvent dans le monde les esprits légers & agréables par l'accueil qu'ils y reçoivent, le mauvais accueil qu'y reçoivent quelquefois les esprits solides, & le ridicule auquel ils sont exposés ne contribuent pas peu à dégoûter des efforts nécessaires à acquérir les qualités solides.

Il est nécessaire, au maintien des mœurs, qu'il y ait dans la société autant de mépris pour les vices, que d'indulgence pour les défauts & les fautes légères. La privation des récompenses & le ridicule suffisent pour préserver des foiblesses légères; & l'homme vertueux est encore plus porté à l'indulgence qu'au ridicule, lorsque l'ordre de la société n'est point intéressé.

Les progrès du vice contribuant nécessairement à la décadence de la société, puisque les

actions vicieuses sont celles qui sont contraires à l'ordre conservatif & prospère de la société, il s'ensuit que la légèreté avec laquelle on tolère le vice en préparant la corruption des mœurs est une des causes premières de la décadence des sociétés. Pour être parfaitement vertueux, il ne suffit pas de ne pas faire de mal & de faire le bien; il faut encore empêcher le mal & favoriser la vertu en rendant aux actions humaines la justice qui leur est due, en les récompensant, ou en les punissant suivant leur mérite, ou suivant leur imputabilité. Un homme avec des vertus peut contribuer à la corruption des mœurs par une indulgence excessive en faveur du vice, par une commisération extrême qui favorise l'impunité.

Les vertus perdent souvent leur prix par la corruption des mœurs, & cet effet contribue, ainsi que nous l'avons dit, à porter la corruption jusqu'à ses extrêmes. Chez quelques nations les vertus réelles ne sont point admises comme vertus dans l'opinion publique, & les vices y sont tolérés, soit par les effets de l'opinion, soit même par les effets de la législation. On a raisonné d'après cela sur les vertus, ainsi que sur les loix naturelles, & l'on a soutenu que les vices & les vertus ne sont que relatifs à quelques opinions particulières, ou à la législation, & qu'il n'y a point de vices & de vertus réels. De ce que les uns regardent comme bien, ce que les autres regardent comme mal, de ce que ce qui est bien aux yeux des intéressés est mal aux yeux des

XXXVI.
De la réalité
des vertus &
des vices.

contr'intéressés , on en a conclu que le bien & le mal ne sont que relatifs & ne sont point réels. Mais ce qui est bien pour les uns & mal pour les autres est réellement bien s'il est conforme aux règles de la justice. Quelques auteurs se sont contentés de dire qu'il n'y a ni vices ni vertus hors de la société en général , qu'il n'y a pareillement ni juste ni injuste hors de la société. Il résulte du premier système qu'une action n'est point vicieuse , si elle est regardée comme vertueuse , ou si elle est tolérée par l'opinion ou par la législation ; il résulte du second que le vice & la vertu ne peuvent être que des attributs de la société , & sont nuls hors de la société. D'autres auteurs ont dit que le bien & le mal , le vice & la vertu ne sont tels que par convention. Les loix positives & les fausses religions ont créé des vertus & toléré des vices ; mais il n'y a de vertus relativement à la société que celles qui sont réellement nécessaires à la conservation , à l'harmonie & à la prospérité générales , ainsi qu'au bonheur des individus. L'observation des vertus & la proscription des vices ne sont point de convention , mais sont réellement nécessaires au but vers lequel l'homme tend par sa nature.

Helvétius dit (a) que le libertinage des deux sexes n'est point incompatible avec le bonheur d'une nation ; que cette espèce de corruption est criminelle , parce qu'elle blesse les loix du

(a) De l'esprit. Dif. II. c. XIV.

pays, & qu'elle le feroit moins, si les enfans étoient déclarés enfans de l'état. Ce philosophe s'est permis, ainsi que beaucoup d'autres, des idées révoltantes. L'idée d'une société dans laquelle il n'existeroit d'autre ordre relativement à la propagation que celui de la communauté des biens qui résulteroit nécessairement de la proposition de ce philosophe est contraire à la prospérité & au plus grand bonheur des sociétés. On sait par l'Histoire ancienne combien peu de sociétés se sont soutenues avec de tels projets. Si l'ordre de la propagation est nécessaire à l'intérêt des sociétés, les vertus conformes aux règles de cet ordre sont réellement nécessaires, & l'on ne peut les regarder comme arbitraires ou comme des vertus de préjugé.

Helvétius ajouta que la science de la morale n'est autre chose que la science même de la législation (a).

Cette proposition est une suite du système de ce philosophe qui regarde les loix comme fondées plutôt sur la volonté des hommes que sur la nécessité. Les loix arbitraires sont le jouet des révolutions; les loix nécessaires à l'ordre social sont l'ouvrage de la nature, & doivent être en vénération aux hommes dans toutes les sociétés.

Ce philosophe a adopté sur la morale une doctrine qui est dûe sans doute aux Pirroniens, que Carnéade, Hobbes & Locke avoient déjà

(a) De l'esprit. Dif. II. c. XVII.

publiée, & sur laquelle aucun écrivain n'a de nos jours aussi complètement déraisonné que M. de la Mettrie.

Les assertions de M. de la Mettrie sont de la plus dangereuse conséquence. En travaillant à se convaincre de la réalité des vertus, il est bon de se prémunir contre de telles assertions. Nous les rapportons sur-tout parce qu'elles ont eu quelque vogue dans quelques sociétés vicieuses. Cet auteur dit (a) que puisque la morale tire son origine de la politique comme les loix & les bourreaux, il s'ensuit qu'elle n'est point l'ouvrage de la nature, ni par conséquent de la philosophie ou de la raison. Il pensoit que la morale ne doit point faire partie de la philosophie, parce que celle-ci ne traite que des choses réelles; qu'il n'y a rien d'absolument injuste; qu'il n'y a nulle équité réelle, nuls vices, nulle grandeur, nuls crimes absolus; que celui-là est juste, qui pèse la justice au poids de la société. Les Pirroniens soutenoient pareillement que toutes les actions sont en elles-mêmes indifférentes; que le bien & le mal sont arbitraires.

XXXVII.
Des vertus,
des vices, de
l'estime & du
mépris facti-
ces.

Pour nier la réalité du bien & du mal, du vice & de la vertu, du juste & de l'injuste, il faudroit pouvoir prouver que des actions propres ou nécessaires à parvenir au but qu'on se propose, ne sont pas propres ou nécessaires à ce but; ce qui est une contradiction: Si le but n'existe pas ou n'est pas en supposition,

(a) Œuvres philosophiques. Disc. prélim.

la propriété ou cette nécessité est nulle ; mais cette propriété ou cette nécessité est réelle , lorsque le but existe , ou lorsqu'il est en supposition.

L'opinion particulière que se forment quelques sociétés particulières des vices & des vertus , les justifieroit toujours relativement à la société générale , si l'on pouvoit admettre que les vertus & les vices sont arbitraires , ainsi que l'estime & le mépris. Les progrès d'un tel système n'influent que trop dans les sociétés particulières pour créer des vertus , des vices , une espèce d'estime & une espèce de mépris factices.

L'homme vicieux se console du mépris qu'il éprouve de la part de la société générale en fréquentant les hommes vicieux & se dédommage par cette société de celle que lui refuse l'homme vertueux. Les sociétés vicieuses éteignent intérieurement leurs remords par une espèce particulière de mépris qu'ils créent contre la vertu.

C'est contre ces sociétés vicieuses que la morale doit redoubler d'activité & employer les armes les plus victorieuses , parce qu'en se créant des plaisirs , une estime particulière , une espèce particulière d'amitié , en se créant des vertus & des sentimens relatifs à leur espèce particulière de société , elles se rient du système de la morale universelle. Ces vertus , ces sentimens , ces plaisirs ne procurent pas le vrai bonheur , & sont contraires à l'harmonie qui doit procurer à la société en général la plus grande prospérité.

Les liens de toute société sont éphémères, s'ils ne sont pas resserrés par quelques vertus dans lesquelles les associés puissent avoir quelque confiance. Or les vices intellectuels & les vices de raisonnement qui ont séparé un homme de la société générale pour le soumettre aux loix d'une société particulière sont tels qu'on ne peut le regarder comme propre à exercer constamment les vertus factices de cette société particulière. Que peut-on attendre des vertus d'un membre d'une société qui réunit des vertus & des vices ? L'homme qui a quelques vertus & des vices est vicieux, & n'est pas vertueux. Il n'y a qu'un homme vertueux par l'effet des principes de la morale sociale, sur la constance duquel on puisse compter, & avec lequel il ne faille pas être continuellement en garde.

L'homme qui n'a que de foibles notions de morale est trop exposé à succomber à la fougue des passions. Pour être véritablement capable de résister aux fortes tentations, il faut avoir conçu un système de morale fondé sur des principes, & s'être formé des règles générales & constantes de conduite d'après de bons principes, ou bien il faut avoir été formé pendant l'éducation par habitude & par principes. Il y a sans doute des hommes & des femmes qui se conduisent bien sans principes, & il y a des hommes & des femmes qui succombent toujours avec la ferme résolution de toujours résister & même avec de fréquens remords. Il y a des gens qui succombent avec des principes & en parfaite connoissance des peines

dont ils sont menacés. C'est par la force des sentimens bons & mauvais, & souvent par une docilité qui porte à suivre les bons ou mauvais conseils. Le sentiment & la passion l'emportent souvent sur l'espoir d'un intérêt éloigné. Il y a des hommes que la bonté naturelle éloigne toujours des mauvais principes. Un homme sans principes qui suit avec confiance les conseils d'un homme vertueux jouit des avantages de la vertu. Heureux l'homme qui sans jugement peut emprunter celui de son ami ! L'homme peut être déterminé à la vertu par le cœur & par l'esprit ; il est plus aisé d'entraîner le cœur que de déterminer l'esprit ; mais l'esprit vertueux l'est plus longtemps que le cœur. On ne peut être parfaitement vertueux en ignorant les vrais principes de la vertu. Dès que l'on suppose qu'une société particulière ou que ses membres réunissent des vertus & des vices, leurs vertus ont peu d'énergie, parce qu'elles ne peuvent être fondées sur des principes ; & moins cette société a de vertus, moins elle peut prétendre au souverain bien, au vrai bonheur. Si ces vertus étoient fondées sur des principes, les mêmes principes conduiroient la société à la pratique de toutes les vertus & à l'exclusion des vices.

Lorsqu'une société particulière se permet intérieurement certaines actions vicieuses, en pratiquant d'ailleurs quelques vertus, lorsqu'elle n'adopte pas le système général des vertus, lorsqu'elle admet un mélange de vices & de vertus, quels droits ses membres peuvent

ils avoir aux avantages des vertus ? Ce n'est pas en pratiquant quelques vertus , & en se livrant en même temps à des vices que l'on peut espérer le souverain bien de la société, c'est en se préparant à pratiquer toutes les vertus dans toutes les occasions possibles.

Suivant ce que nous avons vu , les actions vertueuses sont celles qui sont nécessaires à procurer le bonheur particulier , soit immédiatement , soit par le moyen de la société ; ce sont celles qui portent immédiatement leur récompense par le plaisir que l'on ressent en les exerçant , ou qui rapportent une récompense par les avantages que l'on retire de la société à laquelle elles sont utiles ou par les effets de la reconnoissance de cette société. Les actions vicieuses sont celles qui loin de procurer le bonheur rendent ordinairement celui qui agit malheureux , soit par les sentimens douloureux qu'il éprouve à la suite de ces actions , soit parce que ces actions étant contraires à l'intérêt de la société , il est exposé aux peines dues naturellement à celui qui cherche à contribuer aux avantages d'une société sans se soumettre à ses conditions ou aux règles qui lui sont avantageuses.

Les hommes qui en pratiquant quelques vertus se livrent à quelques vices , peuvent être taxés de contradiction : d'une part ils agissent pour satisfaire quelque sentiment particulier de plaisir , & pour l'utilité de la société qui est elle-même utile à leur bonheur particulier ; de l'autre ils se préparent quelque douleur physique , ou ils agissent contre la conservation ,

l'harmonie, ou la prospérité de la société qui leur est utile : ils annullent par leurs vices les effets de leurs vertus.

Lorsque l'homme est vicieux, ou il se livre sans réflexion, sans plaisir, sans espoir de plaisir & sans autre raison que l'habitude ou la répétition du mauvais usage des facultés organiques, aux impulsions naturelles d'un instinct vicieux, ou il se livre aux plaisirs présens sans réfléchir s'ils ne nuiront pas au bonheur général de sa vie, sans s'embarrasser si ses actions sont contraires à la société avec laquelle il est lié d'intérêt.

Dans le premier cas l'homme est vicieux sans plaisir : c'est ou un furieux qui est promptement puni de ses emportemens, ou un vindicatif qui cherche vainement le plaisir dans la destruction des liens les plus doux de l'humanité, dans la haine, dans les actes de cruauté, de méchanceté.

Dans le second cas l'homme trouve des plaisirs ; & les vicieux de cette espèce paroissent au premier coup-d'œil plus difficiles à convertir ; car si les moralistes sociaux ne proposent d'autre but de la vertu que le bonheur ou le plaisir, il semble qu'il est difficile de réprover le vice qui, de leur aveu, procure le plaisir.

Oui, le vice procure des plaisirs à l'homme, & malheureusement pour quelques hommes, des moralistes ont osé dire que les plaisirs que l'homme n'obtient souvent que du vice sont les plaisirs les plus grands auxquels l'homme puisse aspirer sur la terre. Ces moralistes eux-mêmes étoient vertueux ; ils ont fait les plus grands sacrifices

XXXVIII.
Examen d'une opinion
contraire à la
vertu.

à la passion de la gloire, même dans l'âge où les passions commencent à s'éteindre; ils ont sacrifié jusqu'aux richesses qui procurent le plus de plaisirs, & ils ont dit que l'homme n'est mû que par son intérêt, que les plus grands plaisirs, les seuls plaisirs même de l'homme sont les plaisirs des sens, & par conséquent que le plus grand intérêt de l'homme est de satisfaire les plaisirs des sens. Ces moralistes n'ont point suffisamment distingué les plaisirs produits immédiatement par les sens des plaisirs produits par les idées. Les plaisirs produits par les idées sont les plus grands plaisirs de l'homme, ceux qui se renouvellent le plus souvent, ceux auxquels la plupart des hommes préfèrent les plaisirs des sensations, ceux auxquels il y a eu une quantité innombrable d'hommes qui ont sacrifié leur propre existence. Le nombre des plaisirs des sensations est beaucoup moindre que le nombre des plaisirs des idées en ce que celui-ci est le résultat des différentes combinaisons des plaisirs des sensations. L'homme vertueux peut aspirer à une grande quantité de plaisirs des sensations & à tous les plaisirs des idées; l'homme vicieux ne peut aspirer à tous les plaisirs des sensations, & son ame a peu de plaisirs lorsqu'elle a cessé de jouir des plaisirs des sens dont la durée est très-courte. Les plaisirs de l'homme vicieux ne peuvent former un état de bonheur; ils sont trop rares, trop difficiles à acquérir. Lorsqu'une fois le plan de l'homme vertueux est formé, le cours de sa vie n'est plus agité; s'il a des affaires publiques ou personnelles, son esprit dégagé de
toutes

toutes les sollicitudes de sa conduite est propre à s'y livrer tout entier. Un plan de conduite est nécessaire, parce que la pente au vice est trop facile pour l'homme qui n'est vertueux que par les effets du sentiment. Il est facile de succomber au vice, mais le système nécessaire à soutenir une conduite vicieuse est de la difficulté la plus compliquée : malgré tous les efforts de l'homme vicieux, il échoue souvent, & alors il voit écrouler avec les fondemens de son bonheur un édifice qui, quoique de la plus frêle construction, lui a coûté les dépenses les plus considérables de ses facultés spirituelles & corporelles. L'homme vicieux est en proie à l'étude des difficultés que le mystère lui présente continuellement à vaincre. La nécessité de cacher ses démarches, de composer son maintien, de déguiser sa physionomie par des moyens forcés, lui procure une existence pénible. La conduite de l'homme vertueux est simple, aisée, franche ; son ame relativement à ses mœurs est ouverte à tous ses concitoyens ; il jouit sans murmure intérieur ; sa jouissance est peinte sur sa physionomie, sans être troublée par la crainte des regards & de la sollicitude sociale. L'homme vertueux vit content dans tous les états ; le système général des vertus rend heureux dans tous les âges, dans toutes les conditions, dans toutes les positions. Les vices ne peuvent convenir qu'à quelques circonstances, qu'à quelque âge particulier : cet âge passé, dans d'autres circonstances, les vices qui paroissent les plus agré-

H

bles, & auxquels l'ame se plaît davantage, deviennent des tourmens.

Nous ne parlons ici que des vices & des vertus en général. L'esprit n'en fait pas assez, en les considérant aussi généralement, toutes les applications particulières; mais en examinant, ainsi que nous le ferons, les vertus & les vices chacun en particulier, il sera nécessaire de faire en détail l'application de nos principes généraux; il résultera de cette application particulière une preuve complète en faveur de la vertu.

XXXIX
De l'effet des
sentimens &
des passions
sur les actions
vertueuses &
vicieuses.

Nous établissons le fondement de l'étude & de la pratique des vertus sur un système général & sur des principes; mais nous verrons que l'on ne doit pas abandonner entièrement l'exercice des vertus aux principes, & qu'il est nécessaire d'entretenir les grands sentimens qui conduisent aux actions avantageuses à la société. Les grands sentimens s'entretiennent ordinairement dans les familles, dans les corps, dans les provinces, dans les nations, plutôt par communication que par principes, & souvent on altère ces sentimens en cherchant à leur substituer des mobiles de réflexion.

C'est par l'effet des grands sentimens que les républiques anciennes entretenoient de grandes vertus, & lorsque ces vertus n'étoient pas assez en vigueur, les républiques remplaçoient les effets des sentimens par des établissemens politiques qui pouvoient faire naître quelques ombres de vertus: les Romains, par exemple, qui avoient abandonné leurs boucliers étoient

punis de la bastonnade. Le bâton peut arrêter les effets du vice, mais il ne peut faire naître des vertus réelles & des sentimens.

M. de S. G. préféreroit le mobile des récompenses & des punitions physiques à celui de l'honneur & des grandes passions. Substituer la subordination sévère aux sentimens qui peuvent faire mouvoir les membres d'un corps, fonder la subordination sur une discipline sévère dans une nation où les passions vertueuses & les sentimens moraux ne sont pas éteints, réduire les militaires aux manœuvres sévères & aux coups de bâton, c'est métamorphoser les hommes en machines, c'est les dégrader. Il faut laisser subsister l'empire des grands sentimens, tels que l'honneur particulier, l'amour du prince, l'honneur des corps, l'amour de la patrie qui prennent leur source dans la simplicité des mœurs primitives. Il faut cependant en tempérer l'effet, de manière qu'ils ne conduisent pas à des actions folles. M. de S. G. étoit partisan du systême qui réduit les mobiles de la morale à l'intérêt des plaisirs physiques. Lorsque les grenadiers pénètrent mieux dans les bataillons ennemis que les soldats, c'est par l'effet des sentimens nourris & entretenus continuellement dans leur compagnie.

Ce n'est point par le résultat des calculs de l'intérêt que l'homme court à travers les bayonnettes, ou met le pied sur un rempart prêt à sauter par les effets de la mine; c'est un sentiment qui préparé depuis long-temps dans son cœur, lui donne une impulsion à laquelle sa réflexion n'a point de part; ce sont des senti-

H ij

mens excités par l'exemple, par le bruit & par tous les objets qui frappent à la fois tous les sens. Si après une expédition l'on renvoyoit tranquillement un grenadier courir les mêmes dangers & franchir les mêmes difficultés auxquelles il a été exposé, lui offroit-on des récompenses dont il pût obtenir une grande quantité de plaisirs physiques, il hésitera sans doute & demandera peut-être à ménager son ardeur pour des occasions où sa gloire & celle de l'état soient intéressées.

L'appareil produit les plus grands effets sur les passions, & il en résulte que l'appareil a une très-grande influence sur les déterminations.

Nous n'avons point cherché à réduire à un seul principe les mobiles des actions des hommes; nous avons admis contre l'opinion de quelques philosophes, mais conformément à l'opinion commune, les mobiles des sentimens & les mobiles de la réflexion, & nous avons établi une grande différence entre ces mobiles. Nous avons établi que le mobile de la réflexion est propre à redresser continuellement les mobiles des sentimens contraires au but général des hommes. Lorsque la réflexion n'agit point, les sentimens conservent tout leur empire, & font agir sans but, sans intérêt.

Les différens effets qui résultent des sentimens des hommes les ont fait naturellement distinguer en sentimens vertueux & en sentimens vicieux; d'où il résulte qu'il y a des devoirs relativement aux sentimens ainsi que relativement aux déterminations dictées par l'intérêt.

La morale abandonne à l'homme le libre exercice des sentimens vertueux , lorsque cet exercice n'est point contraire aux actes qui sont conformes à ses règles : elle laisse exercer la commisération , par exemple , lorsque cet acte n'est point contraire aux devoirs d'un homme en place ; mais elle interdit l'exercice des sentimens contraires au bonheur des individus & à l'intérêt de la société. C'est par l'effet de ces sentimens que les droits de l'homme sont quelquefois subordonnés aux vertus. Il y a de la vertu à céder ses droits , & souvent il y a de la rigueur à en user. Ces sentimens diffèrent dans les hommes en raison de la différence qui subsiste dans la sensibilité.

Lorsque l'homme exerce les vertus qui ne sont point inspirées par l'intérêt des récompenses , c'est par le plaisir qu'il éprouve en les exerçant , ou par la cessation de douleur que ses sensations ou ses idées lui avoient fait éprouver. Outre ce bien-être particulier , l'homme éprouve encore les récompenses de la société qui sont destinées à tous les actes de désintéressement ; mais lorsque ces actes restent ignorés , l'homme n'en est pas moins récompensé. Les sentimens contraires à l'intérêt de la société sont excités de la même manière par l'effet des sensations ou des idées analogues ou contraires à la nature de l'être sensitif ; mais la raison impose à l'homme l'obligation de mettre un frein à ces sentimens en se représentant les motifs d'intérêt contraire.

L'homme peut avoir à choisir entre l'exercice de plusieurs vertus & être obligé de faire re-

XL.
Devoir plus
obligatoire

Les uns que les autres. Des différens degrés de mérite & d'imputabilité.

lativement à l'une, des actions qui seroient vicieuses relativement à l'autre, si on les considère chacune isolée. Il y a de même des devoirs dans la société qui sont contraires ; il faut nécessairement choisir les devoirs & les vertus dont l'obligation est la plus forte. Il y a nécessairement des devoirs plus obligatoires les uns que les autres. L'instruction est un devoir indispensable pour l'homme en place ; c'est un devoir moindre pour l'homme privé : elle ne le préserve que de l'ennui. On a des devoirs à remplir envers les hommes, qui varient suivant leur rang. Les premiers devoirs sont envers la société ; viennent ensuite dans un ordre successif les devoirs envers les souverains, les père & mère, les frères, les parens, les amis, les concitoyens, les hommes en place.

Les différens degrés des devoirs établissent nécessairement des différens degrés de mérite & d'imputabilité. L'homme vicieux, par exemple, est d'autant plus coupable qu'il s'éloigne le plus de l'âge des passions.

Une faute vient de l'intention ou de la négligence ; dans le premier cas elle prend le nom de dol, dans le second de coulepe. L'une est beaucoup plus imputable que l'autre. Négliger le bien & faire le mal sont des fautes, dont l'une est moins imputable que l'autre. Les circonstances aggravent nécessairement les fautes.

En général les actions son méritoires, imputables ou indifférentes ; le mérite & l'imputabilité varient suivant les sentimens qui ont concouru à faire agir, & sont encore relatifs

aux fautes commises, au tort, au mal, aux griefs ou aux dommages qu'elles produisent. Les mauvaises actions des hommes privés involontairement de l'usage de la raison ou des moyens d'exécution ne sont point imputables. Les mauvaises actions de l'homme ivre sont imputables. Les actions forcées ne le sont point, si elles sont forcées par une puissance irrésistible. La violence rend une action non imputable, mais la contrainte ne la rend pas telle. Il est aisé de distinguer la violence de la contrainte : la violence est une puissance invincible ; la contrainte n'est fondée que sur des menaces, & elle est l'effet de la crainte. La crainte même de la mort ne peut justifier, au tribunal de la raison, une action contraire au bonheur de la vie.

Le vice & la vertu ont leurs degrés & leurs nuances. On distingue naturellement les actions de vertu & de vice dues à l'intérêt & celles qui sont dues au sentiment. Les peines & les récompenses de la morale sociale sont proportionnées aux fautes. Tel est son avantage particulier : elle seroit vicieuse s'il y avoit une seule & même peine pour des fautes dont les différences fussent considérables, & entre lesquelles on pût compter beaucoup d'intermédiaires. L'estime & le mépris de la société sont proportionnés dans l'opinion publique à l'importance des fautes & des torts. Il y a même une espèce particulière d'estime ou de gloire, & une espèce particulière de mépris pour chaque profession.

L'homme porte souvent l'imputation des

H IV

vices importans dont il est cause, par l'effet de moindres vices : un prince par l'exemple, par la manière de gouverner ; un père par l'exemple, par une éducation négligée, par des contraintes & des caprices mal fondés ; un mari par une jalousie déplacée, par humeur, par abandon ou par foiblesse & pusillanimité ; un supérieur par condescendance ou par humeur ; un ami par mauvais conseils ; un amant par les agrémens de la séduction. Un père qui marie sa fille, ou un aîné de famille, par ambition & contre leur gré, les entraîne souvent lui-même dans le tourbillon des vices. L'homme par l'excès des vertus peut être la cause du vice. L'amour excessif d'un père, par exemple, en s'aveuglant sur les vices de ses enfans, peut les favoriser. Quelquefois aussi le vice conduit à la vertu : l'orgueil, par exemple, conduit quelquefois aux bonnes actions. Le mérite est moindre si la cause est connue.

Il y a des circonstances où l'homme est puni pour les fautes des autres ; c'est ce qui arrive dans les pays où la honte rejaillit sur des familles, sur des corps, sur des sociétés entières. C'est cette espèce particulière de honte qui engage les familles, les corps & les sociétés à entretenir une censure intérieure & des sentimens particuliers. La censure intérieure des familles & des corps est un des principaux soutiens de la morale.

L'imputabilité des moindres vices conduit souvent à l'imputation la plus forte. L'homme entraîné hors de sa sphère pour fuir les peines que lui ont fait ressentir des vices de peu d'im-

portance peut être porté dans un tourbillon où il est plongé par les vices les plus défordonnés.

C'est sur-tout dans les dignités que la vertu brille avec le plus d'éclat, & que le vice paroît au plus grand jour. La vertu relève les dignités ou le vice les ternit. L'homme public est plus coupable que l'homme privé, & leurs devoirs sont très-différens quant à l'imputabilité. La conduite des grands & des princes importe plus à la société que celle des particuliers; elle a la plus grande influence sur le bonheur des nations. La corruption d'un règne influe sur la délicatesse des courtisans (a), & les vices se répandent facilement des courtisans aux autres branches de la société. Le vice est d'autant plus dangereux dans les emplois publics qu'il est aisé de se laisser séduire dans les dignités par l'ombre des récompenses sociales & par les louanges & les flatteries. L'homme en place est par cette raison plus obligé de veiller sur sa conduite que l'homme privé. Toutes ses actions sont connues, & rarement il échappe à la peine. Ses vertus se font valoir réciproquement.

La vertu seule & froidement pratiquée ne suffit pas : pour être parfaitement heureux, & pour réussir dans les grands emplois, il faut encore de grandes vertus inspirées par de grandes passions.

(1) On peut observer l'accroissement ou la diminution de la délicatesse dans la quantité des procès qui sont fondés sur le manque de délicatesse.

XLI. L'homme vertueux & préparé à tous les revers physiques, éprouve peu de revers moraux & rencontre peu d'obstacles à la félicité. C'est dans l'infortune que les vertus sont le plus méritoires. Combien l'homme n'a-t-il pas de ressources pour retrouver le bonheur, lorsqu'il est trop impérieusement poursuivi par les revers. Il ne faut pas cependant que l'homme soit endurci à la douleur : s'il est insensible, il a moins de dispositions aux grandes vertus. L'abattement produit par les revers provient souvent des fausses notions du bonheur & du prix que l'on attache aux objets dont on l'attend.

Il est des moyens de se préserver d'une partie des causes physiques qui troublent la félicité de l'homme malgré lui. L'insensibilité & l'accablement excessif sont deux extrêmes à éviter. C'est parce que la douleur physique est un grand obstacle au bonheur que les stoïciens annulloient cette source de maux : c'étoient des Médecins qui au lieu de proposer des remèdes nioient l'existence de la maladie.

Ces philosophes pensoient que l'homme ne peut être malheureux que par l'opinion qu'il a des choses ; que les manières de voir peuvent influer sur le bonheur ; ils disoient qu'il n'y a que l'opinion qu'on a de la douleur qui peut en faire un mal. Il est vrai que l'opinion que l'on a des maux influe beaucoup sur le bonheur ; mais l'homme ne peut être réellement convaincu que la douleur physique n'est point une douleur. Il n'y a que la passion de faire secte qui puisse faire illusion sur un tel système.

La plupart des douleurs physiques proviennent du délabrement de la santé & des pertes que l'homme éprouve. Le délabrement de la santé est le plus souvent occasionné par l'intempérance. Pour éviter d'être trop accablé par les pertes, il est nécessaire de les prévoir. L'homme éprouve souvent les plus grandes pertes dans un moment avant lequel il n'avoit pas même songé à la possibilité de cette perte; c'est alors qu'il en est le plus accablé. La perte des personnes auxquelles on est le plus attaché est bien moins sensible après une longue maladie, qu'après une mort subite. L'homme doit se préparer d'avance aux revers, & se disposer de bonne heure à réparer les pertes auxquelles tous les hommes sont exposés, à substituer d'autres sources de bonheur à celles dont il peut être privé.

Les malheurs & les revers changent souvent l'homme à l'avantage des qualités de son cœur. Les malheurs & les revers ramènent quelquefois la vertu dans un cœur égaré, & le souverain bien de l'ame est ainsi souvent dû aux douleurs physiques.

Nous ne renfermons pas ainsi que quelques philosophes toute la morale dans ces maximes : XLII.
Des maximes
fondamenta-
les de la mo-
rale.
Faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fit, & ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. Ces maximes ne sont pas généralement obligatoires; elles peuvent l'être quant à la bienfaisance; mais elles ne le sont pas quant à la justice. Je puis désirer une cessation de bien; je ne suis cependant pas obligé d'en faire une semblable. D'ailleurs l'existence

& une grande partie des actions des citoyens nuisent à d'autres citoyens : telles sont les actions relatives à la propriété ; j'ai le droit d'élever un mur nuisible sur le jardin de mon voisin ; je ne voudrois pas qu'il m'en fit autant ; je ne suis pas obligé de céder mon droit par le désir de la réciprocité. Mais la maxime, *ne faites point d'actions contraires aux droits que vos concitoyens ont acquis par les loix naturelles de la société*, est d'une application générale. Cette maxime est, ainsi que nous l'avons fait voir, conforme à l'intérêt de tous les concitoyens & de la société en général.

Il est bien vrai que l'intérêt de tous les hommes est d'être vertueux. Comment arrive-t-il qu'il y en a si peu sur la multitude qui pratiquent véritablement & complètement toutes les vertus ? C'est sans doute par ce que la plupart des hommes ne sont convaincus de cette grande vérité que lorsque le terme de leur vie approche.



CHAPITRE V.

*Des moyens de rendre l'homme vertueux & de le
préserver du vice.*

L'HOMME reçoit en naissant tous les organes nécessaires à produire le germe des vertus & des vices. L'éducation en formant son corps, son caractère & son esprit le rend propre à vivre en société. Les hommes reçoivent cette éducation de leurs pères & mères, & de leurs instituteurs publics ou particuliers; ou bien dans l'âge de raison ils travaillent eux-mêmes à la perfectionner: mais c'est en vain qu'ils auront appris dans leur enfance qu'il est de leur intérêt d'être vertueux; c'est en vain qu'ils en auront été convaincus par le raisonnement, ou qu'ils s'en seront convaincus eux-mêmes par l'expérience, s'ils ne travaillent à perfectionner leur raison de manière à s'assurer un empire certain sur les impulsions produites par les passions vicieuses. Ce n'est pas assez de savoir, pour la perfection des mœurs & de la conduite, il faut encore vouloir; il faut être maître de soi, & il est peu d'hommes qui puissent se flatter de cet empire. Il ne suffit pas même d'avoir une ferme résolution, il faut encore s'habituer à se la rappeler lorsqu'elle est nécessaire. La plupart des hommes ont toujours une ferme résolution, excepté dans le moment où les passions entraînent,

I.
De la nécessité de perfectionner la raison & la volonté.

Voilà pourquoi il y a si peu d'hommes qui puissent se flatter d'être parfaitement vertueux & de jouir du bonheur qui est la vraie récompense du sage social.

Pour être vertueux & s'affurer de l'être dans tout le cours de sa vie, l'homme doit non-seulement entretenir par l'habitude le cours des sentimens vertueux que la nature lui a donnés, & mettre un frein aux dispositions vicieuses dont il peut être attaqué & dont il a eu lui-même le germe ainsi que des vertus, il doit encore travailler à perfectionner les facultés de son ame, qui sont nécessaires à l'exercice de sa raison. L'homme doit travailler à perfectionner les facultés de son cœur, de son ame & de son esprit pour les progrès de la morale. Il doit sur-tout perfectionner sa volonté, & c'est pour ce perfectionnement particulier que la morale prescrit la plupart des autres. Si l'homme n'acquiert pas toutes les vertus, & s'il conserve des vices, c'est parce qu'il n'a pas voulu travailler à acquérir toutes les vertus & à réformer ses vices par tous les moyens que la morale indique & prescrit.

II.
Principaux
moyens de
perfectionner
la morale.

Les principaux moyens de perfectionner la morale, de rendre l'homme vertueux & de le préserver du vice consistent, 1°. à contracter les habitudes favorables à la vertu & contraires au vice ; 2°. à choisir les exemples ; 3°. à employer l'art moral ; 4°. à perfectionner la raison ; 5°. à acquérir de l'expérience.

Le vice prend principalement sa source ou dans une mauvaise éducation, ou dans de mau-

vais exemples, ou dans le défaut des occasions propres à faire naître de bonnes habitudes, ou dans la négligence à rechercher ces occasions, ou dans l'imperfection forcée ou volontaire du jugement & de la raison. En perfectionnant la morale, il semble qu'on pourroit traiter des vices en général & en particulier, ainsi que la médecine traite des maladies; en exposer les rapports, les sources, l'état, les suites, les symptômes & les moyens de guérison.

Pour se rendre maître de ses impulsions instinctuelles, l'homme peut opposer les mêmes moyens que la nature emploie pour rendre l'effet de sa volonté nulle. Il est entraîné par les passions & par l'habitude; il doit opposer l'effet des passions vertueuses & l'habitude de la vertu aux passions vicieuses, & aux mauvaises habitudes. Il n'y a personne qui n'ait éprouvé combien l'habitude a de force sur l'exercice des sentimens, & influe sur la volonté.

L'habitude prend un tel ascendant sur la conduite, que l'homme parvient à faire le bien sans effort sur lui-même, & sans s'apercevoir qu'il s'affujettit à des devoirs. La pratique des vertus fortifiée par l'habitude n'est point une gêne. L'homme est bien dédommagé de l'espèce de gêne qu'il éprouve souvent en contractant des habitudes, par la facilité avec laquelle il fait de bonnes actions. C'est par l'effet des habitudes que l'homme contracte successivement qu'il change plusieurs fois de caractère depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Il résulte

III.

De la puissance de l'habitude: Premier moyen de perfectionner les mœurs

souvent de la force de l'habitude que l'homme est vertueux & vicieux tout-à-la-fois.

Avec les qualités de l'esprit, il faut encore de l'habitude pour acquérir des talens. Avec une vive imagination, il faut encore beaucoup d'habitude pour acquérir la facilité de la parole. L'habitude seule de tourner son esprit & ses réflexions vers des objets particuliers donne une aptitude que l'on croit avoir reçue de la nature. La facilité de rimer, de deviner des énigmes, de faire des calembourgs, la facilité des jeux de mots, des bons mots, des faillies & une multitude de talens de cette espèce s'acquièrent par l'habitude.

Dans les sciences, ainsi que dans les arts, les principes généraux ne suffisent pas ; il faut encore acquérir une espèce de pratique, une espèce d'habitude, soit de traiter de la science, soit de se rappeler les principes, soit de produire des idées & d'inventer des choses utiles.

L'homme avec les meilleures intentions est entraîné par l'habitude, & cette force majeure détruit les effets de l'instruction & de la volonté. L'homme au contraire entraîné dans le vice, soit par de mauvaises compagnies, soit par de mauvais conseils, soit même par une tentation intérieure & des attrait imprévus, est facilement ramené à la vertu par l'effet des bonnes habitudes contractées pendant le cours de l'éducation.

IV.
Des avantages de l'éducation.

Il est bon de faire voir à la jeunesse combien l'éducation contribue à ses mœurs, pour qu'elle soit plus soumise, pour qu'elle tire moins de vanité

vanité de ses propres efforts & pour qu'elle soit plus reconnoissante.

Un observateur attentif en suivant successivement la naissance des idées d'un enfant, pourroit appercevoir & distinguer toutes celles qui peuvent être la source des vertus, des défauts ou des vices dont le cœur humain est susceptible, & en inférer une méthode de préparer & de former un caractère aux sujets qu'on élève. C'est dès l'âge le plus tendre qu'il est nécessaire d'observer si les germes des vices ne s'insinuent pas dans le cœur d'un pupille, & de détruire ces germes avant leur développement. Il est nécessaire de commencer l'éducation de bonne heure avant que l'esprit & le caractère soient formés. Lorsqu'on arrive trop tard pour les former, l'instituteur éprouve de grandes difficultés pour les réformer après les avoir bien étudiés.

C'est dès l'âge le plus tendre qu'il faut former l'homme à vaincre ses penchans naturels, & le préparer à vaincre ses passions dans l'âge mûr. Il est plus important qu'on ne pense de ne pas souffrir que les enfans soient volontaires : plus on commence tard à s'y opposer, plus on est obligé d'employer de moyens violens. Il est à craindre que les moyens violens soient contraires à la douceur qu'il est nécessaire d'inspirer dans le caractère.

La perfection de la volonté dépend beaucoup de l'éducation & de la lâche complaisance, ou de la tendresse irrésolue & aveugle avec laquelle on laisse accroître la mutinerie des enfans. Il faut éviter deux choses opposées,

l'une de laisser prendre aux enfans de la mutinerie ou de l'obstination ; & l'autre d'éteindre leurs passions par une rigidité excessive.

Un père & une mère qui éprouvent les sentimens de la tendresse se plaisent à croire qu'il ne faut pas contrarier les enfans , & partagent le plaisir que leurs enfans éprouvent lorsqu'ils sont satisfaits dans leurs petites ardeurs & dans leurs petits désirs qui varient autant qu'il se présente d'objets à leur vue : Ils regardent les caprices d'un enfant comme de peu de conséquence , sous prétexte qu'ils ne font de mal à personne ; cependant , en réfléchissant par la suite sur leur conduite , ils peuvent reconnoître combien leur condescendance & les plaisirs qu'ils ont éprouvés peuvent influer sur les maux qu'ils ressentent dans le cours de l'éducation. Les défauts croissent avec l'âge ; les appétits deviennent des volontés ; les volontés deviennent des caprices ; les caprices deviennent des passions , & les passions se changent en vices & en dérèglemens. Les pères & mères se plaignent trop tard de n'avoir aucun ascendant , aucun pouvoir ; aucune autorité sur l'esprit de leurs enfans. Il faut s'y prendre dès les premiers momens de l'éducation : c'est lorsqu'un enfant ne peut faire connoître ses désirs & ses besoins que par de petits mouvemens & des sons mal articulés , qu'il faut établir les fondemens d'un ascendant que les pères & mères doivent conserver jusqu'à la fin de leurs jours sur la conduite de leurs enfans. Cet ascendant leur tiendra lieu d'une autorité qui ne peut qu'indisposer dans tous les

âges de la vie. En prenant cet ascendant les pères & mères abandonneront les armes de l'autorité que la loi naturelle ne leur donne que pour réparer les maux qui résultent d'une mauvaise éducation ; ils doivent les abandonner afin de substituer la qualité d'amis aux pouvoirs d'un maître. Cet ascendant n'est autre chose que celui qui existe entre deux amis, dont le plus sage & le plus expérimenté dirige l'autre dans la plupart de ses actions.

Pour parvenir à une bonne éducation, il est nécessaire de conduire à la vertu dans l'enfance par la voie du sentiment, & à mesure que l'on avance en âge par la voie du raisonnement. Il est nécessaire qu'un instituteur s'occupe à nourrir l'esprit, à former le jugement, à établir & à maintenir l'empire de la volonté sur les désirs. L'exemple, l'entretien de l'habitude & l'instruction sont, comme nous l'avons dit, les principaux moyens de diriger le cœur ou l'esprit. On ne sauroit trop s'appliquer à donner l'exemple des vertus qu'on enseigne, à faire naître de bonnes habitudes, à fortifier les habitudes acquises & celles qui naissent d'un heureux naturel, & à perfectionner les facultés qui sont nécessaires à l'exercice du jugement & du raisonnement. Heureux les enfans qui reçoivent de leurs pères de grands exemples de vertu !

Les louanges excessives font naître dans les enfans un amour-propre dangereux. Les caresses excessives leur font naître le désir de prendre de l'ascendant. L'habitude de caresser excessi-

V.
Moyens fondamentaux de parvenir à une bonne éducation.

vement rend la tendresse propre à se changer en foiblesse.

Il est nécessaire qu'un instituteur ne fasse usage de l'autorité qu'autant qu'il le faut pour rétablir l'empire de la volonté, & n'en fasse usage que jusqu'au point nécessaire à ne pas écarter la confiance & à ne pas diminuer l'amitié ou la tendresse.

Il faut que les jeunes gens sachent de bonne heure qu'il est un passage dangereux dans l'espace qu'ils ont à parcourir pour faire une navigation heureuse, & que ce passage est celui où les passions ont le plus de force. Sous le règne des passions, si la raison éclairée en est le premier ministre, leur domination n'est point à redouter.

Les jeunes gens doivent savoir qu'il y a des vices qui appartiennent plus particulièrement à certains âges de la vie, comme l'avarice à la vieillesse, l'incontinence à la jeunesse, afin qu'à chaque époque de leur vie ils se préservent des vices qui y sont plus communs. Il est un âge où les jeunes gens ont un besoin d'être tourmentés par les passions; mais en s'efforçant à satisfaire ce besoin par des passions vertueuses, ils trouvent le vrai bonheur.

Il faut que les jeunes gens s'appliquent avec le plus grand soin à découvrir l'origine de leurs passions; ils doivent éviter de se reposer avec trop de confiance sur leurs sentimens. Il faut qu'ils apprennent à délibérer quand il en est temps encore: souvent les passions ou les sentimens ont fait trop de progrès, la raison est

surprise & obligée de céder au moment où ils produisent les effets les plus pernicioeux. Le souvenir d'une leçon utile, reçue ou fortement imprimée par ses propres réflexions, peut arrêter dans le moment où les passions entraînent.

L'homme agit souvent par l'effet d'anciennes impressions qui ne sont point présentes à sa mémoire, & il reçoit souvent des impressions qui agissent sur lui sans qu'il y fasse attention : cette observation est nécessaire aux instituteurs pour qu'ils préservent l'enfance, dès le premier âge, des impressions dangereuses, & à l'homme mûr pour se tenir en garde contre ces espèces d'impressions. Des retours de vertu & une licence effrénée, à de certaines époques de la vie, peuvent être l'effet des impressions dont on n'a plus l'idée, ou auxquelles l'âme ne s'est pas arrêtée pour y réfléchir. Les impressions produites par de mauvais exemples subsistent souvent au fond de l'âme, & ne prennent effor qu'au moment où elles sont délivrées de contrainte. Les vices sont quelquefois cachés au fond du cœur pour attendre l'occasion. Une femme qui a erré dans sa jeunesse & dans les momens où l'on avoit dessein de la contraindre aux privations, peut devenir vertueuse, lorsque ses desirs sont satisfaits; mais si les besoins revenoient à se faire entendre & la contrainte à se renouveler, seroit-elle vertueuse ?

Les sentimens vicieux se communiquent comme les épidémies par la fréquentation. L'homme qui ne réfléchit pas est porté à imiter,

VI.
Danger des
impressions
de l'enfance.

VII.
Effets de
l'exemple &
de l'imita-

tion : Second
moyen de
perfectionner
les mœurs.

& l'on peut observer aisément dans les rumeurs & les tumultes populaires avec quelle rapidité l'imitation exerce son influence. Tout un peuple se trouve en un instant mù par les mêmes sentimens, & la plupart de ceux qui ont été portés à quelque action remarquable par l'effet de ces sentimens, sont étonnés eux-mêmes des causes qui les ont fait agir lorsque le calme est rétabli. L'imitation supplée aux facultés de l'esprit pour faire réussir dans le vice & dans la vertu. Les qualités de l'esprit peuvent s'acquérir, ainsi que les qualités du cœur, par la fréquentation : d'où il résulte que les opinions & les mœurs sont épidémiques.

C'est par les effets de l'imitation que les habitans d'un même pays ont des ressemblances de caractères qui forment des caractères nationaux. L'imitation est en partie l'effet de l'instinct & en partie l'effet de la confiance que les âmes foibles ont dans les actions de la multitude ou dans les actions des personnes distinguées par leur esprit, par leur rang ou par leur expérience : l'exemple est d'autant plus dangereux qu'il part d'un rang plus élevé, ou des personnes qui sont à portée de paroître au plus grand jour.

La puissance de l'exemple & de l'imitation doivent inspirer aux jeunes gens la plus grande circonspection pour les sociétés qu'ils forment, pour les liaisons auxquelles ils se livrent. Avec les meilleurs sentimens, avec les meilleurs principes, avec la plus ferme résolution, l'homme est souvent entraîné dans les pièges du vice par des exemples dangereux. Les apparences

d'une fausse amitié sont souvent employées avec le plus grand succès auprès des hommes les plus vertueux. On ne fuit que trop souvent le torrent des sociétés où l'on vit. En s'y laissant entraîner par des charmes irrésistibles, il est bien rare d'en appercevoir tous les écueils, de démêler les sophismes & les préjugés sur lesquels est fondé l'esprit de ces sociétés.

L'imitation est quelquefois inspirée par l'envie de plaire : mais lorsqu'elle prend sa source dans des motifs d'intérêt, elle est moins dangereuse pour le sentiment ; d'ailleurs nous n'en devons traiter qu'en parlant des moyens de redresser le jugement & la réflexion.

Nous avons observé deux manières de traiter de la morale, soit pour agir sur le sentiment, soit pour agir sur la raison : nous avons considéré dans le premier cas la morale comme art ; dans le second cas nous l'avons considérée comme science. Dans le premier cas, elle est persuasive ; dans le second cas, elle doit convaincre. Nous avons déjà observé que les arts sont pour ainsi dire des sciences sensibles. On peut inspirer à un enfant le sentiment du plaisir que produit la vertu, de même qu'on lui inspire du goût pour la musique ou pour les beaux arts. On peut comparer le plaisir qu'on trouve à faire une bonne action, abstraction faite des motifs sociaux, aux plaisirs que l'on éprouve dans les arts par la contemplation de l'harmonie. Dès que l'esprit commence à pouvoir saisir un raisonnement, il faut établir l'amour du bien sur des principes, afin que

VIII.
Deux manières
de considérer la morale.

dans l'âge des passions l'homme leur résiste par goût & par principes.

IX.

De l'art moral: Troisième moyen de perfectionner les mœurs.

Les sentimens influent quelquefois plus que la démonstration. Il est un art de rendre une instruction de morale intéressante en évitant deux extrêmes, l'aridité des préceptes ou des sentimens, & le danger dramatique ou romanesque. On peut employer tous les moyens de perfectionner dans l'exercice des vertus, tels que l'exemple & les récits intéressans pour se rendre maître des sentimens, l'instruction & la démonstration pour se rendre maître de la raison. Il est un âge où les passions exercent un empire si puissant, que l'on ne sauroit employer trop d'armes victorieuses pour leur résister. L'art de prêcher la morale ou l'art moral est très-connu, & mis en pratique par les auteurs dramatiques & romanciers, les poëtes & les orateurs; mais il est difficile qu'ils ne se livrent pas à la tentation d'augmenter l'intérêt de leurs ouvrages ou de leurs discours, en y inférant des sentimens dont le venin est aussi pernicieux, que les sentimens approuvés par la morale sont utiles.

L'éloquence emploie avec avantage les moyens d'opposition. Le tableau des vices mis en opposition avec celui des vertus, les bons effets des vertus & les mauvais effets des vices sont ordinairement de grandes impressions, par la manière dont ils sont présentés, par l'art de préparer l'ame à être affectée vivement, par l'effet des tableaux, par l'art de s'emparer de l'ame & du cœur, par le

combat des sentimens opposés, & par des pensées exprimées avec tant de simplicité & avec tant de force, qu'elles sont comme le résumé de toutes les idées que l'orateur a présentées successivement, ou du moins qu'elles les rappellent toutes en un instant. L'art moral est la partie de l'éloquence applicable aux vertus ou aux vices; mais il est bien à craindre qu'un cœur qui ne seroit formé à la vertu que par sentiment, ne perdît l'impression des sentimens qu'il auroit reçue, lorsque l'âge, l'exemple & les passions ameneroient de nouvelles impressions propres à effacer les anciennes.

L'art rappelle les situations où l'homme peut se trouver & où sa sensibilité doit être excitée. Si les tableaux sont bien faits, ils excitent à-peu-près autant la sensibilité que les objets réels. L'ame ouverte à la sensibilité devient plus accessible à la vertu; mais il faut prendre garde que les vices ne prennent le devant. Les sentimens ont une espèce de sommeil, ils sont réveillés par la sensibilité.

L'art moral peut consister dans celui d'inspirer aux autres la vertu par la voie du sentiment, ou de se perfectionner soi-même dans la vertu par la même voie.

L'art moral est employé dans les contes, dans les romans, dans les discours, dans les dialogues moraux, dans les fables, & dans les différens poèmes. La satire même est utile à réformer les abus. L'art en morale corrige l'aridité de la science.

X.
Des dangers
de l'art n.o-
tal.

Mais plus l'art persuasif a de force sur les sentimens, plus on doit se tenir en garde contre ses séductions. Cet art attaque physiquement les sentimens & agit sur eux sans que la raison y prenne part : il agit même sur les hommes les plus raisonnables. L'éloquence agit sur les sentimens & les passions, de même que la musique. Ces arts peuvent faire sur l'ame des impressions qui agissent sur les sentimens & sur les passions, & qui conduisent à des actions vertueuses ou vicieuses. On peut observer combien l'éloquence a de pouvoir sur les actions sans atteindre la raison, dans la manière dont cet art se rend maître du peuple en agissant sur ses passions.

Quoiqu'on ne ressente pas à l'instant où on lit, à l'instant où l'on écoute le danger des lectures & des discours, lorsque les sentimens vicieux qui en sont l'objet sont exprimés & peints de manière à faire des impressions profondes, quoique ce danger échappe, parce qu'il semble qu'on est peu affecté, on ne doit point s'aveugler sur l'effet de ces impressions; elles couvrent un feu caché qui produit son effet lorsqu'on le découvre. & qu'on lui présente des matières inflammables.

Il est aussi dangereux de lire de mauvais livres & d'écouter des discours pernicieux, que de livrer soi-même son imagination à des tableaux séducteurs, ou à des peintures qui allument ou enflamment l'imagination. Il est bien à craindre que les sentimens que l'ame nourrit, même sans être coupable de l'action, n'allument tellement les passions, qu'elle ne

puisse plus résister. En se plaisant souvent à des réflexions qui paroissent le plus innocentes, l'ame se prépare à recueillir des passions qui feront son malheur. Les tableaux de l'imagination contribuent plus à enflammer les passions que les tableaux réels. Combien sont coupables les auteurs qui tendent à corrompre les mœurs ! C'est un reproche dont ne fera jamais lavée la mémoire de l'austère Jean-Jacques Rousseau : il a fait un livre contre les bonnes mœurs, & il a nui par ses contradictions au bon sens.

Pour que la lecture des romans puisse être de quelque utilité, il ne faut pas qu'elle puisse échauffer l'imagination, de manière à faire naître des désirs analogues à ceux pour lesquels l'ame du lecteur s'intéresse. Le tableau de la perfection des vertus mise en opposition avec l'horreur des vices, peut produire de grands effets sur le sentiment. Jean-Jacques Rousseau a donné à son génie tout son effort dans des tableaux de cette espèce ; mais il abandonne un lecteur sensible à un intérêt excessif en faveur des vices, en les supposant dans ses principaux acteurs. Il a donné à son héroïne, avec de grandes vertus, la foiblesse qui déshonore son sexe ; à l'amie le vice principal des confidentes dangereuses ; à l'amant, toutes les armes de la séduction, les principaux vices d'une fausse amitié, le désespoir d'un homme pusillanime : l'ame de son séducteur n'éprouve aucun remord d'avoir corrompu la vertu, & son ame suffit à peine aux remords d'avoir été entraîné à chercher

le bonheur dans des cœurs, auprès desquels il n'avoit pas éprouvé les difficultés de la corruption. Rousseau suppose dans un homme à principes la plus foible condescendance pour les vices qui importent le plus à l'ordre de la société. Dans les ouvrages moraux que l'on destine à agir sur le sentiment, lorsque l'on peint les vices sous tous leurs traits, c'est pour les mettre en opposition avec les vertus, & pour leur donner un tel éclat, que l'ame soit portée à éprouver par des actes réels le plaisir qu'elle éprouve en se mettant à la place de l'acteur auquel elle s'intéresse.

Le danger de n'inspirer la vertu que par les sentimens & les passions, est presque égal à celui de livrer l'ame au pouvoir des passions. L'ame vertueuse sans principes est exposée à l'inconstance des passions. L'homme avec peu de jugement peut avoir des sentimens de vertu; mais il est aisé d'attaquer cette vertu par les armes propres à combattre le sentiment. Les femmes, par exemple, qui n'ont pas de justesse dans l'esprit sont beaucoup plus aisées à séduire, quelle que soit la fermeté de leur résolution & la force de leur vertu. Pour assurer qu'un homme sera vertueux dans toutes les circonstances de la vie, il faudroit reconnoître en lui d'heureux sentimens, une ferme résolution soutenue par de bons principes, & un jugement sain. Le sentiment a moins d'efficacité que l'instruction. L'art en morale donne l'essor à quelques vertus; mais un homme dont les vertus ne sont que l'effet de l'art est sujet à succomber aux tentations du vice,

s'il est attaqué par les mêmes armes. Il est des hommes que la sensibilité rend vertueux dans l'âge des passions, & que l'affoiblissement des organes abandonne au pouvoir des vices analogues à la mollesse, lorsque la raison n'a pas établi son empire.

L'homme sans principes peut être entêté en faveur de quelques rubriques particulières de conduite ; mais on ne peut compter sur la pureté & la constance de ses mœurs sociales. Un homme borné peut être vertueux ; il peut n'avoir pas de grandes vertus & n'avoir pas de vices : quelquefois son ame peut donner l'essor à quelques actes de vertu remarquables à l'aide du sentiment. Un homme dont l'imagination & le génie sont bornés peut être susceptible d'un jugement sain ; tandis qu'une imagination vive avec un jugement faux est un présent fatal.

L'imagination & les passions s'enflamment réciproquement. Pour tirer parti de son imagination, il est nécessaire de la subordonner à la raison ; il est nécessaire que la raison veille aux écarts de l'imagination. C'est l'imagination qui égare le plus souvent dans les passions. L'esprit a beaucoup à rabattre de ses tableaux au moment de la jouissance : aussi le moment où cesse le désir est souvent le tombeau du plaisir. Lorsque la raison se prête aux illusions de l'imagination, elles concourent ensemble à égarer le cœur. Les gens d'esprit sont plus exposés à pécher par le cœur que les gens bornés.

XI.

De la perfection de la raison : quatrième moyen de perfectionner les mœurs.

La perfection du jugement est une des conditions nécessaires à perfectionner la morale, à rendre l'homme vertueux, à le préserver du vice. L'homme perfectionnera sa volonté en perfectionnant sa raison ; & la perfection du jugement est absolument nécessaire à celle de la raison. La bonne intention existe quelquefois sans les lumières ; elle est alors sujette à errer. Pour perfectionner la volonté, il est nécessaire d'éclairer la raison. Les meilleures habitudes & les plus heureuses dispositions préparées pendant l'éducation sont souvent obligées de céder à l'effet des mauvais conseils : cet acquiescement ne provient souvent que des faux jugemens portés par le conseiller & adoptés par le profélyte. Les instituteurs ne sauroient trop tôt travailler à former le jugement de leurs élèves, & les élèves eux-mêmes parvenus à l'âge de raison ne sauroient travailler avec trop d'ardeur à perfectionner les dispositions où ils sont à cet égard, & à perfectionner leur raisonnement, duquel seul il doit résulter une méthode sûre de juger. Il est de la plus grande utilité pour l'éducation d'employer de bonne heure la voie du raisonnement sans négliger la voie du sentiment.

La fausseté du jugement est une des causes principales de tous les écarts auxquels l'homme se livre pendant le cours de sa vie. Si l'homme parvenu à l'âge mur n'a pas perfectionné sa manière de raisonner ou sa faculté de juger, il arrive rarement qu'il puisse y parvenir dans la suite de sa vie, & un homme sans jugement

est le jouet de toutes les impulsions de ses passions.

La justesse du raisonnement est d'autant plus nécessaire que l'homme vicieux a des principes relatifs à ses actions. Il y a des hommes qui réduisent en système l'art de faire le mal, & il faut acquérir assez de justesse de raisonnement & de discernement pour se mettre à l'abri de ces espèces de systèmes.

Plus l'homme a d'idées, plus il est exposé à être inconséquent. L'homme du peuple est moins inconséquent dans son espèce, que l'homme du monde; il a moins d'idées, il les compare plus facilement. Ce qui rend le peuple, considéré collectivement, inconséquent; c'est que ceux qui lui parlent froidement le langage de la raison n'y sont point écoutés, & que celui qui parle le plus & qui émeut davantage l'emporte.

Les enfans dont les organes sont sains, sont au bout de peu d'années de méditation des juges très-attentifs, & ils saisissent parfaitement les contradictions. Il y a des hommes qui ont été plus conséquens dans leur jeunesse que dans l'âge mûr. Les enfans ont un tact délicat, & une judiciaire sûre, parce qu'ils ont peu d'idées à comparer pour porter leurs jugemens; ils perdent souvent ces qualités par de mauvaises inclinations, & par un mauvais usage du raisonnement. Les enfans ne sauroient sur-tout digérer les châtimens injustes; ils en sont rebutés, & souvent l'humour qu'ils en conçoivent ne contribue pas peu à altérer leurs bonnes dispositions. Il est essentiel pour une

bonne éducation, & pour ménager ces dispositions, d'annoncer le châtement lorsqu'on prévoit qu'il sera nécessaire, de punir sans aigreur & à propos, après avoir fait ensorte de prévenir le châtement par le raisonnement, de faire souvent sentir les fautes par le raisonnement, & de féliciter de l'amendement, afin de perfectionner le jugement des enfans à mesure que le nombre de leurs idées s'accroît, en les habituant à employer souvent & à concevoir les raisonnemens.

Il est aisé de faire distinguer aux enfans ce qui est bien & ce qui est mal : ils ont différens appétits, dont les uns naissent des besoins nécessaires à leur subsistance, & les autres des besoins nécessaires à leur dissipation : il est aisé de leur faire appercevoir si ces derniers appétits peuvent leur nuire à eux-mêmes, ou nuire aux personnes qui les entourent, & de les préparer ainsi de bonne heure à distinguer des devoirs relatifs à eux-mêmes & des devoirs relatifs à ceux avec qui ils vivent.

Il est aisé de distinguer soi-même les demandes fondées sur le besoin, des demandes fondées sur le caprice, afin d'accoutumer les enfans de bonne heure à se soumettre à des devoirs, en les habituant aux privations faciles.

Il est d'autant plus aisé d'être la victime de la fausseté de son jugement, que l'homme est naturellement doué de la condescendance la plus facile & de la plus douce complaisance pour subordonner ses jugemens même internes, & ses raisonnemens à son intérêt personnel.

Il se fait, on ne peut pas plus aisément, illusion sur la nature de l'honnêteté, lorsqu'un intérêt pressant l'agite. En succombant il voit toujours la faute légère & un grand profit.

Les soins pour former le jugement doivent varier suivant le rang où l'on fera placé, suivant la quantité des idées qu'il fera nécessaire d'embrasser.

On peut parvenir à perfectionner le jugement en perfectionnant les facultés de l'ame qui le précédent, & dont dépend son exercice, telles que l'imagination, l'attention, la réflexion, le raisonnement.

XII.
De la perfection des facultés de l'ame nécessaire à perfectionner le jugement & la raison.

L'imagination est propre à présenter à l'ame toutes les idées qui sont nécessaires à porter des jugemens généraux sur des objets particuliers, & toutes les idées dont la présence doit apporter des changemens ou des modifications dans les jugemens que l'on porte.

L'attention est nécessaire à fixer l'esprit sur toutes les idées qui sont nécessaires à porter un jugement, & sert d'ailleurs à multiplier les idées & à perfectionner l'esprit. Il est une multitude d'hommes qui voient sans appercevoir, & dont le timpan est frappé sans qu'ils entendent. L'attention est aussi nécessaire à former les idées par les sensations.

La réflexion est nécessaire à faire de ses idées l'usage auquel elles conviennent. La perfection de l'attention est nécessaire à celle de la réflexion.

Le raisonnement consistant à comparer deux idées avec une troisième pour appercevoir le rapport des deux premières, il est nécessaire

K

de choisir ce moyen de comparaison avec fatigue, afin qu'il convienne parfaitement aux deux termes. Il faut se rendre familier l'art fillogistique, sans cependant adopter le ton argumentateur, qui n'est pas admis dans le monde & hors des bancs.

XIII.
Moyens propres à perfectionner les facultés de l'ame.

C'est sur-tout par l'habitude & par un fréquent exercice que l'homme perfectionnera ses facultés. Or cette habitude s'acquiert principalement par l'étude, & même par l'étude des sciences quelconques. Toute espèce d'étude & toute culture de l'esprit servent plus à la perfection de la morale qu'on ne pense; & tel homme qui étudie une langue, ou la physique, donne à ses facultés une aptitude dont il tirera un grand parti dans la direction de ses actions propre au bonheur de sa vie. Quelques moralistes ont donc tort de faire peu de cas des sciences. Tout le monde convient de la propriété qu'ont l'analyse & les mathématiques de former le jugement & le raisonnement. D'autres sciences, moins propres au raisonnement, sont très-propres à perfectionner l'imagination & l'attention.

Tous les hommes ne sont pas à portée de se livrer assez aux sciences pour qu'elles puissent leur servir à perfectionner les facultés de leur ame. Ce n'est que dans les premiers rangs de la société que les sciences & l'étude peuvent avoir cette influence; mais c'est des premiers rangs de la société que partent les instructions & les exemples propres à diriger les mœurs des classes qui, par le travail corporel auquel elles sont livrées, font moins usage des facultés

de leur esprit. Il est une espèce d'attention & une espèce d'imagination propres à tous les états. Si le peuple a moins de moyens de perfectionner sa raison, ses intérêts sont plus aisés à démêler, & il a moins d'idées à combiner pour appercevoir les rapports desquels il déduit les règles de sa conduite.

L'usage de l'attention & de la réflexion s'acquiert & se perd par l'habitude. Le perfectionnement de l'attention est sur-tout nécessaire aux imaginations vives. Une imagination vive sans attention est nuisible pour les qualités du cœur.

On peut déduire de la lecture une méthode de perfectionner l'attention. Les bonnes lectures sont non-seulement des remèdes contre l'ennui, & des dispositions ou des récréations agréables, elles sont encore utiles pour la perfection des qualités de l'esprit & du cœur, & pour l'instruction : elles suppléent d'ailleurs à l'expérience personnelle.

L'étude des arts ne contribue pas peu à rendre le travail de l'esprit agréable, à le perfectionner & à l'orner. Plus l'homme emploie de moyens de faire un fréquent usage des facultés de son esprit, plus il a de ressources pour se rendre maître de sa conduite, s'il soumet ses lumières & ses connoissances au tribunal de sa raison. L'homme avec beaucoup de qualités de l'esprit peut être très-vicieux. Outre ces qualités, il lui faut principalement de la justesse dans le raisonnement, afin de discerner ses vrais intérêts, relativement à lui & relativement à la société. S'il ne per-

K ij

fectionne qu'une partie de ses facultés, en abandonnant le jugement, il aura travaillé contre son bonheur.

La logique ou l'art de penser devrait être mise à la portée de tous les hommes ; ou du moins il seroit à désirer qu'il y eût une logique pour le peuple, ainsi que pour les premières classes de la société. Il s'ensuit qu'il pourroit de même y avoir une morale pour le peuple, ainsi que pour les premières classes. Cette seconde science seroit pour chaque étage de la société une suite de la première. L'homme en s'appliquant à acquérir des idées justes & claires, par l'étude approfondie de la langue, à mettre ces idées dans l'ordre qui leur convient par la méthode, à fonder ses raisonnemens sur des règles principales, seroit nécessairement beaucoup moins esclave de l'erreur qu'il ne l'est, & sa conduite en deviendroit beaucoup plus réglée, autant pour son bonheur particulier que pour celui de la société en général.

XIV.
De l'expérience.
Cinquième
moyen de
perfectionner
les mœurs.

Il est nécessaire pour les progrès de la morale que l'homme s'occupe & s'applique de bonne heure à acquérir de l'expérience. Il ne suffit pas d'avoir connu beaucoup de faits pour avoir l'expérience ; il faut encore avoir médité sur ces faits. L'homme qui étudie & médite beaucoup en peu de temps a plus d'expérience que celui qui a beaucoup vécu, & peu réfléchi. L'expérience est un bon maître de morale ; mais souvent elle arrive trop tard. C'est par l'attention, l'observation & la méditation qu'on peut l'obtenir le plus tôt qu'il soit

possible. On ne fauroit trop tôt se livrer à la recherche de la vérité & à la découverte de l'erreur. Pour connoître la vérité & les erreurs, les philosophes nous enseignent à douter ; non à affecter le doute universel des Pyrrhoniens ; mais à n'admettre aucune proposition comme vraie qu'elle ne soit fondée sur des principes certains, & que la conséquence n'en ait été déduite suivant les règles d'une bonne logique : ils nous enseignent à distinguer les probabilités des vérités, à ne juger que des choses dont on a acquis la connoissance, à passer progressivement des vérités connues aux vérités inconnues, à mettre de l'ordre dans ses connoissances, dans ses jugemens : il faut sur-tout se mettre en garde contre les opinions des auteurs les plus accrédités : la réputation est populaire, & par cela même elle n'est pas exempte de préjugés. Pour bien juger il ne faut pas croire sur parole, il faut soumettre à sa raison éclairée les opinions qui lui sont présentées. Si l'on croit n'avoir pas toutes les connoissances nécessaires à adopter une opinion, il faut douter.

Pour être vertueux l'homme doit avoir été formé par l'éducation, ou se former lui-même par l'éducation ; il doit suppléer par l'éducation de soi-même à une éducation négligée. L'habitude des sentimens vertueux, la perfection des facultés raisonnables sont préparées principalement par l'éducation. L'homme livré à lui-même peut encore se remettre dans la bonne voie, si ses guides l'ont négligé ; il peut travailler à ajouter lui-même aux qualités

XV.

Reflexions sur l'éducation qui réunir la plupart des moyens propres à perfectionner les mœurs.

qu'il a acquises par les soins de ses instituteurs.

L'homme raffine tous ses plaisirs en perfectionnant ses facultés par l'éducation. Elle a la plus grande influence sur la conduite & le bonheur. L'homme vicieux & ignorant s'excusera sans doute sur son éducation première ; mais il sera toujours coupable de n'avoir pas réformé ses premières dispositions. Il auroit éprouvé de grandes difficultés à cause de la puissance des premières impressions. Il est plus difficile de ramener à la vertu & de revenir de ses erreurs, que de diriger un cœur neuf & d'éclairer l'esprit avant que les préjugés ou les erreurs soient enracinés.

Il est difficile de détruire les mauvais plis. L'homme entraîné par le torrent de ses passions est plus difficile à convertir, qu'une ame pure ne seroit difficile à préserver des erreurs futures.

L'homme peut revenir de ses erreurs dans une dangereuse maladie par les effets de la même inconséquence qui l'a égaré ; mais s'il revient en santé, il retombe promptement. L'âge en éteignant les passions ramène souvent un homme à la réflexion, & fait disparaître les vices qui prenoient leur source dans les passions ; mais il n'en est pas de même des vices de caractère, des vices qui tiennent à la fausseté du jugement, & aux erreurs de la raison.

Il est plus aisé d'instruire que de détromper ; il est plus aisé de persuader que de dissuader. Les principes de morale ont peu de poids auprès d'un homme dont le cœur est

corrompu. La difficulté de faire admettre ces principes est d'autant plus grande, que la société est plus corrompue.

La morale diffère des autres sciences en ce qu'elle est la première dont la connoissance s'acquiert dans la société, & la première qui s'y perd. Lorsque l'on veut en rétablir les principes & la remettre en activité, il faut proposer des ressorts qui n'existent plus, ou qui n'ont que peu d'énergie; il faut employer des moyens, tels que la honte, qui est un plus grand supplice dans les sociétés vertueuses que dans les sociétés corrompues, qui est un plus grand supplice dans l'esprit de l'homme vertueux que dans celui de l'homme vicieux.

Un homme judicieux conviendra facilement dans l'âge mûr que le but de la vertu est la conservation & la perfection particulière, la conservation, l'harmonie & la prospérité de la société; il conviendra que ce but est intermédiaire, & que le but définitif est le bonheur social; mais si l'on propose à un homme dénué de principes, & livré à la fougue des passions, l'harmonie sociale & le bonheur social des individus, notre voluptueux rira du philosophe harmoniste. Le pli est pris, c'est trop tard; ou du moins il y a difficilement & rarement de la ressource, si le germe de la vertu n'a pas été semé dans l'enfance, ou dans la jeunesse, par les sentimens & par le raisonnement.

L'éducation première & bien suivie est sans doute plus propre à former un homme vertueux que les réflexions faites dans l'âge de

raison. Mais il est nécessaire que les maximes de l'éducation soient les mêmes que celles dont il doit faire usage en entrant dans la société. Si les maximes qu'un enfant a reçues ont été fondées sur des principes dont il puisse appercevoir la fausseté dans l'âge mûr, il en résulte une contradiction entre les maximes de l'âge tendre & celles de l'âge mûr qui influe sur sa conduite. Cette contradiction, lorsqu'elle existe, nuit ordinairement à la perfection du jugement. Lorsque cette contradiction naît des mauvaises maximes répandues dans le monde, il est bien à craindre que le mauvais exemple n'entraîne à faire oublier les maximes de l'enfance.

Lorsque l'homme devient vertueux après une mauvaise éducation, c'est par une étude profonde de soi-même, par une ferme résolution, & par une réforme de son jugement. Un homme mal élevé doit avoir le jugement faux, & un homme qui a le jugement faux ne peut pratiquer les vertus dont l'observation est soumise à la réflexion. L'opiniâtreté de l'enfance conduit à la difficulté de se vaincre. L'habitude de ne pouvoir se vaincre, & de ne pas faire de raisonnemens, rend l'esprit inconséquent & abandonne l'empire de l'ame à toutes les passions. Le cœur est alors corrompu. Le cœur corrompu est un cœur sur lequel l'esprit n'a point d'empire, où les passions vicieuses règnent & où quelque vice particulier domine.

Un homme instruit en morale, & dont toutes les facultés de l'ame ont concouru à lui donner des notions exactes des vertus & des vices, doit être vertueux. Les hommes inconséquens

ont nécessairement quelque autre vice dominant ; ils n'ont pas assez de justesse pour s'apercevoir de leur inconséquence. Cette inconséquence est la source de l'illusion où ils sont sur la nature de leurs déterminations.

La morale influe sur les esprits judicieux par le raisonnement , & agit sur les ames par les effets d'un sentiment indépendant de la raison. Il faut donc convaincre les esprits judicieux ; on employera avec succès les armes du sentiment pour soumettre les esprits légers ; mais il faut refondre les hommes inconséquens.

Les hommes qui n'ont point la pénétration ; le discernement & les autres qualités nécessaires à les diriger dans leur conduite , doivent s'en rapporter à des esprits plus solides & plus judicieux : mais il faut déjà de bonnes qualités pour pouvoir profiter des conseils , ou être très-heureux dans le choix que l'on fait. Celui qui fait le mieux persuader avec du babil l'emporte souvent. Les conseils sont d'autant plus nécessaires , que les facultés de l'esprit sont moins perfectionnées. Si un homme avec une excellence judiciaire , pouvoit se flatter d'avoir présentes à l'esprit toutes les idées qui peuvent servir à le déterminer , il n'auroit pas besoin de conseils.

L'homme honnête par sentiment & par les effets de l'instruction , peut être dupe , dans la société , de l'homme vicieux ; mais il n'en est pas moins vrai que l'instruction est propre à en garantir , & que la connoissance des hommes faisant partie de cette instruction , est très-nécessaire à garantir des pièges de l'homme vi-

cieux. Quelle que soit cette instruction, l'homme ne peut se flatter de découvrir généralement tous ces pièges dans toutes les circonstances.

Il est à craindre qu'en soignant le jugement, on ne laisse refroidir les passions, & que l'appétitude naturelle aux actions héroïques ne soit trop fournie au raisonnement & aux motifs d'intérêt personnel; il est à craindre que l'homme réfléchi ne préfère sa conservation à la gloire, & ses intérêts physiques au patriotisme; il est à craindre que les réflexions & les méditations qui forment le jugement ne nuisent à cette gaieté & à cette vivacité d'esprit qui font le charme des sociétés. La force des passions est aussi utile dans un homme vertueux que nuisible & dangereuse dans un homme vicieux. Lorsque cette force des passions n'est point surveillée par la raison, elle produit plus de vices que de vertus.

Il y auroit du danger à faire croire aux hommes qu'ils sont foibles, & qu'il est de leur nature de tomber souvent en faute. Nous avons vu combien l'homme a de ressources pour devenir vertueux. Il vaut mieux entretenir sa magnanimité naturelle, que d'entretenir une foiblesse qui provient souvent de la persuasion. Il faut travailler à inspirer aux hommes le sentiment de leurs propres forces. L'homme est amolli par la méfiance de ses forces.

XVI.
Vœux en fa-
veur des
mœurs du
siècle pro-
chain.

En considérant tous les moyens que la raison éclairée emploie pour le succès de l'éducation sur la fin de ce siècle, on peut prévoir, ce me semble, le retour de la vertu & la

proscription du vice pour le siècle prochain. L'humanité, les sentimens & la probité réelle l'emporteront sans doute sur l'égoïsme & la débauche. Puissent les écarts de la délicatesse & de la tempérance dont on s'est plaint dans le milieu de ce siècle, former une crise salutaire qui ramène la vertu & le vrai bonheur dans le siècle prochain !

C H A P I T R E V I.

Des devoirs de l'homme en particulier. Des vertus, des vices & des caractères.

NO U S allons faire l'application des principes Division que nous avons exposés. Pour traiter des devoirs de l'homme en particulier, nous allons le considérer sous différens rapports, relativement à lui & relativement à la société; nous examinerons quelles sont les dispositions qui le conduisent aux bonnes & aux mauvaises actions en particulier, & quelles sont les motifs qui l'égarent dans les vices en particulier, ou le ramènent aux vertus; nous examinerons quelles sont les qualités bonnes & mauvaises qu'il acquiert à raison de ses dispositions & de ses déterminations. Ces qualités, avec les qualités de l'esprit, seules ou réunies; forment les différens caractères des hommes. L'intérieur de l'homme est jugé par sa conduite & par les productions de son esprit. Le jugement que l'on porte sur les mœurs & les

productions des hommes est exprimé par des qualités qui, seules ou réunies, forment les caractères de ceux qui sont jugés. Les qualités relatives à la conduite ou aux actions sont appelées qualités du cœur; celles qui sont relatives aux productions de l'esprit, sont appelées qualités de l'esprit. Nous traiterons des qualités du cœur en parlant des vices & des vertus; nous analyserons en particulier les qualités de l'esprit.

ARTICLE PREMIER.

Des vertus & des qualités vertueuses.

I.
Quatre ver-
tus, & qua-
tre qualités
principales.

NOUS avons, ainsi que dans l'Histoire naturelle, à choisir entre différentes nomenclatures. Nous pourrions diviser les vertus en vertus sentimentales, & en vertus réfléchies, & faire de nouvelles divisions de ces espèces; nous pourrions considérer les vertus relativement à soi & relativement à la société; nous pourrions les considérer relativement aux personnes & relativement aux biens; relativement au corps & relativement à l'ame; nous pourrions les considérer relativement aux devoirs envers les citoyens, les pères, les enfans, les supérieurs, les inférieurs, le souverain, l'autorité ou les loix. Nous nous bornerons à considérer les vertus en particulier sous la plûpart de ces rapports (a), après

(a) Les bornes d'un ouvrage élémentaire ne nous permettent que de présenter quelques réflexions fonda-

avoir fait quatre classes de vertus que nous distinguons par leur analogie avec les quatre vertus & les quatre bonnes qualités principales. Ces quatre vertus sont la *sagesse*, la *tempérance*, la *sociabilité*, & la *magnanimité*. Les quatre qualités principales sont celles qui correspondent à ces vertus; savoir, celles de *sage*, de *tempérant*, de *sociable* & de *magnanime*. Toutes les autres vertus & les autres bonnes qualités prennent leur source dans ces quatre premières. La *sagesse* est la première des vertus; c'est celle qui est nécessaire à l'homme pour le conduire dans toutes les actions de sa vie, de quelque espèce qu'elles soient; la *tempérance* règle la conduite de l'homme dans les devoirs qui sont relatifs à lui; la *sociabilité* règle la conduite de l'homme dans les devoirs qui sont relatifs à la société; la *magnanimité*, ou la force de l'ame est plus ou moins nécessaire à l'exercice de toutes les vertus. Un homme qui n'est ni sage, ni tempérant, ni sociable, ni magnanime, n'a aucune vertu; & un homme qui possède ces vertus

mendatales sur les vertus & les vices en particulier; mais nous avons cru que ces reflexions pouvoient être étendues par les instituteurs & par les jeunes gens qui s'habituent de bonne heure à penser & à méditer sur leurs lectures. Un ouvrage élémentaire de cette espèce doit, à ce qu'il nous semble, après avoir démontré les propositions fondamentales, s'occuper avec le plus grand soin, d'une analyse générale, de l'ordre à établir dans les applications, & des applications principales: c'est le but que nous nous sommes proposé de remplir.

& ces qualités a le principe de toutes les vertus.

II.

De la sagesse
& des vertus
analogues à
la sagesse.

La sagesse est nécessaire à l'exercice des vertus de réflexion ; elle est elle-même une vertu qui provient de la réflexion. Le sage soumet ses actions au tribunal de la raison ; il se fait un plan de conduite ; il s'applique à dompter ses passions vicieuses , à surmonter ses appétits violens ; il se rend maître de lui-même ; il s'occupe à vaincre ses mauvaises habitudes , à perfectionner sa volonté , à suivre les principes de la vertu , à les pratiquer ; il honore les vertus utiles. Le sage s'arrête avec attention à ses pensées avant de les rendre ; il réfléchit sur ses paroles avant de les prononcer ; il se tait à propos ; il médite avant d'agir ; il fait des remarques utiles , des observations importantes pour acquérir de l'expérience. Le sage choisit ses moyens & son but ; il se garantit de l'illusion ; il étudie les vices , ainsi que les vertus. Le philosophe doit même étudier les méchans & les fourbes , & peut dans quelques instans de sa vie les fréquenter , pour les voir de plus près ; il peut chercher à les connoître , & à les sonder pour se mettre à l'abri de leurs vices. Le sage consulte sa conscience , étudie son propre caractère , étudie les mœurs des sociétés où il vit & des personnes avec lesquelles il peut se lier ; en travaillant à se conduire lui-même il fait ensorte d'influer sur la conduite des autres , sans nuire à leurs intérêts & à leurs droits , de manière qu'ils contribuent à son bonheur ; il travaille à rendre meilleurs les hommes avec lesquels

il vit. Le sage étudie quelles sont les qualités qu'il doit acquérir, & celles qu'il doit éviter, afin d'obtenir la satisfaction intérieure de l'ame, l'estime & la considération de ses concitoyens; il étudie quelles sont les qualités dont il doit se méfier, ou contre lesquelles il doit être en garde dans les autres, pour ne pas rencontrer de mauvais exemples; & pour éviter d'être dupe. Le sage s'applique à servir de bon exemple, de bon modèle, à suivre & à imiter les bons exemples & les bons modèles, à éviter les mauvaises compagnies, les accointances, les fréquentations, les liaisons dangereuses, à choisir ses sociétés, ses plaisirs & ses récréations; il se tient en garde contre les personnes qu'il est obligé par état de fréquenter. Heureux s'il peut donner des avis utiles, de bons conseils! s'il peut parvenir à inspirer aux autres des sentimens vertueux & à les détourner du vice! S'il a le pouvoir & le crédit de faire des remontrances, c'est sans aigreur, sans méchanceté; il cherche les occasions de placer à propos des exhortations utiles.

Le sage n'emploie les suggestions, les susci- tations, l'insinuation, les inspirations, les instigations, les prières, les instances, la persuasion que pour déterminer à des actions vertueuses. Il n'emploie les menaces qu'avec la plus grande réserve & la plus grande circonspection; il ne menace jamais d'attenter aux droits de ses concitoyens, sans y être autorisé par la loi. Les loix positives ne le justifient point à son propre tribunal des actes qu'il peut

commettre contre les loix naturelles ; il ne fait point une action condamnée par les loix de l'ordre social , dans un pays où elle est permise.

Le sage ne désire que les choses qui sont à sa portée ; il proportionne ses desirs à ses facultés : c'est le moyen d'être heureux dans tous les états. Celui qui aspire au titre de sage fait de mûres réflexions sur le choix d'un état, & pour peu qu'il se défie de l'insuffisance ou de l'inconstance des goûts qu'il éprouve , il consulte ceux dont l'expérience & la sagesse peuvent le guider de manière qu'il n'ait pas à éprouver dans la suite les agitations des regrets & du repentir. Dans quelque état que le sage soit placé, il donne à ses inférieurs l'exemple des vertus qu'il doit à ses supérieurs. Le sage travaille à établir sa conduite sur des principes , à la soumettre à des règles constantes , à mettre un tel ordre dans ses idées , dans ses vues , dans ses projets , qu'il en résulte une harmonie de conduite la plus avantageuse à son bonheur. C'est principalement par ces actions , que le sage acquiert les qualités d'homme de mérite, d'homme rangé, irrépréhensible, irréprochable, intact, & d'homme sensé. Telles sont les principales actions du sage ; telles sont les primitives obligations de l'homme , parce qu'étant par sa nature destiné à aspirer au bonheur , il ne peut atteindre à ce but que par la sagesse & par la pratique des vertus.

En continuant à observer les actions inspirées par les autres vertus , nous continuerons

à analyser les obligations principales de l'homme. En observant les actions inspirées par les vertus en particulier, nous observerons les actions que l'homme doit principalement faire pour acquérir les qualités analogues à ces vertus, & pour parvenir au souverain bien de la société.

Un des principaux attributs du sage, c'est d'observer un juste milieu, même dans l'exercice des vertus. Il n'y a qu'un pas des vertus poussées à l'extrême, jusqu'au vice. Le sage se garantit des excès, ainsi que des extrêmes des vertus; l'excès de vertu peut conduire jusqu'au crime. Le sage prend un parti mitoyen dans la plupart de ses actions: il garde en toutes choses un juste tempéramment.

Lorsque nous rangeons l'austérité au nombre des vertus, ce n'est point cette austérité qui anéantit la plupart des vertus sociales, qui apperçoit le vice dans la plupart des actions des hommes, qui qualifie de crime les fautes les plus légères; c'est l'austérité par laquelle le sage ne change en rien le plan de conduite formé par sa raison. Les scrupules du sage ont pour base l'austérité de ses maximes & de ses règles particulières, & non les perplexités d'une conscience timorée & désordonnée.

La sagesse conduit nécessairement à la prudence. Cette vertu s'acquiert, ainsi que la sagesse, par la réflexion: elle consiste principalement à prévoir les évènements futurs, pour y soumettre ses déterminations présentes. L'homme prudent ne se détermine qu'après avoir fait en sorte de rassembler par la pensée tous les évènements dont ses actions peuvent être

L

des causes , ou que ses actions peuvent produire ; par cette prévoyance il règle ses déterminations avec beaucoup plus de certitude pour son avantage & pour parvenir au but qu'il se propose.

L'homme ne pouvant être sûr de prévoir tous les évènements possibles , use de circonspection pour prévenir les évènements qu'il n'a pu prévoir & pour se mettre en garde contre les dangers des évènements imprévus. La circonspection doit avoir lieu relativement à la façon de penser ou à l'opinion , relativement aux paroles & relativement aux actions.

L'homme qui a à craindre des dangers , fixe son attention sur les mobiles qui peuvent l'en avertir , afin de s'en garantir assez promptement , & lorsqu'il en est temps encore. La vigilance est une des vertus de l'homme prudent. L'attention & les soins de la prudence sont nécessaires à réussir dans les affaires publiques & particulières. L'homme surveillant & soigneux se met à l'abri des obstacles , se rend propre à les vaincre , & devient digne d'en triompher.

Il ne suffit pas d'agir avec de bonnes intentions , il faut encore agir à propos ; la prudence engage à choisir le lieu , le temps , les circonstances , les occasions , propres & favorables. L'homme prudent se méfie des mauvais conseils & de toutes les ressources de ceux qui entraînent dans le vice : il préfère des marques sûres & sincères d'amitié & d'attachement aux démonstrations vives & chaudes qui tiennent rarement à la sincérité ; il ne se

livre point aux hommes qu'il n'a point étudiés, ou qu'il a reconnus pour méchans, fourbes ou traîtres; il se méfie des fausses confidences; ils respecte les choses saintes & l'opinion des peuples, & il évite d'être la victime du fanatisme des fausses religions; il respecte les usages établis, lorsque le ridicule n'en est pas trop manifeste, ou lorsqu'ils sont adoptés par la multitude; il ne secoue les préjugés qu'avec ménagement; il fait perdre à propos.

La prudence tempère l'empressement qui nuit souvent à la réussite des projets, & qui change souvent les désirs en supplices. L'art de temporiser est employé non-seulement dans les actions qui intéressent la société générale, mais encore dans les projets formés intérieurement pour le bonheur particulier, & dans les désirs particuliers.

Il est sage & prudent de régler non-seulement ses désirs, mais encore d'assigner avec une juste mesure le terme exact de ses espérances, parce que les plaisirs anticipés par l'espoir tourmentent plus qu'ils ne satisfont. L'homme prudent apprécie avec soin les plaisirs, les grandeurs & les avantages de la fortune.

La prudence est une des vertus les plus propres à produire le bonheur. Malheureux celui qui se laisse entraîner par le ridicule que l'on jette, dans les sociétés de plaisirs vicieux, sur la prudence! il ne parvient à se convaincre de cette vérité que lorsqu'il est trop tard pour réparer les fautes qu'il a commises par l'effet des vices contraires à la prudence. La discrétion, la dissimulation honnête & la politique

sociale font des effets de la prudence. Nous n'entendons pas seulement la discrétion qui porte à respecter les secrets confiés, mais encore la discrétion par laquelle l'homme ne dit pas tout ce qu'il fait, par laquelle il tait ce qui peut lui nuire, ou ce qui peut nuire à ses concitoyens. La dissimulation est honnête, lorsqu'elle n'est point analogue à la duplicité & à l'artifice. L'homme n'est point obligé dans tous les cas possibles de dire tout ce qu'il fait, & il doit souvent éviter de laisser pénétrer dans sa façon de penser, soit par ses discours, soit par ses actions. La retenue & la réserve dans la conversation, ainsi que la politique sociale, sont non-seulement très-utiles pour réussir dans les affaires publiques & particulières, mais encore elles peuvent être permises lorsque ces manières de se conduire n'attendent pas aux droits des concitoyens privativement ou collectivement. Il est des emplois où les qualités d'homme secret & impénétrable sont plus nécessaires. Il sera facile, en faisant une étude approfondie de ces vertus, de déterminer exactement les limites au-delà desquelles elle ne tiennent plus à la prudence, & se changent en vices.

L'homme prudent est ordinairement préféré pour servir de guide, & pour aider à supporter le faix des grands emplois & des fonctions importantes; il est choisi pour donner des conseils utiles. L'homme prudent tire sur tout de grands avantages de l'art de temporer. Le moment qui suit la délibération n'est pas toujours le moment propre à réussir; &

souvent on perd le succès en laissant échapper le moment favorable.

Le sage est exact dans ses mœurs & dans la conduite de ses affaires publiques & particulières. L'homme exact remplit les devoirs de son état, sans négliger aucune des qualités utiles & nécessaires à l'observation de ces devoirs. Il observe les loix naturelles & positives; il observe ce qu'il doit à la société & à ses principaux membres; ce qu'il doit à ses père & mère, à ses parens, à ses enfans, à sa femme, à ses supérieurs, à ses inférieurs, à ses domestiques, & les obmissions produites par négligence ou même par les vertus les plus estimables font perdre au sage la qualité d'exact. C'est par l'effet de ces vertus que la rigidité, la sévérité, l'inflexibilité & la fermeté cessent quelquefois de tenir à l'exactitude de l'observation des devoirs.

La rigidité est souvent nécessaire; mais ses effets doivent être tempérés, de peur qu'elle ne dégénère en un sentiment barbare; il en est de même de la sévérité, de l'inflexibilité & de la fermeté: ces vertus ne doivent pas passer les bornes de l'exactitude, & c'est un des principaux devoirs de la raison d'en balancer les effets, d'un côté par leur nécessité pour le but qu'on se propose, de l'autre par les sentimens qui peuvent les produire. On s'expose à passer pour dur, lorsque l'on est inexorable.

De ces vertus, la fermeté dans les résolutions est la plus nécessaire. L'homme ferme, décidé & inébranlable ne prend un parti

qu'après y avoir bien réfléchi, & ne change que pour des raisons convaincantes. Il est bien essentiel de distinguer les causes de la fermeté qui tient à l'orgueil, & celles de l'indécision qui tient à la pusillanimité. Dans le premier cas l'homme ne change pas d'avis, parce qu'il se fait illusion à lui-même sur la honte d'avoir erré, comme s'il n'étoit pas plus honteux de se refuser à la vérité, que de se tromper dans une opinion. Dans le second cas, l'homme n'a pas assez d'énergie dans l'ame pour se déterminer lors même que sa raison est convaincue. La fermeté du sage est le milieu entre ces deux extrêmes.

Les vertus & les qualités analogues à la gravité, quoiqu'elles soient ordinairement l'apanage & l'ornement de la sagesse, ne peuvent être proposées dans l'âge des plaisirs vifs & de la jeunesse, qu'avec ménagement, afin d'éviter de tomber dans un excès de sévérité & de stoïcisme; elles tiennent souvent au tempérament & à la constitution physique; mais elles ne distinguent réellement le sage, que lorsqu'elles sont employées à propos & dans les momens nécessaires. L'homme doit être grave & gai quand il le faut; il ne doit pas être rêveur quand il faut être gai, & ne doit point être gai quand il s'agit d'affaires importantes & de choses sérieuses. La tranquillité, le sang froid, le phlegme philosophique, la taciturnité & la froideur annoncent ordinairement un homme réfléchi. On fait que la réflexion & la méditation jointes aux bonnes qualités de l'esprit en accroissent ordinairement

le mérite. L'homme réfléchi est souvent raffiné, concentré, posé, paisible, imperturbable ; & celui qui jouit de ces qualités dans l'âge mûr, ainsi que des bonnes qualités de l'esprit, est propre à rendre les plus grands services à la société en général, ou aux sociétés particulières, ou à sa famille. La qualité de taciturne est souvent l'effet de ces qualités ; souvent aussi elle provient de la mélancolie ; il y a dans beaucoup d'occasions du mérite à savoir se taire.

La décence est l'ornement des deux sexes. Celui qui se possède, qui est maître de ses mouvemens, de ses discours, de ses gestes, de sa physionomie, qui sans employer les expressions forcées, n'abandonne point au-dehors les signes connus des appétits naturels, des ardeurs involontaires, celui en un mot qui fait dissimuler à propos ses sentimens, jouit d'une des vertus les plus estimables du sage. Sans la décence & sans les vertus qui y sont analogues, savoir, la bienséance & la dissimulation honnête, la vie humaine ne seroit qu'une orgie continuelle, & le désordre qui en résulteroit seroit contraire à l'observation des loix les plus nécessaires, exciteroit à l'intempérance générale & seroit contraire à la perfection des travaux les plus utiles.

Le recueillement en soi-même est nécessaire à acquérir, à conserver ou à recouvrer les vertus & les qualités analogues à la sagesse & toutes les vertus que produit la réflexion. C'est en se recueillant en lui-même, en examinant sa propre conduite, ses motifs, ses véritables

L. iv

but, que le sage reconnoît ses erreurs & parvient à corriger ses défauts, que l'homme qui s'est égaré apperçoit les moyens de se ramener à la vertu ; c'est par le recueillement que le repentir & les regrets produisent une heureuse conversion. Le recueillement produit encore les remords ; mais si les remords sont la punition des vices, il est rare que les remords produisent la vertu ; parce que les remords sont la peine des grands vices, & qu'il est rare que les cœurs endurcis aux grands vices soient accessibles à la vertu. En se recueillant en soi-même, le sage s'examine avec scrupule, épure sa conscience ; en rentrant en lui-même, il fait taire ses passions vicieuses, & médite sur les moyens de résister aux tentations du vice. Mais il faut que l'homme ait des dispositions à la vertu pour se recueillir & examiner les plis, les replis & les détours de sa conscience : il en est des vertus ainsi que des biens physiques de l'homme ou des richesses : c'est par l'acquisition des unes que l'homme parvient à l'acquisition des autres ; d'où il résulte que l'acquisition des biens physiques & moraux de l'homme croît progressivement, & que les plus grandes difficultés à vaincre sont au commencement du travail de l'homme.

Tout homme guidé dans sa conduite par la réflexion, qui n'est pas déterminé par les impulsions des objets présents, & qui préfère l'ensemble du bonheur de sa vie à des jouissances passagères, met de l'ordre dans ses facultés & dans ses biens, travaille à conserver & à améliorer ses revenus, balance ses dépenses

avec ses recettes & proportionne ses désirs à ses moyens. L'esprit d'ordre & l'économie sont les fruits de la réflexion & de la plûpart des vertus analogues à la sagesse. L'économe est content de son sort, ou du moins le désir d'accroître son bien-être ou sa fortune est subordonné aux vertus sociales; il établit l'ordre dans ses affaires publiques & particulières, dans ses revenus, dans ses dépenses, dans sa maison; il travaille non-seulement à s'affurer un sort à lui-même pour sa vieillesse, s'il n'a pas reçu de ses pères un sort indépendant du travail; mais encore il travaille à assurer un sort à sa femme, à ses enfans: sur-tout il travaille avec soin, & pourvoit à leur éducation. Le patrimoine de tout citoyen est un dépôt qui lui a été laissé par son père & par ses ancêtres, & dont chaque citoyen ne doit aliéner les parties, ou dont il ne doit disposer que pour l'améliorer, ou pour le faire passer à ses héritiers en meilleur état (a). Le cœur de tout enfant est une terre que la nature a donnée à défricher à tout père de famille & aux tendres soins de son épouse. L'un paroît disposé par la nature à influencer dans l'éducation, par la force d'ame & par la réflexion, & l'autre à contrebalancer par les sentimens les effets des vertus trop austères, ou à subordonner aux vertus de sentimens les calculs de l'intérêt. Tous les devoirs d'un père & d'une mère de famille sont aisés à remplir: ils

(a) L'établissement des rentes viagères est contraire à lamorale, ainsi qu'à la politique.

font dictés par l'intérêt personnel & par une tendresse naturelle qui ne peut être anéantie ou diminuée que par des vices. Tout homme est intéressé à améliorer son sort pour ses propres jouissances & pour l'état de ses enfans. Pour assurer à chacun de ses enfans un sort au moins égal au sien, il doit accroître celui qu'il a reçu des auteurs de ses jours en raison du nombre de ses enfans.

III.
De la tempérance & des vertus analogues à la tempérance.

La seconde des vertus principales est la tempérance. Cette vertu tient en grande partie à la réflexion. La tempérance consiste principalement à ménager ses plaisirs, ses jouissances & ses besoins, & à s'arrêter au point où commencent les excès. Les vertus qui y sont analogues sont la continence, la modération & la chasteté. La continence porte l'homme à s'observer, lorsqu'il satisfait aux besoins de la nature, de manière à ne point altérer sa constitution physique & à ne point perdre l'empire de sa raison. La sobriété, la frugalité, l'abstinence & la privation sont les vertus que produit la continence. Non-seulement l'homme altère sa constitution par l'abus des jouissances, mais encore il se dégrade lui-même, & les belles qualités physiques & morales dont la perfectibilité de l'homme est susceptible sont presque toujours altérées par ses excès. L'homme continent porte ordinairement, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, soit en lui-même, soit dans ses enfans, l'empreinte de la vertu qui le distingue. L'homme doit être modéré dans ses plaisirs & dans ses travaux : l'excès du travail est aussi préjudiciable que l'excès des

plaisirs : l'excès des travaux & des plaisirs , en diminuant les forces de l'homme , altère les moyens qu'il a reçus de la nature pour son bonheur. C'est pour mettre un ordre avantageux dans ses plaisirs & dans les moyens de parvenir au bonheur , que l'homme modère ses desirs & ses passions : celui qui n'a pas acquis par l'habitude & par la réflexion la faculté de se modérer , est entraîné malgré lui par des torrens impétueux. Les déterminations succombent à l'effort des passions , lorsqu'elles ne sont pas conduites à la modération par l'habitude de réfléchir.

La chasteté tient à la réflexion & au sentiment. La chasteté considérée comme vertu de réflexion , engage à observer les règles de la société relativement aux jouissances physiques ; considérée comme vertu de sentiment , elle porte à donner un prix aux plaisirs par la retenue & par la pudeur. Sans considérer ici quel est l'ordre propagatif le plus avantageux aux sociétés , il est constant que dans une société dont le contrat est fondé sur l'acquisition des richesses par le travail , il est un ordre nécessaire de succession , & qu'il y a des loix nécessaires à assurer l'état des enfans relativement à la fortune. Dès que les loix des mariages & de la propriété sont une fois reconnues , elles n'en sont pas moins nécessaires à l'ordre social , quoiqu'elles ne soient pas généralement observées.

La chasteté n'est pas seulement une vertu de convention , c'est une vertu nécessaire à l'ordre de la société. Le système des enfans de

l'état est une chimère. L'état ne peut avoir de biens que lorsque ses enfans travaillent. C'est un abus de nourrir les enfans de l'état aux dépens de ceux qui observent les loix de la chasteté & de la propriété. Si l'on convient que les enfans de l'état doivent travailler pour acquérir des richesses, il est juste que ceux qui travaillent le plus aient le plus de richesses, d'où naissent les loix de la propriété. Les loix des mariages sont nécessaires pour assurer la succession des droits de propriété. Les hommes & les femmes sont portés à la chasteté, non-seulement par la tempérance & par la modération des plaisirs, mais encore par les loix nécessaires de l'ordre social. La chasteté est plus condamnable au tribunal de l'opinion publique dans les femmes que dans les hommes, non-seulement par l'intérêt attaché à la valeur des plaisirs, mais encore parce que les femmes ont reçu de la nature plus de moyens de troubler les loix naturelles de l'ordre social que les hommes. Les femmes sont destinées à la défensive, non-seulement par l'intérêt qu'a l'humanité en général d'ajouter un prix aux jouissances par les privations, mais encore par les dangers auxquelles elles exposeroient l'ordre social si elles se livroient aux vices opposés à la chasteté. Les femmes sont, par les loix de la nature, les dépositaires des fruits précieux de la propagation; elles sont encore par leur état les dépositaires des loix de l'ordre social relatives à la propagation. Leur honneur, leur vertu n'est pour chaque femme que la parcelle de ce grand dépôt qui leur est confié en géné-

ral. Les hommes ne troublent l'ordre social, qu'autant que les femmes succombent.

Cessez donc, ô philosophes modernes, de publier vos maximes contraires à la chasteté. Toutes les vertus sont relatives, dites-vous, & dans les pays où les loix pourvoiroient à la subsistance des enfans de l'état, la chasteté ne seroit pas aussi nécessaire qu'elle l'est dans nos mœurs. Commencez par admirer les loix qui ont établi l'ordre des successions nécessaire à l'ensemble général de l'ordre social, & vous reconnoîtrez sans doute que ces loix en établissant un ordre déterminé de privations dans les hommes, & sur-tout dans les femmes, ont pourvu au bonheur général de l'humanité qui résulte de l'ordre social; vous reconnoîtrez que la chasteté est une vertu nécessaire. Vous direz bien que vous concevez un ordre social, qui subsiste indépendamment de toutes les loix de la chasteté connues dans nos mœurs : vous concevez cet ordre social, il est vrai; mais c'est abstraction faite de tous les détails de cet ordre; combinez, en particulier, tous les ressorts de l'état dont vous concevez, en général, les principales dispositions; c'est alors que vous appercevrez que vous avez conçu une machine imaginaire qui se détraque lorsque l'on veut en assembler les ressorts.

Indépendamment du motif pour lequel les femmes sont retenues par la chasteté, comme dépositaires des loix de l'ordre social relatives à la propagation, la chasteté leur est encore inspirée par le sentiment de leur dignité personnelle, par le discrédit dans lequel tombent

les objets précieux, lorsqu'ils sont prodigués, par le mérite que l'opinion des hommes attache à la nouveauté, par l'art de suppléer au mérite de la nouveauté, par le désir de conserver long-temps les agrémens & les charmes de la jeunesse.

IV.

De la sociabilité & des vertus analogues à la sociabilité.

Plusieurs philosophes ont regardé la sociabilité comme le principe des vertus humaines; nous l'avons rangée au nombre des quatre vertus principales, parce que nous ne pensons pas qu'elle soit plutôt le principe des trois autres, que celles-ci ne sont le principe de la sociabilité. Cette vertu est par l'étimologie même de son nom le principe de la plus grande partie des vertus sociales. Les vertus qui y sont analogues sont plus particulièrement relatives à la société que la plupart des autres. Ces vertus analogues à la sociabilité peuvent être divisées en vertus de sentimens & en vertus de réflexion : les unes sont les sentimens que la nature inspire à l'homme en faveur des autres hommes; les autres sont les vertus que la raison admet comme réciproquement nécessaires à l'ordre social.

La sociabilité est un sentiment qui excite les passions des hommes en faveur des membres de la société générale, & une vertu qui porte à remplir exactement les conditions du pacte social. La sociabilité peut être considérée comme vertu réfléchie & comme inclination ou affection naturelle.

Le premier sentiment analogue à la sociabilité, c'est l'amour : non l'amour qui expose les deux sexes à violer les loix de l'ordre

social, mais l'amour considéré dans son acception la plus générale. L'amour peut être considéré relativement aux hommes en général, & relativement aux hommes en particulier. L'amour est un sentiment dont tous les hommes sont doués par la nature en raison de leur sensibilité. Les différentes nuances de l'amour forment des sentimens particuliers, & qui ont des dénominations particulières. Les hommes ont relativement aux particuliers des affections plus ou moins tendres; les nuances de ces affections sont exprimées par la cordialité, la tendresse, l'attachement ou l'empressement. L'amour vif a la plus grande analogie avec le zèle, le dévouement ou la ferveur. L'amour de cette espèce porte à faire de grands sacrifices d'intérêt personnel en faveur de l'objet aimé.

L'homme naturellement susceptible d'amour est affable envers tous ses concitoyens & leur témoigne des égards, dans quelque rang qu'ils soient placés; il travaille à se rendre aimable lui-même; il cherche à plaire. Celui qui cherche à captiver les égards, les attentions & même les carresses de ses concitoyens, doit être lui-même attentif & carressant. L'affabilité est analogue à la facilité, à la popularité, à la familiarité modérée. On distingue dans la société les hommes qui sont d'une société douce, d'un commerce aisé, qui sont d'un bon accord dans la vie privée, qui sont lians dans les affaires, qui sont commodes & accommodans sans compromettre leur délicatesse, ni même

leurs intérêts particuliers, qui se communiquent sans se livrer avec excès. Il en est de l'amitié ainsi que de tous les sentimens analogues à l'amour. Heureux celui qui n'a pas besoin d'instruction pour s'y laisser entraîner, pour connoître toute la félicité attachée à l'exercice des sentimens vertueux ! Il faut en jouir ; & c'est en livrant son ame toute entière à ces doux sentimens que l'on parvient à en connoître tous les fruits ; c'est en s'y livrant qu'on acquiert la douce habitude d'exercer la vertu sans contrainte & que l'on accroît les dispositions naturelles aux sentimens vertueux. Heureux celui qui connoît tous les charmes de l'amitié, de l'union, de l'intimité, de la sympathie, de l'esprit de concorde, de la confiance, de l'effusion ou des épanchemens de cœur, de la compatibilité d'humeur, de la réciprocité de sentiment ! Heureux celui dont les dispositions sentimentales son assez pures, & assez dégagées de sentimens opposés, pour connoître le prix que la fidélité & la constance ajoutent à l'amitié & aux sentimens qui y sont analogues !

L'amitié & tous les sentimens dont l'homme désire d'être l'objet, perdent nécessairement de leur ardeur & se refroidissent, s'ils ne sont pas cultivés & entretenus : l'amitié demande des soins, & elle a ses devoirs à remplir : tels sont ceux d'éclaircir des doutes, de redresser des égaremens, de soutenir dans la foiblesse, de consoler dans les afflictions, de donner ses soins, de les redoubler même pour préserver des

des liaisons dangereuses. Il est nécessaire de remplir ces devoirs , lors même qu'il ne sont pas connus & sentis pour le moment présent.

Le désir de plaire rend ordinairement un homme aimable ; aussi celui qui commence à sentir naître dans son cœur les douces agitations de la tendresse est bientôt pénétré du désir de plaire , & c'est ce sentiment qui contribue le plus au succès du retour , lorsqu'il n'est pas prévenu par les dons extérieurs de la nature.

Ce seroit ici le lieu de parler de l'amour des deux sexes ; mais il est si à craindre qu'il ne porte au vice , que nous hésitons de le placer au nombre des sentimens vertueux. L'amour n'est cependant pas réprouvé par la société lorsque son but est conforme à ses loix. L'opinion publique se plaît à considérer un cœur vertueux doucement agité du besoin d'aimer ; elle se prête à respecter le voile qui donne un prix à ces tendres sentimens. La morale doit s'occuper avec activité à régler la conduite des hommes , qui étant susceptibles d'affections tendres , sont exposés à la tyrannie des passions , & établissant un milieu entre le vuide d'un cœur sans tendresse qui rend malheureux , & le torrent des passions qui entraînent au-delà des bornes légitimes , elle doit mettre un frein aux sentimens les plus tendres , pour les soumettre aux rênes de la raison , sans laquelle il n'est point de bonheur constant & invariable. S'il est permis aux hommes de chercher à plaire , il n'est qu'un pas de plaire à enflammer , & il ne manque souvent à un cœur vivement épris qu'une occasion funeste pour succomber.

M

L'amour, tel que nous le considérons, est naturellement plus vif en raison de la proximité du sang ; mais les intérêts sociaux s'opposent souvent à l'exécution de cette loi de la nature. L'homme s'éloigne des sentimens natifs par la prépondérance des sentimens & des passions intéressés. L'homme entretenu dans l'habitude de la vertu conserve la force du sang, ses sentimens paternels, maternels ou fraternels, le respect filial, la piété filiale. L'homme vertueux par ces sentimens, contribue autant qu'il est en lui à entretenir l'union, la paix & le bonheur dans sa famille.

L'attachement conjugal est plutôt considéré maintenant comme un objet de dérision, que comme une vertu ; dans le rétablissement des mœurs, il n'en sera pas ainsi. L'union conjugale est aussi nécessaire à l'ordre des sociétés qu'au bonheur privé. Lorsque, sur nos théâtres, les auteurs véritablement moralistes hasardent le tableau du bonheur des époux, nos spectateurs citadins n'y trouvent du plaisir qu'en se prêtant à l'illusion, ainsi qu'à ces fictions antiques que l'on agrée encore malgré le ridicule qu'on y trouve par réflexion. Persuadés que l'amour satisfait s'éteint de lui-même, quelques-uns conservent à peine l'idée des attentions, des soins, des complaisances, des marques de confiance qui sont réciproquement nécessaires pour entretenir un amour plus épuré que celui qui précède l'hymen, & plus propre à rendre constamment heureux. D'autres croient que l'union conjugale est une chimère par l'impossibilité de concilier parfaitement les caractères.

Si cette conciliation est rare, c'est parce que rarement les époux sont bien convaincus que le véritable attachement doit être continuellement cultivé par des soins réciproques. La morale n'est pas, ce me semble, assez perfectionnée à cet égard. Chaque conjoint est trop prévenu en sa faveur, pour croire que cette culture continuelle est nécessaire. L'un veut être aimé pour les qualités qu'il se suppose, sans s'apercevoir que ces qualités perdent nécessairement de leur prix dans l'esprit de l'autre, soit parce qu'elles dégèrent réellement, soit par l'habitude de les connoître. Il est un art d'entretenir la concorde, qui n'est pas assez connu, parce que la morale ne s'est pas assez occupée jusqu'ici des moyens de travailler au bonheur privé. Le vrai bonheur privé ne peut exister sans la vertu en général & sans une étude particulière des caractères.

La Bruyère a dit que *ne pouvoir supporter tous les mauvais caractères n'est pas un fort bon caractère*. Il faut étudier les défauts de caractère, & les ménager, afin de bien vivre dans sa maison & avec tout le monde: il y a même des caractères doux qui ne doivent pas être irrités. Je crois donc qu'il est possible de rétablir la convenance d'humeurs lorsqu'elle n'existe pas. Mais je pense que cette convenance ne s'établira réellement dans des caractères opposés, que lorsque la morale & l'éducation auront formé les deux sujets à cultiver un attachement, qui, semblable à la plupart des productions de la nature, ne produit de fruits que par des soins assidus & une

M ij

culture continuelle. Quelle idée peut-on se former en effet de cette union, lorsqu'on aperçoit la négligence avec laquelle les époux s'abandonnent après les premières démonstrations de tendresse ? Avec quelle facilité une femme ne livre-t-elle pas son cœur, par exemple, à de nouvelles chaînes, lorsqu'elle met en opposition son mari qui ne cache aucun de ses défauts, avec un amant qui les cache tous & qui souvent n'en voit aucun ?

L'union conjugale peut être fondée sur l'inclination ou sur le devoir. Lorsqu'elle est fondée sur l'inclination, ce sentiment bien entretenu par des soins réciproques doit donner un grand prix aux charmes du bonheur privé. Il est plus difficile de l'établir sur le devoir, parce que l'on doute assez généralement de la réalité de ce devoir. La plupart des gens mariés croient y satisfaire par de froides attentions, & par l'observation des bienséances. Ce devoir est cependant un des devoirs réels de la société ; sa sanction est établie non-seulement par la sanction des engagements publics, mais encore par l'intérêt du bonheur privé. L'engagement ou le nœud nuptial est fondé sur la nécessité de l'ordre propagatif, & le système social est intéressé à établir la sanction de ce devoir sur la même base que celle des autres loix sociales. C'est par les effets d'une mauvaise éducation, & d'une inconséquence décidée, c'est à la faveur de la dégradation générale des mœurs, que l'on entend des femmes s'excuser sur l'impossibilité où elles se trouvent de forcer leur inclination. Malgré cette dégra-

dition, la société ne peut se refuser à la vénération pour les femmes, qui conservant dans le fond de leur ame les griefs qu'elles pourroient faire valoir, ne font éclater que leur exactitude dans l'observation de leurs devoirs.

Les sentimens que l'homme conserve pour sa famille sont un indice certain & le thermomètre des sentimens qu'il conserve en général pour la vertu : celui qui aime son père, sa mère, ses enfans, ses frères, ses sœurs, & ses autres parens en raison de leur proximité, est rarement vicieux.

L'homme qui a de bons sentimens ne se borne pas à des amours particuliers ou à l'amour de sa famille; il aime sa patrie, son roi & les hommes en général. La philanthropie ou l'humanité, le patriotisme ou l'amour de la patrie, & l'amour de son roi, sont les vertus les plus utiles à la société. En général ce sont celles qui conduisent aux grandes actions. Ces vertus sont peu connues des égoïstes modernes qui calculent tout, & qui, arrêtés sur les degrés du temple de la gloire par les résultats de leurs calculs & par la crainte des sacrifices exigés, retournent sur leurs pas.

L'humanité porte à faire de grands sacrifices pour sauver du danger un homme quel qu'il soit. L'amour de la patrie & l'amour de son roi sont deux vertus qui ont des différences suivant la constitution des états; mais ces vertus ont la plus grande analogie entr'elles dans une monarchie. L'amour de son roi n'est

souvent qu'un effet du patriotisme, lorsque les vertus du monarque sont peu connues ; mais combien ce sentiment n'a-t-il pas d'énergie lorsqu'il est fondé sur l'estime & la connoissance, ou lorsqu'il est l'héritage d'une famille révérée & adorée sur le trône, telle que celle des Bourbons. Cet amour distingue particulièrement les François ; & l'expérience a confirmé souvent qu'un tel sentiment l'emporte sur les efforts multipliés d'une discipline austère & redoutable. Que devient le système d'un intérêtiste à la vue d'une armée que ce sentiment mène à la victoire ?

Le sentiment de l'amour du bien public s'enflamme, ainsi que la plupart des autres sentimens, par l'usage plutôt que par la réflexion. C'est en jouissant successivement des plaisirs que l'ame éprouve dans l'exercice des grandes vertus, qu'elle devient plus ardente à les pratiquer.

Les sentimens de l'homme pour sa patrie, pour ses enfans, pour la femme, pour ses parens, pour ses concitoyens en particulier, pour ses amis, ont leurs nuances différentes : on ne doit pas avancer que l'homme peut les aimer de la même manière. Il y a nécessairement différens degrés d'affection pour les hommes avec qui l'on vit, pour les sexes différens, pour le même sexe, pour ses parens, pour des concitoyens, pour des étrangers, pour ses pères & mères, pour ses enfans. Ainsi il ne faut pas interpréter à la lettre la maxime qui commande *d'aimer son prochain comme soi-même*. Sa pratique prise à la lettre

est contraire à la constitution physique & morale de l'homme.

L'esprit de corps peut être considéré comme un sentiment vertueux, lorsqu'il est mû par un amour réel de son état, de ses fonctions & de ses confrères; mais lorsqu'il est mû par un esprit de parti, ou par une ambition démesurée, il dégénère en vice. L'esprit de corps peut conduire un homme vertueux aux grandes actions, par une noble ardeur dirigée vers la gloire du corps dont il est membre; mais s'il porte à envahir des privilèges, des droits & des prééminences contraires à l'intérêt de la société, il est considéré comme prenant sa source dans le vice: alors l'esprit de corps est un sentiment vicieux. C'est ainsi que les sentimens les plus purs, & qui ont la plus grande analogie avec l'amour du bien, se changent en vices, lorsqu'ils tiennent à un système dans lequel circule le venin corrupteur du vice. Les sentimens purs deviennent vicieux, lorsque l'espoir du bonheur qui les excite, tient plus à l'égoïsme qu'à l'amour social, lorsque l'homme vise au bonheur sans se conformer aux règles ou aux loix sociales.

Nous abandonnons avec plaisir l'égoïste pour considérer l'homme compatissant qui prend part aux souffrances des autres, qui cherche à les soulager dans leurs peines, qui se met à la place des malheureux, qui est d'autant plus ému de leurs douleurs, qu'il se les représente avec le plus de vérité, & que leur tableau fait le plus d'impression sur son âme, qui sans ressentir pour un criminel un amour réprouvé

par les loix sociales, est ému d'une tendre charité pour son sort, & s'empresse à le soulager; qui est enclin à pardonner aux coupables, lorsque leur pardon peut se concilier avec l'ordre de la société. Ces vertus contribuent à tempérer les effets quelquefois trop sévères des loix sociales. La pitié porte à la clémence, à la flexibilité, à l'indulgence, à la condescendance, à la commisération, à la compassion; mais que ces vertus soient toujours contenues dans de justes bornes par la réflexion; que l'ordre social soit toujours le contrepoids de leurs impulsions, & que l'homme se garde toujours d'abandonner ces vertus à la pusillanimité qui les change en vices.

La reconnoissance & la gratitude sont les vertus des belles ames; on peut compter ces vertus entre celles qui sont les plus opposées à l'égoïsme. Celui qui se ressouvient des bienfaits, qui s'empresse à les publier, qui cherche les occasions de rendre service pour service, & qui est porté aux actes de reconnoissance & de gratitude par la réaction du plaisir que produisent les bienfaits & les bons offices, plutôt que par le désir d'afficher des vertus, dont on n'accuse que trop souvent les bonnes actions, est un homme dont le germe des sentimens a conservé toute la pureté de son origine, & qui, quoiqu'il ait vécu dans un siècle de mœurs corrompues, n'y a point appris à exercer ces mouvemens factices de gratitude que l'on attribue avec raison à l'intérêt personnel.

Ne nous bornons pas à faire le bien envers ceux de qui nous avons reçu des services ou

des bienfaits : la bienfaisance est une vertu , qui porte à prévenir & à faire le bien sans songer à la réciprocité. La réciprocité doit nécessairement avoir lieu dans la société : l'homme bienfaisant jouit de l'amour & de l'estime de ses concitoyens ; mais ce sentiment est d'autant plus méritoire qu'il part d'un plus grand désintéressement : c'est ce que l'opinion publique discerne facilement ; non cette opinion qui par système réduit tout à l'amour de soi , mais celle qui a acquis un tact certain par l'habitude de juger la pureté des sentimens.

Il est des bienfaits qui ne sont intéressés que par le plaisir qu'on se prépare en obligeant ; il en est qui ont pour but l'estime & la reconnaissance ; il en est qui n'ont d'autre but que d'obtenir d'autres bienfaits en contr'échange : les derniers sont moins méritoires. On distingue dans la société celui qui s'occupe des moyens d'être vu lorsqu'il fait le bien , celui qui le fait avec ostentation , celui qui cherche ou fait naître les occasions d'en instruire le public ou ses amis , d'avec celui qui est propre à faire une bonne action dans la solitude , ainsi que sur une place publique , & qui a le courage de la taire lorsqu'elle est ignorée , qui jouit en paix du plaisir de rendre un cœur content , & qui jouit de cette satisfaction intérieure dont les calculateurs de l'intérêt personnel ont une foible idée , qui connoît cette délicatesse de la vertu qui ajoute d'autant plus de prix aux actions vertueuses , que l'on en fait moins d'étalage ; enfin d'avec celui qui s'expose à souffrir pour exercer la bienfaisance , & même

à être payé d'ingratitude de la part des personnes qu'il oblige.

En considérant la bienfaisance comme une vertu, nous ne la bornerons pas cependant aux actes désintéressés & fondés sur l'impulsion naturelle des sentimens : il y a dans la société des règles de bienfaisance fondées sur la réciprocité : tels sont les égards que les hommes se rendent entr'eux suivant leurs rangs. Ces égards sont produits par la civilité. Ce sentiment n'est point inné ; mais il s'exerce avec d'autant plus de succès qu'il tient davantage aux sentimens naturels d'humanité & de bienfaisance. C'est par l'éducation que l'on forme les hommes à l'honnêteté, à la politesse, à l'urbanité, à l'aménité, à l'esprit de société, à la complaisance. L'homme qui a ces vertus ainsi que la civilité, observe dans la société les égards, les attentions, les prévenances, les procédés, les déférences, les ménagemens, les assiduités, les soins obligeans, les marques d'intérêt, les manières qui doublent le prix des bienfaits suivant les circonstances ; il cherche à se former du liant dans le caractère, en évitant cette dureté qui éloigne & rebute tous les associés ; il donne des marques d'estime à chacun suivant son mérite, & il honore chacun selon son rang ; il répond avec empressement aux avances honnêtes ; il garde le silence à propos ; il entend la plaisanterie ; il s'observe avec soin dans sa façon d'accueillir, dans sa manière d'accorder, de refuser ; il emploie des ménagemens pour faire connoître les torts & les erreurs ; il ménage la foiblesse & la timidité ; il

ne profite jamais de son ascendant dans quel-que genre que ce soit, pour humilier ou abaisser le foible ; il respecte par cette raison les femmes & ménage les jeunes gens ; en un mot il se porte à étudier dans la société les manières qui peuvent plaire , & à se conformer aux usages reçus & admis pour l'ordre général.

L'homme honnête fait se plier aux usages , il est traitable dans les affaires , & accueille avec ménagement, dans quelque rang qu'il soit placé, quelque soit le crédit dont il jouisse.

L'incivilité se trouve quelquefois jointe à la bienfaisance ; mais c'est par les suites d'une mauvaise éducation , parce que l'homme naturellement bienfaisant est plus propre qu'un autre à devenir civil par l'éducation , & parce que les actes que produit la civilité tiennent à la bienfaisance.

La bienveillance envers les hommes porte à les favoriser & à les protéger ; mais autant ce sentiment , qui dans tous les temps a distingué l'homme puissant, lui attire l'estime & le respect de la multitude , autant il l'avilit aux yeux du sage , lorsqu'il n'est fondé que sur d'injustes préventions ou sur un désir illimité d'étendre son crédit, sa puissance, son importance, son influence & son autorité.

La bienfaisance a ses règles dans l'ordre social : il est des hommes indignes de bienfaits , & il est des hommes qui en sont plus ou moins dignes : la bienfaisance qui n'observe pas ces règles, perd de son mérite ; & celle qui protège le vice , ou qui écrase la vertu ou le mérite en protégeant les vertus ou le mérite éphé-

mères, se dégrade aux yeux de la société. Il ne suffit pas de donner pour être vertueux, il faut donner à propos.

La bienveillance qui porte à protéger & défendre le foible contre le fort, la justice contre l'injustice, l'innocence & les opprimés contre la persécution, à consoler les affligés, à soulager les malheureux, les veuves, les orphelins, à offrir & rendre des services utiles, à répandre & multiplier ses bienfaits, à respecter & soigner la vieillesse, à éclairer les autres sur leurs intérêts avec circonspection, & à tirer le mérite caché dans la foule & inconnu, pour l'exposer au grand jour, ou pour obtenir la récompense qui lui est due, a les droits les plus sacrés à la reconnaissance publique. Nous verrons en parlant des vices, à quel mépris doit être livré celui qui abuse de son pouvoir & de son crédit par les maux auxquels il expose la société. La bienveillance des grands & des riches consiste à favoriser les entreprises utiles à la société, à protéger les sciences, les arts & le perfectionnement des connoissances humaines. L'homme bienveillant se rend obligé, officieux, serviable, secourable; il est le refuge des malheureux; il console les affligés; il délivre les opprimés; il s'entremet pour concilier les différends.

La bienfaisance ne porte pas seulement à employer ses bons offices pour faire le bien, elle veut encore des sacrifices, & c'est par-là qu'elle porte à la générosité, à l'abandon d'une partie de ses biens pour faire l'aumône, pour assister les pauvres & les infirmes, les prisonniers, &

prévenir des besoins. La générosité est analogue au désintéressement, à la libéralité, à la largesse, & conduit à la charité & à l'hospitalité. L'homme généreux est honorable dans sa maison ; il reçoit les étrangers & ses amis avec cette effusion de cœur qui cache à tous les yeux l'économie nécessaire à prévenir la dissipation. La bienfaisance, la générosité & le désintéressement portent à la magnificence, au goût du faste & des somptuosités : mais la magnificence & ce goût ne sont estimables que lorsqu'ils sont fondés sur des richesses ou sur des moyens réels & lorsqu'ils sont modérés ; car s'ils mènent à la dissipation, ils sont contraires à l'ordre social.

La charité & la bienfaisance inspirent l'abandon des droits, la justice prescrit la conservation des droits. Il est des moralistes qui veulent ramener leur science à un seul principe, ainsi que beaucoup d'autres savans, se sont proposé de fonder la morale sur la justice. La morale ainsi établie est incomplète ; il est des vertus qui ne sont pas de devoir strict & nécessaire ; les hommes n'ont pas droit à l'exercice de toutes les vertus de la part des autres ; tous les hommes ont droit au contraire à l'exercice de la justice & des vertus qui y sont analogues. La justice est principalement une vertu de réflexion ; elle ne tient au sentiment que par l'analogie qu'elle peut avoir à l'amour du bien général. Les philosophes qui l'ont fondée, ainsi que les autres vertus, sur une bienveillance universelle, & qui lui ont assigné ce sentiment pour origine, lui ont ôté une de ses

principales propriétés, celle d'être un des premiers produits de la raison humaine.

La justice est fondée principalement sur l'observation des devoirs, & l'observation des devoirs est fondée sur les droits réciproques de la société. Or c'est la raison qui développe ces droits & ces devoirs, & les hommes qui savent le mieux perfectionner leur raison, sont ceux qui ont les premiers droits au titre de justes. La justice est fondée sur l'utilité de la société, & sur la nécessité de la fixation des droits réciproques & de la conservation de ces droits. Les sentimens vertueux doivent souvent céder à la justice.

Les vertus nécessaires à l'ordre de la société sont des plus difficiles à inculquer, parce que l'homme ne sent pas toujours avec la même force cette nécessité : la nature prête davantage aux sentimens. La délicatesse & la probité sont, ainsi que la chasteté, les vertus dont l'inobservation est le plus à craindre. Cependant pour peu que le raisonnement soit formé, la raison doit appercevoir la nécessité de la justice, de l'observation des devoirs, de la sincérité, de l'ingénuité, de la probité & de l'équité. Pour pratiquer ces vertus, il est avantageux d'étudier la source des droits sociaux. La conservation des propriétés, celle de la vie & de la liberté sont les buts principaux de la société.

Les droits de l'homme sont relatifs à sa personne & relatifs à ses biens ; il peut réciproquement éprouver des torts dans sa personne & dans ses biens. Les droits des particu-

liers consistent dans la liberté de disposer des biens acquis par le travail, par échange, par don ou par succession, dans la liberté de leur personne, dans la conservation de leur corps, dans la jouissance des biens moraux, tels que l'honneur, la réputation, l'estime & le respect, dans la jouissance des prérogatives acquises, dans la conservation des titres d'état & de propriété.

La société en général a des droits ainsi que les particuliers, & ces droits sont fondés ainsi que ceux des particuliers. La société a droit d'exiger la contribution aux charges publiques & la soumission aux loix.

Nous entendons ici par la société la patrie considérée, soit comme ville ou communauté, soit comme province, soit comme souverain; ainsi un citoyen doit contribuer à la sûreté & à la prospérité de sa communauté ou de sa ville, dans le débat des intérêts entre cette ville & d'autres villes ou communautés quelconques; il doit contribuer à la sûreté & à la prospérité de sa province dans le débat des intérêts entre cette province & d'autres provinces d'un même état, ou d'un état différent; il doit contribuer à la sûreté & à la prospérité de l'état dont il est membre dans le débat des intérêts entre cet état & les états étrangers.

Le souverain a droit d'exiger le respect, la soumission aux loix qui dépendent de l'autorité souveraine, la soumission à son autorité & l'obéissance à ses ordres donnés pour l'exécution des loix. Cette soumission aux ordres du souverain est d'une grande étendue pour les

mandataires de l'autorité souveraine, tandis qu'elle se borne aux ordres relatifs à l'exécution des loix pour les sujets libres d'emploi. Le souverain en transmettant une partie de son pouvoir à ses mandataires, leur transmet aussi des droits à l'obéissance de ceux qui ont des emplois inférieurs ou subalternes; il en résulte la subordination, & cette obéissance ou cette soumission inférieure est relative aux pouvoirs qui sont donnés par le souverain aux supérieurs.

Outre cette subordination publique, il est encore une subordination particulière qui est nécessaire pour l'ordre & le gouvernement intérieurs d'une maison; cette subordination se divise en subordination de famille & en subordination domestique. Pour l'ordre intérieur d'une maison, ainsi que pour l'ordre social en général, il est nécessaire qu'il y ait un chef & une espèce d'hierarchie particulière du chef de famille à sa femme, d'eux aux enfans ou aux autres parens qui vivent dans la même communion. Le souverain, ainsi que le chef de famille, ont des droits sur les membres de la société & de la famille ou de la maison, & réciproquement les sujets ont droit d'obtenir du souverain sûreté, liberté & protection. Les mandataires & serviteurs de la souveraineté ont de moindres droits à la liberté des personnes que les sujets sans emploi; mais ils ont droit aux salaires & récompenses relatives à leurs fonctions. Les membres d'une famille & d'une maison ont droit à la liberté, à la sûreté, à la protection de la part du chef de famille; les mem-
bres

bres de la famille ont encore droit à l'entretien relatif à leur rang & à la fortune du chef de famille administrateur des biens ; les domestiques ou serviteurs ont des droits à leurs salaires tels qu'ils sont convenus, & aux récompenses relatives à leurs services. Les droits à la liberté varient beaucoup d'étendue suivant l'âge dans une famille, suivant la distinction des états & suivant la nature des états : la liberté d'un valet est moindre que celle d'un secrétaire. Il est des états dont les fonctions ne sont pas assujéties à un service annuel & constant, tels que ceux que l'on appelle états libres, l'état d'un artiste & l'état d'un avocat : la liberté de ces états ne subsiste réellement que pour le moment où le citoyen ne se charge d'aucune fonction ; mais dès qu'il s'engage à rendre des services quelconques, il engage une partie de sa liberté. L'homme engage ses droits par des promesses, par des sermens, il engage ainsi ses biens & des parties de sa liberté, & les citoyens acquièrent encore des droits en recevant des engagements de cette espèce.

Les particuliers d'une société n'ont droit à l'estime & à la considération qu'en raison de leur conduite & de leurs qualités personnelles ; mais l'inégalité des richesses & les fonctions de la société établissant nécessairement une inégalité dans les conditions, les citoyens placés dans les rangs supérieurs ont des droits au respect & aux égards des inférieurs en raison de leur rang ; par réciprocity les inférieurs ont des droits à la bienveillance & à la protection des supérieurs.

N

La vieillesse acquiert des droits à la considération, & au respect des jeunes gens, par son expérience, par ses lumières, par les soins qu'on doit supposer qu'elle a pris de transmettre les biens sociaux de la génération qui l'a précédée à celle qui commence.

C'est par la conservation réciproque de ces différens droits que la société subsiste & qu'il existe dans la société un ordre essentiel à sa conservation & à sa prospérité. Chaque membre étant intéressé à cette conservation & à cette prospérité, chaque membre doit concourir à la conservation des droits, & la somme des droits à conserver forme pour chaque particulier la somme de ses devoirs, ou de ses obligations.

La justice est, dans son expression la plus générale, la vertu qui porte à la conservation générale des droits publics, souverains & particuliers. Il est des secours à rendre à l'humanité souffrante auxquels on est autant obligé par justice que par bienfaisance. Ces secours sont des devoirs réciproques, parce qu'ils sont urgens.

Il y a des auteurs qui prétendent que l'état le plus heureux seroit celui d'un gouvernement où il n'y auroit point de propriété. Un tel gouvernement ne pourroit être supposé qu'en supposant aussi que tous les biens de l'homme naissent & sont produits sans travail. Il suit de la nécessité du travail des hommes, la nécessité de la propriété des biens, & c'est dans la conservation de ces biens que la justice des hommes est le plus exposée à faillir.

& à dégénérer en vice. L'éducation publique & particulière doit donner tous ses soins à cultiver cette vertu & à l'inculquer aux hommes avec toutes celles qui lui sont analogues.

La sincérité, la franchise, la loyauté & la véracité sont les marques les plus certaines de la justesse de l'esprit & de la justice de la raison. On ne perd ces vertus que pour attenter aux droits des autres ; & dès que l'homme est bien pénétré & convaincu de la nécessité de les respecter, il est sincère, franc, loyal, vrai & véridique, il obtient la confiance publique & particulière, & acquiert la réputation d'un homme digne de foi. La vérité veille à la conservation des droits de l'homme & en recevant ses hommages, elle les reporte vers la justice.

Celui qui met de la franchise & de la loyauté dans les affaires qu'il traite trouve une grande facilité à terminer les affaires par la confiance qu'il obtient. Celui qui a acquis la réputation de franchise & de loyauté par la répétition des actes de ces vertus, trouve une plus grande facilité encore, parce qu'il trouve une confiance toute établie. Celui qui est naturel & ouvert & qui est reconnu pour tel dans la société, a moins d'obstacles à surmonter dans les affaires en ce qu'il est dispensé d'écarter la méfiance. La franchise & la véracité diminuent souvent les torts. L'ingénuité, la naïveté, la candeur d'âme tiennent presque autant au sentiment qu'à la réflexion, & sont

dans une ame sensible l'effet naturel de la sincérité.

On peut établir trois classes de devoirs à raison des trois principales classes de droits que nous avons distingués : il est des devoirs relativement aux particuliers , relativement à la société en général , & relativement au souverain. Les devoirs relativement aux particuliers consistent dans le respect des propriétés , dans les égards dûs physiquement & moralement aux personnes en raison de leurs rangs , dans le respect de la vie & de la liberté des concitoyens , & des étrangers avec qui l'on n'est point en guerre ; relativement à la société , ils consistent dans l'observation des loix & dans les contributions aux dépenses publiques & à la défense commune ; relativement au souverain , soit qu'il soit composé de plusieurs membres , soit qu'il soit monarchique , les devoirs consistent dans la soumission à son autorité , dans le respect de la personne considérée physiquement & moralement & de sa famille , ou des personnes qui composent le corps souverain , dans le respect des mandataires du souverain. Toute transgression de ces devoirs est un tort ou un crime. Depuis le tort le plus léger jusqu'au crime le plus grave , il est des nuances de fautes qui varient suivant le degré d'obligation des devoirs transgressés.

Quoique ce soit un des premiers devoirs d'un citoyen de ne point attenter à la vie & à la liberté des citoyens ; cependant celui qui attaque perd ses droits de citoyen ; dès-lors

il est permis à tout homme de défendre sa vie , lorsqu'elle est attaquée & en danger. Mais si de deux hommes dont la vie est en danger , il est nécessaire que l'un périsse , quelqu'intéressé que soit chacun de ces hommes à sacrifier l'autre , la justice lui permet-elle de le faire pour survivre ? c'est ce que je ne crois pas : car il vaut mieux mourir que de commettre un crime. La vie devient un fardeau pour l'homme vertueux , lorsqu'il l'a rachetée par une barbarie ou par une transgression des loix principales de la société.

La justice peut être considérée comme commutative ou comme distributive : dans le premier cas elle est relative aux intérêts des citoyens dans le commerce ordinaire de la vie ; dans le second cas elle est relative aux intérêts des citoyens en contestation. Dans le premier cas elle est analogue à la probité ; dans le second cas elle est analogue à l'équité. La probité est elle-même analogue à la droiture , à la bonne foi , à l'honneur , à l'honnêteté , à la délicatesse , à la fidélité dans les engagements. L'équité est analogue à l'impartialité , à l'incorruptibilité , à l'intégrité , au respect pour la propriété.

La probité est l'exacte observation des règles de la justice : c'est un sentiment intérieur par lequel l'ame en examinant ses actions passées n'en trouve aucune qui soit contraire aux règles de la justice , & par lequel l'ame a la ferme résolution de ne jamais déroger à ces règles. L'honneur est pour les gens de la première classe un sentiment analogue à celui de la probité dans la classe des hommes dont les

travaux sont employés à la production des richesses. L'honneur est le sentiment de la probité plus épuré & assujetti à des règles particulières de délicatesse. L'honneur est pour les nobles, ce qu'est la probité pour le peuple. Le premier sentiment trouve sa sanction dans les châtimens que la société inflige à ceux qui y dérogent ; l'autre est nécessaire dans le commerce & les traités dont le peuple tire tous ses profits. Les principaux motifs de la probité sont la confiance dont on a besoin, l'estime que l'on désire & la satisfaction intérieure. La confiance dont les hommes ont besoin n'est pas dans les déterminations un but aussi imaginaire que le paroît l'estime publique, & fait plus d'honnêtes gens.

Les trois principales causes qui rendent la probité nécessaire, sont l'intérêt qu'a l'homme d'inspirer la confiance pour l'avancement & la prospérité de ses affaires civiles, l'intérêt qu'il a de mériter l'estime & la reconnoissance de la société en faveur de la conservation de l'ordre social, & la satisfaction que l'homme vertueux éprouve par l'exacte observation des règles de conduite qui doivent le mener au vrai bonheur de la vie, ou le témoignage intérieur de sa conscience.

La probité doit être observée dans les affaires intérieures & extérieures de l'état, ainsi que dans les affaires particulières. La raison d'état ne légitime pas l'injustice.

La probité & la bonne foi s'étendent jusqu'à la délicatesse, lorsqu'elles observent les loix de la justice avec la plus sévère rigueur, & lors-

qu'elles observent les loix de la propriété avec le plus grand scrupule. Un marchand, par exemple, qui déclare toutes les circonstances qui peuvent établir le prix de la chose exposée en vente est d'une probité qui prend le titre de délicatesse. Un homme délicat rend justice à tous ceux qui ont coopéré au succès d'une entreprise ou des actions dont il recueille le fruit. Un homme délicat ne cherche point à faire tomber sur d'autres le blâme d'une acquisition injuste.

Les loix de la délicatesse demandent une certaine étude pendant la jeunesse; cette étude est facile, parce que les honnêtes gens placés dans les premiers rangs de la société les connoissent parfaitement. La délicatesse est portée jusqu'au plus grand désintéressement; elle va jusqu'à refuser des bienfaits, jusqu'à être humiliée d'en recevoir. Cette délicatesse dérive quelquefois de l'orgueil.

La fidélité dans les engagements est la vertu qui distingue le plus & caractérise l'honnête homme ou l'homme sûr. Elle est de la plus grande nécessité dans le commerce de la vie. L'homme doit remplir ses promesses pour mériter la confiance & l'estime publique. Celui qui affirme un mensonge sous le serment est digne du mépris & de l'exécration publique. Celui qui fait un serment déclare en présence de Dieu & des hommes qu'il s'expose aux peines les plus graves s'il affirme un mensonge; il engage lui-même par cet acte solennel ce qu'il a de plus cher pour être crû. Toutes les nations ont toujours eu la plus grande

vénération pour le serment , & le plus grand mépris contre le parjure. On a vu des hommes s'exposer de plein gré aux tourmens les plus aigus pour ne pas fausser leur serment. Pour l'homme vraiment vertueux le sentiment de la satisfaction intérieure que produit l'estime publique l'emporte sur l'intérêt des jouissances physiques , & même de la conservation de la vie. Il est bien essentiel dans l'éducation de ne pas laisser faire un jeu du serment ; le serment est un acte sacré qui doit être réservé pour les circonstances importantes où la vie des particuliers , où leur liberté , où leur fortune , où la sûreté publique , où l'ordre de la société sont compromis. Ceux qui engagent facilement leur honneur , ceux qui assurent les choses les plus indifférentes sous la foi du serment sont rarement d'une vertu inébranlable. On peut observer dans l'histoire que c'est dans les temps où les mœurs ont été les plus exactes & les plus austères que le serment a été le plus en vénération. Combien l'homme vertueux ne doit-il pas trembler dans une société corrompue où le serment est un jeu ? Il ne faut que deux hommes qui méprisent le serment , il ne faut que deux hommes indifférens sur la valeur & la comparaison des fautes humaines , il ne faut que deux hommes aussi enclins au parjure qu'au mensonge , pour faire condamner l'homme vertueux comme coupable des plus grands crimes.

Il est des engagemens que l'on ne respecte pas assez dans la société , ceux des dépôts & ceux des dettes. La probité engage à conserver

un dépôt intact, & la délicatesse engage à mettre la plus grande exactitude dans l'acquittement des dettes. L'homme s'excuse difficilement de l'inexactitude dans l'acquittement des dettes & des engagements par un oubli ou une négligence qui ne sont souvent que simulés.

Il est de la justice, de la probité & de la délicatesse de ne point susciter de procès ou de contestation dont on sente soi-même l'injustice, ou dans lesquels on sente soi-même le tort de son côté. Il est essentiel de bien s'examiner soi-même pour se juger : cet examen est d'autant plus difficile, qu'il est aisé de se faire illusion sur ses propres intérêts & sur ses propres torts.

On se croit souvent autorisé à la fraude par la fraude ; mais la droiture ne la permet sous aucun prétexte.

Il est juste de réparer les torts que l'on a commis, soit par vivacité, soit par erreur, soit par inadvertence, soit de propos délibéré. Le tort fait de propos délibéré s'accroît d'autant plus que l'on tarde davantage à le réparer. L'honnête homme répare les torts qu'il peut avoir faits à autrui dans sa personne, dans ses biens, dans sa réputation ; il rétracte les paroles inconsidérées ; il satisfait ceux qu'il a offensés. Ce qui n'est souvent que l'effet d'une vivacité de tempéramment devient souvent vicieux & même criminel, lorsqu'il est soutenu par la réflexion, & lorsqu'il n'est pas réparé.

La justice distributive ne s'acquiert que par beaucoup d'autres vertus, & par de grandes

qualités. Il ne suffit pas d'être assez instruit pour découvrir la vérité, il faut encore être incapable de prévention. La justice est d'autant plus épineuse à rendre, que non-seulement elle est exercée en vertu des règles sociales, mais encore par un sentiment de bienveillance auquel la réflexion a peu de part. L'homme peut être entraîné dans d'injustes préventions, même par des vertus. Une tendre compassion, un amour sévère de son devoir sont des extrêmes qui entraînent au-delà des limites de la justice. Il est des vertus subordonnées à la justice, ainsi qu'à l'observation des devoirs. C'est au souverain & à ses mandataires qu'appartient le droit épineux de rendre la justice aux hommes dans leurs contestations, de punir les crimes, de distribuer les peines & les récompenses. Mettre dans la balance les intérêts civils des citoyens, les preuves qui peuvent faire condamner un criminel, le mérite des citoyens & des serviteurs vertueux & utiles par leur instruction, le degré d'imputabilité des fautes qui doivent être punies, est un emploi de la plus grande importance; & que l'homme ne doit embrasser qu'en se préparant à l'exercer avec distinction. Un juge impartial, intègre, incapable de se laisser prévenir par des sentimens trompeurs, incapable de se laisser corrompre par l'espoir de la reconnoissance, par l'espoir de parvenir à des dignités, & par des vues intéressées, est d'autant plus digne de vénération, que de tels hommes sont rares. Lorsqu'un homme est sensible aux sollicitations & aux remerciemens

d'un plaideur, on ne pourroit affirmer de lui qu'il ne sera jamais coupable de partialité. Il n'y a que l'empire de la raison sur les sentimens, l'amour de la vertu, le perfectionnement de l'esprit & la puissance de l'instruction, qui puissent faire un bon juge : ces qualités se trouvent rarement réunies.

L'homme qui dès l'âge de raison aura travaillé avec ardeur à perfectionner sa raison, son cœur & son esprit, peut prétendre à l'estime publique dans ces fonctions augustes. La réflexion contribue principalement à rendre juste ; elle a peu de part aux sentimens dont nous allons parler.

La bénignité est un sentiment qui tient en grande partie au tempéramment. Elle produit principalement la bonté & la patience. La bonté est analogue à la tolérance, à l'esprit de conciliation, à l'esprit de pacification, à la popularité. La patience est analogue à la douceur, à la mansuétude, à la bonhomie, à la modération, à l'égalité d'humeur.

L'homme réellement bon souffre sans émotion qu'on ait une opinion différente de la sienne. Sachant combien l'humanité est exposée à l'erreur, il plaint ceux qui tombent dans des erreurs, sur-tout lorsqu'elles peuvent leur être funestes, sans être porté par caractère à les en punir soi-même ; il travaille à déraciner les erreurs, plutôt par amour des personnes auxquelles elles peuvent nuire que par entêtement pour son opinion. L'homme bon ou débonnaire entretient l'union & la concorde dans sa famille, dans sa société,

dans sa patrie ; il appaise & concilie les différends, raccommode les brouilleries, réconcilie les ennemis, réunit les esprits divisés, s'entremet & négocie pour ces réconciliations, pour accommoder les procès. Il fait appercevoir les fautes ou les ridicules, sans qu'on puisse être choqué. L'homme en place traite avec bonté & avec aménité le peuple & ses inférieurs ; il travaille à obtenir la confiance & à se faire aimer par ses procédés ; il ménage ses expressions & même son ton de voix. L'homme bon se rend heureux par le plaisir qu'il procure.

La bonté & l'honnêteté conduisent cependant quelquefois à une confiance excessive : il est à craindre que l'homme qui a la candeur d'ame la plus pure, & qui pratique les vertus sociales avec le plus d'exactitude, ne soit dupe.

C'est dans les occasions où l'homme a à se plaindre des mauvais procédés, ou des actions nuisibles de ses concitoyens, qu'il peut faire briller sa patience, non la patience qui peut passer pour lâcheté ou foiblesse de caractère, lorsqu'elle supporte un avilissement, lorsqu'elle laisse dégrader la dignité de l'homme ; mais cette patience qui, tenant à la douceur & à la mansuétude, fait distinguer les torts réels, des torts involontaires, qui ne suppose pas de mauvaises intentions, qui fait se rendre maître de ses mouvemens, & pardonner à l'instant même où il peut faire reconnoître la supériorité de ses forces ou de ses moyens. L'homme modéré ne se laisse pas emporter à la fougue &

à la violence de ses passions, & soumet tous les moyens de punir à sa réflexion & à sa raison. Celui qui a l'humeur égale est porté naturellement à la bonté & à la patience : cette vertu est d'un grand secours dans les discussions pour éviter les disputes. Heureux celui qui n'éprouve pas dans ses humeurs ces variations, qui le font changer de caractères à différentes heures du jour, ou à différentes époques de l'année ! C'est l'égalité d'humeur qui contribue le plus à la félicité privée. Ce sont les chefs de famille & les supérieurs qui doivent avec le plus de soin conserver l'empire de leur raison sur leur humeur. Ce sont ceux qui dans l'exercice de leur autorité, ou de leur pouvoir, sont plus exposés à ne point se contenir. L'inégalité d'humeur a peu d'effets hors de la vie privée ; mais lorsqu'elle s'étend jusques dans l'administration des affaires publiques, elle devient plus vicieuse & contribue nécessairement à affaiblir l'estime publique.

La vertu qui donne le plus d'éclat à toutes les autres & aux qualités les plus recherchées de l'esprit & du corps, c'est l'humilité, non cette fausse humilité qui en les cachant d'un côté s'efforce de les faire découvrir de l'autre, ou s'efforce à faire croire qu'elle cache des vertus ou des qualités qui n'existent point ; mais cette humilité qui abandonne à la société le jugement de soi-même, qui pratique les vertus sans désir d'abaïsser les autres, qui ne fait valoir ses vertus qu'en les exerçant sans ostentation. L'affectation dans la manière de convenir de ses défauts n'est pas la modestie. La

véritable humilité est exercée par l'homme à ses propres yeux ; il ne s'avoue pas à lui-même ses propres talens ; il se défie de ses propres forces, & les emploie à entreprendre sans témérité. Les hommes prudens & modestes sont très-réservés dans le jugement qu'ils portent intérieurement de leur esprit, & ne font point connoître ce jugement. Tous les hommes doivent s'occuper à juger leur cœurs, parce que ce jugement est nécessaire pour régler ou réformer leurs mœurs : ils peuvent vanter les vertus qui ne sont que relatives à leurs devoirs nécessaires, mais ils ne peuvent vanter leurs sentimens. Moins les hommes semblent courir après l'estime & la considération, plus ils l'obtiennent aisément. L'humanité ne se laisse pas aveugler par les succès ; elle fait distinguer sur-tout l'approbation due à l'enthousiasme, de l'approbation due à la réflexion.

L'humilité & la défiance de soi-même conduisent naturellement à la modestie & à la timidité. La modestie n'a d'éclat qu'aux yeux du vrai mérite ; mais le vrai mérite n'a d'éclat que sans étalage & sans ostentation. La défiance de soi-même est nécessaire à préserver de beaucoup de vices. Celui qui se juge soi-même a beaucoup de propension à l'indulgence, & l'homme indulgent sur son propre compte est très-exposé à tomber en faute & à ne point se corriger. Le jugement que l'on porte de soi-même a la plus grande influence sur les inclinations. Si la modestie est excessive, si elle fuit toute espèce d'éloge, elle peut devenir fierté. Il ne faut pas faire ostentation de modestie. La

timidité qui accompagne la modestie, la fait valoir lorsqu'elle ne procède pas de foiblesse d'esprit ou de caractère. Il y a une grande différence entre la timidité imbécille & la timidité modeste. Quoique l'une n'ait pas plus d'accès que l'autre dans les sociétés où la présomption tient souvent lieu de mérite, il est facile de les distinguer : celle qui tient à la modestie est ordinairement un indice des meilleures qualités.

L'homme qui fait s'apprécier dans le rang où il est placé est docile, & se soumet sans peine à l'autorité raisonnable. La souplesse, la soumission & l'obéissance sont nécessaires dans les places subordonnées : mais ces qualités ne sont point sans borne ; car celui qui s'y livre sans réserve se dégrade lui-même. La docilité n'exige ni une lâche complaisance ni une soumission aveugle : mais son devoir principal qui consiste à se soumettre, lui permet aussi de ramener l'autorité au tribunal de la raison par des représentations respectueuses, si elle est dans l'erreur. L'humilité ne prescrit point de perdre sa dignité en parlant aux grands. Il n'y a que les âmes viles dans les grands que cette dignité blesse. On peut reconnoître le mérite d'un homme à la manière de faire sa cour.

Une humilité & une docilité excessives pourroient conduire l'homme sous le joug ; la magnanimité le remet à son rang & rétablit sa dignité. La magnanimité est la quatrième des vertus principales : elle produit les actions héroïques & s'oppose à la dégradation de l'homme. Les philosophes ont dit qu'il faut de

V.

De la magnanimité & des vertus analogues à la magnanimité.

grandes passions pour faire de grandes actions : il me semble que ce ne sont pas en général les grandes passions qui produisent de grandes actions ; mais les vertus analogues à la magnanimité. Avec des passions très-vives , telles que l'amour , & la cupidité , on peut n'avoir pas la bravoure & la grandeur d'ame nécessaires à produire de grandes actions. La grandeur d'ame , le courage , l'assurance & l'émulation sont les vertus des grands hommes , ce sont celles qui conduisent aux grandes actions ; mais leur excès peut devenir pernicieux. On peut avoir quelque une de ces vertus avec des vices : le courage , par exemple , l'assurance & l'émulation accompagnent quelquefois la méchanceté ; mais la grandeur d'ame doit contribuer à éteindre les vices.

Celui qui a dans l'ame de la force , de l'énergie , de la vigueur , de la générosité , de la noblesse , une noble fierté ; celui qui conserve le sentiment de sa dignité , l'élevation de ses sentimens , & dont les sentimens sont relevés , a les vertus & les qualités propres à le préserver des vices déshonorans. C'est dans l'infortune qu'il est le plus aisé de reconnoître la grandeur d'ame. Les malheurs rendent quelquefois à l'ame son énergie naturelle. L'abattement accroît les maux. Celui qui est propre à s'abattre est vaincu par le premier revers ; mais l'homme magnanime supporte les coups du sort sans se laisser accabler , se rend supérieur aux événemens , les prévoit pour être prêt à les supporter , s'il en est frappé subitement ; il voit arriver la mort avec tranquillité , lorsque la vie n'est point

point assiégée par les remords ; il ne cherche point la mort , mais il la préfère à l'infamie ; il préfère même la douleur & les tourmens physiques à la honte ou au mépris. C'est cette préférence qui contribue le plus à accroître le nombre de ses vertus. Celui qui ne croit pas que la honte est un mal pire que la mort , est un homme vicieux ou le devient avec facilité. C'est à ceux qui sont dans les grandes places à se prémunir avec le plus de prévoyance contre l'accablement & les soucis.

Le courage qui favorise le vice est digne de mépris. L'héroïsme , la bravoure , la hardiesse , la noble audace , la vaillance , la valeur , l'intrepidité ou la témérité modérée n'ont de prix que lorsqu'ils produisent des actions vertueuses. Le courage brave & affronte les dangers pour faire de belles & de bonnes actions ; le courageux défend vigoureusement sa vie , ses biens , sa patrie , ses amis , ses sociétés ; il risque de perdre beaucoup pour gagner davantage. Il ne suffit pas d'avoir appris que la douleur physique du corps n'est pas le souverain mal pour être brave , il faut encore être bien convaincu que les peines de l'ame sont au-dessus des douleurs du corps , que le lâche est exposé aux peines de l'ame , & que l'homme courageux jouit des plaisirs de l'ame , lorsqu'il a bravé les douleurs du corps.

Il y a des auteurs qui ont soutenu que l'homme n'est courageux que lorsqu'il se croit le plus fort. Un homme qui n'a pas le sentiment de sa dignité , & qui préfère une vie honteuse à la mort , se crût-il le plus fort , craindra toujours



les faveurs que le sort accorde souvent aux plus foibles, lâchera pied, & cherchera toujours à se mettre à l'abri des dangers d'un combat.

L'homme s'aguérit à la vue des combats, & se pénètre des sentimens de bravoure par inspiration : tel n'étoit qu'un poltron dans son champ, qui acquiert une âme virile dans un régiment.

La bravoure ou la valeur doivent être toujours modérées & soumises au pouvoir de la raison ; car le courage est inutile, s'il fait perdre la tête.

L'homme vertueux se préserve des vertus qui font réussir quelques vices ; il n'emploie pas son courage à faire de mauvaises actions, à faire réussir des bassesses. Il faut souvent de la grandeur d'âme & du courage pour l'exercice de beaucoup d'autres vertus : tous les hommes n'ont pas le courage, par exemple, d'être justes.

La force d'âme est nécessaire aux administrateurs pour l'exercice de la plupart de leurs fonctions : il n'est souvent possible de parvenir à un grand bien que par de petits maux ; il est souvent nécessaire de sacrifier des intérêts particuliers à l'intérêt général. Celui qui n'a pas assez d'énergie pour être témoin des maux qui mènent au bien, ou pour faire le sacrifice des intérêts particuliers, n'est pas propre à remplir de grands emplois.

L'estime & la vénération publiques, la gloire & l'immortalité sont la récompense des héros. L'homme est d'autant plus porté aux actions

héroïques que son cœur est plus ardent à chercher les occasions de les produire. L'ardeur existe souvent sans les moyens ; mais plus souvent encore la noble ambition perce & se fait connoître. Les vertus héroïques sont ordinairement préférées dans la société à toutes les autres vertus. Les femmes galantes aiment les héros, & n'aiment pas les sages ; mais leur suffrage n'est pas toujours le thermomètre du jugement général ; les hommes vains, par exemple, indiscrets, avantageux, n'ayant ni mœurs ni vertus, sont souvent préférés des femmes galantes : c'est qu'ils sont plus entreprenans que les hommes judicieux.

Les vertus héroïques ne suffisent pas pour former le grand homme, parce que les grands vices accompagnent souvent les grandes vertus. Les héros sont souvent entraînés avec facilité vers l'injustice, & ils sont souvent dévorés des vices les plus contraires à la gloire, à laquelle ils aspirent par les actions les plus éclatantes.

L'assurance, la sécurité, l'ataraxie & le phlegme philosophique sont les suites ordinaires de la grandeur d'ame. Celui qui a le courage & la force d'ame nécessaires aux grandes entreprises n'est point arrêté par les obstacles ou par les revers. Le moment des obstacles & des revers est le moment où la raison cherche les moyens de surmonter les obstacles, ou de réparer les revers. Si l'infortune est au comble, s'il est obligé de succomber sous les coups du sort, il s'occupe promptement à retrouver, dans la vie privée, la félicité qu'il n'a pu fixer sur un plus grand

théâtre. L'assurance peut être la vertu du crime ; elle ne le rend alors que plus dangereux aux hommes. On a vu des criminels porter des preuves d'assurance & même de grandeur d'âme jusques sur l'échafaud. Ces exemples rendent l'empire de la raison d'autant plus nécessaire, & démontrent qu'avec des passions qui semblent établies par la nature pour conduire l'homme à la grande félicité, il peut les faire tourner pour le malheur de la société, si sa raison ne les éclaire.

La félicité est le prix de la vertu ; les jouissances sont le prix du travail. La vertu de l'homme est éphémère, s'il n'a pas l'émulation & l'activité nécessaires à assurer son nécessaire & à accroître le nombre de ses jouissances. L'émulation ou le désir d'obtenir des jouissances produit l'activité, la vigilance, la diligence, la promptitude, la persévérance, l'amour du travail, le goût de l'occupation, la noble ambition, l'amour de la gloire & la curiosité instructive. Ces vertus sont toutes analogues entr'elles, & sont analogues à l'amour du travail. Celui qui travaille avec activité & persévérance, qui observe la vigilance nécessaire dans les affaires, qui remplit avec fidélité & ardeur les commissions & les emplois dont il est chargé, acquiert aisément des droits à l'accroissement de ses richesses & de ses jouissances, & à l'estime publique. C'est par l'habitude & par l'amour de la gloire ou des richesses que l'homme se forme au travail. Le travail est rendu facile par l'habitude dans la jeunesse, & l'on peut y engager & en pro-

duire par degrés l'amour par l'habitude. La curiosité des enfans est d'une grande utilité pour les engager à s'instruire, & il est très-utile d'en profiter pour entretenir & accroître le goût de l'étude & de l'instruction. Les difficultés à vaincre accroissent l'émulation; les grandes difficultés rebutent: c'est ce qu'il faut encore observer pour travailler à produire l'émulation, si elle n'existe pas. Les qualités de l'esprit existent souvent sans l'activité nécessaire à en faire usage: c'est ordinairement par les suites d'une mauvaise éducation. Une noble ambition est permise. L'homme peut être entreprenant sans excès; il peut chercher à accroître sa fortune sans nuire à son honneur & à sa délicatesse. Mais il est beaucoup de vertus nécessaires à empêcher la noble ambition de devenir vicieuse: la franchise, & la bonne foi sont sur-tout nécessaires dans la brigue des places.

Les occupations d'un état rendent utile à la société, préservent de l'ennui, donnent un rang, tendent à illustrer, à distinguer les familles, à acquérir de la gloire, à acquérir légitimement des richesses, à mériter l'estime publique. C'est sur-tout dans les occupations domestiques que l'on distingue le goût d'une femme pour le travail. Dans quelque rang que les femmes soient placées, elles se préparent un triste sort, si elles perdent le goût du travail, si l'éducation même de leurs enfans est un fardeau pour elles. Les talens agréables sont d'une grande utilité pour remplir les vuides que peut produire la monotonie d'une

DIAGNOSTIC CATÉCHISME

seule occupation, c'est une grande ressource pour ceux qui n'ayant pas de grandes occupations sont exposés à souffrir & à perdre de l'énergie de leur âme dans les perplexités de l'enfuit, ou sont exposés au ravage des passions. On se garantit de ce ravage en employant le temps & en cherchant à s'instruire. L'homme perd l'énergie de son âme & s'amollit en s'effeminant, en se livrant avec trop de sensualité au repos & aux douceurs des voluptés physiques. Les exercices du corps, l'habitude du mouvement, l'habitude de vaincre les rigueurs des saisons entretiennent la force du corps, & l'activité nécessaire à conserver l'énergie & la force de l'âme.

Tel est le tableau analytique des vertus & des qualités vertueuses que nous nous sommes proposé de tracer, nous désirons ardemment qu'il puisse concourir avec le tableau semblable des vices & des qualités vicieuses que nous allons entreprendre, à donner à la jeunesse quelques facilités pour étudier les hommes & leurs devoirs sociaux.

ARTICLE SECOND.

Des vices & des qualités vicieuses.

I. Les tableaux des vices & des vertus sont
Des vices en calqués l'un sur l'autre; l'un est le revers de
général. l'autre. Nous distinguerons quatre vices principaux & quatre qualités vicieuses; ces quatre vices sont l'inconsidération, l'intempérance, l'insociabilité & la pusillanimité; les quatre qualités

principales sont celles qui correspondent à ces vices : savoir, celles d'*inconfidéré*, d'*intempérant*, d'*infociable* & de *pusillanimité*.

L'inconfidération est le premier des vices ; il plonge l'homme dans la mauvaise conduite, & fait germer en lui la plupart des autres vices. L'intempérance dégrade l'homme & le conduit aux souffrances & au tombeau. L'infociabilité le fait agir d'une manière contraire au but auquel il est de l'intérêt de tous les hommes de viser : ce but est le bonheur social. La pusillanimité fait manquer à l'homme tous ses projets pour peu qu'il y ait de dangers à craindre & de travail à faire pour réussir ; ce vice l'expose à devenir le rebut & l'objet du mépris de toutes les sociétés. Un homme qui seroit inconfidéré, intempérant, infociable & pusillanime auroit le principe de tous les vices & ne seroit d'aucun côté propre à prendre part en société à la jouissance du bonheur social.

L'homme est inconfidéré lorsqu'il agit sans réflexion, lorsqu'il s'abandonne aux impulsions mécaniques de ses organes, lorsqu'il ne prend pas la raison pour guide principal de ses actions. Les premiers signes de l'inconfidération sont l'abandon de soi-même, l'inconduite, l'incurie & l'insouciance. L'homme est inconfidéré lorsqu'il est sans principes, sans règles de conduite, lorsque ses mœurs sont relâchées, lorsqu'il est esclave de ses passions. On reconnoît ce vice principal à une conduite qui ne suit aucune règle, aucune méthode, aucun ordre, aucuns principes. L'homme est inconfidéré lorsqu'il ne prend aucun soin de sa réputation,

II.

De l'inconfidération & des vices analogues à l'inconfidération.

lorsqu'il vit au jour la journée, & qu'il ne songe pas chaque jour à établir les fondemens de son bonheur futur. Il secoue les préjugés; il brave l'opinion publique, quelque juste qu'elle soit; il méprise le jugement du public sans fondement; il s'oublie, il oublie ses devoirs, & souvent il les méprise à un tel point qu'une loi de défense suffit pour le déterminer en faveur de la chose défendue; il fait de fausses démarches; il s'égare dans le vice; il donne dans des travers de toute espèce; quelquefois il s'affiche sans être vicieux, par défaut de conduite & de réserve; il n'est jamais à sa place; il donne dans les excès; dans les extrêmes. C'est par suite de l'inconfiance que l'on est même trop scrupuleux, & qu'avec un rigorisme & un stoïcisme excessifs, on sort des bornes tracées pour le bonheur des hommes qui sont placés en société.

Les stoïciens cherchoient à se rendre impassibles; ils soutenoient qu'il n'y a de véritables maux, que ceux qu'éprouve l'homme vicieux, & ils regardoient les douleurs physiques comme nulles. Ils rendoient la vertu impraticable en outrant le portrait de la vertu. Le rigorisme conduit ordinairement à l'insociabilité ou à la misanthropie. Le rigoriste est inexorable à lui-même. La vertu austère rebute & déplaît. Heureux celui qui sentant au fond de son âme la douce paix de la vertu, laisse éclater au-dehors cette gaiété naturelle qu'un physionomiste exercé distingue facilement de la joie forcée du vice. Le philosophe qui rit

de tout, & celui qui pleure de tout, donnent chacun dans un excès condamnable. L'homme peut s'étourdir quelques instans sur ses peines; mais il ne peut se soustraire à toute espèce de douleur physique. Il ne faut pas à l'exemple des stoïciens rendre l'homme que l'on conduit à la vertu totalement insensible au malheur; on le tenteroit en vain; d'ailleurs, diminuer la sensibilité de l'homme, c'est attenter à son bonheur. Lorsque quelque perte ou quelque accident physique vient affliger l'homme vertueux, la morale ne peut que le consoler.

L'homme vertueux a dû prévoir les malheurs qui lui arrivent ou du moins en prévoir la possibilité. Lorsque ces malheurs surviennent la morale doit mettre devant les yeux de l'affligé tous les moyens qui peuvent ramener la félicité dans son âme & les moyens de réparer les pertes qu'il a faites, ou de substituer d'autres avantages à ceux dont il cesse de jouir. La raison & la réflexion sont seules propres à rétablir la félicité dans un cœur affligé; mais celui qui se soustrait à leur empire en perd nécessairement les avantages.

L'homme inconsideré prévoit à peine les événemens du lendemain, & ce défaut de prévoyance le met hors d'état de se mettre en garde contre les événemens fâcheux; ce défaut de prévoyance caractérise particulièrement l'imprudence. L'homme imprudent parle & agit sans prévoir les conséquences; ce défaut est ordinairement accompagné d'inconséquence, d'indiscrétion & d'exagération.

L'imprudence est le défaut le plus ordinaire

de la jeunesse, parce qu'elle connoît moins le prix de la réflexion. On fait peu de cas d'un vieillard imprudent, parce qu'il a négligé pendant toute sa vie les moyens de perfectionner sa raison. Dans l'âge des passions l'imprudence n'est point sans ressources : l'expérience rétablit l'empire de la raison. L'imprudence est extrêmement condamnable dans un homme chargé d'emplois publics, parce qu'elle fait ordinairement avorter les projets les plus utiles. L'homme inconséquent juge sur de fausses apparences, juge témérairement, avec précipitation, tire des conséquences générales de faits particuliers, ne se remet pas sous les yeux les principes nécessaires à porter un jugement; il juge sans savoir, sans connoître les motifs; il se laisse entraîner par des probabilités légères, ne doute de rien, néglige de combiner les suites de ses actions; il parle aujourd'hui d'une façon, le lendemain il est d'un sentiment contraire; il sacrifie la justesse des raisonnemens à l'envie immodérée de parler; il écoute & fait des rapports sans réflexion; il censure à tort & à travers; il ne craint point de prendre dans la société un rôle au-dessus de ses forces. L'homme indiscret non-seulement rompt les engagements qu'il a pris de se taire, mais il s'expose encore à nuire par une envie de parler inconsidérée; il abuse du zèle, de la franchise & de la curiosité instructive; il se mêle de tout, veut se charger de toutes les affaires pour tout savoir & tout publier; il cherche à pénétrer tous les secrets, à épier toutes les démarches, & la publicité qu'il y

donne en nuisant à la réputation des autres ou au succès de leurs affaires, les rend odieux & les fait craindre dans la société; il dit tout ce qu'il fait sur lui, sur ses amis, sur ses connoissances, sur les victimes de la renommée. L'homme indiscret met du mystère aux choses les plus indifférentes, & publie les secrets importans. L'exagérateur outre tout dans ses discours, change les choses les plus simples en phantômes; il s'exprime de manière à monter ses auditeurs sur le ton de son imagination exaltée; il est extrême en tout.

L'inconsidération & les défauts dont nous venons de parler exposent l'homme à des peines amères, à donner dans des pièges nuisibles, à se laisser surprendre par les mal-intentionnés. L'homme inconsidéré ou imprudent place mal sa confiance, n'écoute aucuns conseils, fait des coups de tête, des échappées; il fait des fautes à tout propos; il fait de bonnes actions déplacées, ou des incongruités; il fait des équipées, des escapades, des frasques, des fredaines.

Il n'y auroit qu'une pénétration surnaturelle par laquelle l'homme pourroit se passer de conseils; mais il y a beaucoup de têtes légères qui croient qu'il est au-dessous d'elles d'en prendre. Pour pouvoir profiter avec succès des conseils, il faut être en état d'en donner. L'homme inconsidéré ou imprudent se livre à la licence, aux déportemens scandaleux; il donne, il suit ou imite de mauvais exemples, & les exemples qu'il donne sont d'autant plus pernicious & plus comptables que par son âge ou par son rang, il est obligé

d'être plus réservé ; il s'abandonne sans frein aux liaisons dangereuses, il se laisse entraîner par des marques d'amitié & de confiance infidieuses.

L'homme qui n'a point de vices dans le cœur & qui fréquente les hommes vicieux fait les premiers pas vers le vice ; il en est de même de l'homme qui ne concourt pas avec les autres membres de la société à payer le vice du mépris qu'il mérite. L'homme vicieux doit être fui de l'homme vertueux. Le danger des fréquentations & de l'imitation accroît les difficultés de l'éducation. L'instituteur doit éviter ce danger de la part des personnes qui l'entourent & qui entourent son élève, de la part des enfans avec lesquels cet élève joue, ou avec lesquels il étudie. Ce danger ne doit cependant pas déterminer à faire jouer ou étudier seuls les enfans, parce qu'il n'est pas propre à contrebalancer les avantages qu'on retire de la réunion des enfans & de leur association pour ouvrir leur esprit, & qu'on retire de l'émulation pour encourager à l'étude.

L'homme inconsidéré & imprudent encourage lui-même au vice ; il emploie, pour engager à la mauvaise conduite, de mauvais conseils, des insinuations dangereuses, la persuasion, les ouvertures infidieuses, les instigations perfides, les suggestions, les suscitations ou incitations, les mauvaises leçons, les prières, les instances, les inspirations, les menaces, les applaudissemens.

Celui qui ne met aucun ordre, aucune règle dans sa conduite, qui oublie les choses les plus

nécessaires, qui néglige les fonctions dont il est chargé, est inexact & irrégulier : ces vices sont une suite l'inconsidération & du manque de réflexion.

Nous traiterons l'étourdi avec plus d'indulgence que l'imprudent, parce que l'étourderie n'est que l'imprudence de la jeunesse. Plus la raison se perfectionne & plus l'homme s'habitue à réfléchir, moins il est étourdi. L'étourderie devient d'autant plus coupable à mesure que l'on avance en âge, ce qui n'est qu'une faute d'étourderie ou l'inadvertence, facile à réparer dans la jeunesse, devient une faute de caractère dans un âge plus avancé. Les fautes d'étourderie sont les négligences de la raison. L'étourdi est souvent vertueux d'ailleurs ; mais il parle légèrement des vertus qu'il pratique. Celui qui agit avec trop de promptitude, avec impétuosité, avec trop de précipitation, commet souvent des fautes d'étourderie, parce que la raison & la réflexion ont besoin de temps pour déterminer leurs jugemens & rassembler les motifs de leur délibération. Ceux qui ont de la fragilité, de la légèreté & de la dissipation dans le caractère négligent les opérations de la raison & de la réflexion, & commettent des fautes d'étourderie. Ceux qui se livrent aux caprices & à l'inconstance dans leurs déterminations commettent des fautes que l'on attribue communément à l'étourderie, mais pour lesquelles la société a moins d'indulgence. L'étourdi qui est magnanime est ordinairement téméraire. Les vertus les plus sublimes sont avilies par les vices auxquels elles se trouvent réunies ; il est

commun de voir des braves sans tête ; une vertu ne peut faire excuser un vice.

Il y a des hommes qui poussent l'étourderie & l'imprudence jusqu'à une familiarité excessive ; ils sont les amis de tout le monde & du premier venu. Il est pour les grands un milieu à garder entre la familiarité excessive & le dédain humiliant. Les étourdis dont nous venons de parler n'étudient aucuns caractères ; ils se livrent sans réflexion aux sociétés les plus dépravées ainsi qu'à l'homme vertueux , sans en discerner les différences ; ils ne tiennent pas plus à l'un qu'aux autres ; ce caractère d'étourderie excessive est ordinairement réuni à la plupart des vices de l'inconsidération. Celui qui a ce vice dans l'âge mûr s'en corrige rarement , parce qu'il tient à des défauts essentiels du cœur & de l'esprit , & l'on fait ordinairement peu de fond sur lui dans la société. C'est dans la jeunesse qu'il faut principalement s'en préserver par l'habitude de la réflexion , & par l'exercice de la raison.

Un homme qui est disposé de manière à ne point mettre d'ordre dans sa conduite , & qu'on appelle communément dans la société , braque , hurluberlu , é cerveté , évaporé , tête de linotte , tête verte , mauvaise tête , tête légère , ou tête chaude se livre aux impulsions physiques de ses passions ou de son tempéramment sans consulter sa raison : ces qualités sont souvent dues à l'ardeur du tempéramment & à la fausseté du jugement combinées. Ces qualités exposent l'homme à être le jouet des événemens & des aventures sinistres , & à tomber dans les erreurs les plus funestes.

L'étourderie excessive aveugle l'homme sur ses défauts, & lui persuade à lui-même qu'il en imposera par de fausses apparences; elle le porte à parler de tout, à faire parade de toutes les connoissances, à abuser de la facilité de la parole pour soutenir les opinions les plus extraordinaires; à assurer les faits les plus incertains avec une sécurité imposante, à n'affirmer & à ne nier que par la voie du serment.

En regardant l'étourderie comme un défaut dont il est essentiel de se corriger de bonne heure, ce n'est pas en s'appesantissant sur tout que nous pensons qu'il faut éviter ce défaut. L'étourderie & l'appesantissement sont deux extrêmes à éviter. L'appesantissement tient souvent au tempéramment & aux qualités de l'esprit; mais l'habitude peut beaucoup contribuer à l'accroître ou à le diminuer.

Celui qui n'est pas guidé par les principes & par le raisonnement n'observe point les bienséances & la réserve nécessaires à donner un prix aux voluptés physiques de l'homme. L'immodestie & l'indécence sont des vices très-communs; c'est dans les discours sur-tout qu'ils échappent fréquemment; c'est chez les femmes qu'ils sont le moins tolérés, soit dans leur maintien, soit dans leurs discours: elles sont avilies par ces vices. L'immodestie & l'indécence sont contraires à l'intérêt des plaisirs particuliers qui exige l'exclusion & le mystère, & à l'ordre public qui proscriit la débauche à laquelle ces vices peuvent conduire.

Le comble de l'inconsidération, c'est de s'endurcir dans le vice, c'est d'abandonner toute

espèce de réflexion, tout retour sur soi-même qui puisse ramener à la vertu. L'homme endurci est dans une sécurité irrésolue, ou s'aveugle sur sa conduite, sur ses vices : son aveuglement est tel qu'il se figure jouir de l'estime publique, lorsqu'il est l'objet du mépris de la société ; souvent, en peignant les vices, il fait son propre portrait sans s'en appercevoir. Combien de moyens l'homme n'emploie-t-il pas pour se cacher à soi-même ses crimes & ses vices ! Avec quelle facilité ne se fait-il pas illusion lorsqu'il est endurci, lorsqu'il s'est habitué à ne point s'examiner soi-même, à repousser les remords & le repentir ! Avec quelle facilité ne se pardonne-t-il pas à lui-même par l'effet des restrictions mentales & des réticences internes ! Plus l'homme s'endurcit, plus les mauvaises inclinations s'accroissent. Les vices s'entraînent mutuellement. L'homme finit par se jouer de la vertu & par braver le mépris général. Ses sentimens & sa raison sont sans force. L'homme endurci devient incorrigible, incurable ; il se perd de réputation & passe dans la société pour un garnement.

Quelquefois le projet de se corriger est vu dans le lointain, mais l'habitude du vice est trop enracinée, & l'homme est vicieux avec l'intention d'être vertueux, parce que la raison a perdu sa force & sa puissance. L'égarement, la dépravation, le dérèglement & le désordre des passions sont les suites ordinaires de l'endurcissement dans le vice.

Sans la raison & la réflexion il ne peut y avoir d'ordre & d'arrangement ; il n'y en a point

point ni dans la conduite des affaires particulières, ni dans la conduite des dépenses. L'homme qui ne songe pas au futur, qui ne réfléchit pas aux devoirs qui lui sont prescrits dans ses dépenses, ne les règle point sur sa fortune. Le prodigue dissipe ses fonds, dépense tout pour soi, ne se refuse rien, tandis qu'il abandonne le sort de sa famille. La générosité même, le désir de faire du bien & de se faire des amis ne peuvent faire excuser la prodigalité. Les vices de réflexion, quoiqu'inspirés par des sentimens vertueux, ne changent point de nature. L'homme est souvent entraîné à la prodigalité par des sociétés particulières auxquelles il se livre. On fait combien sont ordinairement méprisables les amis du prodigue. Les prodiges les plus condamnables sont ceux qui après avoir accompagné leur inconduite de tous les vices analogues à la débauche, laissent à leurs femmes, à leurs enfans, une fortune délabrée, & les exposent à toutes les angoisses de la misère, qui sont d'autant plus sensibles, qu'il y a plus d'opposition entre le rang où ils sont placés & les restes de la dissipation. La magnificence, la somptuosité & l'amour du faste sont des vices analogues à la prodigalité, lorsqu'ils ne sont pas mesurés sur la richesse & qu'ils conduisent à la dissipation.

L'homme inconsideré s'expose à déplaire dans la société lorsque la négligence de sa raison le conduit à se rendre importun ou bizarre, lorsqu'il ne fait rien à propos, lorsque ses actions & ses discours sont toujours déplacés. L'homme importun & l'homme au contre-temps

se rendent incommodés, fastidieux, ennuyeux; fatiguans, fades, insipides ou tatillons, en ne choisissant pas à propos leurs places, leurs momens, en plaçant des saluts & des complimens apprêtés où l'honnêteté la plus naturelle & la plus franche suffit, lorsqu'ils se mêlent de tout sans être désirés, lorsqu'ils s'introduisent par-tout où ils font de trop. L'homme inconsidéré passe pour bisarre lorsqu'il pousse à l'excès sa négligence dans le choix de l'à-propos, lorsque l'on ne reconnoît aucun ordre dans la suite de ses actions, lorsqu'il allie les contraires dans sa conduite, lorsqu'on ne peut ni définir ni découvrir les motifs de ses actions, lorsqu'on ne peut reconnoître les causes des changemens qui se produisent tout-à-coup dans ses humeurs, dans ses goûts, dans ses inclinations. L'homme bisarre passe ordinairement pour hétéroclite, indéfinissable, indéchiffrable & étrange.

L'homme par l'inconsidération se nuit à lui-même, & se rend propre à nuire aux sociétés dans lesquelles il vit, parce que celui qui n'est guidé que par ses sentimens ou par ses passions, ne fait pas toujours ce qui convient à son bonheur particulier & à l'ordre de la société dans laquelle il aspire au bonheur; par l'intempérance il se nuit beaucoup plus à lui-même, qu'il ne trouble l'ordre de la société.

III.
De l'intempérance & des vices analogues à l'intempérance.

L'intempérance est le second des vices principaux. Il provient ordinairement de l'ardeur avec laquelle l'homme s'habitue à favoriser les plaisirs des sens. L'intempérance nuit à la santé & tend à abrégér la vie. La débauche est contraire à la conservation & à la perfec-

tion personnelles. L'intempérance est contraire à l'ordre de la société, parce qu'elle nuit aux travaux utiles, parce qu'elle expose l'ivrogne à troubler la paix sociale, & parce qu'elle expose l'impudique à violer les loix nécessaires de la propagation, ou à corrompre la vertu, ou à multiplier d'âge en âge la foiblesse du tempéramment que produisent les excès.

Les hommes ont d'autant plus de goût pour la volupté, que leur tempéramment est plus ardent, que leurs passions sont plus vives. Ce n'est pas le goût du plaisir qui est condamnable, c'est un goût excessif de satisfaire ses sens, c'est une ardeur épicurienne qui porte à se livrer sans retenue & sans modération aux appétits de la nature, & qui porte à les satisfaire au mépris des règles sociales. La sensualité, la gourmandise & la friandise sont d'autant plus coupables que l'on a moins de moyens ou de facultés pour contenter ses désirs, & elles entretiennent dans l'ame une habitude de jouir qui porte à tous les excès de l'intempérance. Celui qui est trop ardent dans le choix des mets & des boissons fait les premiers pas vers l'incontinence.

Dès que l'homme est habitué à ne pouvoir se contenir dans quelque espèce de débauche, dès qu'il s'accoutume à boire & à manger avec excès, dès qu'il s'abandonne aux orgies de la table, dès qu'il se livre aux sociétés de débauche, il dégrade sa propre dignité. L'ivrogne non-seulement se dégrade en perdant la jouissance de ses facultés principales, mais encore

il s'expose aux injures & aux mépris de la société ; il s'expose à nuire à ses semblables , malgré la pureté de ses intentions. Non-seulement l'ivrogne perd la jouissance de ses facultés pour le moment , mais encore il s'abrutit , & les qualités de son esprit dégénèrent. L'ivrogne perd l'habitude du travail & s'expose à la misère , s'il n'a pas une fortune indépendante du travail , ou il s'expose à détériorer sa fortune quelle qu'elle soit ; il se rend incapable d'exercer des emplois supérieurs ou les emplois dans lesquels l'exercice des facultés de l'esprit & de la raison sont nécessaires. Les femmes s'avilissent plus que les hommes par les excès de la table : elles perdent par ces excès les qualités qui leur donnent un prix & qui les font valoir dans la société. Dans les parties de débauche l'homme met à découvert le fond de son caractère : il ne met plus aucun frein aux vices internes que la raison s'attache à couvrir.

L'homme libidineux , désordonné , dévergondé , immodéré n'est propre ni à songer à ses propres intérêts , ni à se rendre utile aux autres. Les ribauds & les paillardés sont ordinairement de vieux débauchés. L'homme blasé , énervé , usé n'est souvent qu'un squelette ambulante , qui en perdant ses muscles & ses suc nourriciers , a perdu les principes de la force de l'ame & du corps.

Il est un milieu à garder entre la gaieté de la table qui mène à l'ivrognerie & la gaieté qui fait l'agrément des repas. Ce milieu est si difficile à saisir , qu'il y a beaucoup de gens qui sont persuadés que ce n'est que dans les tables

de bons buveurs que règne la véritable gaieté. C'est une erreur entretenue par l'esprit de débauche. Les boissons spiritueuses donnent essor à la gaieté ; mais la joie des bons buveurs, la joie de l'ivresse n'est point la gaieté la plus agréable, celle qui met l'ame dans un état de félicité parfaite. Il est des sociétés dont l'intimité n'est fondée que sur la débauche. La bouteille fait des amis ; mais leur union est éphémère. La disette du vin ou la ruine de l'un des deux amis détruit bientôt une union qui n'a pas d'autres liens.

La dissolution des mœurs, l'intempérie & le libertinage cessent ordinairement avec l'âge des passions vives, & sont d'autant plus condamnables qu'ils s'étendent davantage au temps où la raison reprend ordinairement ses droits. Si ces vices étoient excusables, ils le seroient plus dans la jeunesse que dans la vieillesse ; mais communément ils en préparent d'autres à la jeunesse qui se livre à eux. Il est difficile de travailler à perfectionner les qualités nécessaires à la vertu & au bonheur de l'homme dans des momens qui sont consacrés à la débauche & au libertinage.

L'impudicité est contraire à l'intérêt personnel de la conservation & de la perfection des hommes, & elle est réprouvée par les loix fondamentales de la société. La concupiscence est le premier pas vers l'impudicité. L'habitude de se livrer avec plaisir & avec complaisance aux désirs sensuels & illicites, enflamme les passions & produit une ardeur qu'il est de plus en plus difficile de réprimer.

Le séducteur connoît si bien ce principe qu'il entretient continuellement l'objet auquel il s'attache, des peintures & des tableaux du bonheur les plus propres à enflammer les désirs & l'imagination. L'impureté, la prostitution, la lubricité, la lasciveté, la luxure sont des suites de la concupiscence & de l'habitude d'entretenir l'imagination des phantômes du plaisir. Celui qui fait jouir des voluptés concédées à la nature humaine, fait mettre des bornes à ses jouissances, lorsque l'excès des unes nuit à l'ensemble de la félicité, & fait réprimer celles qui sont contraires à l'ordre social; il est bien convaincu que ce n'est qu'en concourant à la conservation, à l'harmonie & à la prospérité de la société qu'il acquiert des droits pour participer à la félicité générale & aux récompenses sociales; il est convaincu au contraire qu'en troublant l'ordre social, il s'expose à perdre, soit par l'effet des loix, soit dans l'opinion publique, les droits de concitoyen & à subir les peines sociales.

La galanterie & la coquetterie sont des vices que la morale sociale reproche avec plus de rigueur aux femmes qu'aux hommes. Ces vices rendent d'autant plus coupable qu'ils sont plus près d'entraîner à la prostitution. Ils produisent ordinairement le commerce public & illégitime de deux individus. Ce commerce sur lequel les amans se font souvent assez d'illusion pour le croire mystérieux est à la vérité plus criminel par ses suites que par sa nature; mais il est condamnable, & la raison éclairée

par la morale le réprouve , ainsi que les vices qui l'entretiennent. Si on le considère abstraction faite des fuites , il tient souvent à l'amitié , & alors il tient plus à un sentiment vertueux qu'au vice.

On assure que les femmes n'ont point d'amis. Cette maxime leur interdiroit toute liaison vertueuse ; elle ne doit pas être généralement admise : mais la différence entre les liaisons fondées sur l'amitié , & les liaisons fondées sur l'amour n'échappe point à la censure pénétrante de l'opinion publique. La galanterie est proprement le vice par lequel une femme forme avec un homme une société fondée uniquement sur l'amour , & non autorisée par les loix. La coquetterie n'est souvent que le désir de plaire qui est commun à la plupart des femmes , & auquel elles ne se livrent que par la haute opinion qu'elles se forment de leurs qualités personnelles en raison du nombre de leurs adorateurs. La coquetterie n'est proprement un vice que lorsqu'elle peut faire soupçonner de galanterie , & que lorsqu'en multipliant le nombre des adorateurs par des marques de bienveillance & par de fausses espérances distribuées & ménagées à propos entr'eux , les femmes ont pour but de substituer un mérite imaginaire à leur valeur réelle aux yeux de l'amant préféré. La coquetterie des femmes qui ne cherchent que des adorateurs sans chercher d'amans , tient plus à l'orgueil qu'à la galanterie.

Les femmes s'excusent souvent de leurs galanteries sur la foiblesse de leur cœur. Elles

P iv.

ne sont pas maîtresses, disent-elles, de leur cœur. Toute femme doit payer, dit-on, une fois dans sa vie le tribut de son cœur à l'amour. Quelles sont donc les loix de la morale pour empêcher de succomber en ce moment fatal pour la vertu, en ce moment où la nature, l'intérêt physique & l'imagination concourent à déterminer contre la vertu ? Si l'ambition forme la plûpart des unions légitimes, comment éteindre des sentimens que la nature elle-même a placés dans le cœur d'une femme tendre, pour satisfaire la loi ? C'est ainsi que le vice se justifie, c'est ainsi qu'il fait valoir la puissance des passions pour faire croire que la raison a cédé à des forces supérieures. Pour parvenir à la félicité pure, au vrai bonheur, il est nécessaire de soumettre la force des passions à l'empire de la raison. Un cœur n'est réellement foible que lorsque les passions sont accoutumées à dominer. Lorsque l'on croit succomber par la fragilité du cœur, c'est la foiblesse de la raison qui cède au cœur son empire, qui en cédant au cœur la jouissance d'une félicité passagère, renonce aux droits de la félicité générale de la vie.

L'amour ne peut procurer le vrai bonheur lorsqu'il peut exposer à perdre l'estime publique, lorsqu'il peut exposer au mépris public. Quelle que soit la vivacité des plaisirs momentanés, ils sont mêlés d'amertume par la crainte des malheurs futurs & des peines que décerne l'opinion publique. L'amour est l'effet de l'exaltation de l'imagination : l'habitude d'ajouter aux tableaux de l'imagination accroit

& enflamme les désirs. Les personnes qui sont occupées dans leur jeunesse, sont très-peu exposées au pouvoir de l'amour, parce que leur imagination tournée vers d'autres objets, n'est point enflammée par l'amour. Il est des cœurs sensibles qui sont tourmentés du besoin d'aimer & de s'attacher; mais s'ils ont été élevés de bonne heure dans l'amour de la vertu, si leurs impulsions sont soumises au pouvoir de la raison, ils peuvent échapper aux erreurs de l'amour illégitime. La vertu peut seule faire naître ou inspirer l'amour véritable & respectueux. Il est des pères & mères qui s'aveuglent long-temps sur les mouvemens du cœur des jeunes personnes; ils ne s'en apperçoivent que lorsqu'il n'y a plus que l'autorité la plus sévère qui puisse arrêter les progrès de l'amour; mais l'amour ne se soumet pas facilement à l'autorité: les obstacles accroissent les désirs. Une bonne éducation & une vigilance établie sur la confiance & sur l'intimité entre une mère & sa fille préviennent plus de dangers que l'autorité n'en fait surmonter. En amour, ce sont les premières fautes qui, quoique les plus légères, sont les plus coupables. Celui qui commet en amour une première faute dont il n'apperçoit pas la conséquence, est un navigateur qui négligeant le rivage est entraîné dans un courant d'où le fleuve se rend à la cataracte la plus périlleuse.

A combien de vices la galanterie ne conduit-elle pas les femmes? Les haines, les jalousies, les perfidies sont les moindres de

ces vices : les ruses, les mensonges, les détours, la corruption, l'abus des richesses sont employés pour favoriser les commerces illicites. L'avidité, l'ambition démesurée, le mépris des devoirs les plus sacrés n'ont souvent d'autre but que la galanterie.

Nous placerons l'adultère au nombre des crimes les plus contraires à l'ordre social. Les femmes, en se rendant coupables de ce crime, se mettent au rang des infracteurs les plus vils des loix naturelles & positives; elles attentent aux droits de propriété les plus sacrés; elles privent leurs enfans légitimes, leurs maris ou la famille de leurs maris d'une partie de leur fortune; & les femmes qui, par leur éducation, par les principes & les sentimens de leur jeunesse, ont le plus d'horreur pour le crime & le plus grand mépris pour les criminels, deviennent elles-mêmes l'objet de l'horreur & du mépris, en se laissant entraîner de fautes en fautes jusqu'au crime par une facilité dangereuse à s'abandonner aux vices de la coquetterie & de la galanterie.

C'est ainsi que dans les siècles où la galanterie l'emporte sur la chasteté, la plupart des vices se perpétuent & accélèrent la dépravation des mœurs.

IV. De l'infociabilité & des vices analogues à l'infociabilité.

La dépravation la plus dangereuse est celle que produit l'infociabilité. L'homme peut être porté par sentiment & par réflexion à entretenir les sociétés publiques & particulières. Si l'on suppose les hommes infociables par sentiment & par réflexion, il n'est plus de bonheur social, & leur société tend à sa dissolution. Il

ya des vices de réflexion & des vices de sentiment analogues à l'insociabilité. L'homme peut être malheureux & concourir au malheur des sociétés où il est placé par la dépravation des sentimens vertueux, & par l'imperfection des facultés raisonnables.

Il est des hommes portés par inclination vicieuse à détester leurs semblables, qui sont haineux par caractère, & que les sentimens portent naturellement à l'averfion, à la répugnance, à l'antipathie, au dégoût; il en est dont l'amitié n'est qu'indifférence, tiédeur ou froideur; il est des hommes insensibles aux charmes des liaisons; il en est qui, sans raison valable, se livrent à l'inimitié, dont le caractère les porte à la méfintelligence, à la désunion; il en est qui se détachent avec autant de facilité qu'ils ont formé une liaison, qui sont inconstans & infidèles dans leurs goûts & dans leurs sentimens. Cette espèce de caractère tient en grande partie au tempéramment: l'ardeur du tempéramment porte à la vivacité des attachemens; l'habitude contribue aussi en grande partie au refroidissement des sentimens analogues à l'amitié. Celui qui contracte l'habitude de ne rien aimer, de ne pas contribuer par les prévenances à obtenir le retour & de ne point enflammer ses propres sentimens par l'espoir de ce retour, se rend de plus en plus incapable de ces sentimens. Quoique l'exercice de ces sentimens devienne de plus en plus involontaire par l'effet de l'habitude, l'homme n'en est pas moins coupable par l'omission des soins nécessaires à forcer son tem-

péramment autant qu'il est possible & à contracter ou entretenir d'heureuses habitudes.

Les hommes froids, insensibles & haineux ne peuvent former de liaison ni dans la société particulière où ils se trouvent, ni dans leur famille, ni dans leur patrie, ni dans la société en général. L'habitude de vivre dans le sein de leur famille ou dans des sociétés ne peut les émouvoir; ils sont insensibles aux services qu'ils reçoivent sans éprouver aucun sentiment en faveur des personnes. Leur intérêt les porte à haïr avec autant de rigueur les personnes avec lesquelles ils ont le plus vécu, ou leurs plus proches parens, que les personnes qui leur sont le plus étrangères. Les sentimens dénaturés d'un père & d'une mère envers leurs enfans, des enfans envers leurs pères & mères, les sentimens de préférence par lesquels des enfans sont sacrifiés à leurs frères, des sentimens dénaturés des frères & sœurs sont les signes les moins équivoques d'un cœur dépravé.

Il est des devoirs à remplir entre les parens. Les actes qui ne sont regardés que comme actes de bienfaisance entre les simples citoyens, deviennent obligatoires envers les parens qui sont dans le besoin, pour ceux qui ont un superflu au-delà du revenu convenable à leur rang, & sont obligatoires en raison de la proximité. Les pères & mères sont obligés de donner à leurs enfans les secours nécessaires à leur subsistance, conformément à leur rang & en raison de leur fortune, par les loix naturelles & par les loix positives. La morale

prescrit aussi aux enfans l'obligation de donner des secours à leurs pères & mères dans leur vieillesse, & par ces bonnes actions ils éprouvent un double plaisir, celui qui est dû au sentiment d'obliger & celui de satisfaire à une obligation morale de la première importance. L'homme dont les sentimens de la nature pour ses parens sont éteints, qui néglige ses père & mère dans leur vieillesse, & qui leur refuse ou les secours de la vie, ou les attentions nécessaires à adoucir les amertumes de la vieillesse n'est bon à rien, & l'on ne peut attendre de lui aucune vertu.

Celui qui ne ressent aucun sentiment envers les hommes se forme des chimères de leurs moindres défauts; sa passion principale ou sa misanthropie le porte à fuir les hommes; il porte le goût de la solitude à un tel excès, qu'il se rend incapable d'être utile à la société, & qu'en se privant lui-même des services sociaux, il se rend de plus en plus incapable de reconnoître les avantages de la société.

Il faut éviter que le discernement du vice & de la vertu n'engage à haïr les hommes; on peut aimer l'homme avec ses défauts. On ne l'aime point avec des vices importans; mais on peut conserver une indifférence sans haine. Il faut haïr le vice, & non le vicieux. On peut le craindre & l'éviter, sans le haïr.

La haine pour les hommes, en général & en particulier, ne se concilie que très-rarement avec les sentimens que l'on éprouve en voyant souffrir, ou lorsque l'on fait que

quelque homme est dans la douleur. L'homme insensible à la commisération ne peut éprouver l'espèce de plaisir que l'homme éprouve lorsqu'il prend part aux douleurs des autres.

L'inflexibilité & la dureté, la rigidité, la rigueur & la sévérité excessives sont les suites de l'incommisération. Ces vices sont plus redoutables lorsqu'ils forment le caractère de l'homme en place : celui qui ne se laisse pas fléchir lorsque l'ordre public n'est pas compromis, qui se laisse entraîner au-delà de l'esprit & du but de la loi dans les emplois publics, change les vertus en vices, & perd les moyens d'éprouver les sentimens les plus propres à rendre heureux. Il ne faut pas confondre la dureté avec l'exactitude dans l'exercice des emplois. L'exactitude ne prescrit pas toujours d'être implacable & inexorable dans ses condamnations, d'être impitoyable en voyant souffrir les coupables, & d'être inébranlable dans ses résolutions. La raison prescrit un milieu entre tous les extrêmes.

L'ingratitude accompagne ordinairement l'insensibilité. L'ingrat oublie les bienfaits, n'éprouve aucun sentiment envers la personne qui l'oblige, refuse des services à ceux qui l'ont obligé. Le comble de l'ingratitude est de faire du mal à ceux dont on a reçu des bienfaits. On accroît l'ingratitude en multipliant les procédés.

Tous les hommes se plaignent de l'ingratitude ; mais souvent on attache trop de prix à ses propres bienfaits. Ce sentiment vicieux n'est pas aussi général qu'on le pense ; mais il

est généralement un des vices principaux de l'égoïste. Celui qui rapporte toutes ses actions à son intérêt personnel, qui ne s'occupe point de l'intérêt des autres, est ordinairement ingrat ou méconnoissant, parce que l'habitude de négliger absolument l'intérêt des autres éteint ordinairement & détruit les facultés déterminées par la nature pour produire des sentimens vertueux.

L'égoïste prétend jouir des avantages de la société sans contribuer à ses charges; il s'accoutume tellement à calculer le produit de toutes ses actions que son esprit se porte au calcul, lorsque la nature se prépare à produire un sentiment. Les sentimens se perdent par des habitudes contraires. L'égoïsme est un amour de soi tellement exagéré qu'il éteint la plûpart des sentimens vertueux, & tellement aveuglé qu'il néglige l'intérêt de la société nécessaire à son intérêt personnel. Tous les hommes mûs par l'amour de soi ne sont pas cependant égoïstes. Celui que l'amour de soi porte à préférer le bonheur que procurent les vertus sociales aux jouissances qu'il est de son intérêt physique ou momentané de se procurer n'est pas égoïste, mais vertueux & sociable. L'égoïste s'occupe de ses intérêts sans songer que ses concitoyens peuvent concourir avec lui à son bonheur, & sans coopérer au bonheur de ses semblables. *En traversant un fleuve avec ses semblables l'égoïste s'écarte de la troupe pour nager plus commodément; l'homme social nage avec la troupe & tend quelquefois la main à ses*

frères (a). L'égoïste ne connoît que les vertus personnelles. Lorsqu'il pratique les vertus sociales, c'est qu'il en apperçoit directement l'utilité. L'égoïste se suffit à lui-même. Un homme ne doit chercher à se suffire à soi-même que dans les circonstances où il lui est nécessaire d'éviter les sociétés vicieuses, où il ne peut joindre ses plaisirs à ceux des sociétés vertueuses, & accroître les uns par les autres. L'égoïste ne fait point se contraindre en faveur de qui que soit : il prend ses aises partout.

L'égoïsme détruit les liens sociaux que produisent les sentimens vertueux. On l'a confondu mal-à-propos avec l'amour de soi que l'on a regardé comme le seul principe des déterminations morales. Les sentimens vertueux ne sont pas aussi calculateurs, & produisent plus d'actions vertueuses que l'amour de soi. L'égoïsme est un amour de soi exclusif.

L'incivilité, l'impolitesse, la malhonnêteté, la sécheresse, la roideur sont les vices principaux de l'égoïste. L'incivil manque aux égards mutuels de la société, aux usages reçus, aux formes établies pour témoigner ces égards ; il écoute sans attention, il donne des marques d'ennui en écoutant, il ne fait point dissimuler ce qu'il pense de désagréable. Souvent sans intention d'être malhonnête, on l'est par l'habitude des façons roides, sèches & bourruës, par des expressions déplacées ou mal choisies.

(a) Fable orientale de M. de S. Lambert.

L'homme en place se rend incivil lorsqu'il est impénétrable & inabordable, & cette incivilité tient peut-être autant à une dureté de caractère, qu'à un égoïsme qui s'occupe peu des intérêts d'autrui.

Une avidité ou un désir excessif de biens & de richesses accompagne ordinairement l'amour de soi exclusif ou l'égoïsme. Le désir des biens & des richesses paroît excessif, lorsqu'on sacrifie, pour le satisfaire, une partie des sentimens propres à obtenir la considération publique, & l'amour des concitoyens ou la réciprocité. L'avidité produit ordinairement l'avarice, la cupidité, la convoitise, la passion du jeu, l'ambition démesurée. L'avare se livre passionnément à l'amour de l'or & de l'argent pour le plaisir de les avoir sous les yeux. En se refusant le nécessaire, il ne nuit qu'à lui ; mais il refuse à sa famille les dépenses qui conviennent à son rang ; il néglige les besoins de sa femme, de ses enfans ; il refuse des secours nécessaires à ses amis ; son amour de l'or éteint en lui tout sentiment de bienfaisance ; s'il donne, il semble retenir d'une main ce qu'il donne de l'autre ; ses dépenses portent l'empreinte de la lésine ou d'une épargne sordide ; il aime mieux vivre dans la crapule que de tenir un état conforme à sa naissance, à son rang & à sa fortune. L'avare est quelquefois généreux du bien d'autrui.

La cupidité est une augmentation ou un surcroît d'avidité : ce vice fait sacrifier l'honneur, la gloire, un rang distingué, la considération publique au gain, au profit, engage à sacrifier

Q

un état honorable à un état lucratif. La cupidité est une des causes de la dépravation des mœurs. La cupidité publique se communique aux particuliers. Lorsque l'on voit dans les grands une passion immodérée d'acquérir des richesses, le goût des entreprises financières, des projets lucratifs ; lorsque le gouvernement en favorisant la cupidité de quelques classes de la société & en multipliant ce vice dans une capitale, le rend moins odieux, l'étend jusqu'aux premières classes dont la distinction est plutôt fondée sur les grands sentimens, que sur la jouissance des richesses, ce vice devient bientôt général, il en produit d'autres, & les mœurs se corrompent. La cupidité trouve souvent en partie son excuse dans les moyens que lui suggère l'administration publique.

La cupidité mène par une pente insensible à l'injustice : lorsque l'on est extrêmement avide & intéressé, il est facile de convoiter le bien d'autrui. La réflexion nécessaire à produire l'équité & l'observation des devoirs a peu d'accès dans l'esprit, lorsqu'il est agité par la soif de l'or. C'est par la fausse idée que l'on a des richesses que ce vice fait le plus de progrès. Le désir immodéré des richesses rend l'ame vénale, éteint une grande partie des sentimens distingués. Plus on réfléchit sur les richesses, & plus on observe la vie privée & publique des riches, plus on reconnoît que les richesses ne sont pas la félicité. L'aïssance & les vertus procurent la félicité. Le gouvernement qui diminue l'aïssance des citoyens par une administration injuste, par des répartitions mal

dirigées des emplois, des récompenses, des dépenses & des contributions, contribue à la corruption des mœurs. La multiplication des célibataires par les effets de la diminution d'aïfance produit l'accroissement de la débauche. Lorsque la cupidité a gagné les premières classes de la société, & a établi une inégalité des richesses très-disproportionnée, la gêne des classes moyennes & des classes inférieures en devient de plus en plus considérable, par l'empire que les riches acquièrent sur les prix, par les préférences qu'ils obtiennent dans les marchés, & par le luxe qu'ils établissent. Qu'est-ce qui soutient dans les grands cette cupidité fatale aux mœurs & à la société ? c'est principalement l'amour du pouvoir : car la vingtième partie de la fortune d'un grand suffiroit pour lui procurer une maison & des jouissances propres à satisfaire tous ses sens ; mais la cupidité ne se borne pas aux jouissances personnelles, elle embrasse encore les richesses d'une cour nombreuse. L'orgueil d'un grand se flatte d'enrichir & de traîner à sa suite un grand nombre d'hommes sous sa dépendance. C'est au sein de cette cour que les grands sont entretenus dans les vices favorables à la cupidité, & qu'en s'amollissant & s'énerçant dans les plaisirs & les commodités, ils deviennent incapables des grands sentimens qui produisent plus de félicité que l'or & l'argent. La cupidité & les sentimens dénaturés sont quelquefois tels que l'on désire la mort des parens dont on doit hériter.

La passion du jeu est une cupidité qui s'aban-

Q ij

donne au hasard ou au fort. Le joueur court le risque de perdre sa fortune, ses biens, le patrimoine de ses enfans, de se réduire à la mendicité, dans l'espoir de gagner de l'or & de l'argent; le joueur parie le bonheur de sa vie. Ce vice est promptement puni par la fureur, par le désespoir & par la misère la plus dure; mais quelquefois la passion l'emporte sur toute idée de peine & de malheur. Il est peu de passions qui acquièrent un aussi haut degré de force que celle du jeu: la possibilité d'acquérir des richesses dans le pari d'un contre un, agite & enflamme tellement l'imagination, que cette passion fait les progrès les plus rapides, & qu'elle s'accroît de plus en plus; elle est d'autant plus portée à s'accroître qu'elle n'est jamais satisfaite. On peut être guéri de la plupart des tentations en succombant; mais la soif de l'or n'a point de bornes, parce que l'imagination espère toujours en gagner davantage. Cette passion est par ses progrès & par ses peines cruelles une des plus à craindre & à éviter. Le joueur ajoute la friponnerie au vice qui le domine, lorsqu'il emprunte pour jouer & qu'il risque le bien d'autrui, sans connoître dans ses propres biens les moyens de restituer. Le joueur s'expose à manquer aux loix les plus exactes de la délicatesse. Il en est du jeu, ainsi que du commerce: il y a plus de bonne foi dans le commerce en grand, que dans le petit commerce. Les friponneries sont plus rares dans les grosses banques ou dans les assemblées de gros jeu, que dans les sociétés où l'on joue des jeux de

commerce ordinaires : dans les premières , on a beaucoup à perdre , il faut faire preuve de probité pour y être admis , & l'on est exposé aux recherches & à l'observation les plus attentives ; dans les sociétés ordinaires on observe moins les règles de la délicatesse que l'on n'observe les règles de la probité dans les premières.

L'ambitieux cherche à faire fortune sans respecter les vertus. L'ambitieux peut dire qu'il est permis à tout homme de s'avancer ; oui : mais ce n'est pas en enfreignant les règles sociales , ou en foulant aux pieds les vertus. L'ambition est aux dignités , ce qu'est la cupidité aux richesses. L'ambitieux sacrifie les règles de la délicatesse pour s'avancer. L'ambitieux est souvent animé par un désir d'accroître son autorité , soit au préjudice de ceux qui jouissent d'une autorité particulière , soit au préjudice de ceux qui y sont soumis. Plus on a d'activité & d'énergie dans l'ame , plus il est difficile de se préserver de l'excès d'ambition. Le désir de sortir de leur état perd la plupart des hommes , lorsque ce désir n'est pas soutenu par la vertu. Heureux celui qui , placé dans une condition moyenne , n'y éprouve point les inquiétudes du besoin & pratique la vertu ! Les grands ne sont vraiment heureux que lorsqu'ils se rapprochent de la condition moyenne. Heureux celui qui pour s'avancer en dignité & accroître ses richesses , conserve les sentimens vertueux ! L'homme qui jouit d'un médiocre patrimoine en exerçant la vertu , est plus heureux que le riche engraisé

du bien mal acquis. Les richesses mal acquises sont payées beaucoup plus cher qu'il n'est porté sur l'étiquette. Le venin rongeur de l'avidité & les maux dont l'homme de mauvaise foi est affligé, font payer bien cher la jouissance de ces richesses. Le malhonnête homme enrichi des dépouilles du peuple cherche à pallier son crime & ses concussions à ses propres yeux, & cherche à bannir ses remords, en accusant les vices du gouvernement; quelquefois il s'excuse sur l'usage: les vices du gouvernement & l'usage ne les rendent pas moins coupables aux yeux de la sagesse. La morale s'adresse encore d'ailleurs à ceux qui partagent l'imputation de ces concussions en laissant subsister les vices du gouvernement. Les vertus rendent heureux le pauvre, & le riche ne peut être heureux sans les vertus.

Il est une multitude de vices propres à faire réussir l'ambition; elle les masque ordinairement avec le plus grand art; mais ses mines sont souvent éventées: l'homme ne peut tellement cacher ses vices, qu'ils ne soient aperçus; il se les cache souvent avec plus d'adresse à lui-même qu'aux autres, & c'est en s'aveuglant ainsi lui-même qu'il les croit inconnus au public.

L'ambition néglige le prix des sentimens, l'injustice méprise les obligations les plus strictes de l'ordre social, pour obtenir des richesses ou des dignités. L'injustice ou le mépris des devoirs sociaux porte à s'occuper de ses intérêts, sans mettre dans la balance les intérêts d'autrui. L'injustice méconnoît les

droits réciproques des citoyens. On peut considérer l'injustice d'un homme dans le rapport de ses intérêts particuliers aux intérêts de ses concitoyens en public ou en particulier, & dans le rapport des intérêts qu'il peut avoir à régler. Sous le premier aspect l'injustice est analogue à la fausseté, à la fourberie, à la friponnerie ; sous le second aspect l'injustice est analogue à l'iniquité.

La fausseté est le premier pas vers l'injustice. C'est en cachant le vice sous le masque de la vertu que l'on aspire à ménager ses propres intérêts au préjudice des intérêts d'autrui. Le vice réussit souvent sous le masque de la vertu ; mais le vice est précipité d'autant plus rapidement lorsqu'il est reconnu, que ses succès ont été plus efficaces. L'hypocrisie fait peu de dupes.

Le vice affecte des vertus & des sentimens qu'il n'a point ; sa contenance & sa physionomie sont préparées de manière à rendre les traits de la vertu ; il se métamorphose avec adresse & change comme un caméléon. Souvent les signes des vertus les plus pures ne sont que les produits d'une préparation trompeuse.

L'hypocrite témoigne de l'horreur, s'il est témoin d'une faute légère. L'homme faux affecte de la modération lorsque son cœur est le plus ulcéré, il donne les marques les plus affectueuses de civilité lorsqu'il a la plus grande envie de nuire. La plupart des hommes étudient avec soin l'art de cacher leur passion dominante. C'est à la cour qu'il faut principa-

Q iv.

lement, étudier la fausseté; c'est-là qu'on allie les vertus aux vices de société que l'on croit nécessaires aux courtisans; c'est-là qu'on emprunte un caractère. Il y a des gens qui ne maillent leur caractère & qui ne soutiennent leur rôle que jusqu'au moment où ils sont parvenus au grade qui étoit le but de leur ambition. C'est à la cour qu'on peut étudier les démonstrations simulées, les protestations insinuantes de tendresse, d'amitié & d'intérêt, l'art de jurer la fidélité, les discrétions affectées, les demi-discrétions, les marques d'intérêt factices, les grimaces insidieuses; c'est-là que l'aigrefin jouit des fruits de son industrie, que l'aigredoux & le fournois parviennent à nuire, l'un par des manières mielleuses, l'autre en paroissant s'occuper d'un but tout différent. On peut affecter jusqu'à la douleur & jusqu'au calme. Les grandes lamentations sont rarement vraies; les grandes douleurs sont muettes. Le tartuffe, le caffard, le bigot & la prude, la fausse vestale & le faux dévot, ont à-peu-près la même fausseté de caractère: ils affectent des vertus & en emploient tous les signes pour masquer les vices qui les dévorent.

La finesse, la ruse, la duplicité, la dissimulation & le raffinement sont d'autant plus dangereux, que l'esprit d'accord avec le cœur a plus de moyens pour feindre, pour tromper, pour éloigner la défiance. Le mensonge & la calomnie sont des vices malheureusement très-communs dans la société; ils sont cependant les instrumens principaux de l'injustice & le comble de la fausseté. Celui qui affirme le

contraire de ce qu'il fait & de ce qu'il pense , qui en impose sur la vérité , qui dit de ses concitoyens des choses inventées , fausses & controuvées pour leur nuire , qui fait de faux rapports , qui rend de faux témoignages , en violant les droits les plus sacrés de la société , & en troublant l'ordre social , s'expose au mépris général , & même aux peines sévères de la loi , si le tort est de nature à en réclamer la protection. Il y a des personnes qui mentent dans la conversation pour le seul plaisir d'avoir raison , ou pour le seul plaisir de jaser , qui soutiennent le vrai & le faux avec la même chaleur : lorsqu'on s'adonne à un vice que l'on regarde comme indifférent , & comme peu propre à violer les droits des citoyens , on s'expose à contracter une habitude vicieuse , qui devient de plus en plus difficile à réprimer , & qui peut facilement s'étendre à des objets plus importants. Le mensonge n'est permis dans aucun cas , pas même pour rendre service.

La pente au vice est si insensible qu'en se permettant des fautes , même pour des objets qui paroissent honnêtes , parce qu'elles sont plus utiles à quelqu'un que nuisibles à d'autres , on laisse introduire dans ses veines un germe vicieux dont le développement peut faire de grands progrès. D'ailleurs le mensonge qui paroît le moins vicieux , nuit nécessairement à quelques intérêts ; il viole nécessairement les droits que tous les hommes ont à réclamer la vérité.

Je ne crois pas qu'il y ait d'hommes à qui

la nature ait accordé assez d'esprit & de mémoire pour mentir impunément & pour tromper les hommes qui veulent se donner la peine d'étudier les menteurs. Celui qui est vrai n'a à conserver dans sa mémoire que les évènements dont il a été témoin ou les choses qu'il a vues, & s'il les oublie, il l'avoue avec franchise; le menteur a à conserver dans sa mémoire, non-seulement les évènements dont il a été témoin, & les choses qu'il a vues, mais encore il faut qu'il se rappelle tout ce qu'il dit pour éviter d'être surpris : or, qu'est-ce qui peut se flatter d'être assez bien servi par sa mémoire pour répéter précisément à la même personne le même fait, de la même manière, sur-tout lorsque l'on s'accoutume à varier dans ses narrations, suivant le besoin & suivant les circonstances.

Il est des ruses qui paroissent permises, celles d'agrément, par exemple, celles auxquelles l'esprit & la gaieté se livrent pour l'amusement des sociétés particulières; une ruse de plaisir ne peut être considérée comme un vice. Il y a eu des héros qui, pour réussir, ont trompé leurs propres soldats, qui leur ont inspiré de grandes passions par des ruses : quelque utile que paroisse leur intention, on ne peut disconvenir qu'ils se sont exposés à perdre la confiance, & il y a plus d'exemples de héros qui ont réussi, par les grandes vertus, par la franchise & la loyauté, que de généraux qui aient réussi par des artifices, à mériter la confiance & à exciter l'enthousiasme de leurs propres troupes.

Est-il une espèce de finesse ou de politique

que la morale puisse tolérer dans les affaires publiques ou particulières , dans la négociation , dans la guerre ? Jusqu'à quel point peut-on employer la dissimulation , & quelques armes des vices analogues à la fausseté ? La morale peut-elle permettre quelques ruses dans quelques cas particuliers ? L'homme vertueux peut-il se permettre quelque espèce de ruse pour n'être pas dupe de l'homme vicieux ? Il est des ruses vicieuses , il en est qui ne le sont pas. L'imputabilité des ruses se mesure nécessairement sur l'étendue des torts ou du préjudice qui en résultent. La dissimulation n'est pas toujours également vicieuse : il est des feintes nécessaires & reçues dans la société. Il est quelquefois prudent de dissimuler des sujets de plainte. Il est des cas où la personne trompée se trouve heureuse de l'être , craint même d'être détrompée. On doit bien distinguer la prudence nécessaire dans les affaires , de la politique insidieuse ; les tournures nécessaires à ménager les personnes avec qui l'on traite , des tournures artificieuses. Il est aussi des ruses qui , sans être contraires aux devoirs de la société en général , sont contraires aux devoirs des liaisons particulières.

De tous les vices analogues à la fausseté , la flatterie ou l'adulation sont ceux dont les succès sont les plus heureux , parce qu'ils s'adressent directement à l'amour-propre : ils trouvent des voies toutes préparées , & ils obtiennent un accès facile. En employant des compliments & des éloges outrés ou non mérités pour s'attirer la bienveillance , on est

entendu avec complaisance. Il est facile de se laisser entraîner à un vice qui réussit souvent. L'homme foible s'aveugle ordinairement sur la sincérité des hommes dont il est loué. Ce n'est pas ordinairement par ses propres lumières, que celui que l'on flatte est détrompé; c'est par ceux qui l'entourent. Lorsque les vils flatteurs ont le talent de plaire & de séduire par leurs bassesses, il arrive souvent que leur caractère est démasqué, & leur chute est d'autant plus rapide qu'ils avoient séduit davantage. La basse flatterie envers ceux dont on espère des graces, doit être bien distinguée des attentions nécessaires à mériter la bienveillance.

Le flatteur peut entraîner dans le vice, lorsque sans louer le vice en lui-même, il loue les qualités de l'esprit qui favorisent le vice. L'approbation complaisante des vices est un des moyens les plus dangereux de séduction.

Il y a peu de courtisans qui ne soient flatteurs & qui n'encensent les idoles qui jouissent principalement de la faveur & du crédit. Ce que l'on appelle vulgairement l'eau-bénite de cour consiste dans des promesses infidieuses que l'homme en place se permet pour flatter en quelque sorte ses inférieurs, ou ceux qui attendent des graces de lui, pour ménager leurs suffrages en entretenant un faux espoir; c'est une manière polie & honnête de tromper.

La fourberie est l'extrême de la fausseté, & elle s'applique plus particulièrement à la violation des droits civils que la fausseté. Ce vice produit l'astuce, l'artifice, l'entregent, la fraude, la tromperie, le dol, la mauvaise foi,

& s'étend jusqu'à la trahison, la perfidie & le parjure. Le fourbe trompe ses concitoyens ou ses parens sous les apparences les plus séduisantes, sous le nom même de l'amitié; il emploie pour tromper & pour induire en erreur sur ses démarches intéressées, des finesse, des détours, des équivoques, des supercheries, des déguisemens, des tournures artificieuses, des obliquités, des ambiguïtés, des tergiversations, des stratagèmes, de faux prétextes, des subterfuges; il emploie la subreption, la surprise, des menées & des pratiques sourdes, des manigances; il fait jouer les ressorts de l'intrigue pour obtenir des choses injustes; il manque à ses promesses, à ses engagements, à sa parole, à ses conventions; il emploie pour y manquer le dédit, les défaites artificieuses, les réserves mentales, les réticences. Le traître abuse de la confiance qu'il s'est acquise; il dévoile les secrets qui lui ont été confiés sous le sceau de l'amitié; il emploie les ressorts de l'amitié & de la confiance pour en abuser; il fait des avances trompeuses, de fausses confidences; il tend des embuches; il emploie la feinte, la ruse, les protestations simulées, les conseils séducteurs pour attirer dans ses pièges; il vend les intérêts qui lui sont confiés.

Il est facile à l'homme fourbe de se persuader que ses tours d'adresse le feront passer pour un homme d'esprit; il confond souvent la finesse avec l'habitude dans les affaires. Beaucoup de gens se consolent de perdre du côté de la loyauté, en espérant gagner du côté de l'esprit. Le fourbe semble jouir & triompher lorsqu'il

passé pour futé, madré, pour un fin matois, pour un homme retors; il se flatte lorsqu'il est regardé comme un homme à ressources, à expédiens.

Le fourbe est ordinairement décrédité, suspect; il passe pour déloyal, deshonnête, malhonnête, mal-intentionné. Les tours d'adresse & de ruse plaisent souvent à ceux qui ne sont que spectateurs désintéressés; mais cette complaisance ne contribue pas peu à multiplier les fourberies. La fourberie est d'autant plus coupable qu'elle abuse davantage des vertus.

L'infidélité dans les engagements & le parjure sont des vices odieux dans la société: l'un détruit les liens du commerce & attaque l'ordre social jusques dans ses principes & ses fondemens, l'autre expose non-seulement les biens, mais encore la vie & la liberté des citoyens. L'exactitude de la morale prescrit non-seulement de tenir les promesses, mais encore d'éviter de les oublier, afin de rendre vain ce prétexte qu'on emploie communément. Est-il des cas où l'on peut manquer à sa parole, lorsque, par exemple, il pourroit résulter de mauvaises actions de son observation, lorsqu'elle a été arrachée par force? Si l'on a promis de prêter une arme, & qu'on apprenne postérieurement que cette arme doit servir à un meurtre, je ne crois pas qu'on soit lié par une telle promesse; mais je crois, ainsi que les romains, que l'homme est lié par un serment forcé. On doit l'observation du serment même à son ennemi. Régulus préféra les tourmens d'un supplice lent & cruel à la vie d'un parjure. Les anciens res-

pectoient le serment par son obligation morale. Doit-on tenir sa parole envers quelqu'un qui ne garde pas la sienne ? Oui, si on ne l'a pas donnée conditionnellement. Un homme peut-il manquer à ses engagements, sous prétexte qu'ils ont été extorqués par des subtilités ? Le fourbe interprète ses engagements suivant ses intérêts ; la délicatesse prescrit l'observation des engagements quelque extorqués qu'ils soient. Plus il y a de respect dans une société pour les promesses & pour le serment, moins les violations seront à craindre, & plus les droits civils & personnels seront en sûreté.

La friponnerie, la coquinerie & l'infidélité sont ordinairement cachées ; mais avec le même but, ces vices supposent moins d'art que la fourberie. Le fripon s'empare du bien d'autrui par escroquerie, par filouterie ou par vol. Il emprunte & ne rend pas aux époques promises. Il n'est pas permis de se payer soi-même de ses créances, & une compensation ne pourroit légitimer une friponnerie. Le fripon abuse, pour acquérir le bien d'autrui, des titres de propriété & des autres moyens propres à la conservation des propriétés ; il porte préjudice à ses concitoyens, & leur fait tort en diminuant & troublant leurs propriétés & en attendant à leurs droits sociaux ; il persécute ses concitoyens ou ses parens en vue d'obtenir leurs biens ; il forme des prétentions ou des chicanes dont il connoît lui-même l'injustice ; il fait des conventions, des pactes mal-honnêtes ; il emploie la collusion. Le fripon chargé d'un emploi public ou particulier, opprime ceux

qui lui sont soumis, commet des dévastations, des déprédations, des concussions, des lésions, des passe-droits; il abuse de son autorité, de son crédit, de son influence, de son ascendant, de son pouvoir, de sa puissance, pour usurper des droits.

Les conquêtes étant des usurpations lorsqu'elles ne sont pas fondées sur des guerres justes, l'esprit de conquête dont quelques souverains sont dominés est un vice qui les dégrade aux yeux du sage.

L'iniquité est plus particulièrement analogue à l'injustice de celui qui a des droits à régler & un jugement à porter, ou de celui qui par ses discours & ses actions peut avoir quelque influence sur le jugement que l'on peut porter. Celui qui juge contre sa conscience, ou sans examen suffisant, est également coupable d'iniquité. Il est injuste d'adopter un parti sans examen, de se laisser prévenir par des raisons frivoles, ou par le premier qui a parlé sans recourir à la justification. L'injustice est ordinairement l'effet du mauvais raisonnement, de l'ignorance, de la partialité ou de la mauvaise foi. Un mauvais juge a souvent à se reprocher sa paresse à étudier, sa négligence à connoître toutes les circonstances dont dépend la justice qu'il a à rendre. Un mauvais juge se laisse prévenir par les personnes, & juge plutôt par intérêt pour les personnes que pour la bonne cause. Le juge peut causer de grands préjudices par ses lenteurs, par son inexactitude à juger. Les vertus les plus pures doivent céder au devoir du juge : celui qui se laisse entraîner par

par l'amitié, pour trahir son devoir, avilit la vertu à laquelle il rend hommage. Un juge intègre devrait regarder toute sollicitation, toute marque d'amitié intéressée comme injurieuse.

Sans être juge on est coupable d'iniquité en accordant des préférences injustes, en formant des oppositions déplacées à l'exécution du bien public ou particulier, en soupçonnant injustement, en accusant l'innocent, en favorisant l'injustice, en soutenant le vice, en lui accordant sa protection ou son crédit, en éconduisant le mérite pour favoriser ses protégés, en nuisant aux uns pour servir les autres, en employant des recommandations injustes ou indiscretes, en prônant l'homme inférieur ou même l'homme vicieux contre les droits du mérite & de la vertu. Lorsque l'intrigue donne les emplois, il vaudrait peut-être mieux qu'ils fussent tirés au sort; car l'intrigue élève le plus souvent ceux qui valent le moins.

L'injustice & l'iniquité dans la distribution des peines & des récompenses de l'éducation nuisent beaucoup aux enfans. Les exemples d'injustice & d'inconséquence sont pernicieux pour les enfans, dans l'âge le plus tendre. L'art de tirer des conséquences est connu des enfans dès l'instant où ils commencent à comparer leurs idées : c'est la première opération de la réflexion. Les inconséquences dont ils sont témoins troublent leurs idées & nuisent à la perfection de leur jugement. On est coupable d'injustice & d'iniquité par les abus d'autorité. Ces abus ne peuvent former qu'une mauvaise éducation.

R

Il est essentiel de bien distinguer la confiance de la soumission. La soumission cède sans réflexion par l'effet de la crainte, la confiance cède par un sentiment joint à la réflexion. La conviction cède par les effets de la réflexion.

L'abus d'autorité marche souvent avec la cruauté. La contrainte d'un père dans le choix d'un état & d'un établissement est souvent cruelle & injuste, & expose à perdre tous les fruits d'une bonne éducation. La plupart des hommes ont une fausse opinion de l'autorité, & il est difficile de s'en préserver dans les postes supérieurs. L'intervalle qu'il y a entre user de l'autorité & en abuser est insensible. La conduite d'un supérieur envers son inférieur demande, à peu de chose près, autant de circonspection que celle de l'inférieur envers son supérieur. La réciprocité d'égards est nécessaire pour que l'autorité ne perde pas ses droits. Il y a de la part de l'autorité des refus injustes; il y a de la part des inférieurs, des demandes de choses dues. Il est des manières de refuser. L'autorité devient injuste lorsque la volonté exige plus que la raison. Il est quelquefois dangereux d'avoir raison avec des gens injustes de qui l'on dépend.

C'est presque toujours par des voies iniques que l'on supplante un homme en place pour lui succéder, ou pour y faire placer son ami, son protégé ou son protecteur.

Lorsqu'on se rend coupable de partialité, soit dans les jugemens que l'on rend comme homme public, soit dans les jugemens particuliers, c'est ou par esprit de parti, ou par prévention, ou par

prédilection, ou par préoccupation, ou par engouement, ou parce qu'on s'est laissé corrompre. Lorsqu'on considère tous les moyens de corruption auxquels un homme en place est sujet, tels que la soif de l'or & des richesses, l'amour des femmes en général, ou quelque passion particulière, le pouvoir de la beauté, les sollicitations de l'amitié, les sollicitations des personnes de la société où l'on vit, les demandes faites par les personnes en crédit; lorsqu'on se représente combien le juge a de motifs d'intérêt pour succomber, on doit avoir beaucoup de gré à l'homme incorruptible & concevoir pour lui un haut degré d'estime.

Tous les hommes en place & en crédit sont exposés à troubler l'ordre de la société, & à nuire à sa prospérité par un usage injuste de leur crédit & de la puissance de faire du bien. On porte souvent dans les premières places & dans les premiers rangs un désir immodéré d'accroître sa puissance; & dans les pays où la souveraineté jouit du pouvoir d'établir des impôts, la multiplicité des grâces que ce pouvoir entraîne s'étend ordinairement au préjudice des droits sacrés de la propriété. La manie de protéger devient vicieuse lorsque la faveur n'est point équitable. La protection manie a une grande influence dans les sociétés politiques sur les mœurs & sur l'ordre public; elle attaque les mœurs, lorsqu'elle élève ou soutient le vice; elle attaque les mœurs & les droits sociaux lorsque le désir du pouvoir est étayé par la cupidité. Le crédit est oppresseur, & défenseur des opprimés. Lorsque le crédit influe sur les

jugemens, il devient corrupteur. Le crédit est oppresseur lorsque les gens en place se favorisent réciproquement, lorsque les graces sont échangées; lorsque les juges & les administrateurs semblent avoir formé une convention de se vendre entr'eux les intérêts qui leur sont confiés, par des faveurs réciproques.

La corruptibilité & l'oppression sont des vices dont les gens en place ont principalement à se préserver. La séduction & la corruption sont des vices que l'on emploie envers eux. On les séduit par des flatteries, par des égards, des attentions, des marques d'amitié & de confiance, & par toutes les prévenances qui peuvent satisfaire leur amour-propre. On peut les corrompre par des présens, par des promesses & par tous les objets qui peuvent satisfaire leurs passions particulières. On peut attenter à la propriété, à la liberté, à la vie des citoyens par la corruption des témoins. La persuasion, les offres & les promesses parviennent à ébranler la vertu, à éteindre les sentimens vertueux dans un cœur foible. Souvent dans les sociétés particulières on se fait un jeu d'exciter au vice les jeunes gens & d'enflammer les passions de la nature. On se fait un jeu de la séduction & de la corruption des femmes. J'ai vu de nos jours quelques écrivains chercher à soustraire le séducteur aux rigueurs de la loi en se fondant sur ce que le consentement est mutuel. Ce n'est pas au siècle de la philosophie qu'étoit réservée cette idée neuve ou plutôt ce paradoxe; c'est au siècle où la séduction est si peu proscrite par l'opinion publique, que

les philosophes du bon ton n'osent prendre sur eux de la proscrire. Plus un sexe est fragile & disposé à céder, plus l'autre est coupable d'éveiller des passions assoupies, & de troubler l'ordre social par des vues illégitimes. Les loix de nos ancêtres sur la séduction, sont fort sages; il seroit plus nécessaire d'ajouter à leur efficacité dans les siècles où les mœurs sont moins pures, que de les abolir.

La séduction ne me paroît pouvoir être permise auprès des femmes libres que lorsque l'homme promet ce qu'il peut tenir, & tient ce qu'il a promis. La loi devroit donc ordonner l'exécution des promesses prouvées: il y auroit moins de séductions.

La séduction la plus infame est celle qu'emploient les femmes dépravées pour attirer les jeunes personnes de leur sexe dans les mêmes égaremens où elles sont plongées; ce vice est d'autant plus dangereux que ces femmes jouissent des récompenses que le sexe qui a intérêt de corrompre leur prodigue. Les femmes dépravées espèrent échapper au mépris public en multipliant les objets qui en sont dignes. Leur art est d'autant plus à craindre qu'elles connoissent mieux les replis du cœur qu'elles attaquent & l'effet des moyens qui les ont entraînées.

Il y a plusieurs espèces de séducteurs. Depuis celui qui ne commet d'autre crime que de plaire ou d'aimer jusqu'à celui qui n'a d'autre but que d'accroître la liste de ses conquêtes, le caractère du séducteur a différentes nuances. Ce vice rend d'autant plus coupable qu'il engage davantage le séducteur à profiter de son em-

pire sur un cœur pour l'éloigner de la vertu & pour en diminuer la pureté.

Le séducteur se rend criminel en troublant la paix & les droits des familles. Il engage les jeunes personnes à secouer une autorité qui ne veille ordinairement sur elles que pour leur vrai bonheur ; il engage une femme à se dé-gager du serment le plus sacré. Il méconnoît les liens sociaux pour fonder une union éphémère sur des loix que son imagination lui suscite & que la raison désapprouve. Le séducteur attache nécessairement une multitude de vices à son char & les fait servir suivant ses besoins ; il s'occupe à tromper, soit l'objet qu'il séduit, soit les surveillans ; dès qu'il est nécessaire de tromper pour réussir, il est nécessaire d'employer les armes de la plupart des vices analogues à la fourberie.

L'esprit de chicanne ne peut être fondé que sur l'espoir de corrompre ou sur l'espoir d'em-potter le fonds des procès, en entraînant ses adversaires dans des fausses formalités. La mul-titude des formalités favorise l'esprit de chi-canne. Celui qui entreprend un procès avec la certitude interne de plaider pour la mauvaise cause, ou en se faisant illusion à soi-même sur l'iniquité de sa propre cause, est coupable de mauvaise foi. C'est aux conseils sur-tout qu'on peut attribuer une grande partie des procès mal fondés. Lorsque la cupidité & l'espoir des profits les engage à induire en erreur leurs parties, leurs gains sont illégitimes, & ils at-tentent aux droits de la société.

On se rend coupable d'iniquité par des soup-

cons, mal fondés, par une méfiance & une défiance excessives, par une jalousie atrabilaire; la méfiance injuste porte à devenir inquiet, soupçonneux, incrédule. Ces vices tiennent souvent au tempéramment mélancolique; ils troublent l'union des familles & les unions les plus intimes. Celui qui s'abandonne aux impulsions de son tempéramment, se rend malheureux par les causes physiques & ne jouit pas des droits de sa raison. Les unions conjugales sont sur-tout troublées par la jalousie. L'amour aspire à l'exclusion des rivaux; la mélancolie se croit toujours exclue. Quelque vive que soit une passion, la confiance en est le nœud le plus durable.

Il est dans la société une manière générale de soupçonner les officiers publics, qui peut nuire à l'intérêt général de les rendre honnêtes. Les hommes ont moins d'ardeur pour l'estime publique, lorsque leur honnêteté est décriée avant qu'on ait des preuves de leur malhonnêteté, & ils ont moins d'intérêt pour être honnêtes lorsque l'opinion publique est injuste.

On viole les droits de ses concitoyens, en disant ou publiant des vérités qui peuvent leur nuire. Le détracteur se rend coupable par une censure rigide des vices d'autrui, par la critique sévère d'un aristarque, par les propos défobligeans, offensans, satyriques, épigrammatiques, mordans, pernicioeux & par ceux d'un frondeur, d'un hableur, d'un déclamateur. Le détracteur révèle les fautes & les vices d'autrui, révèle les secrets nuisibles, emploie

la moquerie, la raillerie, le rire satyrique, la censure, l'ironie, le persiflage, la critique, les diatribes, les jeux de mots pour nuire à ses concitoyens. La médisance, affecte souvent plus que la calomnie. Il est sur-tout une manière de nuire à la réputation des citoyens, qui paroît d'autant plus dangereuse, que l'auteur, se met à l'abri de la publicité. On attaque la réputation des gens en place & des particuliers par des pamphlets & des libelles diffamatoires, par des lettres anonymes, des chansons & des placards injurieux.

Ces accusations fausses n'ont aucun succès auprès des âmes honnêtes. Un écrivain anonyme qui attaque l'honneur & la réputation, attaque sans redouter la défensive. La probité, l'honnêteté, & l'honneur tolèrent les combats à armes égales lorsqu'il s'agit de venger quelque injure; mais d'attaquer d'un écrit anonyme est un guet-à-peus. Par quelles voies est obligé d'aspérer à la satisfaction intérieure celui qui cherche à jouir des succès d'un écrit anonyme. Contraint de renoncer aux avantages de l'estime publique, aux jouissances pures de la vertu, l'homme vicieux cherche à calmer les agitations qui le dévorent par le plaisir de nuire; l'anonyme espère échapper aux peines de la morale; mais la justice & la probité, en prescrivant de ne pas ajouter foi aux écrits anonymes, rendent leurs traits inutiles, ou du moins ces traits ne peuvent nuire aux honnêtes gens, que dans les sociétés corrompues par le vice.

Il est des hommes qui font leur occupation principale d'étudier & d'espionner les actions

& les discours des autres pour les tourner en ridicule. Le desir de supplanter ou d'obtenir des préférences est sur-tout habile à faisor ridicules. C'est contre les femmes qui ont le plus de qualités pour plaire que les femmes galantes se déchainent le plus. Les plus simples défauts sont dépeints sous les traits du vice. La médisance devient calomnie lorsqu'elle outre les tableaux. Il est des détracteurs qui dans les contestations civiles ou dans les discussions polémiques, attaquent les personnes plutôt que les opinions. Beaucoup d'auteurs modernes ont eu la passion de se faire un nom dans ce genre. Le desir de plaire par des faillies entraîne souvent à la malignité. Les faillies tiennent de près à l'épigramme, & l'épigramme tient de près à l'injure. La médisance pourroit être utile à la conservation des mœurs si elle n'attaquoit pas les personnes, si elle n'attaquoit que les vices & non les vicieux.

La délicatesse exclut la délation même des vices & des crimes connus. La société ayant établi des fonctions pour surveiller les crimes, les particuliers sont exposés au mépris lorsqu'ils les dénoncent eux-mêmes. L'homme particulier ne doit pas être délateur, mais faire en sorte que le criminel ne puisse nuire davantage. Tout citoyen est obligé de déposer sur un crime; cette obligation est conforme aux loix naturelles & aux loix positives. L'ordre de la société est trop exposé par l'impunité pour que cette obligation n'ait pas lieu. Les loix de la délicatesse ne permettent pas de divulguer un crime confié sous le sceau du secret.

Avec la malignité on peut nuire par sentiment ou par inclination ; & par réflexion. La malignité est proscrite par la nature entière, ou dans le système général des animaux. Tous ceux qui ont des inclinations malignes, qui sont mauvais & mal-faisans ; ne peuvent former aucune société & sont en horreur aux autres. La malignité fait les premières démarches ou n'est que l'effet de l'outrage & de l'offense : dans le premier cas elle est analogue à la méchanceté ; dans le second cas elle est analogue à l'impatience.

La méchanceté porte à désirer le malheur d'autrui ; à le faire ; à envier le bien d'autrui, à jouir des malheurs d'autrui. La méchanceté la plus à craindre est celle de ceux qui ont la force en main & qui jouissent d'une certaine autorité. Ce vice produit la malice, l'intolérance & l'esprit de discord ; en s'accroissant il devient perversité ou dépravation. L'envie de nuire, l'envie, la jalousie & la rivalité sont les effets de la malice. On nuit à ses concitoyens en les dénigrant ; en les diffamant ; en les molestant ; en accreditant la calomnie ; en renchérissant sur la calomnie ; en se permettant de goguenarder, de narguer, d'obséder, d'irriter, d'offenser, d'outrager, d'insulter ; en suscitant des offenses, des outrages & des insultes ; en se permettant d'attaquer, d'employer les invectives, le démenti, les personalities, de provoquer aux disputes, aux scènes, aux querelles, aux débats, & même de battre ou de frapper. Celui qui envie les prérogatives, les droits, la fortune de ses concitoyens, qui est jaloux

des progrès de fortune, des succès d'entreprise, des qualités personnelles de ses concitoyens, de la gloire, de l'estime & de la considération dont ils jouissent, est porté à leur nuire & est plus souvent mû par sentiment que par son intérêt. C'est ce qu'il est facile de reconnoître dans quelques familles, dans quelques sociétés, dans quelques corps : les personnes les plus intéressées à se foutenir, à s'élever réciproquement par l'intérêt général de la famille, de la société ou du corps nuisent à cet intérêt général par leurs jalousies & par l'envie du bien qui arrive aux particuliers.

Le méchant rapporte tout à soi & même à son opinion ; il hait & persécute les hommes pour leur façon de penser. L'intolérance d'opinion a produit de grands maux & de grandes révolutions dans les sociétés politiques. Dès que les hommes se haïssent parce qu'ils pensent différemment, les haines se communiquent rapidement, & lorsque les haines conduisent à des guerres intestines, la société est ébranlée jusques dans ses principes & ses fondemens.

L'esprit de discorde étend ses ravages tant dans la société en général que dans les sociétés particulières. Quelqu'intérêt que l'on ait à l'union, la méchanceté porte à faire naître, à fomenter ou à nourrir les divisions, les haines, les dissentions, les tracasseries par les efforts de l'intrigue & de la cabale, par ligues, par complots ou par brigues ; à troubler la paix des familles ou des sociétés par de mauvais propos. On déteste dans la société les hommes turbulens, remuans, cabaleurs, intrigans,

C A T E G O R I E C H I S M E
 perturbateurs; les broillons, les boutefeu; les hommes dangereux, factieux, tumultueux, machinateurs.

Il est des hommes que l'on regarde comme méchants par inclination naturelle. L'homme ne naît point méchant; mais il le devient, & c'est principalement par une habitude de se livrer aux impulsions malignes. L'habitude de ces vices fait des progrès rapides; & lorsqu'elle n'est contrebalancée par aucun sentiment vertueux, par aucun usage de la raison, l'homme devient pervers & dépravé: alors il est redouté comme un monstre; comme un être affreux, odieux, indigne, infâme, détestable, insupportable, exécrationnable. On dénote dans la société l'homme pervers par les qualités de vilain homme, d'âme noire, de bestes hommes dont la puissance, jointe à la perversité, les rend la terreur du genre humain; il en est dont les qualités de l'esprit, combinées avec l'art persuasif & la perversité, les rend la terreur des sociétés en général, ou la terreur des femmes en particulier. Lorsque toutes les qualités analogues à la méchanceté ou la plupart de ces qualités se trouvent réunies dans un même sujet, il peut être considéré comme le rebut du genre humain.

La méchanceté porte souvent à attaquer, à exciter les querelles: les raquins doivent être bannis des sociétés particulières. Il fat un temps où dans les corps militaires & dans la noblesse le mérite d'un officier ou d'un gentilhomme se mesuroit en grande partie sur le nombre des combats particuliers; maintenant on y voit avec

déplaisir les brétailleurs, les férailliers, les spadassins ou les tapageurs, & ceux qui suscitent des querelles déplacées.

L'impatience est moins coupable que la méchanceté ; parce qu'elle suppose une attaque ; mais lorsqu'elle est jointe à une méchanceté poussée jusqu'à l'excès, ou lorsqu'elle est excitée par violence, elle peut produire des vices qui sont redoutables dans la société. L'impatience peut être produite par violence ; elle peut s'étendre jusqu'à l'esprit de vengeance, ou elle n'est qu'une susceptibilité irréfléchie, ou elle est produite par aigreur de caractère.

La violence & les vices qui y sont analogues, la véhémence, la colère, le courroux, la cruauté sont des vices de tempérament. Ces vices s'accroissent insensiblement par l'habitude de ne les point réprimer. La véhémence produit la pétulance, l'emportement, la promptitude, l'impétuosité. La cruauté produit l'arrogance, la barbarie, la tyrannie, la fureur, la férocité, la fureur, la brutalité, la noirceur, l'inhumanité.

L'homme cruel est avide de sang ou sanguinaire ; on le compare alors au tigre ou aux animaux enragés. On désigne par le nom particulier de marâtres les mères qui contre la loi générale des animaux, se livrent à des sentimens barbares contre leurs propres enfans.

C'est en éprouvant les effets de ces vices, c'est en observant leurs effets dans l'histoire & dans la société qu'on ressent le plus d'horreur pour eux, & pour peu qu'on se sente soi-même porté par tempérament à en produire les

effets, on redouble ses efforts pour s'en garantir si l'on veut se rendre sociable & mériter l'estime & les faveurs sociales. On est exposé à oublier ses principes dans la colère; on peut s'en préserver en gagnant du tems. Il arrive rarement que l'homme qui n'est porté à la cruauté que par véhémence de tempérament ne se repente promptement de ses écarts, & ne fasse pas tous ses efforts pour les réparer; mais lorsque la cruauté est le produit d'une véhémence & d'une méchanceté combinées, il n'y a de ressources que dans la grande jeunesse. La méchanceté invétérée est de la plus grande difficulté à extirper. La colère & tous les vices analogues à la cruauté font perdre à l'homme les droits les plus précieux de l'ordre social, le dégradent & l'assimilent aux animaux féroces.

La vengeance ne peut être légitime que lorsqu'elle emploie, pour obtenir la réparation des offenses, des moyens admis par la loi, des moyens approuvés par l'opinion équitable de la société. L'animosité & l'acharnement ne peuvent être que le produit de la haine & non d'une vengeance légitime. Le fiel, le ressentiment, la bouderie & la rancune portées à l'excès ne tiennent pas moins aux sentimens analogues à la haine & à la méchanceté.

Il est un art de confondre ses ennemis par les procédés ou par les bienfaits. Les vengeances publiques & particulières sont assujéties à des loix. La vengeance publique ne s'exerce qu'en vertu des loix: les loix seules punissent les coupables. La vengeance particulière est soumise

aux loix sociales & aux loix de l'honneur & de la délicatesse. Les loix de la guerre règlent la manière de punir les ennemis d'une nation.

Il est des hommes dont l'impatience est émue par les discours ou les actions les plus équivoques : la susceptibilité est un défaut incommode dans les sociétés particulières. Si les propos les plus simples, les plaisanteries les plus innocentes étoient interprétées avec humeur ; si l'on ne distinguoit pas dans la vie les plaisanteries agréables, de celles qui tiennent à la causticité mordante, le commerce de la vie deviendrait épineux & incommode, & l'on perdrait une grande partie des agrémens de la conversation. Il est essentiel de se contenir beaucoup & de se gêner avec ceux qui sont sur le *qui-vive*, avec ceux qui sont peu endurans, & ombrageux : cette gêne & cette contrainte les rendent à charge dans la société. Il faut bien étudier les caractères pour hasarder les railleries.

L'aigreur, la mauvaise humeur, l'inégalité & l'âcreté d'humeur & les boutades sont ou l'effet d'un tempérament mélancolique, ou l'effet d'une mauvaise habitude. Celui qui s'accoutume à entretenir les idées chagrines, à ne rien approuver, à prendre tout en mauvaise part, à trouver des torts dans les actions les plus innocentes, à se livrer à toutes les irrégularités de son humeur, à maltraiter ses enfans, ses domestiques, ses inférieurs par l'effet de cette humeur, est rarement juste, & jouit rarement du bonheur de la vie privée.

Les hommes hypocondres, sombres & atra-

bilaires sont les plus sujets à se livrer à la mauvaise humeur. On peut considérer les hommes de mauvaise humeur sous plusieurs nuances différentes ; ils sont bourrus & brusques, lorsqu'ils manquent aux égards & à l'accueil nécessaires à gagner l'amitié, & à captiver le cœur ; ils peuvent être âpres, baroques & se plaire aux contradictions ; ils peuvent être fâcheux, hargneux, grogneurs, grondeurs, revêches, sujets aux quintes, rabâcheurs, acariâtres, maussades, suivant les manières dont ils font ressentir leur humeur. On compare les femmes aux pie-grièches, lorsqu'elles sont de mauvaise humeur. Ces vices rendent intraitable. L'aigreur de caractère porte à tourmenter, à contrarier ; elle rend ordinairement les supérieurs exigeans envers leurs inférieurs ; elle rend les hommes épineux, difficultueux, vétilleux ; elle les rend fantasques. L'homme susceptible de mauvaise humeur, dénote ordinairement son caractère au jeu : il est rare que dans les momens où il est maltraité de la fortune, il en contienne les effets.

L'habitude de méconnoître les devoirs des supérieurs dans la vie privée contribue beaucoup à entretenir leur mauvaise humeur. C'est en s'habituant à faire exercer impérieusement ses volontés ; c'est en s'accoutumant aux bourrasques ; c'est en s'accoutumant à croire que tout lui est dû, & en s'offensant des moindres résistances, que l'homme nourrit la mauvaise humeur & l'aigreur de son caractère. L'homme dont l'humeur est inégale a des momens où
l'on

l'on peut tout obtenir de lui ; d'autres où il est enclin à tout refuser.

Il y a des moralistes qui ne prêchent pas assez en faveur des vertus nécessaires au bonheur de la vie privée. Pourquoi craint-on plus de dévoiler un caractère difficile dans le monde, que dans la vie privée ? Pourquoi ambitionne-t-on plus l'estime des gens avec qui on vit le moins, que celle des gens avec qui on vit le plus ? On peut observer une grande différence entre l'homme considéré dans la vie privée & dans le monde.

Le goût pour les querelles, les disputes & les tracasseries, nuit beaucoup au bonheur de la vie privée, & provient souvent de l'aigreur ou de l'âcreté d'humeur. Ce goût est particulier à quelques personnes qui semblent en avoir un besoin physique, & purger ainsi leur tempéramment d'une espèce d'humeur mélancolique qui se renouvelle continuellement, après avoir été dissipée. Cette humeur est plus abondante dans la vieillesse ou après les mauvaises digestions. Il est des momens d'humeur involontaire dont on n'est coupable que parce qu'on ne s'est pas assez prémuni contre elle, & préparé à lui résister. La facilité avec laquelle on excuse un homme en disant *c'est son humeur*, contribue à l'endurcir dans ce vice. L'homme est capable de réformer son humeur, mais plus il tarde, moins il réussit.

La haine, l'égoïsme, l'injustice & la malignité dont nous venons de parler sont, ainsi que ceux qui leur sont analogues, des vices contraires à la sociabilité. Il nous reste à confi-

dérer l'orgueil qui est proscrit dans la société, parce qu'il humilie & qu'il diminue le prix des vertus & des bonnes qualités.

L'estime de soi produit l'amour-propre, & l'amour-propre produit l'orgueil; l'orgueil obscurcit les talens. Il est rare que l'homme orgueilleux ait un vrai mérite; il n'en a ordinairement qu'aux yeux de l'homme borné. La modestie des petits talens, ainsi que la fausse modestie, ont beaucoup d'analogie avec l'orgueil. Le propre de l'orgueil est de ramper auprès des supérieurs, après avoir humilié les inférieurs: on s'humilie auprès des grands pour avoir les moyens d'humilier les petits. Il y a des gens qui s'attachent au char des grands, ou des hommes supérieurs, pour se créer une espèce de grandeur ou de mérite. L'orgueilleux se fait illusion; il croit qu'en s'élevant au-dessus des autres, il paroîtra en effet grand. L'orgueilleux s'en rapporte à ses seules lumières. Ce vice est plus dangereux lorsque le salut de la patrie dépend du parti pris. L'orgueil fait souvent rejeter les conseils. Il est une estime de soi-même qui nourrit l'ame & l'entretient dans les sentimens vertueux; il est une estime de soi-même qui tient à la présomption. Il y a une grande différence entre l'estime des qualités de son cœur & l'estime de ses talens. C'est parce que les hommes sont trop naturellement portés à s'estimer, que l'opinion publique leur a ôté la puissance de se juger eux-mêmes: d'ailleurs les éloges personnels humilient toujours les autres.

Il y a des hommes qui croient toujours que

leur mérite est au-dessus de leur rang, & qui rougissent de leur état, du rang où la fortune les a placés. La séduction n'est souvent fondée que sur l'orgueil. L'homme veut faire des conquêtes, veut subjuguier un cœur sans être enflammé par l'amour : il espère se créer un mérite en raison du nombre de ses conquêtes. L'homme s'énergueillit souvent de ses richesses & des choses qu'elles lui procurent : c'est ainsi qu'il tire avantages de choses étrangères à ses qualités personnelles.

Dans la société générale, il y a différens ordres & des sociétés particulières que l'orgueil fait mépriser réciproquement : les grands méprisent leurs inférieurs, à raison de la distance qui est entr'eux ; les petits se vangent sur les grands, soit en les taxant d'ignorance, soit en épluchant les vices qui leur sont propres. Chaque état s'attribue exclusivement des qualités particulières. Les grands s'accoutument tellement à croire que tout leur est dû, qu'ils se dispensent de la reconnoissance. Les nobles fondent leur mérite sur leurs ayeux ; les états inférieurs le fondent sur les qualités personnelles.

L'orgueilleux est haut, arrogant, obstiné ou indocile. La hauteur ne réussit à personne. Celui qui cherche à rabaisser ses concitoyens, ne sauroit plaire dans la société. Il faut bien distinguer la hauteur d'un homme qui s'estime à sa juste valeur, de celle d'un homme qui humilie les autres : l'une le porte à ne point s'avilir, à ne point se dégrader ; l'autre le fait haïr & le dégrade. L'homme vain s'estime au-

dessus de sa valeur, vante lui-même & fait valoir son mérite, ses actions, ses discours, ses manières, ses qualités ; il affiche lui-même ses prétentions, fait valoir ses bonnes fortunes, ou de prétendus avantages. Le présomptueux se croit propre à tout, croit qu'il excelle en tout, entreprend au-dessus de ses forces, se croit exempt de défauts & s'aveugle au point de reprocher aux autres les défauts dont il est atteint. L'avantageux ou l'homme à bonnes fortunes vante lui-même ses propres succès, se vante d'avantages dont il n'a pas joui ; il vante ses exploits, ou ses prétendus exploits. L'homme à prétentions se vante de qualités qu'il n'a pas, ou conçoit des espérances déplacées. L'égoïste parle toujours de soi, rapporte toutes ses conversations, tous ses discours, à lui & à ce qui peut faire valoir son mérite, condamne sans raison tout ce qui n'est pas de lui. La fatuité est une hauteur mal soutenue, & qui n'est point étayée par des qualités remarquables. La fatuité est la hauteur du sot. On gâte souvent les fats, lorsqu'ils sont riches. L'ostentation étale tout son mérite. L'homme suffisant n'a besoin de personne pour le juger ; il ne voit personne autour de lui qui puisse l'éclipser & qui ait les qualités nécessaires à connoître son mérite.

Le désir de dominer ou l'esprit de domination est ordinairement mû par l'envie de voir des hommes au-dessous de soi : on se croit facilement supérieur à ceux qui cèdent. L'homme impérieux & absolu met difficilement des bornes à ses volontés ; le machiavéliste, le despote

ne connoissent point de bornes à l'autorité ; le désir de dominer conduit au goût de régenter , à la manie de juger & de diriger les actions d'autrui ; le factoton a la manie de tout savoir , de tout découvrir , de tout imaginer , de tout faire ; il soutient ce qu'il ne fait pas , fait remarquer qu'il avoit prédit tous les événemens. Le factoton est quelquefois utile dans la société , souvent il y est incommode.

Il faut un art pour savoir jouir de ses succès ; celui qui se laisse éblouir , ou qui s'enivre facilement de sa fortune ou de ses succès , qui est humiliant dans sa manière de triompher , ne ménage pas assez les devoirs dont les récompenses jointes à ses succès doivent compléter son bonheur. L'art dont nous venons de parler est d'autant plus difficile qu'on se laisse doucement entraîner à l'amour-propre par l'effet des flatteries qui accompagnent les succès. Il n'arrive que trop souvent que les grandeurs & la prospérité changent les hommes. Les hommes parvenus dans un rang élevé , croient que tout leur est dû : il y en a qui regardent tout refus comme une injustice. Le glorieux se fait gloire des choses qui ajoutent le moins à son mérite : dès qu'il se croit élevé d'un cran par quelque sujet de grandeur , il rougit de paroître avec ceux au rang desquels il se trouvoit placé précédemment ; il rougit de ses parens auxquels il ne croit pas un rang ou un mérite pareil au sien. L'orgueil des parvenus est le moins supportable. L'homme superbe est toujours pénétré de ses grandeurs ; il voit ses inférieurs à une si grande distance de lui , qu'il daigne à

peine se compromettre avec eux. Le merveilleux prétend continuellement au prodige, à l'extraordinaire & à captiver l'admiration générale.

L'orgueil conduit à un grand nombre de fautes. Celui qui est porté à s'estimer sans examen n'a pas le désir de se perfectionner qui peut conduire à la vertu, & le désir de se réformer qui peut faire disparaître les vices.

L'arrogant, avec les mêmes vices que l'orgueilleux, joint l'offense à ses manières ou à ses discours déplaisans; il emploie sans égard l'insolence, l'effronterie, l'audace, la faquinerie, l'impertinence, l'impudence, le dédain & les marques de mépris. L'arrogant se flatte d'avilir ses concitoyens : l'estime qu'il conçoit de lui-même est tellement aveugle, qu'elle le porte à faire peu de cas du mérite & des rangs supérieurs. L'arrogance est le vice des parvenus, ou des rangs inférieurs & des esprits foibles. L'insolence est un vice que punissent les loix & le mépris. L'effronterie & l'audace sont employées pour masquer les vices : l'effronterie & l'audace sont des simulacres de vertus, sont la hardiesse du vice. Le faquin est un homme de rien qui contrefait de grands airs ou des airs insolens. L'impertinence est l'insolence de l'inférieur envers son supérieur : c'est le mépris des bienséances ou des égards d'un inférieur. L'impudent n'a aucune espèce de pudeur, aucune espèce de retenue, lève le masque & brave toutes les bienséances. Le dédain est une espèce de mépris exprimé par les manières, par les façons, par les mou-

vemens de la physionomie. Ces vices se rendent ordinairement odieux dans la société & sont l'objet du mépris des gens raisonnables.

L'orgueil produit souvent l'obstination & l'indocilité. Celui qui a une haute idée de lui & de ses qualités, estime ses opinions, s'obstine, s'opiniâtre & s'entête, par la crainte de paroître avoir adopté un faux sentiment, ou un faux avis; il aime mieux tenir à sa fautive opinion que d'en changer; il aime mieux la soutenir pas les raisonnemens les plus faux, que d'avouer son erreur. L'orgueilleux rougit de reconnoître ses torts: la crainte d'avoir paru céder empêche souvent de prendre le bon parti. Il faut bien distinguer l'entêtement d'une facilité molle à changer d'avis; on prend souvent pour entêtement, ce qui est l'effet de la science & de la conviction. Ceux dont le jugement est sûr, paroissent souvent opiniâtres & entêtés: c'est parce qu'ils tiennent à un sentiment auquel ils ne se sont fixés qu'après une mûre délibération. L'entêtement, proprement dit, suppose l'erreur. Les hommes entiers dans leur façon de penser sont ceux qui refusent & rebutent les représentations, ou les remontrances raisonnables, lorsqu'ils ont adopté une opinion. Le fanatisme est un entêtement outré, fondé sur l'inconsidération, & soutenu par les passions vives: c'est ordinairement une passion extrême de soutenir son opinion envers & contre tous.

L'indocilité & l'esprit d'indépendance sont contraires à l'ordre d'autorité qui s'établit par les loix naturelles, soit dans les familles, soit

dans les sociétés pour leur gouvernement. L'autorité réside nécessairement entre les mains du chef de famille, ou de ses préposés, soit pour l'éducation des enfants, soit pour l'ordre intérieur; elle doit pareillement résider entre les mains des chefs des sociétés particulières. L'indocilité porte à haïr ses supérieurs, & à leur supposer des défauts de toute espèce; elle doit extrêmement nuire à l'éducation des enfans & à leur instruction, & leur prépare un caractère qui en méconnoissant les freins & les règles, peut les conduire à de plus grands vices. Un enfant volontaire, mutin, rétif, récalcitrant n'a point de disposition à se soumettre à l'empire de la raison; sans cet empire il existe peu de vertus. L'homme réfractaire, indomptable, indisciplinable a puisé dans son orgueil des vices qui le rendent très-nuisible dans les emplois publics ou particuliers, & qui l'exposent à subir les peines légales, s'ils le conduisent à enfreindre les loix civiles & les loix de l'autorité souveraine. Il ne faut pas que la subordination dégénère en bassesse: il est un milieu à garder entre l'esprit d'indépendance & la bassesse.

V.
De la pusillanimité & des vices analogues à la pusillanimité.

La pusillanimité est le dernier des vices principaux que nous avons à considérer. Ce vice vient ordinairement de l'extrême sensibilité, ou de la foiblesse des organes ou de la foiblesse de l'esprit, ou de la foiblesse de la raison. L'homme pusillanime est celui qui a de petits moyens dans l'ame, & qui n'est propre ni aux grandes vertus, ni aux grandes actions. La paresse, la lâcheté, la bassesse, la foiblesse &

le respect humain sont principalement les vices du pusillanime. Il y a des hommes qui ont trop de pusillanimité pour qu'on puisse redouter d'eux quelques crimes. L'ame avec beaucoup d'énergie, est exposée au pouvoir des passions vives; avec peu d'énergie, elle est livrée au pouvoir des passions analogues à la mollesse.

Le paresseux se laisse engourdir dans l'inaction, aime le sommeil, le repos excessif; quelque plaisir qu'il espère dans les fonctions corporelles, il craint les mouvemens propres à les satisfaire; il ne connoît pas le prix du temps; il remet au lendemain ses affaires les plus importantes; il néglige ses devoirs par manque d'activité; il néglige ses moyens & ses talens; il néglige sa personne; il refuse son zèle à la société, à ses amis, en préférant l'inaction. L'homme qui n'a point d'emploi, succombe facilement à l'ennui & à l'oïveté; l'ennui le rend malheureux; l'oïveté le conduit aux vices; il peut s'en préserver par des études particulières; mais s'il est paresseux, il n'a point de ressources. Un homme après quatre heures de travail d'esprit par jour, trouve dans les autres heures un repos délicieux, & les moindres sentimens sont pour lui de grands plaisirs; pour celui qui ne travaille pas, une heure de la journée passée sans dissipation est un supplice. Le paresseux se livre à la mollesse, à l'indolence, à la lenteur, à la nonchalance, à l'apathie, à l'engourdissement, à la fainéantise, à l'oïveté, à la négligence de ses devoirs, & à la négligence de soi-même; il est ordinairement calin, lambin & musard;

il s'abandonne avec complaisance aux langueurs de son tempéramment.

Le lâche manque une bonne action, est arrêté dans l'exécution du bien ou manque à ses devoirs par la crainte du danger. L'activité n'existe souvent que jusqu'au moment du danger. La poltronerie, la crainte & la timidité avilissent l'homme. Le lâche se laisse ordinairement avilir par la crainte des dangers de la vengeance, & pour éviter ces dangers, il endure avec tranquillité les offenses; il n'a pas les qualités nécessaires à la défense de soi-même, & il est bien loin d'être porté à la défense générale de la société; il laisse avilir sa femme, ses enfans, sa famille, ses amis; il préfère une vie ignominieuse à la mort ou à la douleur physique. La fanfaronnerie est ordinairement le vice du faux brave. Pour affecter la bravoure, le lâche fait des rodomontades, des bravades, fait valoir de prétendues prouesses, de prétendues actions de valeur. Mais on se méprend rarement aux bravades. La véritable bravoure est dans le cœur & non dans les discours: là elle attend paisiblement les occasions où elle peut être nécessaire. L'homme foible entretient son esprit de chimères & de craintes superstitieuses.

L'homme pusillanime est ordinairement extrêmement sensible aux rigueurs des saisons, & redoute ce qui peut affecter ses sens un peu trop vivement. Il se laisse efféminer & passe pour douillet ou pour une femmelette.

Il est des hommes qui ne sentant pas la dignité de leurs personnes, rampent aux pieds des grands ou de leurs supérieurs. La bassesse

de caractère rend l'homme vil, ignoble, servile, rampant ; elle le rend propre à se laisser berner. L'homme bas est pliant ou suppliant dans les occasions où il convient de conserver sa dignité. Il est des distinctions de rangs qui sont nécessaires dans les sociétés, où la propriété est fondée sur le travail ; mais ces distinctions n'emportent pas l'avilissement des uns pour l'élévation des autres. Il est une grande différence entre les égards ou le respect & les bassesses. L'homme bas & vil dégrade son rang, son état par des occupations, des plaisirs & des fréquentations indignes de lui, par des mésalliances. Les mésalliances confondent les états & les conditions, & font passer dans des classes supérieures des sentimens plus particulièrement propres aux classes inférieures. C'est ainsi que la cupidité qui est un vice moins toléré dans les premières classes de la société que dans les classes inférieures, doit se communiquer dans les alliances de familles distinguées, & des familles dont les fonctions rendent moins délicat sur l'acquisition des richesses.

La foiblesse ou l'extrême sensibilité est un vice très-nuisible dans les emplois publics ou dans l'exercice de l'autorité. L'homme foible n'est propre à jouir d'aucune autorité, à être chargé d'aucun emploi important, d'aucune commission supérieure. Les égards, la crainte de se faire des ennemis, la crainte des cris vulgaires, de déplaire, le poignarde ; son caractère le fait manquer à ses devoirs, & commettre des injustices ; il se laisse facile-

ment intimider ; il se laisse gouverner par des gens avides qui profitent de ses fautes. L'adresse avec laquelle l'homme rusé cache aux foibles qu'il cherche à les gouverner, à prendre de l'ascendant sur leur esprit, leur échappe. Il résulte de l'habitude de se laisser gouverner que l'homme n'a plus assez d'activité pour qu'elle puisse être réveillée par la crainte d'être dominé. Il y a des gens qu'un reste de vanité empêche de se laisser gouverner. Il y a des gens qui sont si indolens qu'ils sont contents d'être gouvernés. La condescendance, l'indulgence, la bonhomie & la facilité excessives sont souvent produites par la foiblesse. L'indulgence excessive excuse ou cherche à rendre excusable le vice ou le crime ; la condescendance se rend par des égards, par respect humain à enfreindre, à transgresser ses devoirs ; la bonhomie & la facilité excessives diminuent le respect des loix, des devoirs & des règles.

Il y a deux espèces de foiblesse dont l'une est moins coupable que l'autre : la première porte à ne pas faire le bien par la crainte des obstacles ; l'autre porte à faire le mal pour éviter les obstacles.

On confond souvent la bonté d'ame & la bonté du cœur, avec la pusillanimité ou la foiblesse ; l'homme bon par vertu avec l'homme bon par foiblesse, avec l'homme qui est de tous les avis, de toutes les parties, qui est l'ami de tout le monde, avec l'homme que l'on regarde comme sans caractère, parce qu'aucune vertu éminente, aucune qualité remarquable ne le caractérise, avec l'homme qu'on loue en disant

de lui que c'est un bon enfant, un bon homme ; mais il faut bien les distinguer. On succombe dans le vice avec cette bonté d'âme que nous regardons comme foiblesse & avec la malice. Les filles dépravées sont ordinairement de bonnes personnes : souvent elles ont un bon cœur. L'homme foible est également propre au vice & à la vertu ; il est propre à les allier ensemble suivant l'intérêt du moment. L'homme foible dans un emploi public , sacrifie à la pourpre plutôt qu'à sa conscience.

L'attendrissement extrême ou la facilité de pleurer ne viennent pas toujours d'un bon cœur ; ils proviennent souvent ou de foiblesse d'organe ou d'un extrême orgueil. La sensibilité pour les bagatelles est le propre de la foiblesse.

Nous avons considéré les vertus & les vices dans l'ordre qui nous a paru le plus facile à saisir. Nous les avons analysés, parce que nous avons pensé que cette étude analytique pouvoit contribuer en grande partie à donner aux jeunes gens la connoissance d'eux-mêmes. En disposant ainsi les idées fondamentales de la morale , nous avons espéré que nous pourrions leur communiquer le désir de mettre leurs idées en ordre sur cette science importante , & que nous pourrions leur inspirer le goût de la vertu & l'observation de leurs devoirs dans la société.



ARTICLE TROISIÈME.

Des Caractères.

I. **LES** qualités que les hommes acquièrent par leurs vertus ou par leurs vices, les qualités qu'ils acquièrent par les productions de leur esprit forment leurs caractères. Il est des qualités vertueuses, vicieuses ou spirituelles qui combinées ensemble distinguent ou caractérisent chaque homme en particulier. Lorsque les qualités seules ou réunies se transmettent plus particulièrement dans une nation, dans une province ou dans un pays quelconque, elles en forment le caractère.

I.
Caractères ;
qualités du
cœur & de
l'esprit.

Il est des passions & des habitudes particulières qui se transmettent de père en fils, dans les familles, dans une province ou dans une nation, & qui forment les caractères des familles, des provinces & des nations. Nous ne croyons pas à l'influence des climats sur les caractères, parce que l'on voit des nations changer de caractère dans le même climat, & qu'on voit des nations porter & conserver leur caractère dans d'autres climats. Les effets de la chaleur & du froid sur les humeurs ne contribuent pas assez à changer leur nature, pour qu'il en résulte une influence déterminée sur les caractères.

En parlant des vertus & des vices, nous avons observé les qualités vertueuses ou vicieuses. En parlant de la source des vertus & des vices, ainsi que des causes qui rendent

vertueux ou vicieux , nous avons observé la source des qualités vertueuses ou vicieuses; nous allons seulement considérer les qualités de l'esprit bonnes & mauvaises , non pour traiter de l'esprit en général & de tous ses rapports , mais pour observer l'influence que les qualités de l'esprit ont sur la conduite ou sur les mœurs.

Les bonnes qualités de l'esprit ne conduisent pas toujours , ainsi que les bonnes qualités du cœur , aux bonnes actions : les mauvaises qualités de l'esprit ne conduisent pas toujours , ainsi que les mauvaises qualités du cœur , aux mauvaises actions. Les bonnes qualités de l'esprit sont celles qui tendent à son perfectionnement; les mauvaises qualités de l'esprit sont celles qui sont relatives au croupissement de l'esprit ou à son imperfection. La plupart des bonnes qualités de l'esprit ne favorisent que trop souvent le vice ; rarement la justesse , la solidité & la profondeur l'accompagnent. Il arrive souvent aussi que des hommes d'un esprit borné sont vertueux ; mais ordinairement il ne sont pas propres aux grandes vertus ou aux vertus qui conduisent aux grandes actions. Le perfectionnement de l'esprit doit contribuer en général à la perfection des mœurs , parce qu'il doit ouvrir ou perfectionner les voies de l'instruction , & parce que la perfection des facultés de l'ame est propre à établir l'empire de la raison & de la volonté. Les bonnes qualités de l'esprit , la vertu & de grandes passions forment essentiellement le grand homme ; les bonnes qualités de l'esprit & de grandes passions ont souvent formé de grands scélérats ; mais nous

II.
Qualités de
l'esprit.

ne connoissons pas de véritable grandeur sans la vertu.

Les qualités de l'esprit représentent toutes les modifications que peut subir l'esprit. Leur tableau peut être d'une grande utilité à ceux qui sont jaloux de perfectionner les dispositions qu'ils ont reçues de la nature ou de l'éducation, en leur mettant sous les yeux les différens buts auxquels ils doivent aspirer, les différens termes qu'ils doivent éviter & en excitant leur émulation.

III.
Bonnes qua-
lités de l'es-
prit.

Les bonnes qualités de l'esprit sont principalement la capacité, la vivacité, la fécondité, la supériorité, la justesse, la solidité & la profondeur. En perfectionnant son esprit, l'homme acquiert ces qualités, & celles qui leur sont analogues. Non-seulement leur acquisition est nécessaire ou contribue à l'exercice de toutes les fonctions de son esprit, mais encore elle contribue beaucoup au perfectionnement de la raison.

La capacité rend l'homme propre à découvrir les motifs & les moyens les plus utiles & les plus honnêtes. L'aptitude, l'adresse, la finesse, le savoir-faire, la dextérité & l'habileté dans les affaires, dans le travail & dans la conduite sont les fruits de la capacité. Heureux celui dont ces qualités sont employées pour le bien & pour la vertu ! Il résulte de la capacité que l'homme a l'esprit délié & avisé, qu'il est intelligent & attentif. L'attention produit ordinairement l'esprit appliqué, réfléchi, méditatif, contemplateur, observateur & spéculateur. Nous ne nous étendrons pas sur les productions

ductions qui peuvent résulter des qualités de l'esprit. En faisant ici l'analyse de ces qualités, & en présentant le tableau de ces qualités, nous n'avons d'autre but que d'indiquer à la jeunesse, pendant le temps de son institution, les qualités qu'elle peut acquérir, celles qu'elle doit éviter & les avantages qu'elle peut tirer de son esprit pour ses mœurs pendant le cours de la vie.

La vivacité de l'esprit peut être funeste à l'homme dans sa conduite; elle tient souvent de très-près à la violence de quelque passion; mais la vivacité contenue dans les bornes de la modération par l'éducation & la réflexion, peut produire dans l'homme l'assemblage heureux des avantages qu'il doit tirer de l'esprit & de la sagesse. La vivacité de l'esprit est ordinairement jointe à la chaleur, à la force, à la vigueur, à l'effervescence dans les productions. L'esprit vif peut être imaginaire, expéditif, actif, agissant, semillant, pétillant, pétulant, agité, bouillant, éveillé, espiègle, amusant, égrillard. La vivacité de l'esprit plait ordinairement dans la société. Il est essentiel d'éviter que satisfait de l'estime particulière que reçoivent les qualités analogues à la vivacité, l'homme néglige l'estime la plus nécessaire, celle des qualités du cœur.

La fécondité de l'esprit en multipliant rapidement les idées doit offrir les plus grandes ressources à la raison dans ses délibérations; mais l'homme peut en faire un mauvais usage, ainsi que de l'aptitude & de la vivacité; il peut les employer pour le vice ainsi que pour les

T

vertus. Leur usage destiné au vice en accroîtra les peines, en y entraînant avec plus de succès, de même que leur usage destiné à la vertu en accroîtra les récompenses, en offrant plus de ressources à l'homme pour les pratiquer. L'esprit fécond peut être abondant ou faillant : dans le premier cas il produit la fertilité, les expédiens & les ressources ; dans le second il rend l'homme facétieux, bouffon, plaisant ou épigrammatique. Les expédiens & les ressources peuvent être très-utiles à l'homme vicieux & le tirent quelquefois d'embarras lorsqu'il risque d'être dévoilé. Le vicieux en se faisant un mérite par ses faillies, espère que ce mérite lui servira d'épave pour échapper au mépris public. Les faillies sont souvent les instrumens de la malice. Plus ces qualités peuvent être favorables au vice, plus il est intéressant d'étudier l'usage que l'on en doit faire.

La supériorité de l'esprit peut être considérée comme le résultat des trois qualités principales dont nous venons de parler : ce que nous avons dit de ces trois qualités en général peut être appliqué à la supériorité. Cette qualité en réunit beaucoup d'autres ; elle conduit ordinairement au génie. L'esprit supérieur peut être considéré comme transcendant, éloquent ou lumineux. L'esprit transcendant est élevé & grand. En réunissant la capacité, la vivacité & la fécondité, l'esprit peut se rendre éloquent : alors il est séduisant, insinuant, élégant, splendide, brillant, pompeux, sublime ou touchant. L'esprit lumineux est éclairé & orné, ou forme le bel-esprit. L'esprit transcendant, en se distin-

quant par son élévation & par ses grandes productions, peut fait naître de grands vices & de grandes vertus; ses sentimens, ses passions sont extrêmes; son caractère est décidé par de grands traits. L'esprit supérieur s'annonce ordinairement de bonne heure dans la jeunesse; il est fondé en grande partie sur la chaleur du tempéramment; mais je crois que les circonstances de la première éducation, ainsi que la culture des premières études, ont la plus grande influence sur la supériorité d'esprit. Les maladies de l'enfance, la négligence des premiers développemens sont de grands obstacles aux progrès de l'esprit.

Tous les moyens d'entraîner dans le vice ou de conduire à la vertu appartiennent à l'éloquence: les discours modifient les sentimens ou les excitent. Sans le secours de la conviction, les sentimens produits par l'éloquence sont analogues à ses tableaux. L'art de l'orateur consiste en grande partie dans l'art de peindre à l'ame & de disposer les tableaux de manière à exciter successivement les sentimens & les passions propres à produire l'effet désiré: c'est par cet art que l'éloquence l'emporte souvent sur la conviction. La meilleure éloquence est celle qui joint l'art sentimental à la conviction. Les succès de l'éloquence sont souvent plus marqués lorsqu'elle se fait entendre que lorsqu'elle se fait lire: les gestes, l'accent de la parole, l'harmonie du discours ajoutent à l'action sentimentale & augmentent souvent l'impression. La nature du gouvernement contribue beaucoup à la perfection de l'éloquence. En

T ij

Angleterre les discussions parlementaires contribuent beaucoup à former de grands hommes dans ce genre. En France la difficulté de l'étude des loix a rendu nécessaires des ordres d'Avocats à qui l'éloquence semble exclusivement réservée quant au civil. A Rome tout protecteur de citoyens prenoit leur défense & parloit en public. Il est aussi dangereux de se rendre corrupteur que de se laisser corrompre par les effets de l'éloquence. Il est aussi essentiel de s'étudier à ne point abuser de l'éloquence qu'à n'en être point la victime, soit en succombant sous ses traits, soit en se laissant entraîner par ses charmes. On a souvent remarqué que le bel esprit n'est pas le bon esprit. Les lumières & l'ornement de l'esprit ne déracinent pas toujours les vices; mais les lumières jointes à l'amour de la vertu sont d'un grand secours pour préserver des vices.

De toutes les qualités de l'esprit les plus propres au perfectionnement de la raison, ce sont la justesse, la solidité & la profondeur. Elles contribuent à perfectionner l'exercice de la raison & à le rendre plus conforme aux loix nécessaires à établir la félicité sociale.

Celui qui a l'esprit juste discerne avec certitude le bien & le mal, & porte un jugement assuré & précis sur la moralité des actions dont les impulsions se présentent à la raison. La précision produit la ponctualité & la présence d'esprit nécessaires à se rendre maître des délibérations. L'esprit précis est clair, bref, net, succinct & pur dans ses idées & dans la manière de les exprimer. Ces qualités sont les

sources de la sagesse. La justesse produit outre la précision , l'esprit raisonnable , judicieux , sensé & méthodique & le bon goût. L'homme raisonnable , judicieux & sensé jouit des principales qualités du sage. L'homme méthodique ordonne ses pensées , se forme des plans & les fonde sur des principes. Ces plans & ces principes se représentent à sa pensée dans ses délibérations. Il est appréciateur , connoisseur ou systématique ; en appréciant les objets de ses desirs ou de ses impulsions , il les soumet au système réglé de sa conduite , & ses actions le conduisent à la félicité , s'il a adopté le système de morale le plus avantageux. Le bon goût , la délicatesse , l'atticisme & la suavité ont plus de rapports aux productions du bel-esprit qu'à la morale. Le goût sûr & la critique judicieuse ont un plus grand rapport avec les mœurs.

La solidité ne contribue pas moins que la justesse à conduire au but de la morale. L'homme n'acquiert cette qualité que par l'ordre & l'arrangement établis dans ses idées & par les effets qui en résultent à l'avantage de son jugement & de sa raison. La solidité est une suite d'une grande habitude de réfléchir & de bien juger. Celui qui a de la solidité dans l'esprit a un grand empire sur les esprits foibles , légers & inconséquens ; il tire son crédit , son ascendant & son influence , dans le maniement des affaires , de la nature de son esprit. Ses plans sont mûrement conçus ; ses projets sont mûrement réfléchis ; ses moyens sont mûrement préparés. La mûre réflexion produit la stabilité , l'esprit de combinaison & l'esprit d'ordre. Ces qualités

sont propres aux entreprises utiles à la société & aux succès des affaires particulières, ainsi qu'à l'établissement des règles d'une bonne conduite.

L'homme profond peut à peine être vicieux. Il a tellement fait usage de sa sagacité, de sa prévoyance, de sa pénétration, de sa perspicacité, de sa clair-voyance que les idées favorables à la pratique de la vertu ne peuvent lui être échappées. La profondeur consiste dans le pouvoir de se représenter toutes les idées nécessaires à porter un jugement, à établir une opinion. Il est rare que les règles de la morale & le but de la félicité sociale échappent à ceux qui jouissent de ce pouvoir par l'habitude d'analyser leurs idées, de les mettre en ordre & de se les représenter à propos.

IV.
Mauvaises
qualités de
l'esprit.

La plupart de ces qualités sont nécessaires aux progrès de la morale. Mais l'homme dont l'esprit croupit au lieu de se perfectionner, l'esprit loin d'atteindre à la perfectibilité dont il est susceptible, ne s'éloigne que peu des facultés communes à tous les animaux, est ainsi que les animaux en général, fort peu propre à perfectionner sa raison, à réformer ses inclinations vicieuses; s'il peut se glorifier de l'exercice de quelques vertus, ce n'est qu'en raison d'une heureuse habitude qu'il doit à son organisation particulière ou à son tempérament. La crainte & la pusillanimité peuvent aussi contribuer à préserver un sot des vices dangereux à la société.

Les mauvaises qualités de l'esprit sont principalement l'ineptie, la lenteur, la stérilité,

l'infériorité, la fausseté, l'extravagance & la frivolité. Il est plus commun de voir de bonnes qualités de l'esprit accompagner de mauvaises qualités du cœur, que de voir de mauvaises qualités de l'esprit accompagner de bonnes qualités du cœur. Les mauvaises qualités de l'esprit ne favorisent aucun sentiment, aucune vertu de réflexion. C'est ce que nous allons reconnoître en analysant les mauvaises qualités de l'esprit analogues aux qualités principales dont nous venons de parler.

La plus mauvaise des qualités de l'esprit, c'est l'ineptie; elle est produite par la froideur du tempéramment & par l'habitude de ne point faire usage des facultés de l'ame. Que peut-on attendre de la raison, si les facultés de l'ame sont sans fonctions? L'incapacité, la stupidité, l'ignorance, la simplicité, la foiblesse & la sottise sont les suites de l'ineptie. L'homme incapable de donner aucun effort aux productions de l'esprit est mal-à-droit & gauche dans ses travaux, dans ses entreprises & dans sa conduite; son impéritie & son insuffisance se dénotent dans toutes ses actions. La stupidité est la qualité qui rapproche le plus les hommes des animaux. L'idiot, l'imbécille, l'esprit abruti, abalourdi & abêti ne sont propres à rien. La distraction & l'abstraction sont souvent produites par une étude trop profonde ou par une inquiétude violente, & ne font que l'effet d'une stupidité momentanée. L'homme distrait & abstrait paroît avoir perdu l'exercice des facultés de son esprit; ce défaut est souvent celui des hommes méditatifs & profonds.

T IV

Tous les états de la société n'ont pas le même degré d'instruction. L'ignorant est celui qui n'a pas l'instruction convenable à son rang & à son état. L'ignorant est coupable aux yeux de la société & à ses propres yeux de toutes les bévues & de toutes les absurdités qu'il commet dans son état. Il n'est personne qui n'ait eu le temps & les moyens de se rendre propre à l'état qu'il a embrassé ou qui n'ait eu l'obligation de ne point prendre un état au-dessus de ses forces & de ses moyens. Le comble de l'ignorance est d'entreprendre des raisonnemens au-dessus de ses forces & d'affecter les airs du savant ou de prendre des tons de pédant & de pédagogue. L'ignorant n'est jamais plus ridicule que lorsqu'il affecte la science & le raisonnement.

La simplicité provient ordinairement de l'ineptie & de la pusillanimité. Le simple est bonasse, crédule, niais, nigaud, borné, ou dupe. L'homme est quelquefois simple à l'extérieur, & ses pensées sont profondes. La simplicité provient souvent du manque d'usage du monde, du manque de connoissance des hommes; mais cette qualité n'est point sans ressources; tel qui a paru simple pendant son éducation peut donner l'essor à son génie & acquérir un rang dans la société par son mérite, par ses talens & par ses connoissances.

La foiblesse de l'esprit & la pusillanimité ont la plus grande analogie entr'elles; l'une est la foiblesse de l'ame relative aux productions de l'esprit; l'autre est la foiblesse de l'ame relative aux actions morales. L'esprit

foible est incertain dans ses délibérations. L'indécis est ordinairement d'un mérite médiocre. Le sot & l'homme de génie se décident facilement. L'homme irrésolu, vacillant, flottant, chancelant, variant, tâtonneur n'a pas de grandes ressources dans l'esprit & n'est propre ni aux vices ni aux vertus remarquables. Dans quelque rang que le foible d'esprit soit placé, ses discours & ses actions sont communs & vulgaires; jamais il ne se distingue par des idées qui lui soient propres; il se décide d'après la multitude & change avec la multitude. Avec ces qualités on ne peut être vicieux ou vertueux par ses propres lumières, par ses propres forces. Lorsqu'on n'a pas été instruit ou formé dès la jeunesse, il faut suivre le courant où l'on est placé.

Le sot n'a pas assez d'esprit pour s'apercevoir de ses mauvaises qualités, pour former aucune espèce de plan de conduite: ses productions sont biscornues; ses projets sont bisarres; ses idées sont singulières; il ne fait rien à propos, & l'on ne peut faire aucun fond sur sa conduite.

L'esprit lent, lourd ou pesant peut produire à force de travail; ses productions peuvent être utiles; mais elles sont rarement ingénieuses; il ne rassemble pas assez d'idées à la fois pour juger avec le coup-d'œil du génie; il peut être vertueux, mais c'est à force d'expériences & de longues méditations. S'il est vicieux par mauvaises inclinations de l'enfance, il s'en corrige difficilement; ses études

sont pénibles, & les fruits de ses études sont tardifs.

La stérilité de l'esprit provient de l'ineptie ou de l'habitude de ne pas faire usage de son esprit ou de l'habitude d'en faire un mauvais usage. La stérilité ne sauroit guérir un homme qui a la manie des pointes, des turlupinades ou des pasquinades, qui a la manie de faire de la prose rimée ou de mauvais vers. Ces manies proviennent de l'habitude de faire un mauvais usage de son esprit. L'habitude de ne pas faire usage des facultés de l'esprit, ou d'en faire un mauvais usage, ne peut produire de vertus réfléchies. L'esprit stérile est monotone, lorsqu'il ne sort jamais des mêmes idées, des mêmes conversations, des mêmes discours, des mêmes productions.

L'infériorité est le résultat des trois qualités principales dont nous venons de parler. Les nuances de cette qualité, en se variant, produisent l'esprit médiocre ou l'esprit rétréci. L'esprit médiocre acquiert peu de lumières; l'esprit rétréci n'en acquiert point. Avec ces qualités on ne peut prétendre ni à l'éloquence ni aux ornemens de l'esprit. On a moins de moyens de favoriser le vice; mais aussi on a moins de moyens pour le fuir & s'en préserver.

Des mauvaises qualités de l'esprit, celles qui sont les plus contraires aux progrès de la morale sont la fausseté, l'extravagance & la frivolité. Non-seulement elles sont contraires à la vertu, mais encore elles favorisent le

vice. Celui qui a l'esprit faux, a le jugement faux; il raisonne mal, il soutient de faux principes; il tire de fausses conséquences. Dans ses discours il est prolix; dans ses raisonnemens il est captieux; dans ses jugemens il annonce un mauvais goût; s'il paroît avoir quelque mérite par sa manière de s'énoncer, ce n'est qu'un faux brillant. L'esprit prolix est confus, embrouillé, vétilleux, minutieux; il n'a point d'idées nettes; il s'occupe des plus petits détails; il fait des affaires importantes des petites choses; il est petit dans les grands projets, & grand dans les petites entreprises.

L'esprit captieux est ordinairement spécieux, subtile dans ses raisonnemens; il séduit par l'apparence de la vérité; il emploie les sophismes; ses raisonnemens pêchent par la forme ou par le fonds des propositions qui y sont comparées; il épilogue mal-à-propos les raisonnemens d'autrui, faute d'en appercevoir la justesse; il adopte des systèmes extraordinaires; il fuit sans réserve toutes les opinions d'une secte par esprit de parti; il se laisse séduire & entraîner par les préjugés; il doute des vérités les plus évidentes; il soutient des opinions singulières par la passion de dire des nouveautés; il veut tout innover & tout réformer, & se persuade qu'il étoit attendu depuis long-temps pour produire des idées neuves.

Souvent l'esprit ne devient paradoxal que par le désir de créer; peu favorisé du génie l'esprit stérile & captieux a recours aux paradoxes; sachant que les nouveautés intéressent

davantage que les vérités les plus utiles lorsqu'elles sont connues, il sacrifie la justesse au désir d'intéresser. Il est souvent utile de résister aux opinions vulgaires ou communes; mais l'esprit paradoxal ne connoît que son opinion particulière. Plus l'homme est paradoxal, moins sa gloire lui survit. L'esprit faux se fait illusion & annonce des propositions avec une sécurité qui étonne l'esprit juste: cette sécurité est plus souvent le partage de la fausseté que de la justesse d'esprit. La morale a encore bien des progrès à faire pour établir plus de bonne foi dans les opinions & pour détruire l'illusion que le sectaire, le systématique & le paradoxal se font à eux-mêmes. Avec un esprit faux on ne peut pas discerner dans tous les cas le bien du mal, l'honnête du mal-honnête, l'utile du nuisible. L'esprit faux est un présent funeste pour les mœurs & pour la félicité.

Une imagination vive avec un esprit faux produisent communément l'extravagance. Nous parlons de l'extravagance de celui dont les organes sont sains, de celui qui avec un grand nombre d'idées ne les met point en ordre, ne les compare point & n'en tire aucun avantage pour sa conduite. L'extravagant est insensé ou chimérique. L'insensé paroît avoir des accès de démente, de folie, de frénésie; son cerveau paroît troublé, vaporeux; il s'aveugle, & ses yeux sont fascinés sur les vérités les plus importantes. L'esprit chimérique se livre aux superstitions les plus vulgaires; son imagination paroît exaltée ou romanesque; il donne l'essor à tous les rêves de son imagination. La raison a

peu d'accès dans une tête exaltée & défordonnée; si elle y paroît, elle est bientôt éconduite par les chimères.

L'objet important de la vie, c'est la félicité générale; mais l'esprit frivole s'occupe peu des objets importants & s'attache aux objets présens qui le divertissent. L'esprit frivole atteint difficilement une bonne conduite. L'esprit frivole est petit dans ses pensées & diseur de riens. Le petit esprit s'occupe d'objets futils; puérils; il est incapable d'application sérieuse; il passe superficiellement sur les connoissances & souvent il fait beaucoup d'étalage de ce qu'il veut paroître savoir. Le diseur de riens est babillard, bavard, jaseur, verbiageur, verbeux; piailleur, ravaudeur, causeur, clabauder ou diseur de bagatelles, de fadaïses & de balivernes. Le désir immodéré de parler, de briller, de plaisanter engage souvent à parler de tout inconfidément, à ne douter de rien, à faire parade de toutes les connoissances, à décider de tout. Il faudroit qu'un homme eût une quantité immense de connoissances pour ne se taire dans aucune conversation. Le désir de trop parler, en habituant à ne pas raisonner, contribue souvent à rendre l'esprit faux. Sans la raison & la justesse de l'esprit, il ne peut y avoir de bonnes mœurs.



 CHAPITRE VII.

Des Crimes.

1.
Des crimes
en général.

Nous ne parlerons que très-peu des crimes, parce que le crime ne peut être suffisamment réprimé dans un chapitre d'un ouvrage élémentaire. Nous présenterons seulement une analyse succincte des crimes réprouvés & punis par la société.

Lorsque les peines & les récompenses sociales ne suffisent pas (a) pour servir de frein aux hommes & pour les engager à pratiquer la vertu, lorsque les mauvaises actions auxquelles le vice les entraîne sont nuisibles à la société, & sont contraires aux loix de sa conservation, ces mauvaises actions sont des crimes, des délits, des forfaits ou des scélératesses.

(a) Nous ne parlons ici que des peines & des récompenses sociales, telles que nous les avons détaillées. Quoique ces peines & ces récompenses soient propres à fonder la sanction d'une morale sociale, il ne faut pas en conclure qu'elles doivent fonder la morale propre à produire le bonheur général de l'homme dans toutes les suppositions possibles, & que la morale sociale puisse être considérée comme une morale suffisante à l'homme & exclusive de la morale religieuse. La morale sociale dont nous avons traité est relative à la supposition que nous avons faite de l'homme placé en société & obligé de se conduire de manière à tirer les plus grands avantages qu'il soit possible de son état social.

Les crimes sont publics lorsqu'ils attaquent directement la société ; les crimes sont particuliers lorsqu'ils attaquent la société dans un ou plusieurs de ses membres. Les crimes contre le souverain , considéré comme chef de la société , sont des crimes publics. En général tous les crimes contre lesquels on décerne des peines afflictives , sont considérés comme délits publics & ils sont punis à la poursuite du mandataire public. Les nations ont établi des peines pour ajouter de nouveaux freins aux hommes qui sont assez malheureux pour n'avoir pas connu par l'instruction leurs obligations morales & les avantages des récompenses sociales, pour n'avoir pas entretenu & épuré par l'habitude, les passions, les sentimens & les facultés dont la nature les a doués pour leur bonheur, & pour avoir entretenu par l'habitude les sentimens & les passions contraires à la félicité sociale. On ne peut plus opposer d'autre frein dans la société à ceux qui ont manqué avec éclat aux règles de la probité ou de l'honneur, que celui des loix pénales. Ces loix agissent lorsque le mépris n'est pas un frein nécessaire. Les loix pénales sont plus nécessaires pour contenir le menu peuple, chez lequel l'estime publique a moins de valeur que chez les gens d'un rang supérieur. Les loix pénales deviennent plus sévères, à mesure que les mœurs se corrompent. Dans l'origine de la monarchie françoise, le meurtre étoit puni par une amende ; la modicité de cette peine peut servir à démontrer la pureté des mœurs de nos ancêtres.

Il est facile de distinguer la sagesse ou l'inconfidération, la modération ou la barbarie du législateur dans la distribution des peines qui les proportionne à l'étendue du crime, & dans l'établissement des peines dont l'objet est plutôt de servir d'exemple aux hommes vicieux que de vengeance à la société. En réfléchissant sur cette vérité, on sera étonné sans doute de ce que les crimes des princes & des grands sont les plus impunis, quoique leur exemple soit le plus dangereux. Nous ne traiterons pas des peines du crime : elles sont assez connues dans le cours de la vie ; les condamnations fréquentes n'en offrent que trop d'exemples, & d'ailleurs elles varient chez les nations. Nous ajouterons seulement au tableau des vices que nous avons tracé, celui des crimes principaux auxquels les vices entraînent.

Les crimes se commettent par précipitation ou par réflexion. Tous les hommes, quel que soit leur caractère, quelle que soit leur éducation, sont exposés à commettre des crimes par précipitation. La colère & la vengeance produisent quelquefois leur impulsion avec tant d'activité que le crime est commis avant que l'homme ait pu commander aux facultés de son ame qui agissent sur sa volonté. L'homme ne peut se mettre à l'abri de ces espèces de crimes que par un long exercice qui soit propre à réprimer les passions violentes. Il doit s'y accoutumer de bonne heure & y être accoutumé par ses instituteurs. L'habitude de réprimer ces passions produira sur l'esprit le même effet qu'elle produit sur toutes les facultés de l'esprit

prit & du corps ; elle produira dans les mouvemens de la volonté une aptitude à retenir les mouvemens excités par les passions violentes.

S'il est quelque crime qui mérite grace, c'est sans doute le crime commis par vivacité. Mais les souverains, en réservant à ces espèces de crimes la puissance qu'ils ont de faire grace, sont très-circonspects & doivent l'être pour l'intérêt de la société, afin de découvrir si la vivacité pour laquelle on intercède est réellement à l'abri de toute imputation. Quelle que soit l'espérance que l'homme puisse avoir d'obtenir grace par son crédit particulier ou par celui de ses protecteurs, la crainte de voir ses biens, sa liberté ou sa vie exposés à la merci de la volonté du souverain ou de ses ministres, & de perdre le droit que les citoyens ont à la protection des loix qui abandonnent & condamnent la vivacité ainsi que le dessein prémédité, doit être un motif suffisant pour déterminer l'homme à employer les moyens les plus propres à se préserver de commettre des crimes par précipitation.

Il est des crimes qui cessent de l'être par leur cause : l'homme peut commettre un crime lorsqu'il y est contraint par la défense de soi-même & de ses biens ; mais cette contrainte est nécessaire pour détruire toute imputation : car l'homme est obligé d'employer la voie de persuasion avant la force.

Le crime commis par réflexion & de dessein prémédité est abandonné à toute la rigueur des loix. Lorsqu'un homme enfreint les loix socia-

les, lorsqu'il rompt les liens qui l'unissent à la société & par lesquels il doit participer aux avantages généraux, il n'est plus digne de participer à ces avantages, & il doit subir la réprobation publique.

II.
Tableau des
principaux
crimes.

Les principaux délits & les principaux crimes réprouvés par la société sont la transgression des loix, non-seulement de celles qui défendent les crimes & les délits en général, mais encore de celles qui concernent l'ordre & la police; le mépris des loix & des autorités légitimes; la trahison publique ou la haute trahison, c'est-à-dire, la trahison de la patrie ou du souverain qui la représente; la désertion ou le mépris des engagements pris avec la patrie & le souverain; les trames, les complots, les conjurations, les conspirations contre la patrie, contre le souverain, ou contre leurs ministres & leurs mandataires; les rébellions, les révoltes, les séditions, les tumultes populaires & tous les actes commis contre l'autorité publique, tels que le mépris de la justice, l'insulte de ses officiers, le bris de prison; les abus d'autorité, les vexations, les concussions, les déprédations, les malversations, les prévarications, le péculat commis par les officiers publics; les brigandages, les maraudes, les rapines, les larcins, les collusions, les filouteries, les vols, les anticipations, les usurpations contre le bien public, ou contre le bien particulier; lesquels délits peuvent être accompagnés de circonstances plus ou moins aggravantes, telles que l'effraction, l'abus de confiance & le lieu; les banqueroutes frau-

droleuses, ou forcées; le recèlement des choses volées; le monopole; les falsifications de titres, de signatures & de monnoies; le débit de ces faux objets favorisé ou exécuté en connoissance de cause; l'usure; le viol, le rapt; le faux témoignage; la subornation de témoins, de juges & de femmes, ou la séduction & la corruption; l'adultère; la bigamie ou la polygamie; le parjure; l'inceste; le blasphème, la profanation des objets de culte, des choses religieuses ou des signes adoptés dans les religions; le crime de l'incendiaire; le duel, le suicide, le meurtre, l'assassinat, le guet-à-pens, le massacre, le parricide, le crime de l'anthropophage. On ne sauroit présenter trop souvent à la jeunesse le tableau des différens crimes pour lui inspirer toute l'horreur qu'ils méritent, & pour éloigner à jamais de son cœur toute velléité qui pourroit être criminelle.

De tous les crimes le suicide est sans doute le seul qui porte lui-même sa peine & dont la punition échappe à la société. Le suicide est certainement un crime contre la société; mais la peine ne peut porter réellement que sur les survivans, & l'on ne peut opposer d'autre peine à ce crime que l'acte même. On ne sauroit inspirer trop d'horreur contre ce crime. Malheur à quiconque exerce sa plume & son imagination perverse à publier des raisonnemens en faveur de ce crime, à publier des raisonnemens qu'une tête échauffée puisse se rappeler à la mémoire dans un moment de

III.

Du suicide
en l'ancien
lieu.

désespoir ! On a pu écrire pour proposer l'abolition du supplice que la barbarie avoit inventé & faisoit exécuter sur un cadavre , & qui ne portoit réellement que sur la famille du coupable ; mais aucun raisonnement valide ne justifie le suicide : c'est un acte contraire à l'ordre de la nature , & qui ne peut être projeté & exécuté que par un cerveau troublé. La morale qui aura tracé à l'homme le tableau de sa félicité & les règles de sa conduite , lui aura dicté les réflexions qu'il a à faire dans les momens affreux où il est prêt à succomber sous le poids du malheur , & où son ame est prête à se livrer au désespoir. Le moyen le plus efficace à indiquer à l'homme désespéré , c'est de se confier à un ami. S'il reste au désespéré assez de sens pour appercevoir qu'il est un seul remède à ses maux , & que ce remède lui procurera tous les autres ; s'il peut ouvrir son ame & donner la moindre connoissance de son désespoir ; non-seulement son ami empêchera physiquement l'acte du suicide , mais encore il réformera les mauvais jugemens du désespéré sur l'avenir , & le guérira de la maladie qui l'entraînoit à ce crime. L'homme ne se livre au désespoir que par l'ignorance ou l'oubli des véritables moyens de jouir de la félicité.



C H A P I T R E V I I I

Des Manières.

I L ne suffit pas à l'homme qui s'est fait un plan de conduite pour arriver à la félicité sociale de perfectionner ses qualités intérieures & de se rendre tellement maître de lui-même qu'il puisse atteindre au but de ses actions en les soumettant à l'empire de sa raison, il doit encore perfectionner ses manières, c'est-à-dire ses mouvemens extérieurs & apparens. Les manières de l'homme ne contribuent pas peu au jugement qu'on porte de lui ou de ses qualités morales : elles plaisent ou déplaisent tellement dans la société qu'elles contribuent beaucoup à en accroître ou à en diminuer les avantages ; la société leur accorde ou leur refuse ses récompenses, ou leur fait subir ses peines. Les manières font partie de la morale de l'homme social, & elles sont rangées parmi les objets que l'on observe pour juger des mœurs d'un peuple ; d'une nation, d'une société ou des hommes en particulier.

Les peines de la société décernées contre les mauvaises manières sont moins rigoureuses que celles qui sont décernées contre le vice : il faut que les manières tiennent à l'expression de quelque vice pour mériter le mépris. Les peines décernées contre les mauvaises manières ne consistent ordinairement que dans

l'indifférence, l'abandon ou le ridicule ; mais les récompenses des manières qui plaisent surpassent souvent celles qui sont accordées aux vertus. Quelquefois l'homme plaît & est recherché dans la société plus par ses manières que par ses vertus ; aussi l'homme vicieux cherche-t-il souvent à réparer par le succès de ses manières, les maux auxquels il s'expose par sa conduite. L'homme d'esprit en se rendant maître de sa physionomie & de ses mouvemens fait en sorte qu'ils ne peignent pas l'état de son ame. Les manières cachent souvent beaucoup de vices. Le sage affecte souvent la négligence des manières : il aspire à une plus haute estime.

C'est par l'habitude, l'exercice & l'usage que l'homme perfectionne ses manières, ainsi que ses facultés intérieures. Il doit les observer pour les connoître. En s'y accoutumant insensiblement, il en acquiert tellement l'habitude, qu'il parvient à posséder réellement les manières, & à les pratiquer sans s'en appercevoir, & sans employer la vigilance ou le pouvoir de sa volonté.

Les manières consistent principalement dans les façons, les airs, les tons, les gestes, le maintien, la contenance, les attitudes, les postures, l'extérieur, les dehors, l'allure, la démarche, la physionomie, les mines, les tics, les manies, l'abord, la prononciation & le ton de voix. Celui qui veut acquérir l'usage du monde, doit s'étudier sur ces différens objets & corriger insensiblement ce qu'il peut avoir de défectueux. Celui qui cherche à

plaire, dans quelque état qu'il soit placé, y parviendra d'autant plus aisément que ses manières approcheront le plus de la perfection. Les façons, les airs & les tons ont la plus grande analogie entr'eux, & l'on peut leur appliquer en particulier une grande partie des qualités des manières. Les gestes semblent exprimer le sentiment avec plus de force, ils demandent beaucoup d'étude & beaucoup d'aisance. Les gestes forcés sont des contorsions. Le maintien sied à la pudeur & à l'humilité. La contenance dans l'habitude du corps, les attitudes & les postures sont des dépendances du maintien. Il est des règles pour exprimer la décence par les attitudes & les postures. L'extérieur est l'ensemble des manières; les dehors expriment ou semblent exprimer les sentimens intérieurs. L'allure & la démarche tiennent au raffinement de la civilisation. La physionomie peint ordinairement les mouvemens de l'ame, & l'on porte souvent des jugemens sur les hommes d'après leur physionomie; les mouvemens forcés de la physionomie sont des mines. Les tics sont de mauvaises habitudes que l'on contracte dans l'habitude du corps ou de la physionomie. Les manies sont de mauvaises habitudes qui proviennent de passions outrées. L'abord d'un homme contribue beaucoup au jugement que l'on porte sur la civilité de son caractère. Les jugemens que l'on porte sur l'abord sont souvent précipités; c'est pourquoi il est important de les prévenir. La manière de prononcer & le ton de voix sont souvent d'accord avec le sentiment

c'est pourquoi on les met souvent d'accord avec la physionomie, soit pour affecter, soit pour exprimer l'état de son ame & sa manière de sentir.

Les qualités des manières sont bonnes ou mauvaises lorsqu'elles plaisent ou déplaisent dans la société, & lorsqu'elles contribuent à augmenter ou à diminuer les avantages de la société. On peut distinguer sept espèces de manières, bonnes & mauvaises : savoir, les manières honnêtes, de bonne société, naturelles, majestueuses, gaies, délicates & agréables ; & les manières malhonnêtes, ridicules, empruntées, ignobles, tristes, niaises & disgracieuses.

II.
Bonne ma-
nières.

Les manières honnêtes comprennent les manières civiles, polies, attentives, remplies d'égards, affectueuses, affables, engageantes ; les bienfaisances, les prévenances, les assiduités ; la contrainte respectueuse, l'air empressé, l'air posé, l'air réservé. Ces manières sont relatives aux devoirs à remplir entre les personnes suivant leur rang, leur état & leurs droits de supériorité. Les attentions & les égards plaisent, soit entre égaux, soit envers les inférieurs, soit envers les supérieurs. Les manières honnêtes captivent les hommes, & produisent beaucoup d'agréments dans le commerce de la vie. Les hommes les plus coupables, relativement à l'honnêteté, sont ceux qui négligent d'adopter les manières propres à la classe de la société dans laquelle ils sont placés. Les gens en place connoissent l'art de rendre leurs manières intéressantes pour prix du respect qui leur est dû.

Les manières de bonne société comprennent celles qui font de bonne compagnie, accomplies & convenables, le favoir-vivre, le bel-usage, le bon ton, l'usage du monde. C'est dans la bonne société que l'on se forme à ces manières; elles réussissent d'autant mieux qu'elles sont plus naturelles.

Les manières naturelles sont aisées & tout unies, simples & sans prétentions: elles comprennent l'air délibéré, l'air spirituel, l'air de candeur, l'air ingénu, l'air naïf, l'air de douceur, l'air de bonté; la bonne mine & la physionomie qui peint la vertu. On peut compter encore dans les manières naturelles le maintien de la pudeur, & ces mouvemens d'une jeune personne qui, quoique produits par une espèce particulière de dissimulation & d'adresse que l'ordre social rend nécessaires, & par une espèce d'embarras que le plaisir est toujours prêt à démasquer, tiennent cependant encore plus à la nature qu'à l'art. On distingue bien les manières naturelles de l'homme qui sort des mains de la nature, des manières naturelles de l'homme sociable. Il est une espèce de candeur & de simplicité dans les mœurs primitives des nations, qui diffère des manières naturelles de l'homme sauvage & des manières naturelles de l'homme extrêmement civilisé. Il faut bien distinguer celui qui a de l'aisance dans les manières de celui qui se met à son aise.

Les manières naturelles les plus estimées sont celles de la vertu. La véritable vertu porte tous ses traits jusqu'à la physionomie;

elle semble y siéger avec la félicité qui l'accompagne toujours. La physionomie porte souvent l'expression du caractère, & il y a beaucoup de personnes qui ont un tact certain pour juger les caractères sur la physionomie. Ceux qui ont l'habitude d'interroger les accusés possèdent ordinairement l'art de lire dans la pensée ; ils observent les mouvemens de la physionomie, le regard, la gêne dans la respiration qui exprime la crainte, la brièveté dans les réponses, la netteté ou l'embarras des discours, la manière de s'exprimer, le ton de voix. Chaque passion a son langage particulier, son accent particulier, sa mélodie particulière. Un connoisseur distingue facilement dans la physionomie, dans les gestes, dans les discours, les passions vraies & les passions déguisées. C'est parce que les passions sont très-difficiles à déguiser & à emprunter, que les grands talens des acteurs sur les théâtres sont très-rares, & que chaque acteur se distingue rarement dans plusieurs genres. Depuis les discours froids du cœur insensible, jusqu'au langage animé & pathétique de l'homme passionné, on peut appercevoir dans les discours les différentes nuances des passions. Il est un art de composer sa physionomie pour cacher sa pensée. Si l'on veut connoître parfaitement les hommes & n'être point dupe de leurs manières, il faut étudier les différens langages des passions, les gestes & les mouvemens de la physionomie. Le déguisement des passions n'est pas toujours vicieux : la colère affectée d'un

père ou d'un ami employée avec art pour ramener à la vertu, ne peut être rangée au nombre des vices.

Les manières majestueuses siéent dans les grands emplois, dans les fonctions augustes, dans les premiers rangs de la société, & sont déplacées dans les états inférieurs & dans le commerce ordinaire de la vie. Elles comprennent l'air de prestance, de représentation, de dignité ou de grandeur, & les airs distingués, imposans ou nobles.

Les manières gaies sont riantes, folâtres, comiques ou bouffonnes, & présentent l'air réjoui ou l'air d'un bon-vivant. On connoît assez le prix de la gaieté. Les principales règles à imposer à la gaieté, sont de s'y livrer à propos & de conserver les bienséances sociales : l'aisance & la vertu donnent la gaieté la plus pure.

Il existe un grand raffinement des manières dont on attribue assez généralement la supériorité à la nation françoise. Cette nation a acquis une délicatesse dans les manières qui la distingue particulièrement. Cette délicatesse consiste principalement dans l'ouverture de la physionomie, dans la finesse des gestes & des mouvemens, dans l'élégance des façons, dans la manière de se présenter, dans l'accueil, dans l'habitude d'une grande facilité à agir. Il faut commencer à se former avant de parvenir à la délicatesse, à la finesse & à l'élégance des manières. Les graces & la bonne grâce sont de la plupart des nations; mais la délicatesse des manières leur ajoute un grand prix.

Les manières peuvent être agréables sans être d'une délicatesse raffinée ; on peut séduire & plaire sans ce raffinement. Les manières agréables sont séduisantes, voluptueuses ou galantes ; elles consistent dans les agrémens, les gentilleses, les badinages, les agaceries, le rire, le sourire, l'air qui plaît, l'air avenant, l'air revenant, l'air gracieux, l'air enchanteur, l'air charmant, l'air ravissant, les charmes & les attraits. Ces manières semblent appartenir exclusivement à l'amour & aux liaisons des deux sexes. La morale ne peut les interdire, lorsqu'elles sont l'ornement de la vertu.

III.
Mauvaises
manières.

Entre les mauvaises manières, il y en a qui tiennent à des vices ; d'autres qui tiennent à de mauvaises qualités de l'esprit ; d'autres qui proviennent du tempéramment, & d'autres qui proviennent d'une mauvaise éducation, ou d'une éducation imparfaite. Il y a des manières qui sont mauvaises dans un rang de la société, parce qu'elles sont propres à des rangs inférieurs, ou parce qu'elles tendent à trop d'élévation. Il y a des personnes dont la taille & la stature s'opposent à la perfection des manières.

Les manières malhonnêtes proviennent ordinairement d'un vice de caractère. Elles comprennent les manières rustiques, l'air commun, les manières inciviles & l'air distrait. Les manières rustiques sont burlesques, lourdes, pesantes, balourdes, grotesques, grossières & épaisses. Ces manières déplaisent dès qu'elles s'éloignent des dernières classes de la société. L'air commun & l'air bourgeois ne

conviennent point aux premières classes. Les manières inciviles sont impolies, rudes, dures, froides, saugrenuës ou indécentes; l'air de dédain, l'air ricanneur, le ton léger avec les hommes, & encore plus avec les femmes, sont ordinairement incivils. De toutes les manières analogues à la malhonnêteté, celles qui sont impolies & par lesquelles on manque aux égards dûs dans la société, sont les plus réprouvées. Les manières rustiques ne pèchent point contre les devoirs de la société, & l'on pêche contre les devoirs de la société par impolitesse, par rudesse ou par dureté. L'air de dédain & l'air ricanneur sont offensans. Le ton léger avec les femmes semble diminuer le prix de l'estime qu'il est au contraire nécessaire de leur rendre chère pour l'intérêt de la vertu. L'air distrait mécontente les personnes qui aiment qu'on s'occupe d'elles ou qui ont droit à des égards & à des attentions. L'air rêveur, l'air taciturne, l'air absorbé & l'air abstrait sont analogues à l'air distrait; il ne faut pas toujours juger du cœur par l'air phlegmatique, froid ou taciturne : ces airs sont quelquefois le propre de l'homme profond, & quelquefois le propre de l'homme stupide; mais la différence est aisée à appercevoir.

Les manières qui sont principalement tournées en ridicule dans la bonne société sont l'air cérémonieux, l'air singulier, l'air étourdi, l'air déconcerté, la manie du grand parleur, du batteur de pavé & du petit maître. Les manières cérémonieuses sont des excès de politesse. Le cérémonieux outre les révérences,

les complimens & les formalités de politesse. Il y a des hommes qui affectent de se conduire différemment des autres, qui affectent un maintien particulier, une tenue particulière, des manières particulières, qui créent de nouvelles manières, & qui sont regardés comme originaux dans leurs genres. On se mocque ordinairement des hommes singuliers & originaux. L'air étourdi paroît ridicule aux sages; l'air étourdi joint à d'autres qualités, plaît à certaines femmes; l'air étourdi ne sied que dans une très-grande jeunesse & lorsqu'il accompagne une imagination vive & un cœur excellent; l'air étourdi précède souvent une judiciaire profonde. L'air déconcerté n'est toléré que dans la jeunesse. La manie des grands parleurs est ridiculisée par-tout & est presque toujours incommode. Le grand parleur ennuie les sages & interdit aux autres le droit de prendre part à la conversation. On ridiculise dans le grand parleur son caquet, le ton barbouilleur, piailleur, gesticulateur, déclamateur, exagérateur, & la manie de raconter. Le grand parleur en fait ordinairement trop pour être réellement instruit; ou il s'empare de la conversation dans une société sans égard pour les assistans, ou il la ramène toujours au sujet qu'il veut seul traiter & il trouve par les digressions le moyen de ne pas l'épuiser. Il crie de manière à interrompre tout le monde, ou parle comme s'il prêchoit. Chacun a un genre de conversation qui lui est propre, qui lui est plus familier, & auquel il se plaît le plus. Si quelqu'un

fort du genre qui lui est propre pour chercher à briller dans un genre où il n'est que superficiel, le sage instruit peut sans aigreur lui faire appercevoir qu'il erre ; mais si le jaseur s'entête, le sage doit céder : l'homme instruit ne doit point disputer avec l'homme superficiel. Les manières du petit-maître comprennent celles du fat, de l'esclave de la mode & de la pimbêche : on rit de ces manières & l'on méprise les caractères qui les produisent.

Les manières empruntées sont ordinairement produites par la fausseté ou par l'orgueil. Le faux affecte les dehors de la vertu ; l'orgueilleux emprunte les dehors des qualités de l'esprit, ou des talens qu'il n'a pas, ou des airs qui conviennent à un rang supérieur au sien. Les manières empruntées comprennent les manières affectées, l'air capable, les airs contrefaits, les manières du copiste & les tons d'importance. Les manières peuvent être affectées dans le maintien, dans les gestes, dans la démarche, dans la contenance, ou dans le parler, dans le ton de voix. Cette affectation dans le parler produit le beau parleur, le beau diseur, le pindariseur, le puriste ou l'homme aux expressions recherchées. L'homme peut être affecté, guindé, composé, empesé & contraint dans sa personne ; il peut avoir un air à prétentions, un air maniéré, un air apprêté, l'air d'un dameret ou d'un adonis ; il est affecté lorsqu'il a un ton doucereux, pincé, précieux, recherché, mielleux ou patelin, & l'air sentimental ; le papelard, le

bigot & le caffard ont des manières affectées par la fausseté de leur caractère. L'air mignon, l'air mignard, les minauseries & les simagrées sont des affectations que les jeunes gens, & sur-tout les jeunes femmes, se permettent & qu'elles prennent pour des graces; les mignardises de la vieilleffe annoncent ordinairement de foibles qualités. Toutes ces manières sont opposées à l'aisance extérieure & à la sincérité. L'air capable & l'air affairé sont le propre des petits esprits & des oisifs. Celui qui contrefait par ses manières la vertu, les passions, les sentimens, les agrémens, ou qui contrefait la foiblesse d'esprit pour tromper avec succès en faisant quelques dupes, s'expose au mépris du plus grand nombre : les manières ou les airs de la fausse agnès ou du faux niais, l'air comédien & l'air théâtral, les airs d'un agréable sont des airs contrefaits. Celui qui copie ou imite des airs se fait reconnoître par des gaucheries. Les tons d'importance, l'air fendant, fringuant, pimpant, merveilleux ou tranchant, les airs de l'homme à fracas & la morgue, le ton imposant, les grands airs, les grands tons sont détestés dans la société : on n'aime point ceux qui paroissent s'estimer & qui prennent des tons pour affecter un rang supérieur ; on n'aime pas que les hommes supérieurs paroissent occupés à faire appercevoir ou faire sentir leur rang ou leur position. Il y a des gens qui croient que leur morgue leur donne de la considération. La morgue n'est que l'éclat qu'empruntent les petits mérites. Il est nécessaire que l'homme conserve au fond de

de son ame le sentiment de sa dignité, & que la physionomie & les manières n'en portent aucun signe. Le ton tranchant & ironique des esprits superficiels est très-commun; mais il ne réussit qu'entre les esprits superficiels. Les manières ignobles, basses, rampantes sont les signes extérieurs de ces caractères.

Les manières tristes, sérieuses, l'air ennuyé, le ton plaintif & langoureux, l'air hypocondre sont produits par la mélancolie ou la douleur. Les manières niaises proviennent de mauvaise éducation ou de foiblesse d'esprit: elles comprennent les manières fottes, embarrassées, gauches, timides, intimidées, gênées, l'air dandin, décontenancé; l'air benin, enfantin, l'air d'un badaud, d'un bayeur; l'air d'un plastron & d'un homme bernable, & le rire mal fondé ou excessif. Les manières disgracieuses sont celles d'un homme qui néglige sa personne, qui n'est point occupé à plaire & qui ne craint point de déplaire. Ces manières sont dégoutantes, déplaisantes ou rebutantes. Les manières & les propos obscènes, les discours libres & licentieux sont contraires à l'harmonie sociale & aux bienséances admises pour maintenir cette harmonie. Les hommes cyniques connoissent bien peu leurs intérêts, lorsque par des propos grivois & obscènes, ils altèrent cette pudeur qui donne un si grand prix à la société des femmes. La négligence de la physionomie & l'habitude des manières opposées à l'aménité donnent souvent un air sinistre, un air hagard, un air effaré, un extérieur farouche. Les manières & l'extérieur,

fales & malpropres, font dégoûtans. L'air choquant, le ton menaçant, l'air faquin & les airs de hauteur font de toutes les manières les plus disgracieuses & les plus rebutantes.

En réfléchissant sur toutes les manières bonnes & mauvaises en particulier, en réfléchissant sur les caractères, sur les vices, sur les bienfaisances, ou sur les négligences qui les produisent, les jeunes gens doivent sentir la nécessité d'acquérir une heureuse habitude des manières qui captivent les suffrages de leurs concitoyens en leur faveur, & d'éviter les manières qui pourroient attirer sur eux des ridicules, ou faire soupçonner en eux des qualités nuisibles.

C H A P I T R E I X.

Règles principales de conduite sociale.

AP R È S avoir étudié avec attention un ouvrage élémentaire de morale, après avoir réfléchi soi-même & médité sur les principes qui y sont présentés, après avoir fait des applications utiles dans le cours de cette étude, il est facile à un jeune homme de se former un plan de conduite, & de déduire des principes reconnus, les règles sur lesquelles il doit établir ses déterminations pour atteindre au bonheur social, & pour procurer à la société dans laquelle il vit les avantages auxquels tous les co-associés doivent contribuer. Nous allons rassembler ici celles de ces règles

que nous regardons comme principales & fondamentales, afin de guider les premiers pas de ceux qui entreprendront un système régulier de conduite.

Lorsque l'homme se propose d'atteindre au but social, nous croyons qu'il doit :

I. Se porter d'inclination à la vertu, se reprocher ses fautes & les réparer.

II. Proportionner ses desirs à ses moyens.

III. Se rendre maître de ses passions, enflammer les passions vertueuses, éteindre les passions vicieuses.

IV. Ne donner dans aucun excès, même en faveur de la vertu.

V. Eviter d'être esclave des richesses & de la misère, des plaisirs & des peines.

VI. Faire en sorte que les plaisirs de l'ame fassent taire les douleurs du corps.

VII. Préférer la mort & la douleur physique à la honte & à l'ignominie.

VIII. Jouir des plaisirs qui ne sont point achetés par des vices.

IX. Consulter sa conscience, l'examiner pour réformer ses inclinations.

X. Soumettre ses espérances & ses craintes à la raison.

XI. Ne point faire d'actions contraires aux droits que les concitoyens ont acquis par les loix naturelles de la société, respecter leurs biens, leur liberté & leur vie.

XII. Jouir de tous les biens que l'on peut se procurer par ses facultés, tant que cette jouissance n'est pas contraire aux loix de sa conservation & de sa perfection particulières, & aux

loix de la conservation & de la prospérité des sociétés générales ou particulières dans lesquelles on vit.

XIII. Faire à ses concitoyens tout le bien propre à accroître ses jouissances de tous les avantages que les récompenses sociales peuvent procurer ; diminuer ses jouissances particulières de toutes celles pour prix desquelles on doit se procurer ces avantages.

XIV. Dans toutes ses actions préférer pour motifs ceux de l'intérêt général de la vie ou du bonheur continu , à ceux de l'intérêt présent.

XV. Se garantir des mauvais exemples , choisir ses sociétés , cultiver les liaisons vertueuses , éviter les liaisons dangereuses.

XVI. Opposer les loix aux crimes , l'honneur à la fourberie , la santé à la débauche.

XVII. Travailler à perfectionner les facultés de l'esprit propres à rendre stable l'empire de la raison & de la volonté sur les passions.

XVIII. Etudier ses habitudes , afin d'entretenir les bonnes & de détruire les mauvaises.

XIX. Etudier les hommes afin de n'être ni dupe de leurs fourberies , ni esclave de leur ascendant.

XX. Réfléchir & méditer sur les faits connus afin d'acquérir une expérience utile.

XXI. Réfléchir sur toutes ses actions ; comparer les actions les plus importantes , les plus honnêtes & les plus utiles ; comparer les motifs & les moyens ; choisir en connoissance de cause ; chercher la vérité.

XXII. Mettre des bornes à ses plaisirs , à ses besoins & aux voluptés physiques.

. } Incorruptibilité.
 } Intégrité.
 } Respect pour la propriété.
 } Tolérance.
 } Esprit de conciliation.
 } Esprit de pacification.
 } Popularité.
 } Douceur.
 } Mansuétude.
 } Bonhomie.
 } Modération.
 } Égalité d'humeurs.
 ce de soi- } Modestie.
 } Timidité.
 } Souplesse.
 } Soumission.
 } Obéissance.

ar.
 osité.
 se.
 fierté.
 ent de sa dignité.
 ion de sentiments.
 ens relevés.
 sme.
 ure } Hardiesse.
 idité. } Vaillance.
 ité modérée. } Valeur.
 té. } Noble audace.
 me inaltérable.
 xie.
 ité.
 ence,
 ance.
 ptitude.
 vérance.
 ar de l'étude,
 ar du travail,
 de l'occupation,
 e ambition.
 ar de la gloire.
 osité instructive.

A L, 5^e Suite.

e.

aire.

é.

(esprit.)

nt. } Appliqué.
 } Réfléchi.
 } Méditatif.
 } Contemplateur.
 } Observateur.
 } Spéculateur.

ence.

sif.

. } Agissant.
 } Expéditif.
 it. [Pétillant.
 [Bouillant.

nt. } Fertile.
 } Propre aux expédiens.
 } Propre aux ressources.

. } Facétieux.
 } Bouffon.
 } Plaisant.
 ndant. . . . } Épigrammatique.

. } Élevé.
 } Grand.
 } Séduisant.
 } Insinuant.
 t. } Élegant.
 } Splendide.
 } Brillant.
 } Pompeux.
 } Sublime.
 } Touchant.

. } Éclairé.
 } Orné.
 } Bel-esprit.
 } Bon-qualité.

XXIII. Etudier les droits & les devoirs de la société; étudier les devoirs utiles & les devoirs nécessaires; les pratiquer en raison de leur obligation.

XXIV. Se soumettre à la puissance législative & à la puissance souveraine; respecter les loix positives & l'autorité légitime.

XXV. Ne pas laisser amollir son ame; entretenir la force & l'énergie nécessaires aux grandes entreprises & aux travaux utiles.

F I N.



Achévé d'imprimer, pour la première fois, le
4 Mars 1784.

De l'Imprimerie de QUILLAU, rue du
Fouarre, N^o. 3.

T A B L E

D E S C H A P I T R E S

E T D E S M A T I E R E S.

C HAP. I. <i>Reflexions préliminaires sur la morale sociale. Définition de cette science. Plan du Catéchisme social.</i>	Pag. 1
I. But de la morale sociale.	<i>idem.</i>
II. L'homme peut être heureux sur la terre.	2
III. Définition de la morale sociale.	4
IV. Connoissance des hommes nécessaire à l'étude de la morale.	5
V. Utilité de la morale ; nécessité de la démonstration de cette science.	<i>idem.</i>
VI. Morale trop négligée.	8
VII. De la décadence des mœurs.	9
VIII. Défauts de quelques ouvrages de morale.	10
IX. Plan du Catéchisme social.	11
C HAP. II. <i>De l'ame & de ses facultés.</i>	16
I. De la faculté de sentir.	<i>idem.</i>
II. L'instinct, faculté commune aux hommes & aux animaux.	17
III. Autres facultés communes aux hommes & aux animaux.	20

TABLE DES CHAPITRES, &c. 317

IV. Facultés particulières à l'homme.	21
V. Sentimens & passions. Facultés de l'ame attribuées au cœur.	24
VI. Facultés de l'esprit.	25
CHAP. III. Des principaux mobiles des actions humaines.	26
I. Instinct, sentimens ou passions, & raison, mobiles principaux.	<i>idem.</i>
II. Des sentimens & des passions, leur na- ture, leurs causes, leurs effets, & leurs rapports avec l'instinct.	27
III. Huit passions primitives.	<i>idem.</i>
IV. Effets des passions sur l'économie ani- male.	<i>idem.</i>
V. Effets des passions sur l'instinct.	30
VI. Des impressions.	<i>idem.</i>
VII. De l'habitude.	31
VIII. Modifications des passions.	34
IX. Influence des causes physiques sur les passions.	<i>idem.</i>
X. Influence des tempérammens sur les pas- sions.	35
XI. Sources de la liberté.	37
XII. De la raison & de la volonté.	<i>idem.</i>
XIII. De la liberté de l'homme.	38
XIV. Comparaison des effets des sentimens & de la raison.	41
XV. Comparaison de l'instinct & de la vo- lonté.	<i>idem.</i>
CHAP. IV. De la moralité des actions humaines ; de l'obligation morale & des devoirs de l'homme placé en société.	44

328 TABLE DES CHAPITRES

I. De l'attention nécessaire à saisir l'ensemble des démonstrations de ce chapitre. <i>idem.</i>	
II. Rapports de la politique & de la morale sociale.	45
III. Questions principales à résoudre. <i>idem.</i>	
IV. Opinions des moralistes sur le principe de la moralité & de l'obligation morale.	46
V. Le bonheur social rend obligatoires les règles de la morale sociale.	49
VI. Différence entre les plaisirs du corps & les plaisirs de l'ame.	51
VII. De la douleur & du plaisir considérés dans l'être sensitif.	52
VIII. Règles principales d'obligation ; première classe.	54
IX. Seconde classe ; nécessité de la société. <i>id.</i>	
X. Troisième classe.	56
XI. La raison propre à donner une sanction suffisante aux règles d'obligation. <i>idem.</i>	
XII. Des loix naturelles & des loix positives.	57
XIII. De la sanction des loix naturelles.	61
XIV. Des droits en général ; du droit naturel.	62
XV. Du bien, du mal ; des vertus, des vices en général.	63
XVI. Différentes manières de considérer les devoirs.	66
XVII. Rapports des devoirs aux privations.	68
XVIII. Objections de l'homme vicieux.	70
XIX. Observations sur ces objections.	72
XX. De l'intérêt des hommes.	73

ET DES MATIERES. 319

XXI. De l'amour de foi ou de l'intérêt personnel considéré comme mobile des actions ; des sentimens désintéressés.	74
XXII. Sophismes déduits de l'opinion répandue sur l'intérêt personnel.	77
XXIII. Comparaison des sentimens aux déterminations fondées sur l'intérêt.	78
XXIV. Deux manières de considérer la morale.	82
XXV. Sanction sociale jointe à la sanction de la raison.	83
XXVI. Avantages d'un plan de conduite.	84
XXVII. Des récompenses & des peines sociales.	85
XXVIII. Des récompenses sociales.	86
XXIX. Du vrai bonheur.	87
XXX. Le vice échappe rarement à la connaissance publique.	89
XXXI. Avantages de la vertu.	91
XXXII. Des peines sociales.	93
XXXIII. Réflexions sur les peines & les récompenses sociales.	<i>idem.</i>
XXXIV. Avantages des plaisirs de l'ame.	98
XXXV. De l'injustice de l'opinion publique.	99
XXXVI. De la réalité des vertus & des vices.	103
XXXVII. Des vertus , des vices, de l'estime & du mépris factices.	106
XXXVIII. Examen d'une opinion contraire à la vertu.	111
XXXIX. De l'effet des sentimens & des passions sur les actions vertueuses & vicieuses.	114

330 TABLE DES CHAPITRES

XL. Devoirs plus obligatoires les uns que les autres. Des différens degrés de mérite & d'imputabilité.	117
XLI. Des obstacles que les revers physiques apportent à la félicité de l'homme vertueux.	122
XLII. Des maximes fondamentales de la morale.	123
CHAP. V. <i>Des moyens de rendre l'homme vertueux & de le préserver du vice.</i>	125
I. De la nécessité de perfectionner la raison & la volonté.	<i>idem.</i>
II. Principaux moyens de perfectionner la morale.	126
III. De la puissance de l'habitude ; premier moyen de perfectionner les mœurs.	127
IV. Des avantages de l'éducation.	128
V. Moyens fondamentaux de parvenir à une bonne éducation.	131
VI. Danger des impressions de l'enfance.	133
VII. Effets de l'exemple & de l'imitation ; second moyen de perfectionner les mœurs.	<i>idem.</i>
VIII. Deux manières de considérer la morale.	135
IX. De l'art moral ; troisième moyen de perfectionner les mœurs.	136
X. Des dangers de l'art moral.	138
XI. De la perfection de la raison ; quatrième moyen de perfectionner les mœurs.	142
XII. De la perfection des facultés de l'ame nécessaire à perfectionner le jugement & la raison.	145

XIII. Moyens propres à perfectionner les facultés de l'ame.	146
XIV. De l'expérience ; cinquième moyen de perfectionner les mœurs.	148
XV. Réflexions sur l'éducation qui réunit la plupart des moyens propres à perfectionner les mœurs.	149
XVI. Vœux en faveur des mœurs du siècle prochain.	154
CHAP. VI. <i>Des devoirs de l'homme en particulier ; des vertus, des vices & des caractères.</i>	155
Division.	<i>idem.</i>
ART. I. <i>Des vertus & des qualités vertueuses.</i>	156
I. Quatre vertus & quatre qualités principales.	<i>idem.</i>
II. De la sagesse & des vertus analogues à la sagesse.	158
III. De la tempérance & des vertus analogues à la tempérance.	170
IV. De la sociabilité & des vertus analogues à la sociabilité.	174
V. De la magnanimité & des vertus analogues à la magnanimité.	207
ART. II. <i>Des vices & des qualités vicieuses.</i>	214
I. Des vices en général.	<i>idem.</i>
II. De l'inconsidération & des vices analogues à l'inconsidération.	215
III. De l'intempérance & des vices analogues à l'intempérance.	226
IV. De l'insociabilité & des vices analogues à l'insociabilité.	234
V. De la pusillanimité & des vices analogues à la pusillanimité.	280

332	TABLE DES CHAPITRES, &c.	
	ART. III. <i>Des caractères.</i>	286
	I. Caractères, qualités du cœur & de l'esprit.	<i>idem.</i>
	II. Qualités de l'esprit.	287
	III. Bonnes qualités de l'esprit.	288
	IV. Mauvaises qualités de l'esprit.	294
	CHAP. VII. <i>Des crimes.</i>	302
	I. Des crimes en général.	<i>idem.</i>
	II. Tableau des principaux crimes.	306
	III. Du suicide en particulier.	307
	CHAP. <i>Des manières.</i>	309
	I. Des manières en général.	<i>idem.</i>
	II. Bonnes manières.	312
	III. Mauvaises manières.	316
	CHAP. IX. <i>Règles principales de conduite sociale.</i>	322

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit ayant pour titre : *Catéchisme social, &c.* & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression. A Paris, le 17 Novembre 1783.

GUIDE.

PRIVILÈGE DU ROI.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre, A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenants nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé le Sr. *Achille-Nicolas Isnard* nous a fait exposer qu'il desirerait faire imprimer & donner au Public, un Ouvrage de sa composition, intitulé : *Catéchisme social, ou instructions élémentaires sur la morale sociale à l'usage de la jeunesse*, s'il Nous plaisait lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilège, pour lui & les hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à personne; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'Acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilège, que de la cession; & alors, par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilège sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration des-dites dix années. Le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du trente Août 1777, portant Règlement sur la durée des Privilèges en Librairie. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représen-

tera , à peine de faïſie , & de conſiſcation des exemp'aires contrefaits , de ſix mille livres d'amende , qui ne pourra être modérée , pour la premiere fois ; de pareille amende , & de déchéance d'etat en cas de récidive , & de tous dépens , dommages & intérêts , conformément à l'Arrêt du Conſeil du trente Août 1777 , concernant les contrefaçons. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs , en beau papier & beau caractère , conformément aux Régl'mens de la Librairie , à peine de déchéance du préſent Privilege ; qu'avant de l'expoſer en vente , le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage , ſera remis dans le même état où l'Approbatton y aura été donnée , ès mains de notre très-cher & féal Chevalier , Garde-des-Sceaux de France , le ſieur HUE DE MIROMENIL , Commandeur de nos Ordres ; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier , Chancelier de France , le Sieur DE MAUPEOU , & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMENIL : le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant , & ſes hoirs , pleinement & paisiblement , ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la Copie des Préſentes , qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage , ſoit tenue pour duement ſignifiée , & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers - Secrétaires , ſoi ſoit ajoutée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huiffier ou Sergent ſur ce requis , de faire pour l'exécution d'icelles , tous Actes requis & néceſſaires , ſans demander autre permiſſion , & nonobſtant clameur de Haro , Charte Normande & Lettres à ce contraires ; car tel eſt notre plaifir. Donné à Paris , le dix-ſeptieme jour Décembre,

l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-trois, & de
notre Règne le dixiems. Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

*Registré sur le Registre XXII de la Chambre Royale & Syndi-
cale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 2107. fol. 7. con-
formément aux dispositions énoncées dans le présent Privilège ; & à
la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires
prescrits par l'Article CVIII du Règlement de 1723. A Paris,
le 19 Déc. 1783.*

LE CLERC, Syndic.

170
Is6

NOV 12 1958

